

Anhang zur Dissertation

**Interessenvertretung im Sport zwischen Kooperation und Konflikt – das  
Verhältnis von Staat und Sport in Deutschland und Frankreich**

von

Christoph Fischer

Köln 2016

# Anlage 1

## Inhaltsübersicht Experteninterviews

A. Transkription Interview mit Ministerialdirektor Gerhard Böhm, Abteilungsleiter Sport im BMI 3	
A.I. Einleitung und Interessensvertretung.....	3
A.II. Entscheidungsfindung .....	6
A.III. Personalpolitik .....	11
A.IV. Konfliktfelder .....	12
A.V. Bewertung der Strukturen .....	19
A.VI. Vergleich Deutschland – Frankreich .....	20
B. Transkription Interview mit einem ehemaligen Vertreter des BMI, Ministerialdirektor a.D. Klaus Pöhle, ehem. Abteilungsleiter Sport.....	24
B.I. Einleitung und Interessensvertretung.....	24
B.II. Entscheidungsfindung .....	26
B.III. Personalpolitik .....	31
B.IV. Konfliktfelder .....	33
B.V. Bewertung der Strukturen .....	41
B.VI. Vergleich Deutschland – Frankreich .....	43
C. Transkription Interview mit dem Vertreter des Ministeriums für Familie, Kinder, Jugend, Kultur und Sport des Landes NRW, Werner Stürmann, Leiter der Abteilung Sport.....	48
C.I. Einleitung und Interessensvertretung.....	48
C.II. Entscheidungsfindung .....	49
C.III. Personalpolitik .....	52
C.IV. Konfliktfelder.....	53
C.V. Bewertung der Strukturen .....	56
C.VI. Vergleich Deutschland – Frankreich .....	57
D. Transkription Interview mit Generaldirektor des Deutschen Olympischen Sportbunds Herr Dr. Michael Vesper .....	60
D.I. Einleitung und Interessensvertretung.....	60
D.II. Entscheidungsfindung .....	61
D.III. Personalpolitik .....	63
D.IV. Konfliktfelder.....	66
D.V. Bewertung der Strukturen .....	71
D.VI. Vergleich Deutschland – Frankreich .....	73

E. Transkription Interview mit dem Vertreter des LSB NRW, Dr. Christoph Niessen, Vorstandsvorsitzender.....	76
E.I. Einleitung und Interessensvertretung.....	76
E.II. Entscheidungsfindung .....	79
E.III. Personalpolitik .....	84
E.IV. Konfliktfelder.....	85
E.V. Bewertung der Strukturen .....	90
E.VI. Vergleich Deutschland – Frankreich .....	91
F. Transkription des Interviews mit dem Sous-directeur vie fédérale et Sport de Haut niveau du Ministère des Sports, Christian-Lucien Martin .....	93
F.I. Représentation des intérêts .....	93
F.II. Prise de décision .....	97
F.III. Politique du personnel .....	100
F.IV. Zones des conflits.....	102
F.V. Evaluation des structures.....	106
F.VI. Comparaison Allemagne –France.....	109
G. Transcription Interview avec le Directeur régional adjoint de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Nord-Pas-de-Calais, Didier Bordes-Pages 115	
G.I. Représentation des intérêts .....	115
G.II. Prise de décision .....	117
G.III. Politique du personnel .....	119
G.IV. Zone des conflits.....	120
G.V. Evaluation des structures.....	123
G.VI. Comparaison Allemagne –France.....	125
H. Transkription Interview mit dem ehemaligen Generaldirektor des CNOSF, Edmond Seuillard .....	128
I. Transcription de l’entretien avec le directeur général du CNOSF, Stéphane Goudeau	168
I.I. Représentation des intérêts .....	168
I.II. Prise de décision .....	172
I.III. Politique du personnel .....	176
I.IV. Zone des conflits.....	178
I.V. Evaluation des structures.....	184
I.VI. Comparaison Allemagne –France.....	186
J. Transkription Interview mit dem Präsidenten des CROS Nord-Pas-de-Calais, Pierre Coisne.....	190

J.I.	Représentation des intérêts .....	190
J.II.	Prise de décision .....	197
J.III.	Politique du personnel .....	202
J.IV.	Zone des conflits.....	204
J.V.	Evaluation des structures.....	209
J.VI.	Comparaison Allemagne –France.....	210

## **A. Transkription Interview mit Ministerialdirektor Gerhard Böhm, Abteilungsleiter Sport im BMI**

Ort: Bonn, Graurheindorfer Straße

Zeit: 01.03.2011 von 09:30 bis 10:30 Uhr

Länge gesamt: 0:52:40 (h:m:s)

### **A.I. Einleitung und Interessensvertretung**

**Christoph Fischer:** Fangen wir mit der Einstiegsfrage an: Bitte geben Sie mir einen kurzen Überblick Ihres beruflichen und ehrenamtlichen Werdegangs. Wie würden Sie Ihre Position im Gefüge der staatlichen und nicht-staatlichen Sportpolitik beschreiben. Zunächst mal so ein bisschen der berufliche Zugang und dann die Verbindung zum verbandlichen Sport.

**Gerhard Böhm:** Ich bin von der Ausbildung her Jurist. Habe zwei Staatsexamina gemacht, mit Schwerpunkt Gesellschafts-, Handels- und Steuerrecht. Bin seit 1993 im BMI mit Unterbrechungen. Zweimal Stationen im Bundeskanzleramt. Einmal, vor allem in der ersten Hälfte sozusagen meines beruflichen Wirkens im BMI habe ich mich vor allen Dingen mit Sicherheitspolitik beschäftigt. Innere Sicherheit, Polizei, Verfassungsschutz - diese Strukturen. War dann in den neunziger Jahren im Bundeskanzleramt und bin dann ins Wirtschaftsministerium gegangen. Habe mich mit Telefentarifen und ähnlichen Dingen als verantwortlicher Beisitzer bei der Bundesnetzagentur beschäftigt und bin seit 2002 wieder zurück im Bundesinnenministerium in der Sportpolitik, in der Sportabteilung des Ministeriums. Habe da angefangen im Bereich Internationales, also Anti-Doping. War mit beteiligt an der Entwicklung des WADA-Codes zusammen mit Prof. Ulrich Haas, der jetzt zurzeit in Zürich ist und in enger Zusammenarbeit mit dem Europarat. Mit der Gründung der NADA in Bonn befasst, im Juni 2002. Da ging es ja auch darum, die

NADA sozusagen auch strukturell erst mal auf die Füße zu stellen und als Institution. Und habe dann hier in der Sportabteilung die einzelnen Förderbereiche auch durchgemacht. Und bin zum Schluss 2005 bis 2006 im Bereich Rechts- und Grundsatzangelegenheiten gewesen und habe von da aus schon den Sportausschuss des Bundestages mit betreut. Zwischenzeitlich die Olympiabewerbung 2012 Leipzig und die Kabinettsangelegenheiten in Sachen Fußball-WM und bin dann von 2006, vom September 2006 bis Ende Februar 2010 im Bundeskanzleramt gewesen und habe da die Kanzlerin in allen Sportdingen sozusagen beraten. Und der jetzige Innenminister, damalige Chef BK, im Bundeskanzleramt Herr de Maizière hat mich dann als Abteilungsleiter seit 1. März 2010 hier ins Haus geholt. So und dieser Funktion als Abteilungsleiter stehe ich eben der Sportabteilung vor, die sich damals aus sieben jetzt aus sechs Referaten zusammensetzt und einer Projektgruppe, um die Bewerbung 2018 Olympische und Paralympische Winterspiele.

Wir haben ja eben schon mal kurz darüber gesprochen, über die Autonomie des Sports und den Subsidiaritätsgedanken, die ja als Überschriften neben dem partnerschaftlichen Zusammenwirken mit dem deutschen Sport über unserer Sportförderung steht. Im Prinzip alle sportfachlichen Dinge liegen aufgrund der Autonomie des Sports beim Sport. Förderentscheidungen bei uns werden getroffen aufgrund einer sportfachlichen Expertise, die wir uns zur Grundlage unserer Entscheidung machen, aber nicht machen müssen. Sondern, das ist eine von mehreren, das ist ausdrücklich im Sportprogramm des Bundesinnenministeriums so dargelegt, eine von mehreren möglichen Alternativen. Und die Entscheidung über die Sportförderung, über die Höhe der Sportförderung, das Ob und das Wie und dann noch die Höhe trifft nach wie vor das Ministerium als Zuwendungsgeber. Das liegt einfach daran, weil auch der Bundesinnenminister natürlich den Gremien des Deutschen Bundestages und anderen Gremien, Aufsichtsgremien für die Verwendung der Steuergelder Rechnung legen muss und dafür verantwortlich zeichnet. Und von daher muss es klar sein, und ist auch klar, dass die letztendliche Entscheidung, Förderentscheidung im Bundesministerium getroffen wird und nicht beim Sport.

**Christoph Fischer:** Um den Abschnitt noch vielleicht abzuschließen. Wie ist Ihre Verbindung zum ehrenamtlichen Sport. Selbst Sporttreiben oder mal ein Engagement in einem Ehrenamt?

**Gerhard Böhm:** Also, als Kind war ich Schwimmer. Meine Disziplin war 100m Brust vor allen Dingen und ich habe es zumindest mal bis zu den Westdeutschen Meisterschaften auf das Podest geschafft. Und dann als Jugendlicher habe ich vor allen Dingen Radsport betrieben, also auch mit Radsportlizenz. Und seit dem 17. Lebensjahr habe ich Volleyball gespielt. Und habe dann zum Schluss 15 Jahre in der 2. Liga Volleyball gespielt. Und das ist sozusagen meine aktive Sportbetätigung und Ehrenamt: Ich bin natürlich in den Vereinen meiner Kinder - ich habe drei Kinder, die alle sehr sportlich sind - ehrenamtlich in gewisser Weise tätig. Jetzt nicht im Sinne

von förmlichen Ämtern, aber wie man da so ehrenamtlich sich als Eltern betätigt. Und in der Stiftung Kinderherz bin ich Kurator für den Sport und versuch eben da, die präventiven Möglichkeiten des Sports in dem Bereich der Kardiologie und Kinderherzbetreuung da mit einzubringen und da auch die entsprechenden Kontakte zu vermitteln und Dinge anzuschieben. Im Sportclub Charlottenburg SCC Berlin, bekannt durch den jährlichen Marathon, da bin ich auch Kurator und in verschiedenen anderen Gremien auch noch.

**Christoph Fischer:** Kommen wir zum zweiten Bereich, und zwar der Interessenvertretung. Worin liegen die Interessen des Bundes bzw. des Innenministeriums im Bereich des Sports?

**Gerhard Böhm:** Ja die Interessen sind eigentlich durch unseren Förderauftrag relativ klar umrissen. Wir haben eine Zuständigkeit für den Spitzensport. Eine grundsätzliche Zuständigkeit für Spitzensport und ein Zuständigkeit für den Breitensport, soweit das übergreifende, länderübergreifende Angelegenheiten von nationaler Bedeutung sind, die auch einen Repräsentationsrahmen bieten. Die verfassungsmäßige Kompetenz für die Sportförderung des Bundes liegt vor allem im Repräsentationsgedanken Deutschlands im In- und Ausland über den Sport. Das ist der tragende Gesichtspunkt, das ist eben auch der Grund, weshalb wir den deutschen Sport, den Spitzensport finanzieren. Auch Entsendekosten beispielsweise zu Olympischen Spielen, zu Europameisterschaften, Weltmeisterschaften und ähnlichen Dingen. Das ist die vornehmliche oder grundsätzliche Zuständigkeit. Im Bereich des Breitensports fördern wir beispielsweise das internationale Deutsche Turnfest, die World Games und ähnliche Veranstaltungen. Das sehen wir zum Einen darin begründet, dass zum Einen die Spitze ohne den Breitensport nicht leben kann und wir auch Schnittstellen haben zwischen Spitzensport, der spitzensportmäßigen Zuständigkeit des Bundes und der Breiten- und Nachwuchszuständigkeit bei den Ländern. Da gibt es ja auch Schnittstellenbereiche: Trainermischfinanzierung, gemeinsame Finanzierung von Sportstätten, Anteilsfinanzierung und ähnliche Dinge. Und da haben wir eben auch ein Interesse, dass sozusagen der Nachwuchs und der Unterbau des Spitzensports auch gewährleistet ist und dass diese Schnittstelle gut funktioniert.

**Christoph Fischer:** Welche Maßnahmen können Sie ergreifen, um diese Interessen dann umzusetzen bzw. durchzusetzen?

**Gerhard Böhm:** Ja die Maßnahmen bei uns - wir sind ja Zuwendungsgeber des Spitzensports - sind natürlich das wesentliche Instrument, die Zuwendung von Fördermitteln und das geht bei uns über ein geregelteres Verfahren. Seit 2005 haben wir entsprechende Richtlinien des Bundes - 5 Richtlinien für die verschiedenen

Bereiche und haben uns da sozusagen selbst einen Rechtsrahmen gegeben, im Sinne von allgemeinen Verwaltungsrichtlinien, die uns da binden. Das dient zum einen dazu selbst ein transparentes und gleichmäßiges und auch gerechtes Verfahren bei der Verteilung der Fördergelder zu erzielen. Aber auch auf Seiten der Zuwendungsnehmer Klarheit darüber zu vermitteln, was förderfähig ist und in welchem Umfang und was nicht. Das ist auch Ausdruck sozusagen des dritten Grundsatzes unserer Sportförderpolitik nämlich der partnerschaftlichen Zusammenarbeit. Wie gesagt: Letztlich bleibt es dabei, weil die Verantwortung für die finanziellen Mittel beim Minister liegt. Die Entscheidung liegt beim Ministerium. Aber dieses Sportförderprogramm auch mit Zielvereinbarung zwischen dem Bundesinnenministerium hier auf Abteilungsebene und dem Deutschen Olympischen Sportbund auf Ebene des Generalsekretärs - also Herr Vesper und ich zeichnen dann diese Vereinbarung - die bilden den Rahmen und dieser partnerschaftliche Zusammenarbeit. Der DOSB wiederum hat mit seinen Fachverbänden ähnliche Strukturen, die arbeiten auch mit Zielvereinbarungen und entsprechenden Abstimmungs- und Meilensteingesprächen. Und über diesen Rahmen versuchen wir möglichst sachgerecht im Interesse des Bundes die Förderentscheidung zu treffen. Immer in Abstimmung mit dem DOSB - vor allen Dingen in sportfachlicher Hinsicht - aber auch in sportpolitischer Hinsicht.

## **A.II. Entscheidungsfindung**

**Christoph Fischer:** Nächster Abschnitt zur Entscheidungsfindung: Werden denn die Akteure aus dem selbstverwalteten Sport bei der Erarbeitung und Formulierung von Gesetzen, Verordnungen oder bei der Politikumsetzung mit eingebunden?

**Gerhard Böhm:** Bei uns ist es ja schon durch die Berücksichtigung dieses Grundsatzes der Autonomie des Sports eigentlich selbstverständlich, dass wir den Sport, und die Sportverbände und auch die spitzensportverbandliche Vertretung und den DOSB zumindest in die Entscheidungsfindung mit einbeziehen. Also nicht immer im Sinne von Verpflichtung. Wir sind also nicht verpflichtet, Voten des Sports auch umzusetzen. Das hat eher eine beratende Funktion und eine Funktion eine sachliche, vernünftige, sportfachliche Entscheidungsgrundlage zu haben. Die in dem Sinne zu nutzen. Also wenn es beispielsweise um die Frage Anti-Doping geht: Anti-Doping-Gesetz ja oder nein - nur als Beispiel zu nehmen - da stehen wir schon auf dem Standpunkt und da sind wir uns mit dem deutschen Sport auch einig, dass im Prinzip die Dopingbekämpfung an sich erst mal Sache des autonomen Sports selbst ist. So und deshalb wird der ganze sportrechtliche Bereich auch vom Sport selbst verantwortet und der Staat setzt die komplementären Maßnahmen, gesetzlichen Maßnahmen, - ob das jetzt im Bereich Strafrecht oder in den verschiedenen Einzelgesetzen ist – also den entsprechenden Rahmen, damit das Gesamtsystem funktioniert. In anderen Bereichen, bspw. bei der Frage der Entscheidung: wird ein

Verband gefördert, wird er nicht gefördert und in welcher Höhe wird er gefördert? Da stimmen wir uns natürlich mit dem Sport ab. Wie gesagt, wegen des Grundsatzes der Autonomie des Sports. Man kann sich ja Fragen stellen: will man z.B. den Sport in seiner gesamten Breite fördern, sagen wir jetzt mal von den Verbänden und von den Disziplinen? Oder will man das bspw. wie das Vereinigte Königreich machen, dass man sich konzentriert im Spitzensportbereich und nur ganz bestimmte, medaillenträchtige Bereiche fördert oder will man das nicht. Unsere Philosophie und diejenige des DOSB ist eigentlich auch, dass man den Sport in der Breite fördert und dann sieht, wie man den Interessen des Bundes entsprechend möglichst vernünftige Entscheidungen trifft. Ein anderes Beispiel ist die Entscheidung fördert man nur olympischen Sport oder auch nicht-olympischen Sport - nicht-olympische Verbände und olympische oder nur olympische. Man könnte ja auf den Gedanken kommen, dass der Bund als Zuwendungsgeber im Interesse nationaler Repräsentation sich nur auf olympische Sportarten konzentriert, um diesem Repräsentationsgedanken bspw. bei Olympischen Spielen Rechnung zu tragen und das andere ganz außen vor lässt. Aber auch da stimmen wir uns eben mit dem deutschen Sport ab. Erst mal respektieren wir die grundsätzliche Haltung, die er hat - einerseits. Andererseits müssen wir das natürlich mit unseren Fördergedanken und unseren Rahmenbedingungen auch in Einklang bringen. Bspw. die Überlegung nicht-olympische Verbände fördern ja / nein. Was ist ein olympischer Verband und was ist ein nicht-olympischer Verband? Bis auf bestimmte Kernsportarten und bei Disziplinen kann es ja auch wieder unterschiedlich sein. Es gibt ja auch durchaus Sportarten die sind olympisch, aber bestimmte Disziplinen sind es nicht innerhalb der Sportart. Da gibt es einen Kernbereich, der steht. Also Leichtathletik 100m-Lauf wird immer olympisch sein. Aber es gibt Randbereiche, da fallen mal Verbände und Sportarten aus dem Bereich des olympischen Programms bei olympischen Spielen raus. Es gibt auch welche, die wachsen dann wieder zu. Z.B. jetzt die neuen Sportarten, die Trendsportarten, die kommen rein. Rugby ist jetzt z.B. reingekommen, dafür sind andere wieder rausgefallen. Das ist so eine Schnittstelle. Das ist für uns auch so ein bisschen die Begründung zu sagen: Also man kann das nicht ganz starr handhaben. Wir müssen zumindest auf einem bestimmten Niveau unseren Fördergrundsätzen entsprechend auch den nicht-olympischen Sport berücksichtigen, weil das auch Spitzensport ist. Aber es ist eben nicht der Kernbereich. Also sportpolitisch haben wir eine klare Prioritätensetzung beim olympischen Sport in erster Linie und in zweiter Linie erst nicht-olympischer und beim DOSB ist das genauso. Also die tragen diese Entscheidung auch mit.

**Christoph Fischer:** Wie wird diese Arbeit dann... die Zusammenarbeit konkret umgesetzt. Also sowohl auf politischer Ebene als auch auf der Arbeitsebene.

**Gerhard Böhm:** Auf der Arbeitsebene muss man sich das ungefähr so vorstellen:



Ein Verband beantragt eine Förderung. Dann muss dieser Verband beim DOSB ein Votum einholen, ob der DOSB das befürwortet, dass der Verband gefördert wird ja / nein. D.h. er muss die Förderwürdigkeit dieses Verbandes oder der Sportart beurteilen und dazu ein Votum abgeben. Und dann wird dieser Antrag von Seiten des Verbandes bei uns eingereicht. Und wir prüfen dann die Förderfähigkeit anhand unserer Kriterien. Dieser drei Grundsätze, die ich eben schon mal erwähnt hatte. Und gucken dann, ob wir im Rahmen der verfügbaren Haushaltsmittel die Entscheidung positiv fällen können ja/nein und in welcher Höhe. Die Höhe richtet sich natürlich auch nach dem Antrag. Grundsätzlich, wenn ein Verband bspw. 500.000 € beantragt, dann kann ich nicht ohne Antrag ihm einfach 900.000 geben. Aber das heißt natürlich nicht, dass er, wenn er 500.000 beantragt, auch diese volle Summe bekommt. Das hängt zum Einen natürlich davon ab, wie die haushälterischen Gegebenheiten sind und zum Anderen auch wie der DOSB und wie wir selbst die Förderfähigkeit dieses Verbandes einschätzen. Und das wird dann von den Kollegen aus meiner Abteilung, meinen Mitarbeitern im direkten Kontakt mit dem Antragssteller bearbeitet - das ist ja ein förmliches Verwaltungsverfahren, das ganz normal nach Verwaltungsverfahrensgesetz läuft - das heißt, der Antrag wird eingereicht und dann hier bearbeitet und auch beschieden. Also über einen Bescheid im Sinne des Verwaltungsverfahrensgesetzes § 35. Exekutiert wird das Ganze in der Regel durch das Bundesverwaltungsamt. Aber die Entscheidung, ob etwas im Bundesinteresse liegt oder nicht und in welchem Maße, die wird hier getroffen. Und das wird ganz im direkten Kontakt zwischen Antragsteller, den Kollegen beim DOSB und meinen Mitarbeitern hier getroffen. Und letztendlich die Entscheidung darüber, ob etwas gefördert wird, die wird hier vorbereitet, auf der Abteilungsebene und ich mache dann der Hausleitung, dem Staatssekretär / der Staatssekretärin in dem Fall Frau Rogall-Grothe und dem Minister einen Vorschlag, das zu tun oder nicht zu tun oder in bestimmter Höhe zu tun oder zu lassen - und dann entscheidet das der Minister.

**Christoph Fischer:** Das ist jetzt bei der Vergabe der Fördermittel. Wenn es jetzt so um gemeinsame thematische Arbeit geht. Wie ist denn da die Zusammenarbeit mit dem DOSB? Ist es denn dann, dass man sich regelmäßig trifft oder das man regelmäßige...?

**Gerhard Böhm:** Ja. Wir haben also sowohl was den Förderbereich angeht als auch was die sportpolitischen Fragen angeht, die jetzt nicht unmittelbar nur immer Förderentscheidungen sein müssen, haben wir regelmäßige Gesprächstermine. Im Bereich des Behindertensports sind die Termine nicht so häufig, nicht so eng gesetzt. In anderen Bereichen, das wäre hier bei uns im Referat SP IV, das zentrale Förderreferat haben die in regelmäßigen Abständen, also sicherlich einmal im Monat Abstimmungsgespräche mit den Vertretern des DOSB und dem

Bundesverwaltungsamt, weil die das Ganze ja exekutieren müssen. Das ist ja sowohl im Sinne des Sports als auch in unserem Sinne, dass diese Verfahren möglichst für die Verbände, für die Zuwendungsnehmer transparent sind. Und dass das möglichst effektiv und möglichst zügig abläuft, deshalb machen wir auch diese Abstimmungsgespräche. Da werden dann auch von Seiten der exekutierenden Behörde Probleme besprochen, wo dran was hakt, was man vielleicht durch generalisierende Regelungen vielleicht zügiger machen kann und solche Dinge werden da besprochen. Und was die sportpolitischen Dinge angeht, treffe ich mich regelmäßig mit dem Generalsekretär des DOSB, mit Herrn Vesper. Und so ein, zwei Mal im Jahr haben wir auch ein Gespräch, ein sogenanntes Kamingespräch zwischen der Leitung, also das heißt Minister, Staatssekretärin und mir und der Spitze des DOSB und ausgewählten Verbandsvertretern. Das sind aber dann Gespräche, die weniger einen richtigen Arbeitscharakter haben mit einer festen Tagesordnung, sondern das sind mehr Gespräche, wo sportpolitische Anliegen der Verbände auch aufgenommen werden und man sich da austauscht. Also es gibt sowohl richtig in eng gesetzten Zeiträumen gefasste Abstimmungsgespräche mit festen Tagesordnungen auf der Arbeitsebene. Aber es gibt auch sportpolitische Gespräche auf Ebene des DOSB Generalsekretariat mit mir und mit der Leitung, dann nur unter Hinzuziehung auch des Ministers.

**Christoph Fischer:** Mir ist jetzt gerade noch ein Beispiel eingefallen für so ein Bereich der jetzt vielleicht nicht so stark auch über Förderprojekte ein Kontakt möglich macht oder eine Abstimmung erfordert. Es gibt ja im DOSB eine Abteilung bzw. eine Stelle für Internationales, die Frau Merkel und Sie haben ja auch ein Referat für Internationales. Stimmen die sich auch ab?

**Gerhard Böhm:** Natürlich. Also es kommt immer darauf an, was man machen will. Unser Referat Internationales SP II, die machen die internationalen Kontakte. Und die Frage ist immer: wie läuft das? Also man kann das bilateral machen, mit einzelnen Staaten. Man kann es mit der EU machen. Man kann es mit dem Europarat machen und man kann es auch mit den Spitzenverbänden machen. Sagen wir mal mit der FIFA, mit dem IOC oder so... Und da haben wir das konzeptionell angelegt. Das Ganze soll ja kein Selbstzweck sein, sondern wir verfolgen ja auch sportpolitische Ziele. Kurzfristige, mittelfristige und langfristige, da ist die sportpolitische Zusammenarbeit auf internationaler Ebene ein Mittel zum Zweck der Erreichung dieser Ziele. Wenn wir uns z.B. überlegen, wie wir im Bereich Anti-Doping verfahren wollen, wie wir da die Verfahren und den Kampf gegen Doping verbessern wollen, muss man natürlich immer sehen, dass so ein Windmühlenkampf wenig Sinn hat. Wir haben die Anti-Doping-Kommission des Europarats von 98. Also ist es natürlich nahe liegend, dass man das über die Gremien des Europarates macht. Da sind dann meine Leute auch in diesen entsprechenden Gremien drin.

Monitoring-Group, Cahama und was es da alles gibt. Das Gleiche gibt es auch auf EU-Ebene. Verstärkt jetzt nach dem Lissabonner Vertrag institutionalisiert sich das Ganze ja erst richtig. Vorher waren das ja alles informelle Treffen. Und in diesen Gremien sitzen dann meine Leute drin und da werden auch dann die entsprechenden Zielsetzungen des Bundes verfolgt. Da versuchen wir auch im europäischen Konzert die Meinung mit zu bilden und in unserem Sinne oder auch im Sinne der Sache natürlich, die Dinge voranzubringen. Und was beispielsweise die Zusammenarbeit mit Frau Merkel angeht. Wir haben jetzt ein gutes Beispiel: die Olympia-Bewerbung 2018. Da ist natürlich immer die Frage, der DOSB hat dann hier und da Vorstellungen oder Ideen, wie man die Sache befördern kann. Wir haben dazu Ideen, welche Veranstaltungen man machen kann, welche Veranstaltungen man besuchen kann. Auf welcher Ebene man die "bestücken" kann. Wo man den Minister mal hinschickt. Wo wir selbst auch initiativ was machen. Und solche Dinge. Und das stimmen wir mit denen bilateral natürlich ab.

**Christoph Fischer:** Jetzt noch mal eine Einschätzung, wie das Verhältnis - weil es gibt ja formale Entscheidungsprozesse oder formale Prozesse in der Politik, es gibt nicht-formale und ganz informelle Sachen - wie würden Sie dann so das Verhältnis in der Zusammenarbeit mit dem DOSB einschätzen? Läuft das eher formal ab, oder gibt es da auch sehr viel Informelles in diesem...

**Gerhard Böhm:** Das ist ein schwieriges Feld. Natürlich alles was Förderentscheidungen angeht und solche Dinge, das läuft sehr formal ab. Natürlich gibt es auch da Wünsche, sagen wir mal, des organisierten Sports, die wir nicht erfüllen können oder nicht erfüllen wollen. Das läuft dann natürlich auch, das wird natürlich auch vorbereitet durch informelle Gespräche oder auf der Ebene von Herrn Vesper oder Herrn Bach mit mir, aber auch mit dem Minister. Mit dem Minister eher selten, das läuft eher auf meiner Ebene. Aber die Förderentscheidungen selbst sind sehr formal. Aber wenn es um Dinge geht, beispielsweise die Olympiabewerbung oder wir haben jetzt letztens am 18.01. in Berlin eine Veranstaltung gegen Rechtsextremismus gemacht. Das ist eine Initiative unseres Hauses. Weil es eben eine Veranstaltung zusammen mit dem Sport sein sollte, bei der wir natürlich von uns aus initiativ auf den DFB und auch DOSB zugegangen sind und diese Initiative auch angeschoben haben. Wir haben vorher hier im Haus ein Konzept entwickelt, das durch den Minister auch absegnen lassen und dann die entscheidenden Verbände bzw. die Spitzen der verbandlichen Strukturen eingeladen, um da auch in diesem gesellschaftspolitischen Bereich was zu bewegen, der sehr eng verknüpft ist mit dem Sport. Also auch solche Veranstaltungsinitiativen werden durchaus durch solche informellen Gesprächsaufnahmen und Ideen, die wir z.B. haben oder auch von Seiten des Sports kommen können vorbereitet und die münden dann häufig in konkrete Projekte.

### **A.III. Personalpolitik**

**Christoph Fischer:** Personalpolitik. Und zwar haben die staatlichen Institutionen Einflussmöglichkeiten auf die Besetzung von führenden Positionen in Dachverbänden des Sports?

**Gerhard Böhm:** Also erst mal, tatsächlich würde ich sagen: Nein. Also jedenfalls, was die formellen Angelegenheiten angeht sowieso nicht, weil wir wie gesagt die Autonomie des Sports achten. Wir würden uns von Seiten des Ministeriums nie in die Besetzung von Ämtern bei Verbänden einmischen, national sowieso nicht. Also auch nicht im Ansatz. Und international gibt es natürlich aufgrund unseres nationalen Repräsentationsinteresses und auch um den deutschen Sport und den organisierten deutschen Sport zu unterstützen, informell durchaus Bemühungen. Unterstützungsbemühungen des Bundes beispielsweise deutsche Spitzenvertreter in der WADA zu platzieren, im Exekutivkomitee oder sagen wir mal beim IPC. Es ist z.B. uns ein großes Anliegen, den Behindertensport nach vorne zu bringen. Da ist es natürlich immer gut, wenn man deutsche Experten in diese einzelnen Komitees oder auch in dieses Governmentboard beim IPC als Vertreter zu entsenden. Beim IOC ist das genauso. Wir haben da ja zurzeit so viele nicht, aber auch bei den Weltpräsidenten haben wir im Prinzip nur zwei. Den Sepp Fendt zurzeit und den Klaus Schormann. Aber das ist natürlich schon in unserem Interesse. Nicht in unserem Regierungsinteresse. Aber es ist im nationalen Interesse und da unterstützen wir den Sport. Wir würden jetzt nicht förmlich an einen internationalen Verband herantreten. Aber es ist natürlich so, wenn ein internationaler Spitzenverbandsvertreter wie beispielsweise Sir Philip (Craven) war vor zwei Wochen beim Minister und hat sich vorgestellt. Da haben wir über alles Mögliche gesprochen und da haben wir natürlich auch so einen Punkt angesprochen. Und auch mit ihm zusammen überlegt, wie man die Repräsentanz deutscher Vertreter da auch verbessern kann. Er hat natürlich dann auch seine Argumentation gehabt, wir hatten unsere aber auch. Aber in der Regel läuft das eigentlich ganz gut. Weil, je nach dem was es für ein Bereich ist, das IPC beispielsweise natürlich stark an deutschen Vertretern interessiert ist. Die sind hier in Deutschland, sitzen hier in Bonn, werden von uns auch unterstützt. Und sie sehen auch, dass Deutschland - auch die deutsche Bundesregierung - den paralympischen Sport stark fördert. Also vor allem auch im internationalen Vergleich und das auch die Staatsspitze, die Bundeskanzlerin in dem Bereich zumindest was die Anerkennung angeht und die Beachtung und den Status auf eine Gleichbehandlung dringt. Natürlich geht das von der schieren Masse schon nicht, das ist schon klar, von der Höhe der Fördergelder und so. Aber, um nur ein Beispiel zu nennen, seit 2008 als ich damals noch bei der Bundeskanzlerin war, haben wir gerade diese Devise ausgegeben und es wird beispielsweise im Bundeskanzleramt keinen Empfang von olympischer

Medaillengewinnern mehr geben, ohne dass die Paralympischen dabei sind. Also solche Sachen versuchen wir da gleich zu ziehen. Das wissen natürlich auch die Verbandsvertreter, die internationalen. In diesem Sinne versuchen wird das schon. Aber im nationalen Bereich auf keinen Fall.

**Christoph Fischer:** Jetzt noch mal die Gegenfrage: Hätte denn der selbstorganisierte Sport Einflussmöglichkeit auf die Besetzung von Positionen in der Abteilung Sport?

**Gerhard Böhm:** Nein, ganz klar nein. Das ist für uns ein ganz klares Abgrenzungskriterium und da stehe ich auch persönlich ganz klar dafür eine saubere Trennlinie zu halten. Genauso klar wie ich gesagt habe, dass wir in nationalen Verbandsstrukturen uns das nicht anmaßen und das nicht im Ansatz tun, Einfluss zu nehmen oder Versuche zu starten irgendjemand an irgendeine nationale Verbandsspitze zu bringen oder an eine bestimmte Position. Genauso würden wir uns das hier verbitten. Das hat nichts damit zu tun, dass wir den Leuten nicht trauen oder dass wir mit irgendeinem nicht zusammenarbeiten können. Darum geht es nicht. Sondern es geht darum, dass man eine klare Trennlinie zieht, gerade in dem Bereich der Zuwendung von Steuermitteln halt ich es für notwendig, dass man zwar persönlich durchaus mal unkonventionell auch und eng vertrauensvoll zusammenarbeitet, aber es muss jeder wissen, wo er steht. Also Vermischung von Zuwendungsgeber und Zuwendungsnehmer, das ist eine ganz strikte Linie. Das wird zwar manchmal in der Presse gerne auch mal anders behauptet. Die Verbände haben beispielsweise im letzten Jahr dann auch mal für sie "schmerzlich" erfahren müssen, dass wir beispielsweise in Sachen Anti-Doping nicht bereit sind - also da stehe ich wirklich persönlich auch für und der Minister genauso - da mit uns handeln zu lassen. Also irgendwelche Interessen zu vermischen und... das kommt nicht in Frage.

#### **A.IV. Konfliktfelder**

**Christoph Fischer:** Zum Bereich der Konfliktfelder. Wo sehen Sie Konfliktfelder in der Zusammenarbeit zwischen staatlichen Institutionen und der Sportselbstverwaltung?

**Gerhard Böhm:** Konfliktfelder... das zentrale Interesse des deutschen Sports ist natürlich die Unterstützung seitens des Zuwendungsgebers, d.h. es geht natürlich sehr viel und sehr stark um finanzielle Mittel und Geld. Ein Konfliktfeld nicht weil sich die Parteien - Staat, Bundesregierung auf der einen Seite und Sport andererseits - nicht verstehen, sondern ein Konfliktfeld im Bereich der finanziellen Mittel sind z.B.

ganz klar die Etathöhen. Das sind aber Dinge, die praktisch zwangsläufig kommen. Also vor dem Hintergrund der Lage der öffentlichen Haushalte ist es eben so, dass der Kuchen der Sportförderung nicht vergrößerbar ist. Er muss eher zurückgefahren werden. Allerdings haben wir uns erfolgreich bisher - Gott sei Dank - bemüht, den Sport da relativ außen vor zu lassen. Und da unterstützen wir den Sport und das ist ja auch unser Interesse. Unser Auftrag ist eben den Spitzensport bestmöglich zu fördern, aber nur im Rahmen des Möglichen. Das muss dann auch alles sauber laufen. Aber trotzdem gibt es natürlich auch objektiv – und da können auch die deutschen Sportverbände gar nichts dagegen tun - Zwänge und Entwicklungen, die wir nicht gut heißen, die ich auch persönlich nicht gut heiße. Ich habe auch mit verschiedenen Leuten, national und international schon darüber gesprochen. Wenn Sie sich bspw. ansehen, dass wir bei gleich bleibendem Etat einen zunehmenden Bedarf an sportwissenschaftlichen Unterstützungsnotwendigkeiten haben. So, dann ist es natürlich die Frage: wo kommt das Geld her? Wir haben Institute wie das FES und IAT die sind zu 98 % bundgefördert. In anderen Staaten werden solche Institutionen finanziell von der privaten Wirtschaft gefördert und das ist natürlich ein Unterschied. Das ist das Eine und das Andere ist, der Sport neigt auch dazu und auch die Sportverbände - vor allen Dingen die internationalen Verbände neigen dazu - von der Größe her und der Anzahl der Veranstaltungen zu wachsen. In gewissem Umfang habe ich dafür Verständnis, also das hängt alles zusammen z.B. mit den Fernsehübertragungszeiten, mit Sponsoren, den Akquisemöglichkeit von Sponsoren und ähnlichem. Aber die Tendenz, dass praktisch monatlich neue Sportveranstaltungen "erfunden" werden, die dann von Seiten der internationalen Verbände wieder zu Qualifikationsveranstaltungen für Olympische Spiele oder Weltmeisterschaften deklariert werden, zwingt natürlich den deutschen Sport unsere Sportler zu diesen Veranstaltungen zu entsenden. Die Sportler werden zunehmend belastet, durch die Vielzahl an Veranstaltungen, der ganze Apparat wird belastet, die Trainer werden belastet und eben auch das Budget. So und wenn das ständig so wächst auf der einen Seite und auf der anderen Seite eben die Möglichkeit nicht mitwachsen, dann ist klar, dass auch der deutsche Sport in Schwierigkeiten gerät. In Schwierigkeiten, die er selbst gar nicht zu verantworten hat, weil er dann entscheiden und Prioritäten setzen muss, was tue ich und was lasse ich. Und dann fallen häufig diejenigen Verbände oder Sportarten, die von der Priorität nicht ganz oben stehen, schon mal über den Rand. So und das ist dann schmerzlich für die betroffenen Verbände und auch für den deutschen Sport, weil der manchmal gar nicht anders kann. Aber bei uns sieht es natürlich genauso aus. So und deshalb ist auch mein Bestreben - ich habe da mit Herrn Vesper und Herrn Bach schon drüber gesprochen aber auch mal mit Herrn Rogge - diese Entwicklung zu überdenken, weil es ja nicht sein kann. Nicht nur vom Finanziellen, sondern auch vom Sachlichen und Fachlichen und auch von den Belastungen. Da habe ich schon [mit den Verantwortlichen des Sports] gesprochen. Aber auch vom Empfängerhorizont, sag ich mal, von Seiten der Sportbegeisterten von Seiten der Bevölkerung. Heute weiß ja schon kaum noch einer welche WM gerade läuft. Das ist vollkommen überfrachtet und es wird immer

schlimmer. Dadurch verliert natürlich der Wert der eigenen Veranstaltung, des Wettbewerbs natürlich auch an Wert, weil die Veranstaltung an sich gar nicht mehr im Fokus steht, durch die Vielzahl dessen, was sich drum rum entwickelt. Früher gab es Olympische Spiele alle vier Jahre und alle vier Jahre gab es mal irgendeine WM. Da wussten die Leute genau, in einem Jahr ist es wieder so weit, da haben die schon da hin gefiebert. Heute wissen die schon gar nicht mehr, welche WM gerade läuft. So und das ist z.B. ein Konfliktfeld. Aber das ist keines was jetzt entstanden ist durch die Zusammenarbeit, sondern eins, das durch äußere Faktoren entsteht und wo wir uns dann arrangieren müssen. Was dann aber zwangsläufig auch natürlich manchmal zu Konflikten führt.

**Christoph Fischer:** Kann der Staat denn da steuernd eingreifen?

**Gerhard Böhm:** Ja, wir versuchen das, in dem wir mit den internationalen Spitzenvertretern sprechen, wenn bspw. der Minister bei Olympischen Spielen ist oder wenn er bei irgendwelchen Weltmeisterschaften ist und solche Personen trifft, solche Dinge auch anspricht. Aber er kann es natürlich nicht steuern, indem er sagt, so eine Veranstaltung findet nicht mehr statt oder das Programm muss zurückgefahren werden. Das kann er natürlich nicht, weil auch der internationale Sport ja "privat organisiert" ist und auch da seine Autonomie hat und wir dem Sport nicht vorschreiben können, welche Veranstaltungen er auslobt und welche nicht. Das ist nun mal so. Aber wir können natürlich versuchen, ein Verständnis dafür zu gewinnen, dass es für die Sache, für den Sport, für die Sportler aber auch rein von den finanziellen Möglichkeiten ein Unding ist, diesen Apparat so ständig ins Uferlose wachsen zu lassen. Aber richtig im Sinne von Entscheidungsfindung kann man das natürlich nicht beeinflussen.

**Christoph Fischer:** Jetzt habe ich gerade hier mir noch was aufgeschrieben, was Sie eben schon angesprochen hatten und zwar die Zielvereinbarungen zwischen BMI und DOSB. Das ist eine gute Sache, weil man dann Sachen auch sich gemeinsam aufschreiben kann, aber man weiß auch, dass Zielvereinbarungen in der Umsetzung nachher in der Durchführung auch immer ein gewisses Konfliktpotential haben. Weil man ja auch immer misst und am Ende oder auch zwischendurch gewisse Soll-Ist-Vergleiche hat, die vielleicht nicht so in der Zielvereinbarung drin gestanden haben.

**Gerhard Böhm:** Klar. Ja, gut also das ist so eine Frage. Sie können ja auch, wenn sie Zielvereinbarungen abschließen - unsere Zielvereinbarung ist glaube ich jetzt im Oktober 2005 oder so gezeichnet worden und in 2005 war die Welt im Sport noch eine andere als sie heute ist. Und insofern muss sowas natürlich auch immer

fortentwickelt werden. Und wir sind gerade dabei die Zielvereinbarung mit dem DOSB zu überarbeiten und auch unsere Richtlinien zu überarbeiten. Die Zielvereinbarungen werden für einen bestimmten Zeitraum abgeschlossen und wenn dieser Zeitraum abgelaufen ist - ich weiß jetzt nicht genau, wann es ist, aber es ist glaube ich im nächsten Jahr - dann werden wir uns mit dem DOSB noch mal zusammensetzen. Dann wird der DOSB von seiner Seite aus Wünsche an uns herantragen, welche Veränderungen sie da gerne hätten und wir werden das genauso tun. Aus den Erfahrungen eben dieses Berichtszeitraums wenn Sie so wollen.

**Christoph Fischer:** Und wie ist das dann, ich möchte jetzt nicht von Sanktionsmöglichkeiten sprechen, aber man setzt sich Ziele und da sind gewisse Leistungen dran gebunden. Wenn jetzt Ziele nicht erreicht werden, kann man das dann auch so entsprechend...dann müssen wir auch mal über die Leistungen sprechen. Das wir sagen...

**Gerhard Böhm:** Ja, natürlich. Das ist ja auch Sinn und Zweck der Übung. Das geht ja nicht jetzt um bestimmte Beträge oder Verbände in bestimmte Richtungen zu zwingen. Also so nicht. Wie gesagt Autonomie des Sports. Sondern es geht darum, dass wir die zur Verfügung stehenden Mittel bestmöglich zur Unterstützung des Sports einsetzen. Und dann ist immer die Frage: was ist bestmöglich und was ist - ich meine, viele Wege führen nach Rom - gibt es dann eben auch unterschiedliche Ansatzpunkte. Natürlich, ich meine auch der Deutsche Olympische Sportbund beschließt über seine Mitgliederversammlung ja Papiere, Programme und Konzepte. Aber die beschließt dann der Sport und nicht wir. Und wir beschließen die auch nicht mit. Wir bekommen die dann und so. Aber die Zielvereinbarung, die wir mit dem Sport beschlossen haben, ist für uns das Maß der Dinge der Zusammenarbeit, weil wir das eben auf partnerschaftlicher Ebene regeln. Das ist so eine Art Vertrag - aber es ist mehr, es ist mehr ein Rahmenvertrag. Also daraus lassen sich jetzt keine rechtsverbindlichen Ansprüche herleiten. Einen Anspruch auf eine Förderung gibt es sowieso nicht. Es ist ja kein Leistungsgesetz oder so. Sondern es gibt ja nur einen Anspruch auf eine ermessensfehlerfreie Entscheidung. Und diese Zielvereinbarung soll eben vor allen Dingen dazu dienen, wie ich es eben schon mal gesagt hatte, dass sowohl von unsere Seite wir ein Gerüst haben, um das möglichst vernünftig, sachgerecht und auch gerecht und gleichmäßig zu machen. Und von Seiten des Sports als Zuwendungsnehmer über einen bestimmten Zeitraum eine Sicherheit, auch eine Planungssicherheit zu haben. Wir machen das ja sowieso normalerweise so, dass die Planungszeiträume olympische Zyklen sind und entsprechend läuft das auch. Wir haben vor Jahren die Förderung von der reinen Erfolgsförderung umgestellt auf eine Sockelförderung. Weil es für Verbände z.B. schwierig ist, wenn sie sagen wir mal eine Bundestrainer angestellt haben, den können sie ja nicht



einstellen von 1.1.2011 bis zum 31.12.2011. Da wird jeder Bundestrainer, der gefragt ist und der ein Fachmann auf seinem Gebiet ist sagen, das ist ja schön, da suche ich mir einen anderen. So, d.h. man muss da schon eine Planungssicherheit auch den Leuten auf Seiten des Sports geben. Und deshalb machen wir bspw. solche Dinge, wie das Leistungssportpersonal und sowas, die laufen in dieser Sockelförderung und so dass da zumindest mal eine Sicherheit über vier Jahre da ist.

**Christoph Fischer:** Genau, das hat dann eher so den Charakter einer Selbstverpflichtung die beide dann auch eingehen.

**Gerhard Böhm:** Genau. Also so Verwaltungsrichtlinien haben... das bindet sozusagen die Verwaltung ja über Art. 20 GG. Das ist so eine gewisse Selbstbindung.

**Christoph Fischer:** Jetzt noch ein Konfliktfeld, das mir letztens noch stärker auch im Gespräch mit Herrn Pöhle dann aufgefallen ist, ist die Doping-Bekämpfung. Es ist ja so, dass da gibt es schon unterschiedliche Sichtweisen seitens des Staates und seitens der Verbände. Wie sieht das Konfliktfeld aus, da auch steuernd einzugreifen?

**Gerhard Böhm:** Sagen wir mal so: Wir sind zumindest von der Grundtendenz einig, dass die Dopingbekämpfung erst mal Sache des Sports ist. Das ist mal die gemeinsame Geschäftsgrundlage, sagen wir es mal so. Wenn es dann um das Praktische geht, dann wird das auch schon mal wieder vergessen. Aber das ist mal unumstritten. So und deshalb haben wir auch zwischen Sport und Bundesregierung eine einheitliche Auffassung zu der Frage, wie man gesetzgeberische handeln muss und wie nicht. Trotzdem ist dann die Frage dieses konkreten Anti-Doping-Kampfes und der Verpflichtung, die dann im Einzelnen bestehen, die ist häufig schon konfliktbeladen. Erstens geht es natürlich um die sachlichen Argumente, wie gehe ich mit den einzelnen Verbänden um, wie geht der Verband mit den Sportlern um, wie engagiert sind die einzelnen Verbandsvertreter nach draußen. Und zum anderen von unserer Seite gibt es eben klare Vorgaben, dass wir nur solche Verbände fördern, die an der Dopingbekämpfung bestmöglich und auch aktiv mitwirken. Das steht auch in unseren Programmen überall drin und das ist auch in den einzelnen Zuwendungsbescheiden abgesichert. Also da steht in den Auflagen, ich glaube das ist die Ziffer 6 für Doping, 7 für Korruption. In jedem Zuwendungsbescheid steht genau klipp und klar eine Auflage drin, eine Nebenbestimmung, im Sinne des Verwaltungsverfahrenrechts, unter welcher Auflage die Zuwendung gewährt wird. So und da müssen bestimmte Dinge eben erfüllt werden. Und wenn das nicht erfüllt wird, dann kann das eben zu Rückforderungsmaßnahmen führen. Und das ist eben ein Verwaltungsverfahren und das ist häufig konfliktbeladen. Wir hatten 2008 da

erhebliche Beanstandungen, bei 19 Verbänden mit zum Teil erheblichen Rückforderungen. Und der deutsche Sport war natürlich klar der Auffassung, erstens mal haben die das ganze System der Einordnung in Frage gestellt. Unsererseits war die Bewertung dessen was zum Beispiel ein Verstoß ist gegen eine Auflage, was ein Verstoß ist in der Beachtung oder Nicht-Beachtung des Welt-Anti-Doping-Codes und des NADA-Codes irgendwie zu klassifizieren und man muss ja irgendwie ein Gerüst haben, das auch justiziabel ist. Wenn es um Rückforderungen geht dann sind das ja Bescheide, Rückforderungsbescheide, die dann beklagt werden können usw. im Verwaltungsverfahren. Und deswegen haben wir uns da ein klares System entwickelt - allerdings auch im Zusammenwirken mit dem DOSB. Natürlich hatten die im Verfahren selbst schon mal andere Vorschläge. Aber letztlich, sie waren mit eingebunden und haben es auch mitgetragen - in einfach-, mittlere- und schwere Verstöße und dann das eben mit prozentualen Rückforderungen verbunden. Und da sind dann in 2008 zum Teil erhebliche Rückforderungen gekommen und da hat natürlich der deutsche Sport versucht als Interessenvertreter der Verbände diese Bescheide rückgängig zu machen. Oder die Bescheide erheblich in der Höhe zum Beispiel zu kürzen und solche Dinge. Und da war ich mir mit der Hausleitung sehr schnell einig und habe die auch dahingehend beraten, dass wir gesagt haben: wenn wir eine verlässliche Anti-Doping-Politik machen wollen, dann müssen wir zu den Dingen auch stehen und wir müssen vor allen Dingen die Dinge auch exekutieren und durchsetzen. Und das haben wir sehr stringent gemacht und da ist natürlich in großem Maße und mit großer Vehemenz auf allen Ebenen versucht worden, diese Entscheidung, die wir hier auf Abteilungsebene getroffen haben wieder umzukehren. Das ist aber nicht gelungen. Also wir haben uns da sehr fest gezeigt. Das ist der eine Punkt den ich eben angesprochen hatte: Partnerschaftliche Zusammenarbeit ja, aber nur was recht und billig ist. Wenn es nicht geht und wenn es nicht in Ordnung ist, dann sind wir auch nicht bereit eine bestimmte Grenze zu überschreiten. Und das haben wir sehr deutlich gemacht und das hat natürlich viel Ärger gegeben. Aber im Ergebnis haben von den 19 Verbänden 18 jetzt gezahlt und einer gut, das sind aber Marginalien, setzt sich mit uns verwaltungsgerichtlich auseinander, bitte schön.

**Christoph Fischer:** Jetzt habe ich noch zwei Konfliktsituationen als Beispiel, um da mal ein kurzes Statement von Ihnen zu bekommen. Einmal aus Frankreich: Wie beurteilen Sie die Einflussnahme des Staates bei folgendem Beispiel: Die Beteiligung des Sportministerium bei den Querelen um die französische Nationalmannschaft bei der WM 2010.

**Gerhard Böhm:** Erst mal würde ich mal als Überschrift sagen: Ich maße mir nicht an und das tut sich die Bundesregierung insgesamt nicht Entscheidungen oder Stellungnahmen französischer Regierungsvertreter oder auch Verbandsvertreter zu beurteilen und zu bewerten. Öffentlich würden wir das nie machen. Also das ist deren

Sache. Das ist eine Entscheidung der französischen Regierung oder auch der französischen Verbandsmensen, das steht uns nicht an, das zu beurteilen. Würde ich ganz klar sagen. Bei uns kann ich mir so etwas nicht vorstellen. Also ich kann mir nicht vorstellen, dass der Sportminister oder die Bundeskanzlerin sich weder formell noch informell, öffentlich oder nicht-öffentlich in solcher Dinge einmischen würde. Das kann ich mir nicht vorstellen, das würden wir auch nie tun. Das ist eben bei uns Ausdruck dieser Autonomie des Sports und das ist absolutes No-Go.

**Christoph Fischer:** Jetzt habe ich ein deutsches Beispiel. Das ist schon bisschen her. Und zwar den Einfluss der Bundesregierung auf die Entscheidung des NOK beim Boykott der Olympischen Sommerspiele Moskau 1980. Jetzt nur, wie gesagt, vor dem Hintergrund, es gab ja auch vor 2008 gewisse Diskussionen um Boykotte von Olympischen Spielen. Wie beurteilen Sie da die Entscheidung damals des... der Bundesregierung bzw. des NOK?

**Gerhard Böhm:** Also das, finde ich ist mal grundsätzlich eine andere Situation. Weil...in der einen Frage, ob man sage wir mal, wie die Franzosen das jetzt gemacht haben, sich da eingemischt haben in Aufstellung oder Verhalten der Nationalmannschaft und so. Hier geht es zum Einen so die Bundesregierung finanziert auch die Entsendung der Olympia-Mannschaft, also insofern hat das auch was mit Förderung bei uns zu tun. Und insofern ist das auch ein direkter Anknüpfungspunkt. Wir haben schon bestimmte Vorstellungen, die sich dann bei uns konkret eben in Auflagen von diesen Zuwendungsbescheiden zeigen oder verkörpern. Das bestimmte Veranstaltungen oder Verwendung von Steuergeldern auch im Sinne oder von der Bundesregierung mitgetragen werden müssen...können, auch inhaltlich. Und insofern ist das finde ich was... schon was ganz anderes. Also im Bereich des Fußballs bspw. die bekommen kein Cent Förderung, das würden wir nie machen. In dem Fall hat das eben aber auch eine außenpolitische Dimension. Das hat was mit Menschenrechtsfragen zu tun, das hat was mit Ost-West damals zu tun. Das ist Außenpolitik. Da ist...das ist nicht nur Sport und deshalb finde ich das nicht vergleichbar. Also im Nachhinein aus Sicht des Sports hat das nichts bewirkt, glaube ich. Ob man das heute noch mal... ob der Sport sich dazu heute so noch mal... ob die das so noch mal machen würden, weiß ich nicht. Damals, ich weiß, ist es ja von Seiten der Bundesregierung, ist da ja Einfluss ausgeübt worden. Ich maße mir auch nicht die Entscheidung des damaligen Bundeskanzlers an, zu sagen hat er das richtig oder falsch gemacht. Das ist auch nicht meine Aufgabe. Ich will nur darauf hinweisen, das ist eine ganz grundsätzlich andere Situation, weil es, wie gesagt, sehr stark überlagert ist. Gerade da, war das ja auch, das hatte ja an sich nichts mit Sport zu tun. Das war eine Frage Ost-West, das war eine Frage Außenpolitik und Sport war da ein Medium. Wenn das jetzt eine vergleichbare Veranstaltung im kulturellen Bereich gewesen wäre, es gibt keine vergleichbare Veranstaltung in Sachen

Olympische Spiele, dann wäre es genauso gewesen.

**Christoph Fischer:** Ist der Sport heute stärker? ...als damals? Weil 2008 gab es ja auch die Diskussion mit Peking, Menschenrechte...

**Gerhard Böhm:** Ja aber... das glaube ich nicht, dass er stärker ist.

#### **A.V. Bewertung der Strukturen**

**Christoph Fischer:** Und zwar haben wir den Bereich Bewertung der Strukturen...

**Gerhard Böhm:** Sagen wir mal so, vielleicht noch zu dem Einen. Ob er jetzt stärker ist oder nicht. Ob er im Ergebnis stärker ist weiß ich nicht, das glaube ich nicht. Aber er ist zumindest mal strukturell besser aufgestellt, stärker aufgestellt. Dadurch, dass sich eben der Sportbund und das NOK zusammen gefunden haben. Das ist auf jeden Fall eine deutliche Stärkung der Position und der Stimme des Sports. Im Ergebnis, im Verhältnis gegenüber dem Staat ist das nicht stärker, das würde ich nicht sehen. Aber ich glaube die Durchsetzungsmöglichkeiten und die Wahrnehmbarkeit des Sports ist stärker geworden, das glaube ich schon.

**Christoph Fischer:** Genau. Dann zum Teil Bewertung der Strukturen. Wie beurteilen Sie jetzt das Verhältnis insgesamt zwischen staatlicher Sportpolitik und der Sportselbstverwaltung in Ihrem Arbeitsbereich?

**Gerhard Böhm:** Insgesamt würde ich sagen ist das gut. das läuft sehr gut. Ich meine, wir haben natürlich im exekutiven Bereich hier und da Sand im Getriebe. Das ist aber in allen Zuwendungsbereichen so. Ob Sie das in der Kultur oder sonst wo sehen. Das Verständnis des deutschen Sports in Bezug auf die Sportförderung, da muss manchmal erinnert werden, dass das Steuergelder sind. Der deutsche Sport hat häufig den Anspruch oder da schwingt so ein bisschen der grundsätzliche Gedanke mit, dass die Sportfördergelder eigentlich dem Sport gehören. Der Staat manchmal so ein bisschen stört. Aber das ist eben ein grundsätzlich falsches Verständnis. Das haben die zwar eigentlich nicht. Das sind Steuergelder, die vom Staat verantwortet werden müssen und über bestimmte Verfahren zugewandt werden. Aber so auf der Arbeitsebene in den Sportstrukturen herrscht manchmal ein anderes Verständnis vor und da muss man schon hier und da mal erinnern, wo das Geld herkommt und dass das auch von daher verantwortet werden muss. Das muss man schon sagen. Ansonsten grundsätzlich funktioniert das gut.

**Christoph Fischer:** Demzufolge noch eine Frage: Sollte sich der Staat Ihrer Ansicht nach mehr oder weniger verantwortlich zeigen für den Sport? Inhaltlich...

**Gerhard Böhm:** Inhaltlich. Also, ich denke im Rahmen dessen, im Rahmen der Eckpfeiler, die wir haben, diese drei Grundsätze der Sportförderung, die wir haben, denke ich können wir uns durchaus auch einbringen und auch verstärkt einbringen. Das tun wir auch. Was z.B. Konzentrationsbemühungen angeht und so... Effektivierung des Systems. Bspw. Anzahl von Stützpunkten, Anzahl von Sporteinrichtungen, Gremienanzahl und ähnliche Dinge. Das sind zwar alles Sachen, die die Organisation des Sports betreffen, aber trotzdem in den Arbeitsgesprächen und in diesem ständigen Austausch, den wir mit dem Sport haben, bringen wir natürlich diese Gedanken auch ein. Das wird zum Teil auch sehr positiv aufgenommen, zum Teil natürlich nicht. Das kommt immer darauf an, was es gerade ist. Aber grundsätzlich wie gesagt hat jeder seine Rolle und aus meiner Sicht funktioniert das System ganz gut. Da sollte man nichts Grundsätzliches ändern.

**Christoph Fischer:** Würden Sie es auch als effizient dann bezeichnen?

**Gerhard Böhm:** Ja, überwiegend ja.

## **A.VI. Vergleich Deutschland – Frankreich**

**Christoph Fischer:** Jetzt noch ganz kurz, sie hatten anfangs gesagt, dass Sie gewisse Kenntnisse des französischen Sportsystems haben. Was würden Sie denn, wenn Sie jetzt mal so versuchen vor dem geistigen Auge die positiven Sachen aus Frankreich, was man so aus Frankreich mitbekommt aufzunehmen, um das dann mit dem deutschen zu vergleichen. Was sehen Sie da in Frankreich vielleicht positiver, negativer. Da mal einfach so eine kleine Einschätzung.

**Gerhard Böhm:** Das kann ich aber, wie gesagt, nur eher global machen. Sagen wir mal so. Das sind eben grundsätzlich zwei verschiedene Modelle. Der Prof. Digel hat ja mal in seiner Studie die acht wichtigsten Sportnationen verglichen und dann auch Handlungsempfehlungen und so etwas aufgezeigt. Insgesamt halte ich solche Vergleiche immer nur für sehr bedingt tauglich. Und so Maßnahmen, die in anderen Ländern funktionieren, transferieren zu wollen, das funktioniert meistens nicht, weil die Systeme unterschiedlich arbeiten und unterschiedlich aufgebaut sind. Deshalb halte ich von solchen Vergleichen oft nicht viel. Was ich zumindest mal im Sinne der Effektivität auch der sportfachlichen Effektivität manchmal ganz sinnvoll finde, bei

eher zentralistisch angelegten Systemen, wie das in Frankreich ist, da ist natürlich die Umsetzung von Entscheidungen wesentlich einfacher. Aber das, das sind Dinge, die kann man sich wünschen. Manch einer der Bundestrainer würde es sich auch wünschen als Bundestrainer habe er sagen wir mal den Durchgriff bis zum Trainer auf der Nachwuchsebene im Verein. Das würde natürlich seine Arbeit erleichtern, ganz klar, das würde das auch alles zügiger machen, schneller machen, vielleicht auch besser. Würde auch Konzentrationsbemühungen entgegenkommen und wahrscheinlich die Sache effektiver gestalten. Aber ich meine genauso, mit der gleichen Begründung könnten Sie unsere parlamentarische Demokratie und den Föderalismus abschaffen. Also sagen, wenn ich eine starke zentralistische Organisation habe, da kann ich natürlich leichter von oben die Entscheidung durchdrücken. Das hat alles zwei Seiten. Also unser Denkmodell ist natürlich grundsätzlich ein Anderes. Wir haben eben ein demokratisches Verständnis, wir haben den Föderalismus. Das hat seine Schattenseiten, hat aber auch viel Positives. Wir neigen ja häufig dazu immer nur die negativen Dinge nach vorne zu kehren. Aber solche Strukturen haben auch manchmal den Vorteil, dass es häufig auch noch mal so Schrauben gibt, an denen man Fehlentscheidungen oder Fehlentwicklungen abfedern kann. Das hat auch durchaus etwas Positives. Und solche zentralistischen Modelle, die haben im Vergleich zu unserem föderalen System auf der einen Seite und zum Anderen der Selbstverwaltung des Sports gewisse Vorteile, wie ich das eben mal so angedeutet habe. Sie haben aber eben auch die damit verbundenen Nachteile. Also der Sport muss natürlich als Selbstorganisation auch die Möglichkeit haben, sich nach seinem Bild zu gestalten. Das können Sie natürlich schlecht machen, wenn Sie so ein zentrales Modell haben. Dann sind die Sportverbände ziemlich auf verlorenem Posten.

**Christoph Fischer:** Wir sind auf der letzten Seite angelangt. Hier noch drei kurze Fragen. In Frankreich werden teilweise ehemalige Spitzensportler, das auch dann seitens der Regierungsspitze auf hohe Positionen im Sportministerium gesetzt. Wie beurteilen Sie das? Beispielsweise Bernard Laporte ehemaliger Rugby-Nationaltrainer, der dann Staatssekretär im Sportministerium war.

**Gerhard Böhm:** Ja, das ist in Frankreich ja nicht erstaunlich, wenn man so ein System hat. Das würde ich eher fast als folgerichtig betrachten. In unserem System kann man das so und so sehen. Also auf der einen Seite, wenn jemand sportfachlich eine hohe Kompetenz hat und ansonsten aber auch die Kompetenzen, die in der Sportverwaltung, im Sportministerium erforderlich sind, mitbringt, wäre da mal grundsätzlich theoretisch der Einwand allenfalls stichhaltig, dass man sagt: Wir wollen eben zwischen Zuwendungsgeber und Zuwendungsnehmer und dem Staat einerseits und der Selbstverwaltung des Sports keine Verbindungslinien haben. Also eine zu enge Verortung von Vertretern der Regierung im Sport halte ich für schädlich,

halte ich nicht für gut. Jedenfalls nicht in unserem System. Wenn jemand die fachlichen Qualifikationen sowohl von sportlicher wie auch administrativer Seite mitbringt, gut. Aber trotzdem eine Verhaftung oder eine Verortung würde ich nicht für gut halten. Genauso wenig wie ich es für gut halten würde, wenn man umgekehrt Vertreter des Staates sagen wir mal beurlauben würde, um mal fünf Jahre Generalsekretär im Verband XY zu sein. Sowas würde ich auch nicht als vereinbar mit unserem Konzept betrachten. Sowas würden wir auch nicht tun.

**Christoph Fischer:** Was halten Sie von der Einrichtung eines Sportministeriums auf Länder- bzw. Bundesebene?

**Gerhard Böhm:** Gar nichts. Da kann man natürlich immer anderer Meinung sein, ich weiß Herr Danckert z.B. würde am liebsten ein Sportministerium schaffen. Ich würde sowas für eine Pyrrhus-Sieg halten. Es hat sich international immer gezeigt, seit dem ich da in dem Bereich tätig bin, wenn Sie sagen wir mal beim Sportministertreffen sind, ob das jetzt auf EU-Ebene ist oder beim Europarat. Wenn ein starker Innenminister mit Gewicht zu so einer Veranstaltung kommt, die steht und fällt mit dieser Person. Wenn zwei, drei Minister von Gewicht in ihren jeweiligen Kabinetten, wenn die nicht kommen, da können Sie die ganze Veranstaltung fast absagen. Sportministerien wären ja von der Natur der Sache her schon wahrscheinlich sehr kleine Ministerien, das wären eher Randministerien. Sport ist wichtig und unverzichtbar, aber die Welt dreht sich nicht um den Sport. Sport ist nicht das Zentrum der Milchstraße. Auch wenn das manchmal anders gesehen wird von den Seiten, das ist klar. Aber die Durchsetzungsfähigkeit für Interessen des Sports würde erheblich leiden, wenn man Sportministerien schaffen würde, die naturgemäß klein und von wenig Gewicht innerhalb der Regierung sein werden.

**Christoph Fischer:** Was denken Sie über die Aufnahme des Sports als Staatsziel ins Grundgesetz?

**Gerhard Böhm:** Da halt ich gar nichts von. Ich bin der Meinung, das Grundgesetz hat genug Artikel von A bis E. Und das ist nicht die Ebene dem Sport die gebührende Beachtung, Anerkennung und Förderung zukommen zu lassen. Bin ich ganz klar der Meinung. Wir haben das Beispiel Tierschutz im Grundgesetz, ich glaube seit 1994 steht das da drin. Seitdem hat sich nichts zum Positiven geändert. Also, ob das da drin steht oder nicht. Es wird häufig - Sie können ja den Vergleich mal sehen - es gibt ja in Deutschland, in unseren 16 Ländern, in 15 Ländern steht der Sport ja drin als Staatsziel. Nur in Hamburg nicht. Weil die Hanseaten sind in allem immer sehr korrekt und zurückhaltend. Die haben es nicht drin stehen. Alle anderen haben es drin stehen. Ja, wenn das alle Probleme lösen würde oder sehr viel dazu beitragen

würde. Dann weiß ich nicht, wo es dann auf Bundesebene noch sein muss. Weil die meisten Entscheidungen, die eine unmittelbare Relevanz für den Sport haben, ob das eine Sportplatz in der Nähe von Wohnsiedlungen oder Kindergärten oder so. So etwas wird ja gerade entschieden, auf kommunaler und auf Landesebene. Und die Länder haben doch das alle drin stehen. Und das weiß ich doch gar nicht wo das Problem ist. Also ich halte da nichts von. Ich halte das für eine vollkommene Überfrachtung.

**Christoph Fischer:** Herr Böhm, vielen Dank für das Gespräch.



## **B. Transkription Interview mit einem ehemaligen Vertreter des BMI, Ministerialdirektor a.D. Klaus Pöhle, ehem. Abteilungsleiter Sport**

Ort: Niederkassel-Mondorf

Zeit: 17.02.2011 von 18:00 bis 19:30 Uhr

Länge gesamt: 0:56:53 (h:m:s)

### **B.I. Einleitung und Interessensvertretung**

**Christoph Fischer:** So, Herr Pöhle die Aufzeichnung läuft für den ersten Punkt. Und zwar ist das noch etwas Allgemeines. Geben Sie mir bitte einen Überblick über Ihren beruflichen und ehrenamtlichen Werdegang. Wie würden Sie Ihre damalige Position im Gefüge der Sportpolitik beschreiben? 00:00:17-1

**Klaus Pöhle:** Sie meinen jetzt nur meine damalige Position in der Phase als ich den Sport betreut habe? Oder wollen Sie auch wissen, was ich vorher gemacht habe? 00:00:28-3

**Christoph Fischer:** Vielleicht ab dem Zeitpunkt, wo es sozusagen dahin geführt hat? Und dann vielleicht noch, ob Sie mit dem verbandlichen Sport in Berührung gekommen sind? 00:00:35-3

**Klaus Pöhle:** Ja, ...ich hatte bis 1998 hauptberuflich zum Sport keine Beziehung, weil ich als gelernter Jurist in vier verschiedenen Ministerien gearbeitet habe. Ich habe vom BAföG über Aussiedlerfragen, gesamtdeutsche Politik sehr viele Politikfelder betreut. Meine Beziehungen auf der staatlichen Ebene zum Sport, die begannen im Jahr 2000 als der damalige Minister Schily und die Staatssekretärin Zypries, die gab es damals noch als Staatssekretärin, mich gefragt haben, ob ich die Sportunterabteilung - eine solche war es im BMI damals noch - die verwaist durch die Gegend schwirrte, ob ich die nicht zu meiner übrigen Abteilung, das war die Aussiedler- und Vertriebenenabteilung, die ich damals geleitet habe, dazu nehmen könne. Was mich überraschte, denn das bedeutete eineinhalb Abteilungen und auf meine zarten Hinweise, dass das vielleicht ein bisserl viel für eine Person ist, wurde mir dann Mut gemacht, nach dem Motto: Versuchen sie es mal und wenn es nicht geht, können Sie es auch wieder abgeben. Das war meine erste Berührung mit dem Sport beruflich. Privat bin ich mit dem Verbandswesen im Grunde nie in Kontakt

gewesen. Ich habe viel Sport gemacht: vom Tennis über Fußball, Schwimmen, weiß ich was...Aber nie in Verbänden, sondern auf der Ebene - Freizeitsport / Breitensport.. 00:02:07-2

**Christoph Fischer:** Sportlich, aber nicht in der Sportverwaltung tätig. 00:02:13-5

**Klaus Pöhle:** Ja. 00:02:13-5

**Christoph Fischer:** Gut, jetzt zum ersten inhaltlichen Punkt. Worin liegt das Interesse des Bundes bzw. des Innenministeriums am Sport? 00:02:25-5

**Klaus Pöhle:** Das Interesse leitet sich natürlich zunächst aus der Zuständigkeit ab. Die Zuständigkeit, des Bundes für den Sport ist ja aufgehängt unter der Überschrift "Gesamtstaatliche Repräsentation". Gesamtstaatliche Vertretung oder Auswirkungen für Deutschland als Ganzes, alle Dinge, die...aus dem Sport, die damit zu tun haben, unterliegen nach unserer Verfassung - ungeschriebene Verfassungszuständigkeit - der Zuständigkeit des Bundes und es ist natürlich das primäre Interesse des BMI als federführendes Ressort, diese Interessen wahrzunehmen. Das wir uns darüber hinaus auch begriffen haben als die Einrichtung, die sowohl auf der Bundesebene als auch im Verhältnis zu Ländern und Kommunen eine koordinierende Rolle spielt, das liegt auf der Hand, denn das ist im Grunde immer mit der Bundeszuständigkeit verbunden. 00:03:20-6

**Christoph Fischer:** Wie ist konkret die Möglichkeit des Bundes regulierend einzugreifen? Es gibt ja keine Gesetzgebung in dem Sinne? 00:03:39-8

**Klaus Pöhle:** Jein, Sie haben grundsätzlich recht. Es gibt insofern keine Gesetzgebung, als wir als Staat generell mit dem Sport als autonomen Verbänden zu tun haben, die im Rahmen ihrer Verbandsautonomie, (Artikel 9) sich selber organisieren und auch finanzieren sollen. Aber der Staat - und jetzt rede ich für Bund, Länder und Kommunen - hat ja die Aufgabe, ergänzend, subsidiär zu finanzieren; das geht vor allem über Geld oder auch Infrastruktur, die man zur Verfügung stellt, um dem Sportler national und international die Ausübung seiner Sportart zu ermöglichen. Und in dem Zusammenhang hat der Bund einen durchaus namhaften Etat, jedes Jahr vom Deutschen Bundestag bewilligt, mit dem er die Sportverbände und die Infrastruktur des Sportes wie z.B. Stützpunkte fördert. Aber, und da komme ich auf Ihr Stichwort Gesetzgebung zurück, es gibt auch Bereiche, wo Gesetzgebungskompetenz betroffen ist, das ist z.B. das Doping. Wir haben in meiner

Zeit ein Anti-Doping-Gesetz gemacht, nach langer Diskussion auch mit dem Deutschen Bundestag, woran man sehen kann, dass es auch im Sport trotz der ungeschriebenen Zuständigkeit durchaus Manifestationen der Bundeszuständigkeit in Gesetzen gibt. Und das war dieses Dopinggesetz, zum Beispiel. Die Länder haben die Sportförderung als solche zum Teil ja sogar in ihren Verfassungen verankert.  
00:05:08-5

**Christoph Fischer:** Genau... 00:05:08-5

**Klaus Pöhle:** Das haben wir nicht. 00:05:08-5

**Christoph Fischer:** Auch eigene Sportfördergesetze... 00:05:12-8

**Klaus Pöhle:** Genau, Sportfördergesetze. Das gibt es im Bund nicht. Es wird immer wieder diskutiert. Das haben wir in meiner Zeit auch immer diskutiert, z.B. mit dem Sportausschuss. Da gibt es natürlich immer Befürworter - Herr Danckert war so jemand - die das gerne im Grundgesetz eingebaut hätten, wo gegen auch niemand etwas gehabt hätte, wenn nicht immer das Problem gewesen wäre, dass man anderes damit gekoppelt hätte. Die Kultur und andere Dinge werden da immer gerne genannt. Und die Illusion genährt hätte, dass durch die Verankerung des Sports im Grundgesetz ein Finanzierungsanspruch besteht. Und genau das ist nicht der Fall.  
00:05:48-2

**Christoph Fischer:** Da kommen wir vielleicht dann zum Ende noch mal drauf. Das ist der erste Abschnitt gewesen, mit Interessensvertretung.

## **B.II. Entscheidungsfindung**

**Christoph Fischer:** Zum zweiten Abschnitt. der zweite Abschnitt ist die Entscheidungsfindung, wie Entscheidungen zustande kommen. Werden denn die Akteure aus dem selbstverwalteten Sport bei der Erarbeitung und Formulierung von Gesetzen, Verordnungen bzw. bei der Politikumsetzung mit eingebunden und wie werden sie eingebunden? 00:00:21-3

**Klaus Pöhle:** Grundsatzantwort: ja, natürlich werden die Sportakteure eingebunden. Wir reden oder handeln nicht über die Köpfe hinweg, sondern natürlich mit dem Sport. Da kommen wir jetzt im Grunde auf das Verhältnis zwischen Staat hier, also Bund auf der einen Seite und Sport, das sind die Dachverbände oder

Spitzenverbände auf der anderen. Denn - auch das muss ich Ihnen nicht erklären, der Bund ist ja für den Spitzensport zuständig, insofern sind Breitensport/Freizeitsport eben nicht unsere Hauptanliegen gewesen. Übrigens, Herr Fischer, zum ersten Punkt müsste man noch ergänzend sagen: wir haben natürlich, wenn es um die gesamtstaatliche Verantwortung geht, auch die internationale Aufgabe immer zu sehen. Das ist auch ein Hauptinteresse. Wie haben die Minister immer formuliert: die Sportler sind Botschafter für unser Land. Und insofern ist das durchaus ein außenpolitisches Interesse, das wir damit verbinden. Aber das nur noch zum ersten Thema. Also hier... in dieser Frage, wie wir den Sport einbinden, kann man sagen: es ist ein gegenseitiger Prozess. Wir haben ja über die finanzielle Förderung des Spitzensports die Aufgabe, die Bundesmittel, die uns der Bundestag zur Verfügung gestellt hat, sinnvoll im Sinne des Sports einzusetzen. Und das haben wir nie ohne den Sport getan. Es gab und gibt Gremien, wo der Sport und die Politik zusammensitzen oder die Verwaltung, die Bundesverwaltung. Beim DOSB, aber auch bei uns in den Ministerien gab es Gesprächskreise, feste Einrichtungen, wo man das gemacht hat. Und da hat man im Grunde abgefragt, was wollt ihr denn mit dem Geld, das wir jetzt einsetzen können, machen? Was sind eure Vorschläge? Wir haben also den Bundesetat im Grunde immer eng abgestimmt mit dem DOSB und den Verbänden. Das ist ein Beispiel dafür, wie man das macht. Es gibt aber dann zahllose Möglichkeiten neben diesen großen Gremien herauszufinden, was ist für den Sport und die Sportler gut? Und dazu gehört, nicht zuletzt, auch das Gespräch mit den Sportlern selbst. Die Vertretung der Sportler ist für mich immer ein wichtiger Ansprechpartner gewesen, weil da ja nicht immer dieselben Meinungen waren wie bei den Funktionären. Und mir war wichtig, den Sportler selber zu kennen, seine Meinung zu kennen und zu wissen, was wollen die Sportler und was ist deren Hauptinteresse. Das war mir immer besonders wichtig. 00:02:46-8

**Christoph Fischer:** Jetzt ist vor gut zwei Jahren ist eine Zielvereinbarung zwischen dem BMI und dem DOSB... 00:02:54-9

**Klaus Pöhle:** Ist in meiner Zeit noch gewesen...Haben wir eingeführt. 00:02:57-0

**Christoph Fischer:** Ist diese Initiative eher von Seiten des Ministeriums ausgegangen oder von Seiten des Sportes? 00:03:01-2

**Klaus Pöhle:** Die Zielvereinbarung kommt von uns. Das ist eine Idee gewesen, die wir eingebracht haben. Das war damals ein Instrument in der Wirtschaft - schon lange bekannt, dass man Zielvereinbarungen mit Einrichtungen, aber auch innerhalb einer Einrichtung mit Mitarbeitern getroffen hat. Wir haben in der Bundesverwaltung, im BMI, auch im Bundesverwaltungsamt, solche Zielvereinbarungen auch schon

eingeführt. Auch zwischen BVA und BMI gibt es Zielvereinbarungen über alle Bereiche, auch für den Sport. Und insofern ist das quasi die Übertragung dieser Idee auf den Sport gewesen. Zu sagen: Wir wollen gerne mit euch auch Zielvereinbarungen haben, weil der Prozess der Abstimmung mit dem Sport immer wieder auch misstrauisch beäugt wurde. Wir haben gelegentlich aus dem Parlament, aber auch von außerhalb den Vorwurf gehört, das ist doch alles Willkür, mal hü und mal hott und wo ist eigentlich der rote Faden. Das ist doch alles, zwar am Erfolg orientiert, das ist klar - immer will man viele Goldmedaillen und Erfolge - aber da gibt es doch gar kein Konzept, was das eigentlich hinterlegt. Und da haben wir gesagt, warum sollen wir nicht das Instrument der Zielvereinbarung benutzen, um mit dem Sport feste Vereinbarungen zu treffen, mit Etappen dazwischen um zu sagen, so können wir uns gemeinsam der Olympiade oder eben einem Großereignis nähern. Diese Initiative kam von uns. 00:04:29-5

**Christoph Fischer:** Und wie beurteilen Sie bis dato die... 00:04:31-5

**Klaus Pöhle:** Ja, ich muss da ein bisschen vorsichtig antworten, weil ich das eingeführt habe, das war glaube ich... 2006 haben wir begonnen, darüber zu reden. Das ist 2008 bei meinem Ausscheiden als Sportabteilungsleiter das erste Mal für den Wintersport und den Sommersportvereinbart gewesen. Also die ersten Erfahrungen waren eigentlich nicht schlecht. Das, was leider eingetreten ist und das habe ich gehaut, dass das so kommt, wenn denn Etappenziele auf dem Wege zu einem Großereignis oder auch nachher bei dem Ereignis selber das Ziel nicht erreicht wurde, dann waren wir eigentlich - von der Verwaltung aus - der festen Meinung, dann ist ja was schief gelaufen. Dann muss Geld umgewidmet werden. Man muss andere oder neue Wege beschreiten. Jedenfalls wurde das von uns als Misserfolg bewertet. Und der Sport, ich sage das jetzt bewusst allgemein, hat natürlich immer viele gute Gründe gewusst, warum gerade zu diesem Zeitpunkt dieser Athlet seine normale Leistung nicht bringen konnte und deshalb das eben nicht ein Versagen der Zielvereinbarung war, sondern eben nicht vermeidbar, Einzelschicksal oder Zufall oder was immer. Ja, und das war ein Konflikt, der sich damals schon angebahnt hat. Ich weiß nicht, ob das sich so entwickelt hat, dass man diesen Konflikt auch heute noch hat oder ob man da Wege gefunden hat. Aber meine Erwartung war eigentlich, dass man mit Hilfe der Zielvereinbarung auch ganz bewusst Misserfolge benutzt, um bessere Wege zu finden und das Geld effizienter einzusetzen. Das ist im ersten Anlauf, muss ich deutlich sagen, so nicht immer gelungen. 00:05:58-9

**Christoph Fischer:** Neben der strategischen Planung gibt es ja sozusagen auch das Tagesgeschäft. Ist denn da auch wechselseitig die Möglichkeit der Sportdachverbände und des Ministeriums im Tagesgeschäft sich gegenseitig zu beeinflussen oder steuernd einzuwirken? 00:06:24-0

**Klaus Pöhle:** Worauf jetzt einzuwirken meinen Sie...auf den jeweils anderen Partner? 00:06:28-5

**Christoph Fischer:** Ja. 00:06:28-3

**Klaus Pöhle:** Ja, das würde ich mal so sehen. Wir haben, das war jetzt durchaus kein Misstrauen, sondern wir haben immer gezielt neben dem Kontakt - und die waren wirklich gut, die Kontakte zum DSB, oder später DOSB - auch die Verbände als Gesprächspartner gehabt. Es gab die Gremien und es gab das inoffizielle Gespräch. Wir waren ja immer eingeladen zu irgendwelchen Großereignissen und die Verbandsvertreter kamen zu uns nach Bonn, wo wir dann ins Gespräch kamen. Und auch da ist ja bekannt, dass nicht jeder Spitzenverband sich auch vom DOSB richtig wahrgenommen fühlt und in seiner Eigenart in der Förderung richtig behandelt fühlt. Und die Verbände haben auch genug Selbstbewusstsein gehabt - und das fand ich auch gut - ihre Wünsche direkt an uns heranzutragen. Also es war nicht so, dass das immer über den Filter DOSB ging. Das war für uns notwendig und wichtig, zu wissen, was da gedacht wurde. Das habe ich immer sehr gerne gemacht. 00:07:26-0

**Christoph Fischer:** Über die Abstimmung der Ziele haben wir schon gesprochen mit den Zielvereinbarungen und Sie sagen jetzt auch es gibt Sachen informell. Wie würden Sie das im Verhältnis sehen? Wie viel wurde denn formal und wie viel informell... 00:07:41-5

**Klaus Pöhle:** An Informationen meinen Sie jetzt? 00:07:41-5

**Christoph Fischer:** Information und auch Entscheidungsfindung... 00:07:43-3

**Klaus Pöhle:** Was die Entscheidungen angeht haben wir schon die Gremien benutzt, die dazu eingerichtet sind. Also der Vorstand Leistungssport des DOSB z.B. war ja immer ein wichtiges Gremium. Da saß ich drin oder einer meiner Mitarbeiter, mein Stellvertreter. Das haben wir schon relativ hochkarätig gemacht. Und da fielen Entscheidungen...oder anders: Da hat der Sport entschieden und da haben wir Einfluss genommen, ja. Die Entscheidungsfindung war insoweit relativ systematisch. Bei uns auf staatlicher Seite sowieso. Da gibt es ja ein festes Verfahren, wie der Haushalt aufgestellt und verabschiedet wird. Das ist klar. Aber auch was unsere Mitwirkung in den sportlichen Abläufen angeht und das war ja durchaus der Fall, haben wir uns an die Gremien gehalten. Nur die Gespräche, die wir eben erwähnten,

mit den Verbänden oder auch mit Einzelnen aus Verbänden, einzelnen Sportlern oder Vertretern der Sportler, die waren weniger für die Entscheidung, aber für die Hintergrundinformation, schon sehr essentiell. Ich habe oft in Gremien Informationen verwenden können, die mir inoffiziell zugetragen wurden, die ich so wahrscheinlich nie erfahren hätte. Wo man auf einmal Probleme sah, wo man Dinge anders entschieden hat, als man es sonst entschieden hätte. Und das habe ich sehr rasch gemerkt, war für uns alle ganz wichtig auch diese Informationen zu bekommen. 00:09:05-9

**Christoph Fischer:** Ja, das ist jetzt der Bereich der Entscheidungsfindung gewesen. Da vielleicht noch eine Sache dazu: Wir hatten eben gerade noch einmal ausdefiniert, die zwei Institutionen DSB, NOK. Hatte denn auch das BMI, ja...Einfluss will ich jetzt gar nicht sagen, aber wie ist denn das Verhältnis sozusagen in diesem Fusionsprozess gewesen, durch das BMI. Es entstehen ja immer so gewisse Synergieeffekte... 00:09:46-2

**Klaus Pöhle:** Also, wir haben natürlich diesen Fusionsprozess sehr eng begleitet. Das ist klar. Wir waren - und das fand ich auch wichtig und gut - von Anfang an eingespannt in die Gespräche damals zwischen Herrn von Richthofen und Herrn Steinbach, wobei Herr Tröger auch noch eine wichtige Rolle spielte beim NOK. Das wir das mit Sympathie begleitet haben, haben Sie richtig gesehen, das hat natürlich für uns als Staat den Vorteil gehabt, mit einem Ansprechpartner zu tun zu haben. Und das Verhältnis und die Zusammenarbeit zwischen NOK/DSB war ja auch nicht immer einfach, wobei wir dann oft zwischen Baum und Borke oft standen. Also, dass wir diesen Prozess generell mit Sympathie begleitet haben, ist klar. Einfluss genommen dergestalt, dass wir mit hätten entscheiden wollen, wie das aussehen muss, das haben wir eigentlich nicht gemacht. Ich habe allerdings in allen Gremien - und ich habe ja in vielen Gremien beim NOK und beim DSB gesessen - darauf hingewirkt, dass bestimmte Bereiche, die uns sehr wichtig waren, auch vorkamen in dieser neuen Organisation... 00:10:43-4

**Christoph Fischer:**...als Ansprechpartner? 00:10:43-4

**Klaus Pöhle:** Ja, aber auch inhaltlich. Das habe ich mir erlaubt, auch wenn das nicht meine direkte Aufgabe war. Ich sage Ihnen mal ein Beispiel: Aus meiner Sicht komplett unterschätzt wurde das Doping. Das Doping kam in diesem neuen DOSB zunächst organisatorisch gar nicht vor. Und da habe ich mir dann erlaubt, als die Gespräche liefen, zu sagen, ihr müsst Strukturen schaffen innerhalb dieses neuen Dachverbandes, die sich massiv mit diesem Thema befassen. Denn das war nicht nur für uns als Staat, sondern für den Sport damals und ist ja heute noch ein ganz

wichtiger Bereich. Der ist schlicht vergessen worden. Das sage ich ohne das jemandem vorzuwerfen. Da habe ich mir erlaubt, das einfach mal anzusprechen, einzubringen und das ist dann auch aufgegriffen und umgesetzt worden. 00:11:28-1

**Christoph Fischer:** ...gut, man denkt ja auch immer eher an die positiven Dinge und dann kann man die negativen mal vergessen... 00:11:30-9

**Klaus Pöhle:** Keiner hat da gerne mit zu tun, aber es war nun mal ein aktuelles Thema. Wir hatten da - wie gesagt - damals schon massiv mit zu tun und das ist ja bis heute so geblieben.

### **B.III. Personalpolitik**

**Christoph Fischer:** Zum Bereich der Personalpolitik. 00:00:05-0

**Klaus Pöhle:** OK. 00:00:05-0

**Christoph Fischer:** Haben nach Ihrer Ansicht die staatlichen Institutionen Einflussmöglichkeit auf die Besetzung von führenden Positionen in Dachverbänden des Sports? 00:00:16-3

**Klaus Pöhle:** Sie könnten gewiss Einfluss nehmen, aber in der Zeit, die ich überblicke, wo ich Verantwortung trug, haben wir uns ganz bewusst da raus gehalten. Weil wir eine Menge von der Autonomie der Sportverbände gehalten haben. Ich halte gar nichts davon, wenn man einerseits diese Autonomie hochhält - und das hat ja auch Pflichten für den Sport -, und da wo es dann andererseits um Personalpolitik geht, zu sagen: Da muss aber dieser und jener hin und nicht dieser und jener. Also wir haben in den Einrichtungen, die wirklich der Autonomie des Sports unterlagen und unterliegen, uns eigentlich komplett ausgeklinkt und gesagt: Das müsst Ihr entscheiden. Anders ist das in Einrichtungen, die zwar dem Sport dienen, die aber etwa über die staatliche Förderung, die ja oft sehr hohe Anteile hat, existieren. Ein Beispiel kommt mir gerade in den Kopf, es ging - leider dann auch mit einem Trauerfall verbunden- um die Besetzung der Dopinglaborleiter-Stelle in Kreischa. Das zweite Labor neben Köln, das ja in Kreischa angesiedelt ist. Da ging Prof. Müller, der das viele Jahre sehr erfolgreich geleitet hat, in den Ruhestand. Wir brauchten einen Nachfolger und da habe ich mit dem Trägerverein und einigen anderen Beteiligten eine Findungskommission gebildet und dann haben wir ganz konkret einen neuen Kandidaten ausgesucht, der die Nachfolge antreten sollte. Hintergrund: Im Grunde komplett staatlich finanziert. Da haben wir uns natürlich



erlaubt, auch Einfluss zu nehmen. Das ist aber, glaube ich, nicht der Kern Ihrer Frage, nein Sie wollten wissen, inwieweit wir in die Sportverbände hineinregiert haben. Das haben wir ganz gezielt nicht getan. 00:01:55-0

**Christoph Fischer:** In der Literatur gibt es einige Beispiele gerade in dem Neo-Korporatistischen, dass es einfach auch da Einflussmöglichkeiten oder Einflüsse gab, bei der Besetzung von Verbandspositionen. Nicht nur im Sport auch in anderen Verbänden, Wirtschaftsverbänden beispielsweise... 00:02:10-8

**Klaus Pöhle:** Also ich meine, es gibt immer diese Verquickung und vielleicht ist das eine interessante Facette an der Frage. Wir haben diese Verquickung nicht von uns aus befördert. Es hat ja immer Fälle gegeben, die gibt es auch heute noch, wo politische Parteienvertreter in den Verbänden wichtige Funktionen bekleiden. Nehmen Sie Frau Freitag im Leichtathletikverband, nehmen Sie Herrn Gienger bei den Turnern und so weiter. Die waren ja und sind gleichzeitig Bundestagsabgeordnete, das hat man im Sport zum Teil kritisch gesehen, hat man aber auch in der Politik zum Teil kritisch gesehen. Das ist auch im Ausschuss kritisiert worden, weil es eben eine andere Optik nahelegt, die inhaltlich nicht gewollt ist, dass nämlich Politik und Sport sich gegenseitig in wichtigen Dingen beeinflussen. Personalpolitik ist auch immer inhaltliche Politik und ich habe nie etwas davon gehalten, das der Staat versucht, die Sportverbände quasi fernzusteuern. Das ist ein anderes System als unseres. Und das habe ich auch immer massiv abgelehnt, da mit zu machen. Das hätte man gekonnt. Insofern, wenn Sie fragen die Möglichkeit dazu, die gab es. Aber wir haben sie bewusst nicht wahr genommen. 00:03:19-4

**Christoph Fischer:** Erlauben Sie mir trotzdem jetzt noch die Gegenfrage: Haben denn oder hätten denn die... der selbstorganisierte Sport Einflussmöglichkeiten auf die Besetzung jetzt innerhalb der Abteilung Sport oder innerhalb von... 00:03:36-7

**Klaus Pöhle:** Sie meinen jetzt in der staatlichen Verwaltung... 00:03:37-5

**Christoph Fischer:** Beispielsweise, dass man da... 00:03:39-4

**Klaus Pöhle:** Da muss man genauso klar nein sagen. Also, es ist sicher so, dass gelegentlich Mitarbeiter aus dem Sport in staatlichen Behörden eine wichtige Rolle spielen. Mir ist immer noch der alte Prof. Steinbach in Erinnerung, der Weitspringer - ich weiß nicht, ob Sie den...sind Sie viel zu jung dafür...den kennen Sie nicht mehr - der war mal Abteilungsleiter im Gesundheitsministerium. Aber nicht wegen seines

Sports - er war Deutscher Meister gewesen. Der hatte natürlich eine Kompetenz, war Mediziner und ist dann ins Ministerium gegangen und da Abteilungsleiter geworden. Es hat diese Fälle gegeben. Aber es ist nicht so, dass der Sport sich da eingefordert hat und gesagt hat: Wir wollen aber, dass der Mitarbeiter XY zu Euch in die Abteilung kommt. Das war nie so. Man muss nur - wenn ich das noch mal im umgekehrten Verhältnis sagen darf - sehen, dass natürlich über die - ich habe das eben so lapidar gesagt, das wird mir nur gerade klar - über die Finanzierungsschiene der Einfluss des Staates auf Personalpolitik im Sport durchaus da ist und war. Ja, nehmen Sie mal als Hauptbeispiel die Olympiastützpunkte. Da haben wir mitgewirkt bei der Frage: Wer wird Leiter des Olympiastützpunktes XYZ, aber das Vorschlagsrecht, wer das machen soll, hatte immer der Sport. Wir haben also nie von uns aus gesagt: Da schicken wir jetzt mal einen aus dem Ministerium hin. Sondern da hat der Sport ein paar Kandidaten vorgeschlagen. Hat gesagt: A, B, C. Die schlagen wir Euch vor. Und dann haben wir mitentschieden, wer es wird. Ja, also diese Einflussnahme, wenn Sie das so wollen, gibt es. Ich sehe das aber umgekehrt als Verantwortung der staatlichen Behörden, da wo das Geld gegeben wird auch mitzuwirken. Es ist ja Geld des Steuerzahlers, das wir verantworten müssen. Und man muss bei Personen, die dies Geld verwalten vor Ort - ob das jetzt ein Olympiastützpunkt ist oder eine andere Sporteinrichtung, wir haben z.B. bei Kienbaum den Leiter, Herrn Nowak mit ausgeguckt - da muss ich ja doch letztlich als Verantwortlicher im Ministerium im Parlament Rede und Antwort stehen, wenn der Mist macht. Um es mal salopp zu sagen. Ja, wenn das schief geht und der nicht gut arbeitet, sogar vielleicht kriminell ist oder Unterschleif begeht, werden mir Vorwürfe gemacht. Zu recht. Weil man sagt: Du hast da staatliches Geld hingegeben. Dann musst Du bitte auch gucken, dass die Personen, die da arbeiten, das ordentlich verwalten. Das habe ich immer so gesehen und das halte ich auch nicht für eine unzulässige Einflussnahme. Was er dann sportpolitisch, inhaltlich mit den Verbänden gemacht hat, da wiederum habe ich mich rausgehalten. Aber diese Rahmen zu setzen und da auch mitzuwirken, ist m.E. eine Normalität, wenn es um Bundesgeld geht.

#### **B.IV. Konfliktfelder**

**Christoph Fischer:** Jetzt kommen wir zu den konkreten Konfliktfeldern. Wo sehen Sie Konfliktfelder in der Zusammenarbeit zwischen staatlichen Institutionen und der Sportselbstverwaltung? #00:00:14-6#

**Klaus Pöhle:** Das erste und wichtigste ist natürlich das Geld. Machen wir uns nichts vor. Da, wo es um Verteilung von meist oder fast immer zu knappen Ressourcen geht, gibt es Konfliktfelder. Das sind jetzt nicht unbedingt Konfliktfelder, die wir generell mit dem Sport haben, sondern es geht dann um die auch sportinterne Diskussion, wo werden die begrenzten Gelder des Bundes eingesetzt. Ein Beispiel sind die Verbände. Also ich sage Ihnen mal ein Beispiel, wo wir immer Diskussionen

hatten. Es gibt ja große Verbände mit den klassischen Sportarten wie Leichtathletik, Schwimmen, Turnen. Die kriegen natürlich auch viel Geld. Also der DLV hat immer mehrere Millionen von uns bekommen. Und dann gab es natürlich ganz kühle Rechner in anderen Verbänden, die haben gesagt, passt mal auf, die Leichtathletik - war damals ja ein Sorgenkind von uns- kriegt soundso viel Millionen. Die machen aber gar keine Medaillen oder vielleicht zwei bei einer Europa- oder Weltmeisterschaft. Wir mit unserem kleinen Verband kriegen ganz wenig und wir machen aber soundso viele Medaillen mehr. Ist doch für euch für die gesamtstaatliche Repräsentation viel besser, gebt uns das Geld. Da ist es besser angelegt. Diese Debatten, wo ist das Geld sinnvoll eingesetzt, die haben wir immer gehabt. Und das ging natürlich nicht konfliktfrei ab. Das waren Konflikte, die quasi gespiegelt wurden aus dem Sport zu uns. Es waren aber auch sehr direkte Konflikte, zwischen Sport und Politik. Ich will einen Bereich ganz bewusst nennen, dessen ich mich sehr gut erinnere, weil er mich dann auch persönlich betroffen hat. Das war der mannhafte Versuch - ich nenne da keine Namen - den der Sport unternommen hat, die kompletten Bundesmittel zu verwalten. Das gab es mal, diesen Versuch. Also, der Gedanke war, gebt doch den ganzen Bundesetat, den ihr bewilligt bekommt vom deutschen Parlament, eins zu eins an uns und wir sorgen dafür, dass das alles richtig verteilt wird. Das war mal...da haben wir ganz glatt nein gesagt. Ich habe mich auch ermuntert gefühlt da nein zu sagen, also ich habe das erst mal ohne Rückendeckung meines Ministers gemacht, sage ich ganz offen dazu. Aber der hat das hinterher sich von mir vortragen lassen und sofort meine Position verstanden und auch unterstützt. Wir hatten nämlich ein ganz negatives Beispiel in einem Bundesland, wo das gemacht worden ist. Das ist ja ein Gedanke, der ist gar nicht so weit weg. Dass man sagt: Die Beamten in dem Ministerium können das sowieso nicht einschätzen, wo das Geld am besten angelegt ist. Lasst uns das doch machen. Wir sind näher dran an den Sportlern. Das ist gemacht worden mit der Folge, dass es massiv in die Hosen ging, um es mal salopp zu formulieren. Weil nämlich die Verwaltung von staatlichem Geld, das ist ein leidvolles Thema für den Sport, nicht ganz einfach ist. Das hat mit diesen „verdammten“ Verwendungsnachweisen, Bewilligungsbescheiden, dem ganzen Bürokratenkram, sag ich jetzt mal ganz salopp, zu tun, den man da einhalten muss. Da sind so viele Fallstricke drin. Und ich sage das genauso offen: Die wenigsten Verbände sind dieser Herausforderung von sich aus gewachsen. Gerade kleinere Verbände haben immer wieder Probleme gehabt. Ja, bis hin zur Existenzfrage, die sich damit verband, dass sie ihre Mittel nicht richtig eingesetzt haben. Da gab es Beanstandungen. Denn, Sie wissen, über uns, genauso wie über dem Sport schwebte und schwebt immer der Bundesrechnungshof, der genau hinguckt: Was ist mit dem Geld geschehen? Und da hat es massive und berechnete Kritik gegeben, weil das Geld falsch eingesetzt wurde. Und in besagtem Land, ich sage jetzt nicht wo das war, ist das also derart danebengegangen, dass auch der Minister oder die Ministerin aus diesem Land politisch ganz schön in die Bredouille kam und sich verantworten musste für diese pauschale Mittelzuweisung. Aus dieser Erfahrung heraus habe ich damals das rundweg abgelehnt. Das hat man

mir zum Teil übel genommen im Sport. Ja, das gab einen ernsthaften Konflikt auch mit meiner Person. Ich hatte aber die Rückendeckung meines Ministers und das haben wir auch bis heute durchgehalten. Weil wir sagen, auch im wohlverstandenen Interesse des Sports wäre es nicht gut, da sind wir dann besser, als ausgebildete Juristen und Verwaltungsmänner und -frauen, dass wir wissen wie man Geld, Bundesgeld ordentlich einsetzt und verwaltet. Da sind wir besser als der Sport. Das haben wir durchgezogen und es hat dann irgendwann auch eine Beruhigung gegeben. Aber das ist mal so ein Konfliktfeld, was wir neben den Verteilungskämpfen, die es sowieso gibt, erlebt haben. #00:04:25-4#

**Christoph Fischer:** Wobei dann die Verteilung des Geldes schon auch unter Anhörung des Dachverbandes gewesen wäre...Das die gesagt hätten, wer kriegt wie viel ungefähr. #00:04:34-1#

**Klaus Pöhle:** Schon, aber Sie müssen eines sehen und das ist auch so ein Konfliktfeld gewesen. Es hat lange vor meiner Zeit natürlich immer in der historischen Entwicklung Besonderheiten gegeben, das heißt ...nehmen Sie mal die Olympiastützpunkte. Die kann man jetzt nicht so sehen, das man sagt, wenn du eine Sportart hast, die du betreust, dann kriegst da soundso viel Geld für. Wenn du zwei hast, kriegst du soundso viel und so weiter. Sondern das war zum Teil historisch gewachsen. Auch damit verknüpft, dass ja andere Finanziere dazukamen. Die Länder etwa. Das Land A hat zu seinem Olympiastützpunkt vielleicht mehr dazu gegeben als das Land B, weil es auch finanzkräftiger war. Nehmen Sie mal die Bayern oder die Baden-Württemberger, die haben immer massiv mitgewirkt. Andere Länder, die nicht so viel Geld hatten, haben weniger gegeben. Dann hat der Bund rein historisch... seinen Anteil erhöht, um die Gesamtfinanzierung hinzukriegen. Und das hat eben historisch bedingt zu Unterschieden geführt. Und deshalb haben viele meiner Vorgänger da eine Geheimwissenschaft daraus gemacht und haben die Zahlen, was kriegt denn eigentlich so ein Olympiastützpunkt insgesamt, geheim gehalten. Ich habe da nie was von gehalten, sondern ich habe immer gesagt: Wir machen das transparent und offen. Das ist dann auch über den Sportausschuss in die Öffentlichkeit geraten. Wenn man will, kann man das nachlesen, was so ein Olympiastützpunkt kriegt. Und natürlich verknüpft das dann der Eine, der jetzt weniger bekommt mit der Frage: Wieso krieg ich denn so wenig und die so viel? Das ist ganz logisch. Auch da bauen sich Konflikte auf, die man auch nicht ohne weiteres ausräumen kann. Weil wie gesagt vieles auch nur historisch erklärbar ist. Das ist normal. Das war auch einer der Konflikte, die immer wieder aufkamen. #00:06:12-6#

**Christoph Fischer:** Genau. Also Finanzen ist auch das Thema, was ich mir ganz oben hier aufgeschrieben habe. #00:06:13-3#

**Klaus Pöhle:** Ja, das ist eines der Hauptthemen: Finanzen. Konflikte gab es ferner, ich muss und werde auch als zweites das Doping-Thema nennen, weil da hat es auch langer Gespräche und Diskussionen bedurft, bis wir auf einer Linie waren. Wenn Sie einen Verband oder einen Sportler fragen: Jeder ist gegen Doping. Das wird Ihnen niemand sagen: Ich bin dafür. Es gibt ganz wenige, die das tun. Aber, wenn es ins Konkrete geht: Was muss denn der einzelne Verband tun, um Doping zu verhindern und zu bekämpfen? Da waren die Einschätzungen und die Meinungen sehr verschieden. Wir hatten aber gewisse Anforderungen an die Sportverbände, was wir eigentlich erwarten. Und das war lange bevor die NADA gegründet wurde. Auch diese Gründungsphase ist ja in meine Zeit gefallen. Das war ein heißes Thema und ist es auch danach geblieben. Denn Sie wissen, die Trainings- und die Wettkampfkontrollen sind differenziert zu betrachten und bei den Wettkampfkontrollen sind wir immer noch nicht so weit, dass man alle Kontrollen über die NADA macht. Das ist ein sehr mühsamer Prozess gewesen und ist es eigentlich auch heute noch, wobei man eben sieht, wie unterschiedliche Einschätzungen dieses Themas auch zu Konflikten führen können. Manche Sportarten haben das Thema Doping rundweg negiert. Haben gesagt: Kommt bei mir gar nicht vor! Andere konnten es nicht, wie die Radsportler. Da hat es ja immer wieder solche Fälle gegeben. Aber andere Sportarten, da frage ich mich auch heute noch, Herr Fischer, wieso kommt das Problem eigentlich so wenig vor bei denen? Denn Ausdauersportarten, also die anfälligen Sportarten, sind ja nicht nur auf diese Wenigen bekannten beschränkt, wo man über Doping redet. Zum Beispiel hat es - ich sage das mal hier inoffiziell - im Tennis mal ansatzweise Diskussionen gegeben; auch Fußball ist ein Thema, wo man das im Grunde weiß, aber das wird nicht thematisiert. Weil das nämlich von den Verbänden bewusst ausgeblendet wird. Das ist ein Negativthema, das keiner gerne haben will. Also da hat es in der Art und Weise, nicht im Grundsatz, - in der Art und Weise, wie konkret ein Verband eigentlich im Obligo ist - , Doping zu bekämpfen, unterschiedliche Einschätzungen und Konflikte gegeben. #00:08:26-0#

**Christoph Fischer:** Da kann ich gerade mal einhaken, weil Sie jetzt gerade noch hinten raus das Beispiel Fußball genannt haben. Wie ist denn sozusagen dann die Möglichkeit Druck aufzubauen, wenn... #00:08:39-4#

**Klaus Pöhle:** Unterschiedlich... #00:08:39-4#

**Christoph Fischer:** ...das kommt mir jetzt gerade so in den Sinn. Weil ja gerade der Fußball - wir hatten das im Vorgespräch gehabt - autark eigentlich ist. Wie ist da die Möglichkeit Druck aufzubauen? #00:08:48-2#

**Klaus Pöhle:** Gering. Weil der Druck im Grunde nur über das Geld möglich ist. Bei den nicht-finanzierten Sportarten, Fußball gehört dazu, und viele andere Profisportarten genauso - haben sie gar keine Handhabe. Das war ja auf der internationalen Ebene genauso. Als wir die Welt-Anti-Dopingkonferenz in Kopenhagen hatten, da habe ich mitgeholfen die Welt-Anti-Doping-Agentur aus der Taufe zu heben für Deutschland. Da war auch völlig klar, dass zum Beispiel die nordamerikanischen Profiligen da nicht mitmachen. Die haben ganz kühl gesagt: Wir machen nicht mit. Und dann hat Herr Rogge gesagt: Gut, wenn ihr nicht mitmacht, dann dürft ihr nicht mehr bei Olympia mit eurer Sportart vertreten sein. Dann haben die gesagt: Das wollen wir sowieso nicht. Da können wir gut drauf verzichten. Also Sie sehen, wenn das Geld nicht essentiell ist für den Verband und den Bereich, dann ist der in der Tat autark. Da haben sie völlig recht und der Fußball gehört dazu. Aber es gibt natürlich - und das muss man jetzt positiv sagen - neben dem Geld andere Möglichkeiten, die die Politik, die die Verwaltung hat, auf solche Verbände einzuwirken. Denn natürlich sind auch die, was die Rahmenbedingungen angeht, auf den Staat in anderer Weise angewiesen. Nehmen Sie den Fußball, der ja nicht nur aus dem Spitzensport, sondern auch dem Breitensport besteht: die Gemeinnützigkeitsfrage, die steuerlichen Rahmenbedingungen,... Der Staat hat ja an anderer Stelle Gelegenheit, die Rahmenbedingungen auch für diese autarken Verbände zu gestalten. Und natürlich möchte auch so ein Verband mitwirken, wenn es um diese Fragen geht. Das ist ja ein Wechselspiel. Und insofern kann man ihn dann doch ansprechen. Wenn auch nicht direkt zwingen und sagen: Pass mal auf, wenn Du auch weiter unser Wohlwollen für den Sport haben möchtest, den Du betreust, dann bitte schön beweg Dich mal in dieser Frage. Das geht. Das ist auch ein paar Mal so gemacht worden und kluge Politiker und Verwaltungsmanager kriegen das hin. Ich habe das gelegentlich auch geschafft. #00:10:50-4#

**Christoph Fischer:** Auf Landesebene, ich habe ja auch bis jetzt die Landesinterviews gehabt, gab es auch so Konfliktfelder... ich nenne es jetzt mal Kompetenzstreitigkeiten. Wo... #00:11:01-0#

**Klaus Pöhle:** Mit wem? #00:11:01-0#

**Christoph Fischer:** Zwischen...konkret zwischen Landessportbund und dem Ministerium. Wo dann einfach auch so Zuständigkeitsfragen...Gibt es das auf Bundesebene... #00:11:10-7#

**Klaus Pöhle:** Negativ oder positiv? Nach dem Motto, das wollen wir machen oder

das müsst ihr finanzieren... #00:11:17-0#

**Christoph Fischer:** Negativ eigentlich, so dass sich beispielsweise der Staat in Bereiche rein gewagt hat, die eigentlich...wo der autonome Sport von sich gesagt hat, das ist aber unser Ressort. Da haben nur wir was zu sagen. #00:11:32-1#

**Klaus Pöhle:** Ok... ich denke gerade darüber nach... Also ich kann jetzt nicht auf Anhieb sagen, dass wir das so auf der Bundesebene erlebt hätten, dass man uns Einmischung in die inneren Angelegenheiten vorgeworfen hätte. Ich bin ja sowohl in der rot-grünen Regierung als auch - vorher in der Kohl-Regierung und später in der großen Koalition Abteilungsleiter gewesen. Man muss eigentlich allen Parteien, die die Regierungen gestellt haben, zugutehalten, dass sie nie den Anspruch an mich als Beamter oder Verwaltungsmanager herangetragen haben, du musst jetzt da mal massiv Einfluss nehmen. Das kann ich nicht sagen. Und das hätte ich auch abgelehnt, um das deutlich zu sagen. Ich hätte es nicht gemacht. Das ist ein Thema, das Sie aber nicht mit mir als ehemaligem Ministeriumsmitarbeiter diskutieren sollten, sondern da müssen Sie mit Parteienvertretern reden. Natürlich haben die Parteien sehr wohl gesehen, dass der Sport eine wunderbare Bühne ist, politisch in Erscheinung zu treten. Dreimal auf der Tribüne gefilmt im Fernsehen ist mehr wert als noch eine Fachkonferenz, sage ich mal. So denken Politiker. Und dass es da innerhalb der Parteien strategische Überlegungen gab: Können wir - Stichwort Personalpolitik - nicht mal einen von unseren Leuten in so einem Verband platzieren?, das weiß ich - das gab es. Aber das hätte die Regierung... ich hätte das nie gemacht. Hätte ich abgelehnt. Weil das nicht geht. Das ist gegen die Autonomie und das Selbstverständnis der Ministerialverwaltung. #00:13:04-3#

**Christoph Fischer:** Jetzt habe ich mir so zwei schöne Beispiele einfallen lassen, um mal so ein bisschen so die Einschätzung abzuprüfen. Und zwar fangen wir mit dem französischen Beispiel an, ein relativ bekanntes Beispiel, bei dem Sie beurteilen sollen, diese Einflussnahme des Staates auf den Sport. Und zwar die Beteiligung des Sportministeriums an den ich nenne es mal Querelen um die französische Nationalmannschaft bei der Weltmeisterschaft 2010. Wo ja doch relativ konkret Einfluss genommen worden ist. #00:13:32-1#

**Klaus Pöhle:** Ja... Sie meinen jetzt, ob wir das in Deutschland uns auch so vorstellen könnten? #00:13:38-9#

**Christoph Fischer:** Ja so... #00:13:42-0#

**Klaus Pöhle:** ... oder, ob ich das gut fand, meinen Sie? #00:13:44-8#

**Christoph Fischer:** Zum einen, ob man sich das für Deutschland vorstellen kann und dann sozusagen, ob Sie das auch vertreten könnten? #00:13:50-8#

**Klaus Pöhle:** Also, ich sage ganz klar nein. Weil, hier geht es natürlich nicht nur um Sport. Was da passiert ist, bei der französischen Nationalmannschaft, das war ja mehr, das fand ja auch außerhalb des Spielfelds statt. Da ging es nicht nur um sportliche Belange, sondern da ist natürlich insofern ein Interesse des Staates gegeben, als diese Sportler bei den Großereignissen, internationalen ja auch Botschafter für ihr Land sind. Ja, wenn eine französische Nationalmannschaft - und für die deutsche ist es genauso - bei einer WM antritt, dann ist die eben nicht nur Vertreter des Sports, sondern auch für das Land. Das fängt mit der Nationalhymne und der Fahne an, da sieht man genau diese Identifikation. Und deshalb, wenn die Erwartung so massiv enttäuscht wird, wie das da der Fall war, und dann mit Vorfällen, die jetzt wirklich mit Sport nur noch am Rande zu tun haben, dann kann ich ein staatliches Interesse gut nachvollziehen. Das würde ich wahrscheinlich sogar auch tun - mal nachfragen. Aber Einflussnahme dergestalt, dass man jetzt sagt: Wir wollen das jetzt mal aufarbeiten, Veränderungen vornehmen und - wie soll ich sagen - da sportfachlich rein regieren, was da anders werden muss. Das fände ich falsch und würde ich auch ablehnen. Das hat es in Deutschland aber auch gegeben. Nicht von der Regierungsseite, sondern vom Parlament. Das Parlament hat mal den ernsthaften...nein...das ist jetzt unfair. Nicht das Parlament, aber einzelne Bundestagsabgeordnete - gestatten Sie mir, dass ich keine Namen dazu sage, da bin ich zufällig dabei gewesen - haben tatsächlich den Anspruch gehabt, das war glaube ich in der Ära Klinsmann, als die deutsche Mannschaft ganz schlecht spielte, Spiele verlor und so. Da gab es die Überlegung, wir bestellen den jetzt mal in den Sportausschuss ein. Und dann muss der uns da Rede und Antwort stehen, warum das alles nicht klappt. #00:15:39-4#

**Christoph Fischer:** So wie das jetzt mit Domenech passiert ist. #00:15:41-0#

**Klaus Pöhle:** Genau. Und da habe ich damals gleich sehr klar denjenigen, die das überlegt haben gesagt: Ihr habt ja wohl noch alle Tassen im Schrank. Ja, das kann nicht wahr sein, dass ihr euch da einmischt. Das geht euch überhaupt nichts an. Bei den Franzosen ist das, wie gesagt, ein bisschen verständlicher, weil es weit über das Sportliche hinaus ging, was da passiert ist. Und die waren in dem Sinne schlechte Botschafter ihres Landes, wenn ein Sportler sich neben seinem Sport voll daneben benimmt und kein Renommee, sondern das Gegenteil für sein Land einbringt. Da finde ich, ist zumindest mal eine Nachfrage des Staates legitim. Das hätte ich



wahrscheinlich auch gemacht. Aber Einmischung dergestalt, dass man sportfachliche Veränderungen oktroyiert und sagt, das muss jetzt anders werden, das hätte ich abgelehnt. Da fängt für mich die Autonomie der Verbände an. #00:16:30-9#

**Christoph Fischer:** Jetzt kommt das Beispiel aus Deutschland. Es ist ein bisschen länger her, aber es ist so ein...es ist halt auch ein gutes Beispiel. Jetzt wissen Sie wahrscheinlich schon, worauf ich hinaus will und zwar den Einfluss der Bundesregierung auf die Entscheidung des NOK beim Boykott der Olympischen Spiele 1980 in Moskau. Wie beurteilen Sie das? #00:16:53-7#

**Klaus Pöhle:** Aus der heutigen Sicht? #00:16:52-6#

**Christoph Fischer:** Aus der heutigen Sicht. #00:16:58-4#

**Klaus Pöhle:** Also...ich weiß von vielen Sportlern und auch Funktionären, die damals agiert haben und unmittelbar beteiligt waren - ich war es ja nicht auf der staatlichen Seite, ist klar - dass das von Anfang an umstritten war. Der Boykott war sehr umstritten zwischen Sport und Staat, innerhalb des Sports sowieso, aber auch im Verhältnis zum Staat. Es wäre naiv zu glauben, dass die Politik insofern ganz draußen bleibt, wenn es um solche Fragen geht. Aber ich halte aus der heutigen Sicht diese Entscheidung, keine deutsche Mannschaft nach Moskau zu senden, für falsch. Ich würde sie als Staat so nicht treffen, weil schon im alten Athen der Grundsatz galt: Bei Olympia bleiben die Kriege und die Fehden außen vor. Und ich halte auch heute noch eine Menge davon, dass man die Politik da nicht rein lässt. Denn, wenn man das täte, ja dann müsste man ja auch ganz andere Dinge bewerten. Also, nehmen Sie mal den Tibetkonflikt. Das hätte dazu führen müssen, dass man sagt, wir schicken gar keine Mannschaft nach Peking, weil die Chinesen ihre Menschenrechtsfragen in Tibet nicht ordentlich gelöst haben. Nehmen Sie mal die Fußballweltmeisterschaft in Katar, die im Sommer stattfinden soll. Das ist bestimmt auch kein superdemokratisches Regime. Es gibt also zu vielen Ländern, wo solche Events stattfinden, Fragen auf der politischen Ebene, wo man immer Belastungen findet und Gründe zu sagen, da gehen wir nicht oder nur eingeschränkt oder nur unter bestimmten Bedingungen hin. Ich halte da gar nichts von, sondern ich bin grundsätzlich der Meinung, der Staat soll sich da raus halten. Das sollte ein politikfreier Raum sein und kann es auch weitgehend sein, wenn sich darüber alle einig sind. Dass umgekehrt mit diesem Ereignis nicht eine Anerkennung der politischen Verhältnisse verbunden ist,, das haben beispielsweise die Chinesen auch gemerkt. Natürlich trägt eine Olympiade in Peking zum Renommee Chinas bei, wenn das gut abläuft und alle gehen zufrieden nach Hause und sagen, waren tolle Spiele. Das hat auch eine politische Dimension, ist ja völlig klar. Nur, dass man deswegen

andere negative Dinge vergisst, das ist, glaube ich, eine Illusion, die sich mancher Gastgeber gemacht hat. Insofern ist das ein gegenseitiger Prozess, wenn man Politik und Sport auseinander hält. #00:19:26-6#

**Christoph Fischer:** Wirkt dann nur kurzfristig. #00:19:25-1#

**Klaus Pöhle:** So ist es. #00:19:29-6#

**Christoph Fischer:** Dann haben wir den Abschnitt Konfliktfelder abgeschlossen, oder fällt Ihnen noch spontan ein Konfliktfeld ein. #00:19:34-1#

**Klaus Pöhle:** Wir haben natürlich, auch im Verhältnis zu den Ländern in der Abstimmung nicht Konflikte, aber Gespräche gehabt. Weil, das ist vielleicht wichtig zu wissen, diese Kompetenzen zwischen Bund, Land - ich rede jetzt mal nur zum Land, die Kommunen waren weniger ein Thema - in der Praxis unscharf sind. Sie wissen, dass sich z.B. die Länder über ihre Mitfinanzierung bei Olympiastützpunkten und anderen Einrichtungen sehr gerne auch mit Olympiasiegern, Spitzensportlern schmücken und zieren. Und ich habe das immer sehr entspannt gesehen. Aber wenn man das nach der reinen Lehre betrachtet hätte, hätte man natürlich denen auf die Finger hauen und sagen müssen: Das ist aber nicht Euers, das ist Bundesthema. Das haben wir nie gemacht, weil wir - das will ich generell sagen - innerhalb der Sportverwaltungen, aber auch mit dem Sport selber - Sie kommen da wahrscheinlich noch drauf - ein ausgesprochen freundliches, kollegiales und wirklich unterstützendes Verhältnis hatten. Da hat man sich als Partner begriffen, der dem anderen hilft. #00:20:35-9#

**Christoph Fischer:** Dann schließen wir hier die Konfliktfelder ab...

## **B.V. Bewertung der Strukturen**

**Christoph Fischer:** Jetzt sind wir schon ein gutes Stück über die Hälfte drüber. Bewertung der Strukturen: Wie beurteilen Sie das Verhältnis und die Zusammenarbeit zwischen staatlicher Sportpolitik und der Sportselbstverwaltung insgesamt? In Ihrem Arbeitsfeld... 00:00:14-5

**Klaus Pöhle:** Sie wollen wissen, wie ich das empfunden habe - ob das positiv oder eher negativ gesehen wird? 00:00:22-5

**Christoph Fischer:** Ja genau - wie die Zusammenarbeit funktioniert hat. 00:00:24-4

**Klaus Pöhle:** Wir haben ja eben schon über die Probleme gesprochen, die das aufwerfen kann. Natürlich ist immer die Grenze zur Verbandsautonomie zu sehen und der gegenseitige Respekt vor der Zuständigkeit und Verantwortung des anderen. Wenn man das mal unterstellt und abzieht, dass es da auch Konflikte gibt, finde ich, ist das System, das wir haben generell ein gutes System. Ich halte viel davon. Weil es die Verantwortung da lässt, wo sie hingehört, nämlich bei den Sportverbänden. Der Staat sollte sich nach meiner Überzeugung nur subsidiär und nachrangig in die sportlichen Dinge hinein begeben und sollte respektieren, dass der Sport selber sich organisiert, sich auch finanziert. Das ist ein Aspekt, den die Sportvertreter nicht immer gerne hören, aber es ist so. Über Lotterien, Sportwetten, all diese Dinge, die dann auch in die Debatte kamen. Und insofern sage ich: Meine Erfahrungen mit dem System waren gut. Trotz der Konflikte, die aber in jedem System aufkommen, halte ich es insgesamt für ein gutes System, diese Trennung zwischen Staat und Sport. 00:01:36-2

**Christoph Fischer:** Gut. Dann - weil ich sie hier stehen habe, stelle ich die Frage, ob sich der Staat ihrer Ansicht nach stärker oder weniger stark um den Sport kümmern sollte? 00:01:46-0

**Klaus Pöhle:** Kümmern heißt jetzt besser finanzieren, oder was meinen Sie? Man kann kümmern ja auch im Sinne von Einmischung begreifen... 00:01:53-7

**Christoph Fischer:** Ja...vielleicht auch stärker Verantwortung zeigen, jetzt nicht nur im finanziellen Sinne, sondern auch... 00:02:01-1

**Klaus Pöhle:** Ich glaube, dass der Staat - das sage ich jetzt nur für die Zeit, die ich überblicke und glaube aber, das ist so geblieben - immer stärker den Sport wahrgenommen und auch respektiert hat. Das hängt natürlich mit Personen zusammen. Ich sage das jetzt aus dem BMI heraus. Es hat vor meiner Zeit Minister gegeben, wo die älteren Kollegen und Mitarbeiter gesagt haben: Der hatte keine Affinität zum Sport, da mussten wir den zum Jagen tragen, dass der mal irgendwo hingehet und so...der hat da kein Interesse gehabt. BMI ist ein Sicherheitsministerium, da geht es um Verfassungsschutz und BKA und solche harten Themen. Der Sport ist eigentlich erst in den letzten 10, 15, 20 Jahren entdeckt worden von den jeweiligen Hausleitungen. Wie gesagt, auch unter dem politischen Aspekt, natürlich aber auch als ein Thema, was Freude macht. Und die Sportminister, die ich erlebt habe, das waren Schily und Schäuble, die haben da auch Freude dran gehabt. Das wusste

man, dass die das gut finden und insofern glaube ich, dass der Sport heute eine hohe Wahrnehmung in der Politik hat, was man übrigens auch daran ablesen kann - das war wohl vor meiner Zeit nicht immer so -, dass auch Sportverbandsvertreter durchaus direkten Zugang zum Minister oder sogar zur Bundeskanzlerin hatten oder zum Bundeskanzler. Früher wurden auch hohe Sportfunktionäre auf der Referatsebene wahrgenommen, Gespräche geführt. Wenn die Glück hatten, durften sie mal zu meiner Charge, den Abteilungsleitern, und das war es. Daran sieht man, glaube ich, diesen gestiegenen Stellenwert auch jenseits des Geldes, den der Sport hat. Die Aufmerksamkeit, die der Sport inzwischen genießt bei der Politik, ist sehr viel höher als noch vor 20 Jahren. Das hat auch mit den Medien zu tun. Ist ja klar.  
00:03:42-4

**Christoph Fischer:** Ist ja eine Wechselwirkung da... 00:03:42-4

**Klaus Pöhle:** So ist es! 00:03:42-4

## **B.VI. Vergleich Deutschland – Frankreich**

**Christoph Fischer:** Da hängt es ganz stark davon ab, wie Sie so ein bisschen auch die Strukturen in Frankreich kennen. Sind die Strukturen Ihnen in Frankreich so ein bisschen geläufig? 00:00:09-3

**Klaus Pöhle:** Kommt darauf an, worauf Sie jetzt abheben. Also ein paar Grundzüge kenne ich, aber nicht so detailliert, wie das natürlich bei unserem System der Fall ist.  
00:00:18-6

**Christoph Fischer:** Wenn ich Sie jetzt sozusagen fragen würde, was Sie positiv an dem deutschen System und positiv am französischen System so im Vergleich sehen würden? 00:00:27-6

**Klaus Pöhle:** Ich weiß - das hat aber schon mit dem Staatsaufbau zu tun -, dass die Franzosen das Ganze sehr viel zentralistischer verwalten als wir das tun, das ist logisch. Ich sage mal so, in der internationalen Interessenwahrnehmung sind die Franzosen wahnsinnig effizient. Das hat aber nicht nur mit diesem anderen System zu tun, sondern auch generell mit dem Selbstverständnis, das dort glaube ich herrscht. In der Wahrnehmung der Interessen des Sports selber und der Sportler würde ich unser System vorziehen. Wie gesagt, ich halte mehr von dieser abgeschichteten Verantwortung, von diesem föderalistischen Ansatz, der bei uns eine Rolle spielt, und von diesem Aufbau von unten nach oben als vom System bei

den Franzosen, wo es genau anders herum läuft. Insofern würde ich ganz prinzipiell unser System vorziehen. Aber man muss zugeben, dass das französische System natürlich sehr viel effizienter zu verwalten und zu steuern ist als unseres. Ganz klar.  
00:01:40-2

**Christoph Fischer:** Dann gibt es eine Besonderheit im französischen Sportsystem, in dem Sportverwaltungssystem ist es, dass da auch auf führende Positionen im Ministerium auch gerne mal Spitzensportler gesetzt werden. Wie beurteilen Sie das?  
00:01:52-6

**Klaus Pöhle:** Herr Lamour, ja, der war Minister, der war vorher Fechter gewesen.  
00:01:53-5

Christoph Fischer: Lamour. [K. Pöhle: Richtig] Jouanno, die es aktuell ist, ist ehemalige Karatemeisterin [K. Pöhle: Richtig]. Herr Laporte ist ehemaliger Rugbytrainer [K. Pöhle: Richtig]. 00:02:03-6

**Klaus Pöhle:** Ich habe da generell keine Probleme mit, wir haben ja auch vorher darüber gesprochen. Wobei ich nicht weiß, aber auch nicht glaube, dass das bei den Franzosen eingefordert wird. Ich weiß nur und das gilt nicht nur für Frankreich, dass der Wechsel zwischen Verwaltung- und Sportfunktionären durchaus an der Tagesordnung ist, mehr als bei uns. Und da kann man durchaus Sympathie dafür haben. Also ich finde, dass jemand mit einem Hintergrund aus dem Sport, der dann in die Politik, in den Staat, in die Verwaltung wechselt, schon eine Menge mehr einbringen kann, als jemand, der nur - wie ich - in der Verwaltung gearbeitet hat. Genau wie eben umgekehrt jemand, der aus der Verwaltung kommt und dann im und für den Sport Funktionen wahrnimmt, auch Vorteile hat. Das ist logisch, das liegt auf der Hand. Das ist ja eine Normalität, wenn Sie jetzt mal vom Sport abstrahieren, dass sie für beide Seiten einen Gewinn haben, wenn sie jemanden aus fachfremden Bereichen dazu nehmen. Nehmen Sie die Wirtschaft. Ich bin durchaus ein Fan davon zu sagen, Leute, die lange in der Wirtschaft gearbeitet haben, sollen mal ein hohes Staatsamt haben oder umgekehrt. Dieser Austausch wird ja auch gezielt gefördert. Und warum sollte das im Verhältnis zum Sport nicht auch gelten. Da hätte ich viel Sympathie dafür. *Das ist ja etwas anderes, als ob jemand zeitgleich sowohl in der Politik als auch im Sport tätig ist, wo zumindest optisch das Problem des Interessenkonflikts besteht.* [ganzer Satz nachträglich ergänzt] 00:03:25-6

**Christoph Fischer:** In Frankreich ist das ein Stück weit institutionalisiert, dass ehemalige Leistungssportler auch bevorzugten Zugang zu Beamtenpositionen

haben. 00:03:32-5

**Klaus Pöhle:** Das wusste ich nicht. Ich wusste, dass das stattfindet, aber dass das verankert ist, ist mir neu. 00:03:39-7

**Christoph Fischer:** Die werden bevorzugt eingestellt. Das ist auch ein Stück weit dieses Selbstverständnis sozusagen... 00:03:43-2

**Klaus Pöhle:** Ob jetzt der ehemalige Sportler immer der bessere Ministerialbeamte oder Politiker im hohen Amt ist, weiß ich nicht, aber ich - wie gesagt - halte viel dafür, dass man mit dem anderen Horizont eine Bereicherung ist. 00:03:54-5

**Christoph Fischer:** ...aber auch nicht zwingend in politischen Ebenen, sondern wie in Deutschland auch - vielleicht ein bisschen vergleichbar mit der Bundespolizei und der Bundeswehr, dass da bevorzugt Sportler unterkommen können. Ja, und was Sie eben noch gesagt haben: Es kommt nicht so sehr aus den Verbänden heraus, auch nicht aus dem Dachverband, CNOSF ist da glaube ich nicht so. Es ist auch eine Sache des Regierungschefs bzw. der Präsidenten, die dann sagen... 00:04:27-2

**Klaus Pöhle:** ...es ist eine Usance, sagen wir mal so, es ist eine Kultur, die sich da entwickelt hat, wo wir wahrscheinlich noch nicht so weit sind, dass wir das haben. 00:04:33-8

**Christoph Fischer:** Was halten Sie von der Einrichtung eines Sportministeriums? Landesebene, Bundesebene... 00:04:42-0

**Klaus Pöhle:** Hier in Deutschland? 00:04:42-0

**Christoph Fischer:** Deutschland. 00:04:42-2

**Klaus Pöhle:** Wenig. Aus einem einfachen Grunde. Ein Sportministerium wäre ein schwaches Ministerium, weil es nämlich - wenn Sie das rein finanziell betrachten - ich glaube, das kleinste Ministerium überhaupt wäre. Selbst die Ministerien, die jetzt existieren und wenig Geld haben, wären da noch Krösusse dagegen. Und die Stärke des BMI als Sportministerium oder als das Ministerium, das den Sport vertritt, lag immer darin, dass es ein Riesenhaus ist, eines der klassischen Ressorts. Das einen

riesigen Gesamtetat hat und über selbigen und den Einfluss, den man als BMI hat, viel mehr Druck und Entscheidungsmacht hat, als es ein kleines Ministerium je haben könnte. Der Gedanke ist charmant, aber ich fürchte, er würde dem Sport nicht helfen. Ich bin kein Fan davon. 00:05:36-2

**Christoph Fischer:** Und das hatten wir eben auch schon. Vielleicht noch mal zwei, drei zusätzliche Sätze zu dem Gedanken, Aufnahme des Sports als Staatsziel ins Grundgesetz. 00:05:46-8

**Klaus Pöhle:** Wie gesagt: Man kann Sympathie dafür haben, weil es natürlich das besondere Interesse am Sport dokumentieren würde. Aber wie auch schon gesagt, es gibt auf der einen Seite die Illusion bei denen, die das aus dem Sport heraus fordern, dann haben wir quasi eine staatliche Finanzierungsgarantie. Das sehe ich nicht so. Die wäre damit nicht verbunden. Denn immer gilt der Vorbehalt des Möglichen, sprich das Haushaltsgesetz. Und zweitens wird immer das Thema befrachtet mit anderen Politikzielen, die man dazu sieht. Und die Durchsetzbarkeit dieser Forderungen halte ich für relativ begrenzt. Es wird aus meiner Sicht schwierig sein, den Sport isoliert, wenn man nicht andere Staatsziele dazu nimmt, ins Grundgesetz zu bekommen. Und wenn man andere Ziele dazu nimmt, dann hat man sofort die Diskussion: Was ist denn jetzt, was gehört da rein und was nicht. Ja, Umwelt, Kultur, wir haben darüber gesprochen, welche anderen Stichworte man in dem Zusammenhang nennen kann. Also ich glaube, dass außer einer plakativen Wirkung dem Sport nicht viel geholfen wäre, wenn er im Grundgesetz stünde. Ich bin da - wie übrigens in der Zuständigkeitsfrage, das haben wir eben nicht zu Ende gesagt, zwischen Bund und Ländern - immer der Meinung gewesen, lass uns das pragmatisch machen. Wir tun etwas und man muss nicht unbedingt immer hoch, groß, plakativ aufhängen, was man tut. Es ist manchmal besser, wenn es nicht zu sehr thematisiert wird. 00:07:09-6

**Christoph Fischer:** Abschließend: Wie autonom ist der Sport wirklich? 00:07:12-2

**Klaus Pöhle:** In Deutschland? 00:07:12-2

**Christoph Fischer:** Ja. 00:07:12-2

**Klaus Pöhle:** Ich glaube, er ist ziemlich autonom. Er hat natürlich, so, wie alle gesellschaftlichen Einrichtungen immer das Problem der Finanzen. Das ist in guten Zeiten kein Problem, weil er ja nicht nur vom Staat, sondern auch aus der Wirtschaft

und anderen Quellen Geld bezieht. In schlechten Zeiten hat er, so wie aber übrigens auch die Kultur und andere Bereiche, natürlich ein Problem. Insofern würde ich sagen, es ist gut bestellt um den Sport in Deutschland. Ich bin der Meinung, dass wir viel tun, natürlich könnten wir mehr tun. Ich habe auch immer für mehr Geld gefochten. Man versteht sich ja als Partner und Förderer des Sports. Aber ich glaube, dass der Sport in Deutschland insgesamt sehr gut aufgestellt ist. 00:08:05-1

**Christoph Fischer:** Dann vielen Dank, für die Zeit, die Sie mir gegeben haben dafür. 00:00:00-0

**Klaus Pöhle:** Gerne.



## **C. Transkription Interview mit dem Vertreter des Ministeriums für Familie, Kinder, Jugend, Kultur und Sport des Landes NRW, Werner Stürmann, Leiter der Abteilung Sport**

Ort: Ministerium für Familie, Kinder, Jugend, Kultur und Sport in Düsseldorf

Zeit: 02.02.2011 von 10:30 bis 11:20 Uhr

Länge gesamt: 0:44:40 (h:m:s)

### **C.I. Einleitung und Interessensvertretung**

**Christoph Fischer:** So Herr Stürmann, dann ich habe ihnen kurz erläutert worum es geht. Die Einstiegsfrage ist: Bitte geben Sie mir einen kurzen Überblick Ihres beruflichen und ehrenamtlichen Werdegangs im Bereich des Sports? 00:00:27-2

**Werner Stürmann:** Ich habe drei verschiedene Zugänge, die zu dieser Tätigkeit geführt haben. Das eine ist ein individuell Sportliches. Ich habe lange Zeit Hockey gespielt, dann Handball. Im Handball habe ich es bis in Auswahlmannschaften auf nationaler Ebene gebracht als Jugendlicher. Das war immer mein Ding. Zweitens war ich aktiv im Rahmen der organisierten Jugend, der Sportjugend und habe dort Einblicke gekriegt in den organisierten Sport, wie er sich auf dieser Ebene abspielt. Und das dritte ist die berufliche Laufbahn, die mit verschiedenen Wegen, Sackgassen - wie auch immer im Leben - jedenfalls hauptsächlich eine journalistische war. Ich habe als Journalist gearbeitet, dann Pressesprecher und war stellvertretender Regierungssprecher hier in NRW. Als sich die Chance bot, die jetzige Funktion zu übernehmen, habe ich dankbar zugesagt. Der damalige Sportminister Dr. Vesper hat mich dann eingestellt. Und ich nehme die seit dem 01. April 2001 war. 00:02:21-3

**Christoph Fischer:** Was auch ein Kern meiner Arbeit ist, ist die Interessenvertretung im Bereich des Sports. Da würde ich jetzt gerne von Ihnen wissen, worin das Interesse Ihrer Institution am Sport liegt? 00:02:36-7

**Wener Stürmann:** (zögert) 00:02:46-8

**Christoph Fischer:** Welche Themen vorwiegend behandelt werden... 00:02:56-3

**Werner Stürmann:** Staatliche Sportpolitik muss sich legitimieren, welches Gemeinwohl sie verfolgt und sie muss dieses Gemeinwohl auch gut definieren können. Es war nicht immer so, dass Sportpolitik außerhalb des Schulsports staatlicherseits aktiv betrieben worden ist. Das ist heute noch in den einzelnen Ländern der BRD sehr unterschiedlich ausgeprägt. NRW war immer ein Land, in dem eine aktive Rolle in der Sportpolitik gefragt war. Historisch kann man das an verschiedenen Fakten absehen. NRW war m.E. das erste Bundesland, das Sport in die Landesverfassung aufgenommen hat. NRW war der entscheidende Motor der Gründung der SMK der Länder. NRW hat zunächst so etwas durch den damaligen MP Heinz Kühn angekündigt, wie ein Breitensportprogramm. Dies wurde dann mit dem LSB realisiert.

Wir verstehen uns nach wie vor als ein gewichtiger Faktor einer langfristig angelegten Sportpolitik. Die Begründung liegt darin, dass wir mit sportlicher Betätigung bedeutenden Nutzen für die Gesellschaft erreichen können. Es lässt sich definieren für den gesundheitlichen Nutzen, das kann man als unbestritten gelten lassen. Zweitens kann man sportliche Betätigung als ein bedeutendes soziales Feld begreifen. Sportpolitik stärkt soziale Beziehungen und führt Menschen zusammen. Daraus lässt sich ableiten, dass es ein bedeutender Integrationsmotor sein kann - nicht muss. Für Menschen mit Behinderung, für Menschen mit Migrationshintergrund. In der Aktivierung von Menschen, die sonst nicht sehr in die Gesellschaft integriert sind. Weil die gesundheitlichen Effekte auch zu erreichen sind ohne Verein, ohne organisierten Sport; ist nach dem sozialen Gehalt zu fragen. Sozialen Zusammenhalt können sie natürlich - wenn es in Selbsttätigkeit, in Selbstorganisation geschieht, natürlich viel besser mit den Vereinen erreichen. Unser Interesse besteht darin, diese Selbsttätigkeit zu stützen. Einen weiteren gemeinnützigen Zweck gibt es, der auf Bundesebene eine besondere Rolle spielt, aber auch für ein Bundesland nicht unbedeutend ist. Nämlich die Repräsentation des Landes, nach außen in Auslandsbeziehungen, in der Nutzung als Werbeplattform - das gilt insbesondere für Sportgroßveranstaltungen. Sport ist neben der Kultur der wichtigste Faktor, um Kontakte zu knüpfen und sich darzustellen. Darin würde ich zusammengefasst den Nutzen sehen, der eine Förderung des Staates rechtfertigt.

## **C.II. Entscheidungsfindung**

**Christoph Fischer:** So kommen wir zum nächsten Abschnitt und zwar wie die Entscheidungen gefunden oder wie Entscheidungen abgestimmt werden mit den Partnern des selbstorganisierten Sports. Hier würde ich gerne zum Eingang wissen,

ob Akteure aus dem selbstverwalteten Sport bei der Erarbeitung und Formulierung von Gesetzestexten, Verordnungen sowie der Politikumsetzung mit eingebunden werden. 00:00:26-4

**Werner Stürmann:** Ja. Man muss dazu sagen: natürlich muss ein Staat, das Land nach seinen Maßstäben die Entscheidungen treffen. Dabei wird es Entscheidungen geben, die den Selbstorganisationen des Sports möglicherweise nicht passen. Ein Land muss sich auch von anderen Gesichtspunkten leiten als der Sport. Es spielen fiskalische Möglichkeiten, Sicherheitsfragen eine Rolle, die für den Sport relevant sind, aber nicht vom Sport selber vertreten werden. Der Dreisatz, den Sie möglicherweise überall hören, muss man auch im Grundsatz immer klar haben: der Dreisatz der Subsidiarität, der Autonomie des Sports und der Kooperation von organisiertem Sport und Staat. Das bedingt auch - um zu der eigentlichen Frage zu kommen - das wir die sportrelevanten Entscheidungen in der Regel mit dem organisierten Sport erörtern, ihre Meinung einholen, sie beteiligen. Dazu gibt es formelle und informelle Prozesse. In jedem Fall sind wir in einem ständigen Dialog. Wir haben das in NRW auch seit einigen Jahren institutionalisiert. Wir haben eine Vereinbarung zwischen dem Sportministerium und dem LSB, was den organisierten Rahmen anbetrifft des Meinungs-austausches. Wir haben als oberste Ebene mindestens - neben den Begegnungen, die es sowieso außerhalb dieses Schemas gibt - ein jährliches Gespräch auf politischer Ebene: Ministerin mit dem Präsident des LSB, in dem die Entwicklung eingeschätzt und zukünftige Vorhaben definiert werden. Wir haben Gespräche zwischen dem Staatssekretär und dem Präsident des LSB. Und wir haben monatlich ein Arbeitsgespräch zwischen der Geschäftsführung des LSB und der Leitung der Abteilung, wo alle relevanten Punkte besprochen und abgehandelt werden. Das ganze wird noch überwölbt von formellen Abkommen, die zwischen dem Land NRW und dem LSB getroffen worden sind. 2002 einen Pakt für den Sport. 2008 - Ein Bündnis für den Sport. Und im Februar 2011 wieder einen Pakt für den Sport. Also zur Frage die klare Antwort: der LSB ist beteiligt. Trotzdem wird das Land immer auf die eigene Entscheidungskompetenz achten müssen. Ich will noch einen Gedanken kurz hinzufügen. Das Land hat im organisierten Sport den Hauptpartner. Es würde aber missverstanden werden, wenn man sagen würde es wäre der ausschließliche Partner. Wir haben auch weitere Partner: der wichtigste Partner sind die Kommunen. Es gibt Partner z.B. einzelne Verbände des Sports, mit denen wir Modellprojekte fahren. Oder einzelne Vorhaben unterstützen. Und wir haben Institutionen der Wissenschaft, sonstige Institutionen, Stiftungen mit denen wir Kooperationen entwickeln. 00:04:51-9

**Christoph Fischer:** Da zwei ergänzende Fragen: Gibt es auch - sie haben gesagt es gibt bis zu zwölfmal jährlich Treffen auf Abteilungsebene - wie ist es im Tagesgeschäft? Gibt es auch die Möglichkeit, dass die Sportverbände so im

Tagesgeschäft sich aktuell einbringen? Auf Sachen Einfluss nehmen können?  
00:05:12-8

**Werner Stürmann:** Wir sind eigentlich, wenn man so will, fast jeden Tag im Gespräch. Es ist so, dass wir unterhalb dieses Rahmens, den ich eben dargelegt habe, die Mitarbeit haben von Mitgliedern der Sportabteilung in einzelnen Präsidialausschüssen des LSB, in einzelnen Arbeitsgruppen, Kommissionen, bei Arbeitsvorhaben. Man telefoniert miteinander. Wir haben für ein Gebiet noch eine sonderinstitutionalisierte Beziehung: das ist für den Leistungssport. Dort gibt es eine Kooperationsvereinbarung zwischen dem LSB, dem Sportministerium, der Stiftung des Landes für Nachwuchsförderung und den Olympiastützpunkten. Da ist ein ähnlicher organisatorischer Ablauf: wir haben eine sogenannte Leitungsebene, die tagt mit allen diesen Leitern monatlich. Wir haben auch ein Jahrestreffen mit den Leitern, den politischen Verantwortlichen dieser Institutionen. Und dann noch Arbeitsstäbe, die wir zusammen eingerichtet haben. Das ist auch ein formeller Rahmen, der in diesem Bereich vorhanden ist. 00:06:39-0

**Christoph Fischer:** Und wie beurteilen Sie die Zusammenarbeit jetzt im Tagesgeschäft mit den Sportverbänden? 00:06:41-6

**Werner Stürmann:** Das ist eine sehr gute Zusammenarbeit - das ist so, auch wenn wir nicht für die Presse, für die Öffentlichkeit reden. Ich füge hinzu: das hängt immer auch entscheidend davon ab, ob alle Seiten handlungsfähig sind. Und zuverlässig Verabredungen einhalten. Dieses war in der Geschichte der Beziehungen zwischen LSB und Ministerium nicht immer der Fall. Der LSB war in einer Phase sehr festgefahren, hat aber in den letzten Jahren bedeutende strukturelle Reformen hinter sich gebracht, die sehr anerkennenswert und auch sehr mutig sind. Man hat sich völlig neu aufgestellt und das war auch eine Voraussetzung, damit das produktiv weiter gehen konnte. 00:08:24-4

**Christoph Fischer:** Damit ergaben sich schon einige Fragen, die ich weiter hinten gestellt hätte. Kurz noch mal zum informellen Austausch - man greift auch mal einfach zum Telefonhörer? 00:08:21-5

**Werner Stürmann:** Ständig. 00:08:23-7

**Christoph Fischer:** Man trifft sich bei den vielen Veranstaltungen des Sports?

00:08:29-6

**Werner Stürmann:** Man trifft sich eigentlich ständig.

### **C.III. Personalpolitik**

**Christoph Fischer:** Im dritten Abschnitt möchte ich gerne auf die Personalpolitik eingehen. Und zwar - eingehend - haben die staatlichen Institutionen Einflussmöglichkeiten auf die Besetzungen von führenden Positionen in den Dachverbänden des Sports? 00:00:17-6

**Werner Stürmann:** Nein. Das verstehen wir unter anderem auch unter der Autonomie des Sports, dass sie das selber regeln. Zwar gibt es immer mal wieder auch auf Seiten der Politik, der Parteien Wünsche. Aber aus meiner Erfahrungen kann ich Ihnen sagen, dass diese meistens nicht erfolgreich waren. Es gab für verschiedene Funktionen Kandidaten, die eindeutig der jeweiligen Regierungspartei zugeordnet waren, sich bei der Kandidatur für Funktionen diese aber nicht durchgesetzt haben. Im Sport wird sich nur auch derjenige, der dort verankert ist oder Anerkennung findet, durchsetzen. Und das ist auch ein gutes Prinzip. Es gibt keine überhaupt keine Tendenz in der Politik, das zu verändern. Es ist natürlich sinnvoll, dass es eine gegenseitige Information gibt. Aber ansonsten ist das eine Angelegenheit, die unter die Autonomie des Sports fällt. 00:01:58-5

**Christoph Fischer:** Drehen wir mal den Spieß um: Hat denn der selbstorganisierte Sport Einflussmöglichkeit auf Besetzungen innerhalb der... 00:02:09-0

**Werner Stürmann:** Nein, das ist genauso. 00:02:09-5

**Christoph Fischer:** ...das man ggfs. Vorschläge bringt oder Wünsche äußert, das Erfahrungen aus dem Sport vorliegen? 00:02:21-1

**Werner Stürmann:** Man wünscht natürlich kompetente Gesprächspartner zu haben. Gut, aber das ist in NRW nicht das Problem. 00:02:48-9

**Christoph Fischer:** Gut.

#### C.IV. Konfliktfelder

**Christoph Fischer:** Jetzt kommen die interessanten Abschnitte - und zwar die Fragen zu den Konfliktfelder. Wo sehen Sie Konfliktfelder in der Zusammenarbeit zwischen den staatlichen Institutionen und der Sportselbstverwaltung? 00:00:13-3

**Werner Stürmann:** Es gibt ein Konfliktfeld, das es so lange geben wird, wie die öffentlichen Mittel begrenzt sind. Das unterscheidet sich prinzipiell von der Situation in den 60er, 70er Jahren, in denen ständig steigende Einnahmen vorhanden waren, von denen der Sport auch partizipiert hat. In dem Augenblick, wo die Haushaltsmittel begrenzt sind und die staatliche Ebene mit Verschuldungsproblemen zu kämpfen hat, sind auch die Mittel für beispielsweise den Sport begrenzter. Das ist immer wieder auch Gegenstand von Auseinandersetzungen gewesen. In der Regel versucht man, das im Dialog zu klären. Aber es gab auch öffentliche Konflikte in solchen Fragen. Der bedeutendste in dem Zusammenhang ist die Kürzung von Übungsleiterpauschalen gewesen für die Vereine, Anfang 2003...2004 - bin ich jetzt nicht genau sicher. Die Reaktion des Sports darauf hat auch Niederschlag in den Entscheidungen des Parlamentes gefunden. Das Parlament hat das korrigiert. Nicht in der Höhe wie erwünscht - aber immerhin korrigiert. Ob das auch eine Kalkulation seitens der staatlichen Sportpolitik gewesen ist, dass man das schon so erwartet hat, lasse ich jetzt mal dahin gestellt. Zudem spielt hier eine andere Frage hinein, die von Bedeutung ist, nämlich die Tatsache, dass der Sport zum größten Teil sein Einkommen bezieht aus Glücksspielerträgen, über die der Staat bestimmt. Und die Glücksspiele haben jetzt im Zusammenhang mit privaten Anbietern und ihren Internetangeboten eine bestimmte Entwicklung erfahren - die Höhe der Erträge ist längst nicht mehr gesichert. Das Thema muss auch nach Urteilen höchster Gerichtsbarkeit neu reguliert werden. Und es ist offen, wie das ausgeht. Es ist nicht entschieden. Das spielt als ein Unterthema zum ersten Thema: Konfliktfeld Finanzierung des Sports eine wesentliche Rolle. Man muss auch hinzufügen, dass der Sport manchmal anmerkt, dass manche Arbeitsbereiche bedeutende Zuwachsraten haben, z. B. die Kultur. Und der Sport nicht, das befeuert Konflikte. 00:03:29-2

Das zweite Konfliktfeld ist unübersichtlicher, aber beherrschbar. Staat und Kommunen haben die gesamte Bevölkerung im Blick und entwickeln Aktivitäten auch außerhalb des organisierten Sports mit anderen Partnern. Wenn ein bedeutender Teil der Sporttreibenden nicht im Verein tätig ist, dann kann eine Kommune nicht sagen: Das interessiert uns nicht. Man muss Sportanlagen für alle zur Verfügung stellen, die auch nicht von Vereinen genutzt werden. Das hat Auswirkungen auf das Land - wir können nicht daran vorbeisehen, obwohl wir wünschen, dass Bewegung und Sport im organisierten Sport, den Vereinen, wegen der anfangs beschriebenen

Gemeinwohleffekte, passieren. Es mag sein, dass in Zukunft das als Konfliktfeld sogar wichtiger wird, wenn es dem organisierten Sport nicht gelingt, sein Potential zu halten. Ich bin da optimistisch - aber das weiß man nicht genau. 00:04:53-2

Ein drittes Konfliktfeld ist die Beziehung zwischen Sport und Umwelt. Also die Nutzung von Flächen für den Sport. Das betrifft Wasserflächen, Kletterfelsen, Sportgelegenheiten überhaupt. Das ist ein Dauerkonfliktfeld. Da ist die Frontlinie mehr zwischen organisiertem Sport und staatlicher Sportverwaltung kontra diejenigen, die ausschließlich die Umweltinteressen vertreten. Wir versuchen immer einen kooperativen Weg, immer eine Vereinbarung. Bisher ist es uns auch gelungen. Aber es ist zweifelsohne ein Konfliktfeld. 00:05:45-5

**Christoph Fischer:** Das sind eher so Zielkonflikte. Haben Sie denn auch so den Eindruck gibt's auch so wirklich Kompetenzstreitigkeiten. Das man sagt...es ist ja so: es gibt ja eine Berührungslinie zwischen staatlichen und nicht-staatlichen Organisationen und das man sagt: dafür sind jetzt wir zuständig. Das es da auch mal zu Unstimmigkeiten kommt. 00:06:07-3

**Werner Stürmann:** Es gibt Interessenkollisionen...selbstverständlich. Das kann man aber – das muss man vernünftig austarieren. Vor dem Hintergrund, dass der organisierte Sport seine Finanzierung zu über 80 % vom Land erhält und daraus objektiv eine gewisse Abhängigkeit besteht, ist das zu betrachten. Das ist auch eine Frage der Klugheit, dass man sich da vernünftig verhält. Und zwar von beiden Seiten. Man sollte nicht überreizen von Seiten des organisierten Sports und auch nicht von Seiten des Landes. Keinem nützt es, wenn der „dicke Mann“ markiert wird, um es etwas einfach zu formulieren. Ich will das an einem Punkt deutlich machen: Wir legen Wert darauf, dass bei bestimmten Aktivitäten, die mit Hilfe des Landes entstehen: Landesinitiativen, Projekte, auch deutlich gemacht wird, dass das Land beteiligt ist. Das ist in der Zusammenarbeit mit dem Sport in der Regel kein Problem. Aber manchmal neigen Kräfte im organisierten Sport dazu, diese Aktivitäten ausschließlich für sich zu reklamieren nach dem Motto: „Ihr gebt das Geld, aber ansonsten haltet ihr euch raus“. Staatliche Sportpolitik muss konzeptionell auf der Höhe der Zeit sein. Sie muss voraus denken. Sie muss zukünftige Entwicklungen eingedenken. Das ist analytische und programmatische Arbeit. Dabei ist es nicht immer angenehm, weil man manchmal einen Spiegel vorgehalten bekommt, der nicht nur alles schön erscheinen lässt. Aber diese Spannung ist auch produktiv. Ich will sie gar nicht missen. Ich finde es schlecht, wenn das aufgelöst wird und alles nur noch in Harmonie geht. Es soll eine Spannung da sein. Das bezieht sich auch auf die Programmatik. Man muss immer neu bestimmen, wann ist die Programmatik des Landes und des organisierten Sportes, des Landessportbundes, eine gemeinsame oder was ist selbständig. Das bestimmen wir gegenwärtig auch neu. 00:09:18-0

**Christoph Fischer:** Im Hinblick auf das Bündnis für Sport... 00:09:18-0

**Werner Stürmann:** Ja, im Pakt für den Sport und dann in programmatischen Dokumenten. Wir haben ein gemeinsames Dokument für den Leistungssport: Leistungssport 2020 - Förderung von Nachwuchs und Eliten. Mit den Partnern, die ich vorhin genannt hatte: Sportstiftung und Olympiastützpunkte. Wir wollen ein gemeinsames Dokument schaffen jetzt auch für den Breitensport, Landessportbund und Landesregierung. Aber der Landessportbund hat auch das Bestreben und zwar zurecht, dass er sich programmatisch eigenständig definiert, dass muss er auch. Und das tut er in verschiedenen Feldern. Was Kinder- und Jugendsport anbetrifft, Sport für Ältere anbetrifft und so weiter und so fort. Wir sprechen das vernünftig ab und werden uns von Seiten des Landes mehr auf die grundsätzlichen Fragen konzentrieren und uns nicht sozusagen im Detail verlieren. Das ist nicht erforderlich - das sollte der Sport schon selbständig lösen. 00:10:28-6

**Christoph Fischer:** Jetzt ein...ich habe zwei Beispiele für Konfliktfelder ausgesucht, um von jedem Gesprächspartner eine Statement zu bekommen und zwar einmal ein französisches Beispiel und einmal ein deutsches Beispiel für Konfliktfelder im Sport. Für Konfliktfelder zwischen Staat und Sportselbstverwaltung. Hier hätte ich gern eine kurze Beurteilung zu den Einflussnahmen des Staates an den Beispielen: Beteiligung des Sportministeriums an den - ich nennen es jetzt mal - Querelen um die französische Nationalmannschaft bei der Weltmeisterschaft 2010. Einfach nur eine Beurteilung... 00:11:10-2

**Werner Stürmann:** Klare Antwort. Da hat die Politik nichts zu melden. Das ist Sache des Sports. Die sollen das regulieren. Das jeder eine Meinung hat oder auch ein Politiker, ist klar. Aber ich würde jedem Politiker raten, sich da zurückzuhalten. Das gehört zum Kerngeschäft zum Beispiel des Fußballverbandes. 00:11:38-1

**Christoph Fischer:** Jetzt das deutsche Beispiel: Einfluss der Bundesregierung auf die Entscheidung des Nationalen Olympischen Komitees beim Boykott der olympischen Sommerspiele Moskau 1980. 00:11:52-5

**Werner Stürmann:** Dass der organisierte Sport, auch ein NOK bedenken muss, in welchem auch politischen Umfeld es Entscheidungen trifft, finde ich richtig. Ich muss jetzt eine persönliche Meinung sagen: ich finde die Entscheidung, die Einmischung der damaligen Regierung nicht richtig. Ich finde es legitim, seine Gesichtspunkte im Dialog darzulegen. Aber meiner Ansicht nach ist da eine Grenze überschritten



worden. Ich habe ein Konfliktfeld vergessen. 00:12:41-6

**Christoph Fischer:** Können Sie gerne noch nachtragen. 00:12:40-0

**Werner Stürmann:** Es gibt ein Konfliktfeld, das sich zunehmend herausbildet.

## **C.V. Bewertung der Strukturen**

**Christoph Fischer:** Jetzt kommen wir zum Abschnitt Bewertung der Strukturen. Jetzt einmal eine Einschätzung - weil ich ja einen Vergleich mache zwischen Deutschland und Frankreich - erst mal eine kurze Selbstbeurteilung. Wie beurteilen Sie insgesamt das Verhältnis zwischen staatlicher Sportpolitik und Sport selbstverwaltung und die Zusammenarbeit zwischen den staatlichen Stellen. 00:00:23-3

**Werner Stürmann:** Selbstverwaltung und staatlicher Sportpolitik? 00:00:23-8

**Christoph Fischer:** Genau. Vielleicht auch am Beispiel des Landes NRW. 00:00:27-2

**Werner Stürmann:** Wir hatten das Thema schon angesprochen. Unter Achtung der Grundsätze der Subsidiarität, Autonomie und dem Kooperationsgebot, geht es um die Gestaltung eines vernünftigen konstruktiven Verhältnisses. Das bedingt auch, dass manchmal die staatliche Sportpolitik viel Geduld haben muss. In der Autonomie des Sports obliegt es z.B. welche Personalentscheidungen getroffen werden. Das ist bei den Rekrutierungsproblemen und dem Beharrungsvermögen nicht des Landessportbundes, aber von Fachverbänden manchmal schwierig. Die Strukturen von Fachverbänden sind aus meiner Sicht hin und wieder unnötig kompliziert und überorganisiert. Es ist nicht notwendig in einem Land wie NRW mehrere Landesverbände in einer Sportart zu haben. Das ist antiquiert. Und wenn es über viele Jahre nicht gelingt, dass diese Verbände zu einem Gesamtverband kommen - was sie nur selber entscheiden können, das kann keiner für sie, das müssen sie aus eigener Verantwortung - dann ist das schon manchmal sehr ärgerlich. Weil das auch ein Vergeudung von Ressourcen ist. Da kann manchmal mehr Reformeifer erwartet werden. 00:02:33-7

**Christoph Fischer:** Dann um es in der Fragestellung mal auf den Punkt zu bringen. Sie hatten es ja eben schon so ein bisschen auch gesagt, dass Sie eigentlich mit der Situation recht zufrieden sind. Sollte sich der Staat mehr oder weniger um die Belange des Sports kümmern in NRW? 00:02:48-2

**Werner Stürmann:** Das jetzige Engagement ist so richtig austariert. Es würde sich ändern müssen, mit mehr Engagement des Staates, wenn die Voraussetzungen sich verändern, z.B. wenn die Mitgliederbasis geringer wird. Und es würde sich auch stärker darstellen müssen, wenn es nicht gelingt den organisierten Sport, die Vereine im schulischen Bereich stärker zu verankern. Das ist kein Wunsch, sondern es wäre dann eine Notwendigkeit. Besser ist es, wenn der Sport das in Selbstorganisation hinbekommt. Wir werden ihn dabei weiterhin unterstützen. Das ist überhaupt keine Frage. Und ich halte es nicht für wünschenswert, dass wir uns mehr engagieren.

## **C.VI. Vergleich Deutschland – Frankreich**

**Christoph Fischer:** Hier möchte ich Sie eingehend fragen, ob Sie Kenntnisse der sportpolitischen Strukturen in Frankreich haben? 00:00:13-2

**Werner Stürmann:** Ein bisschen... 00:00:12-7

**Christoph Fischer:** Wenn Sie sich die Organisation des Sports in Frankreich vor Augen führen, was sehen Sie daran positiv und was negativ? 00:00:34-9

**Werner Stürmann:** Das kann ich sehr schwer sagen, weil in Frankreich ein anderes Modell von Gesellschaft und Staat besteht als in Deutschland. Insgesamt, das hat zunächst mit dem Sport erst mal gar nichts zu tun. Es ist zentralistischer, es ist mit einer deutlicheren - wesentlich deutlicheren Rolle des Staates verbunden. Und wenn das für die gesamte Beziehung Staat-Gesellschaft so gilt, weil es historisch gewachsen ist, dann kann ich schlecht sagen, ob es besser oder schlechter ist. Ich finde unser System sehr gut. Ich glaube, dass in Deutschland die Probleme eher in der richtigen Abstimmung zwischen nationalen und Länderkompetenzen liegen. Dieses ist nicht optimal. Wenn ich etwas in Frankreich als gelungen betrachte dann sind das Projekte oder einzelne Bereiche, die jetzt nicht das System als solche berühren. Ich halte aus meiner Sicht die Nachwuchsarbeit, die organisierte auch sehr zentralisierte teilweise, im Leistungssport, für viele Sportarten, für sehr effektiv. Zweitens soweit ich das beurteilen kann, da bin ich aber vorsichtig – und das hängt

auch von der Struktur der französischen Gesellschaft ab, die von einer hohen Rate von Menschen mit Migrationshintergrund geprägt ist, die Integration dieser Menschen in das Sportsystem ist wesentlich größer als das hier in Deutschland der Fall ist. 00:03:17-9

**Christoph Fischer:** Dann gibt es in Frankreich ein besonderes Phänomen: Es ist so das in Frankreich erfolgreiche Sportler oder wichtige Sportler auf Positionen im Sportministerium gesetzt werden. Können Sie sich das für Deutschland auch vorstellen? 00:03:36-0

**Werner Stürmann:** Wir haben etwas Ähnliches. Erfolgreiche Sportler erhalten über die Strukturen der Bundeswehr, des Zolls und der Bundespolizei und in den einzelnen Ländern auch über die Länderpolizei neben der sportlichen auch eine berufliche Absicherung. Das ist, bezogen auf die Bundeswehr, nur temporär, bei den anderen ist es eine lebenslange Chance. Es ist auch damit verbunden, dass man diesen Beruf des Polizisten oder im Bereich des Zolls wirklich erlernen und wenn man die aktive Laufbahn beendet hat, auch weiterhin ausüben muss. Es ist für Deutschland schwer vorstellbar, dass Dauerstellen ohne Qualifikation und Tätigkeit geschaffen werden. 00:04:39-1

**Christoph Fischer:** Genau, im mittleren Bereich, sodass das auch...die Einstellung bevorzugt, das Leistungssportler bevorzugt eingestellt werden. Um das jetzt aber noch mal zu präzisieren - jetzt gerade auf höchster Ebene. Beispielsweise ist ja die aktuelle Ministerin ist dreizehnfache französische Meisterin im Karate gewesen. Dann haben wir den Bernard Laporte, der auch Rugby-Nationaltrainer war, dann haben wir Lamour, der Fechter war. Die sind auch dann direkt auf diese hohen Positionen gesetzt worden. 00:05:10-1

**Werner Stürmann:** Dass wir in Deutschland mehr noch tun müssen, um die duale Karriere zu sichern, halte ich für richtig. Ob das aber über solche staatlichen Garantieleistungen geht - daran habe ich große Zweifel. Ich würde es umdrehen: wenn wir in Deutschland hinbekommen, dass Spitzensportler die gleichen Chancen im öffentlichen Dienst haben, wie Nicht-Spitzensportler, dann wären wir einen großen Schritt weiter. Damit ist folgendes gemeint: Spitzensportler haben aufgrund ihrer Leistung für den Sport, ihrer zeitlichen Anspruchnahme, nicht die gleichen Chancen bestimmte Jobs zu kriegen. Die Gerechtigkeit wäre größer, wenn es da einen Nachteilsausgleich geben würde. Das wäre schon sehr gut. An den Hochschulen inzwischen gibt es solche Verfahren in NRW. Es sollte auf Bundesebene auch gelingen, was den Zugang zum Studium und die Gestaltung des Studiums anbetrifft. 00:06:45-3

**Christoph Fischer:** So, dann sind wir zur letzten Frage gekommen: Was halten Sie von der Einrichtung eines Sportministeriums auf Länder- bzw. auf Bundesebene?  
00:06:52-5

**Werner Stürmann:** Also auf Länderebene haben wir das. Wir haben ein Sportministerium. Ein Sportministerium allein, solo ohne andere Bereiche und Tätigkeiten, ist Unsinn. Es gibt große und wichtige Aufgaben der staatlichen Sportpolitik, ich halte es aber für unsinnig, das künstlich aufzublähen. Es darf umgekehrt nicht reduziert werden. Da ist immer die Frage, was günstige Konstruktionen sind, die dem Sport dienen. Die jetzige Konstruktion beispielsweise in Richtung Kinder und Jugend ist eine günstige Konstellation. Auf Bundesebene halte ich das nicht für sinnvoll. Die Bundesebene hat nur eine Aufgabe im Spitzensport, die verfassungsgemäß aus der staatlichen Repräsentation nach außen abgeleitet wird, mehr Legitimation gibt es nicht. Der Sport ist sonst ausschließlich Ländersache. Ein nationales Sportministerium ist überflüssig. 00:08:09-9

**Christoph Fischer:** Lieber Herr Stürmann, vielen Dank für das Gespräch.

## **D. Transkription Interview mit Generaldirektor des Deutschen Olympischen Sportbunds Herrn Dr. Michael Vesper**

Ort: DOSB, Otto-Fleck-Schneise, Frankfurt

Zeit: 28.03.2011 von 17:00 bis 17:40 Uhr

Länge gesamt: 0:33:36 (h:m:s)

### **D.I. Einleitung und Interessensvertretung**

**Christoph Fischer:** Da fangen wir mal mit etwas lockerem an, mit einer Einstiegsfrage. Einen kurzen Überblick über Ihren beruflichen bzw. ehrenamtlichen Werdegang. 00:00:18-9

**Dr. Michael Vesper:** Ja, gut. Da gibt es natürlich auch schriftliches Material dazu. Ich habe in meiner Jugend Tischtennis gespielt in Düsseldorf und war aber nie der große Leistungssportler. Aber habe dann auch immer natürlich gekickt und alles Mögliche. Jetzt, dass ich in diesem Job gelandet bin hängt ganz sicher damit zusammen, dass ich fünf Jahre lang Sportminister war, von NRW und in diesem Zeitraum dann auch die Olympiabewerbung viel von Düsseldorf - Rhein-Ruhr in deren Zug ich dann Herrn Bach und viele andere Entscheidungsträger kennengelernt habe. Und dann kam es halt zur Fusion von NOK und DSB und wie das auch soziologisch, ich bin ja auch Soziologe, sinnvoll ist, hat man dann sich eben entschieden, nicht einen Generalsekretär der beiden Vorgängerorganisationen mit dieser Aufgabe zu betrauen, sondern einen von außen zu holen, sozusagen von quer. Und da bin ich gefragt worden und da habe ich das gemacht. 00:01:31-5

**Christoph Fischer:** Worin liegt das Interesse des DOSB am Sport? Ist das jetzt eher Spitzensport, eher Breitensport,...? 00:01:43-4

**Dr. Michael Vesper:** Alles, der DOSB ist Vertreter des organisierten Sports in der BRD. Mit unseren 98 Mitgliedsorganisationen in denen 91000 Vereine und 27,5 Millionen Mitgliedschaften versammelt sind, ist bei uns der gesamte Sport versammelt. Vom DFB, als unserer größten Mitgliedsorganisation bis zur Deutschen Billardunion und dem Deutschen Schachverband. 00:02:17-8

**Christoph Fischer:** Versteht sich der DOSB als politischer Akteur in dem Gefüge der Sportpolitik? 00:02:21-7

**Dr. Michael Vesper:** Natürlich. Akteur, ja sicher. Wir sind die Stimme des Sports und als solche treten wir gegenüber der Politik national wie international auf und versuchen die Interessen des Sports - nicht nur des organisierten Sports, auch der spielenden oder bolzenden Kinder - gegenüber der Politik zu vertreten. Aktuelles Beispiel ist der Lärm, der Kinderlärm, der ja jetzt stärker geschützt werden soll. Wobei wir nie von Kinderlärm, sondern immer von Geräuschen, die von spielenden und Sport treibenden Kindern ausgehen, sprechen würden. Und da sind wir der Meinung, dass es eben nicht nur um Kindertagesstätten gehen darf, die privilegiert werden sollen auch auf Kinder, die auf Sportanlagen, in Hallen, auf Bolzplätzen, wo auch immer Sport treiben. 00:03:09-4

**Christoph Fischer:** Darf ich dieses Zitat für meinen Nachbarn verwenden? 00:03:12-6

**Dr. Michael Vesper:** Wo wohnen Sie denn? 00:03:14-1

**Christoph Fischer:** In Bornheim. Meine drei Jungs, wenn ich mit denen im Garten Fußball spiele, dann ist entsprechend auch immer...er hatte dann irgendwann behauptet, wir dürften nicht im Garten Fußball spielen, dass würden ihn zu sehr stören.

## **D.II. Entscheidungsfindung**

**Christoph Fischer:** Ja, jetzt zum Bereich der Entscheidungsfindung. Werden denn die Akteure explizit der DOSB bei der Erarbeitung und Formulierungen von Gesetzen, Verordnungen, Politikumsetzung von Seiten der staatlichen Stellen eingebunden? 00:03:45-2

**Dr. Michael Vesper:** Ob wir eingebunden werden? 00:03:44-8

**Christoph Fischer:** Ja. 00:03:47-1

**Dr. Michael Vesper:** Das deutsche System ist ja wie immer kompliziert. Wie in allen

Bereichen kompliziert. Der Bund ist zuständig für die Leistungssportförderung. Die Länder und Kommunen sind zuständig für die Förderung des Breitensports, des Schulsports und auch des Nachwuchsleistungssports. Und auf den unterschiedlichen staatlichen Ebenen sind die Instanzen der Politik natürlich eingebunden. 00:04:18-5

**Christoph Fischer:** Findet das jetzt über eine Anhörung statt oder kann es jetzt sein, wenn jetzt das Ministerium - ich meine, wir haben jetzt keine große Gesetzgebung in Deutschland, was den Sport angeht - aber wenn jetzt eine Verordnung formuliert wird, dass man dann auch mal Rücksprache mit dem organisierten Sport hält, dass man z.B. Mitarbeiter aus den Fachabteilungen... 00:04:36-6

**Dr. Michael Vesper:** Ja, natürlich... Also wir haben... Wir als DOSB - ich rede jetzt mal über die Bundesebene, der Einfachheit halber - haben Kontakt mit nahezu jedem Ministerium und intensiv zusammenarbeiten tun wir mit sechs oder sieben Bundesministerien. Also natürlich mit dem Bundesinnenministerium als unserem zuständigen Sportministerium, mit dem Verteidigungsministerium, wo die Sportfördergruppen drin sind. Mit dem Bundesfinanzministerium, natürlich nicht nur wegen des Zolls, wo es auch eine Sportfördergruppe gibt, sondern natürlich auch wegen der Finanzierung. Mit dem Jugendministerium, das die Deutsche Sportjugend fördert als einem freien Träger der Jugendarbeit. Übrigens der größte Träger der Jugendarbeit mit 9,5 Millionen Mitglieder. Mit dem Bildungsministerium, das gemeinsam mit dem Arbeitsministerium jetzt das Bildungspaket versucht umzusetzen. Integration durch Sport ist ein Thema, das uns sowohl mit dem Innenministerium als auch mit der Integrationsbeauftragten der Bundesregierung zusammenbringt. Das Auswärtige Amt finanziert Programme zur Förderung des Sports in Entwicklungsländern. Also so könnte ich fortfahren, mit fast jedem Bundesministerium sind wir in gutem und engem Kontakt. Das Gesundheitsministerium habe ich ganz vergessen... 00:05:59-3

**Christoph Fischer:** Die Hauptzusammenarbeit ist aber dann mit dem BMI? 00:06:04-0

**Dr. Michael Vesper:** Das ist sozusagen unser Sportministerium. 00:06:05-7

**Christoph Fischer:** Wie konkretisiert sich das? Gibt es dann regelmäßige Treffen, auch zwischen den Mitarbeitern oder auf nur auf politischer Ebene? 00:06:17-1

**Dr. Michael Vesper:** Nein, es geht von Ministergesprächen bis hin zu - wir haben ein

Hauptstadtbüro des deutschen Sports in Berlin - bis zu Gesprächen mit Mitarbeitern. Wir hatten ja kürzlich die Evaluierungskommission des IOC hier und da sind am Tag der Ernennung der neuen Bundesminister sowohl die Bundeskanzlerin als auch Bundesinnenminister der neue als auch der alte und neue Verteidigungsminister als auch der Außenminister da gewesen, um mit der Evaluierungskommission und uns zu sprechen. Wir haben jetzt demnächst auch unser erstes organisiertes Gespräch mit dem Bundesinnenminister, den habe ich gesehen bei der Eisschnelllauf-WM in Inzell. Also da gibt es einen sehr intensiven Kontakt, aber natürlich auch auf Arbeitsebene. 00:07:17-4

**Christoph Fischer:** Aber, wie Sie jetzt auch gesagt haben, auch Treffen bei Sportveranstaltungen... 00:07:19-8

**Dr. Michael Vesper:** Natürlich... 00:07:22-8

**Christoph Fischer:**...informell, dass man auch Entscheidungen vorbereitet und sich austauscht. 00:07:24-2

**Dr. Michael Vesper:** Ja, klar. 00:07:27-0

### **D.III. Personalpolitik**

**Christoph Fischer:** Zur Personalpolitik... 00:07:32-0

**Dr. Michael Vesper:** Wie lautet eigentlich die Überschrift über Ihrer Arbeit? 00:07:35-2

**Christoph Fischer:** Bis jetzt ist es nur ein Arbeitstitel sozusagen: Der Vergleich der staatlichen und nicht-staatlichen Sportpolitik in Deutschland und Frankreich. Das Verhältnis eigentlich zwischen staatlicher und nicht-staatlicher Sportpolitik in Deutschland und Frankreich. Haben denn die staatlichen Institutionen Einflussmöglichkeit auf die Besetzung von führenden Positionen in Sportverbänden? 00:07:56-1

**Dr. Michael Vesper:** Nein. 00:08:04-3



**Christoph Fischer:** Hatten sie das mal... 00:08:05-2

**Dr. Michael Vesper:** Wenn sie das hätten, würde... also für uns ist die Autonomie des Sports, die garantierte Autonomie des Sports, gerade nach den Erfahrungen des Nationalsozialismus, ist für uns *conditio sine qua non*. 00:08:25-5

**Christoph Fischer:** Im umgekehrten Falle: Hätte denn der selbstorganisierte Sport Einflussmöglichkeiten bei der Besetzung bspw. in irgendeinem Ministerium, das man sagt... 00:08:35-7

**Dr. Michael Vesper:** Nein. 00:08:39-0

**Christoph Fischer:** Das auch, wenn es jetzt um den Sport geht, dass jemand da dann auch einen Mitarbeiter einsetzt, der Ahnung vom Sport hat oder... 00:08:46-8

**Dr. Michael Vesper:** Jeder, der eine Personalentscheidung in dem Bereich trifft, tut natürlich gut daran, das im Hinterkopf zu haben. Deswegen wird man also immer Mitarbeiter auswählen, die eine Beziehung zum Sport haben. Wie auch umgekehrt natürlich, also ich sag mal, als ich da als Grüner jetzt - ich meine der DOSB ist nicht gerade verdächtig eine Grünen-Vorfeldorganisation zu sein - als ich dann da ausgewählt wurde, gab es natürlich, möglicherweise ich weiß es natürlich nicht selber, das ein oder andere Naserüpfen oder auch mal die besorgte Nachfrage, hier oder da. Aber,...das sind getrennte Systeme. 00:09:31-3

**Christoph Fischer:** Ja, wenn man jetzt mal den Blick auf... 00:09:34-2

**Dr. Michael Vesper:** Wobei, wenn ich das noch hinzufügen darf, es einige Politiker gibt, die auch im Sport eine ehrenamtliche Funktion ausüben. Also denken Sie an Herrn Gienger, der eine Zeit lang unser Vize-Präsident war, aber vor allem Frau Freitag, Vorsitzende des Sportausschusses und gleichzeitig DLV-Vize-Präsidentin. Das führt dann gelegentlich dazu, dass besondere Leichtathletik-Themen im Ausschuss eine Rolle spielen und die Einladungslisten dann immer so aussehen, dass ihre Position gestützt wird. Oder Martin Gerster, der Sprecher der SPD-Bundestagsfraktion für Sport, der Präsident des Deutschen Akrobatikbundes, eines nicht-olympischen Spitzenverbandes ist, auf den dann häufig die Behandlung von Themen des nicht-olympischen Spitzensports zurückgehen. Oder denken Sie an...den - jetzt weiß ich den Vornamen nicht - Hartmann, der ist Vorsitzender des

Innenausschusses oder auch Sprecher im Innenausschuss - das weiß ich jetzt nicht genau - der auch einen Spitzenverband leitet, Soft- und Baseball. Also da gibt es auch die ein oder andere Überschneidung. 00:10:52-6

**Christoph Fischer:** Insbesondere Herr Gienger ist ja bei Ihnen hier im Hause Vize-Präsident... 00:10:52-1

**Dr. Michael Vesper:**...gewesen! Die ersten vier Jahre. 00:10:55-5

**Christoph Fischer:** Bin ich jetzt nicht aktuell informiert. Aber, da... oder auch mit Frau Freitag, die ja über den DLV auch Beziehungen... 00:11:04-9

**Dr. Michael Vesper:**...Herr Danckert... 00:11:04-9

**Christoph Fischer:**...Herr Danckert, dass man da auch im Vorfeld von Entscheidungen oder wenn es jetzt wichtige Themen gibt, da sich mal koordiniert, dass man das mal Rücksprache hält mit dem Verband? 00:11:15-1

**Dr. Michael Vesper:** Naja, gut, sicher. Informell reden wir natürlich immer... auch formell mit unseren Verbänden. Aber nehmen Sie... es gibt viele, viele Politiker, die Funktionen im Sport inne haben. Der Herr Bergner, parlamentarischer Staatssekretär ist Vorsitzender eines Verbandes. Der Herr... der Ministerpräsident... jetzt weiß ich nicht mehr genau, wer das ist... Es gibt Ministerpräsidenten, die auch...ach der Herr Althaus war das, der Vorsitzender des Kreissportbundes war. Es gibt... z.B. der Steffen Reiche, der frühere Sportminister Brandenburgs ist jetzt Präsident des Leichtathletikverbandes Brandenburg und, und, und... Also da gibt es viele Überschneidungen, auch in NRW war ja der Richard Winkels vorher Politiker, der frühere LSB-Präsident. 00:12:09-8

**Christoph Fischer:** Willi Weyer... 00:12:09-8

**Dr. Michael Vesper:** Willi Weyer auch, der hat das sogar in Personalunion gemacht. 00:12:17-7

#### **D.IV. Konfliktfelder**

**Christoph Fischer:** Jetzt zu Konfliktfeldern. Mal im Allgemeinen gefragt: Wo sehen Sie Konfliktfelder in der Zusammenarbeit zwischen den staatlichen Institutionen und der Sportselbstverwaltung? 00:12:32-2

**Dr. Michael Vesper:** Sie meinen Potentielle oder Faktische? 00:12:33-1

**Christoph Fischer:** Faktische...da tun sich mal welche auf, aber es gibt ja auch welche... 00:12:38-5

**Dr. Michael Vesper:** Naja, allgemein gesprochen immer da, wo der Staat versucht Einfluss zu nehmen aufgrund seiner Finanzierung und wir sagen: Nein, das ist aber Sache des Sports, diese Entscheidungen zu treffen. Also, ich sage mal, jetzt im Bereich Sportwetten versuchen wir ja ein neues Modell durchzusetzen. Nämlich das eines Konzessionsmodells oder im Bereich Anti-Doping. Da wollte z.B. der Staat Ende der 90er Anfang dieses Jahrhunderts gerne, dass der Anti-Doping-Kampf aus dem DSB damals noch herausgelöst wurde und eine eigene Institution eröffnet wurde, wie die NADA. Aber das sind alles Dinge, die dann auch rational diskutiert worden sind. Es gab jetzt vielleicht mal einen Konflikt was die Umsetzung von Anti-Doping-Bestimmungen in den Satzungen der Verbände anging. Da gab es dann ein paar Rückforderungen. Also, das sind alles kleinere, kleinere Konflikte. Also da sehe ich, das gibt es in anderen Ländern... also ich sage mal so: Es gab oder gibt einen Konflikt in Sachsen-Anhalt zwischen dem LSB Sachsen-Anhalt und der Landesregierung Sachsen-Anhalt und da ist für uns klar, wenn der Sport seine Autonomie verliert, dann würden wir das nicht hinnehmen. Genauso ist es ja auf höherer Ebene. Also das IOC schließt ein Nationales Olympisches Komitee, dessen Gremien vom Staat oder von der Politik bestimmt werden, aus dem IOC...also aus der olympischen Bewegung aus. 00:14:53-2

**Christoph Fischer:** Da gab es ja aktuelle Beispiele... 00:14:52-6

**Dr. Michael Vesper:** Ja... 00:14:52-0

**Christoph Fischer:** Jetzt hat es ja... vor ungefähr ich glaube drei Jahren ist das erste Mal eine Zielvereinbarung zwischen dem BMI und dem DOSB geschlossen worden. Gab es im Umfeld oder auch nachher bei der Umsetzung der

Zielvereinbarung Konflikte zwischen dem BMI und dem DOSB? 00:15:13-4

**Dr. Michael Vesper:** Nein, die ist einvernehmlich ausgehandelt worden. Ich meine, was sind Konflikte? Natürlich unterhält man sich dann und geht manchmal auch mit unterschiedlichen Vorstellungen rein. Das ist so wie an der Sporthochschule in Köln, aber nicht so schlimm wie zwischen Kanzler und Rektor. Sondern man findet immer eine Lösung und einen Modus Vivendi. Die Zielvereinbarung ist sehr erfolgreich. Also wir haben insgesamt das System der Zielvereinbarung eingeführt, weil der DOSB lebt ja nicht von öffentlichem Geld, lebt nicht von Steuergeldern. Der DOSB lebt von Mitgliedsbeiträgen seiner Mitglieder, von Einnahmen aus der Glücksspirale und Einnahmen aus der Vermarktung. Die Deutsche Sportjugend wird direkt gefördert und die Verbände kriegen Mittel für die Spitzensportförderung, aber der DOSB selber eben nicht. Das ist auch wichtig zu wissen für die... 00:16:10-0

**Christoph Fischer:** ...das ist nur über eine Projektförderung. Es gab ja mal eine Zwischenphase Ende der siebziger Jahre als der DOSB institutionell oder damals noch der DSB institutionell gefördert worden ist und jetzt wird er ja nicht mehr institutionell gefördert. Jetzt gibt es nur den Leistungssport, der staatlich gefördert wird... 00:16:29-0

**Dr. Michael Vesper:** Ja, der Staat leistet für den Leistungssport eine Förderung, die geht aber nach sportfachlicher Beratung durch den DOSB, wofür wir dann auch einen gewissen Betrag bekommen, als Ausgleich für unsere Aufwendungen, an die einzelnen Verbände. Also an den DLV, an den DTB und, und ,und... damit die ihre Maßnahmen finanzieren können. Und Integration durch Sport als weiteres Beispiel ist ein Programm, das in den Landessportbünden umgesetzt wird. Da kriegen wir 5 Millionen € oder so auf unser Konto und leiten das dann weiter. 00:17:09-7

**Christoph Fischer:** Die Zielvereinbarung, war das eine Idee von BMI oder von Seiten des DOSB? 00:17:13-5

**Dr. Michael Vesper:** Von unserer Seite, soviel ich weiß. Also es war ja vor meiner Zeit, aber es ist von hier entwickelt worden. 00:17:21-4

**Christoph Fischer:** Thema... gut das ist jetzt vielleicht nicht direkt das Thema vom DOSB, aber wie ist das mit Rückzahlungen von Fördermitteln aufgrund von - ich nenne es jetzt einfach mal allgemein - Dopingvergehen? 00:17:31-9

**Dr. Michael Vesper:** Ja, das habe ich ja eben schon mal kurz erwähnt. Wir haben uns ja dazu bekannt, dass Fördermittel nur an solche Verbände gegeben werden sollen, die sich voll und ganz dem Anti-Doping-Kampf verschreiben. Und da hat es...seitdem erheben wir Jahr für Jahr einen sogenannten Anti-Doping-Bericht von allen Verbänden. Und da hat es in 2009, nein 2008 formelle Nachlässigkeiten gegeben bei einzelnen Verbänden. Also, ich sage mal ein Beispiel: eine Satzungsbestimmung ist zwei Monate zu spät in die Satzung aufgenommen worden. Oder eine Ehren- und Verpflichtungserklärung, die unsere Mitarbeiter abgeben müssen, dass sie sich gegen Doping wenden, ist von zwei Buchhalterinnen statt im Januar oder Februar erst im Oktober unterzeichnet worden, eine Zusatzvereinbarung. Solche Verstöße waren das, die erkennbar nicht bedeuten, dass da gedopt wurde. Und deswegen sind Verbände mit Rückforderungen belegt worden. Das war teilweise sehr hart, sehr hoch auch. Aber es ist jetzt mittlerweile alles ausgestanden. 00:19:01-6

**Christoph Fischer:** In bilateraler Einigung dann mit dem Ministerium oder wie ist das dann... 00:19:05-2

**Dr. Michael Vesper:** Ja, da hat es schon gerumst an der Stelle. Also das war so einer der Konfliktpunkte, die wir mal hatten. Aber dann auch solidarisch und fair ausgetragen. 00:19:14-6

**Christoph Fischer:** Also dann ist auch der DOSB... versteht sich dann auch so ein Stück weit - weil die Verbände je nachdem wie groß sie sind, haben jetzt natürlich nicht den Apparat und vielleicht auch nicht die Möglichkeit sich politisch zu selbst zu vertreten - dann steht der DOSB dann auch dabei. 00:19:30-0

**Dr. Michael Vesper:** Dafür haben wir das Hauptstadtbüro des deutschen Sports in Berlin, wo unsere Interessen dann auch gebündelt werden und wo man auch tagen kann und wo unsere Mitgliedsverbände sich auch dann natürlich helfen lassen können. 00:19:46-3

**Christoph Fischer:** Hat man dann natürlich auch eine gewisse Möglichkeit an den Sportausschuss heranzutreten? 00:19:52-5

**Dr. Michael Vesper:** Ja. 00:19:55-4

**Christoph Fischer:** Sie haben eben gerade das Bildungspaket genannt. Ich habe auch schon andere Interviews gehabt und anderem mit Herrn Dr. Niessen vom LSB in NRW. Der hatte da so ein bisschen Kritik geäußert, dass das so ein bisschen unausgegoren sei. Dass man da vielleicht auch die Verbände ein bisschen mit überfrachtet. Dass man die auch vor vollendete Tatsachen gestellt hat. Haben Sie da auch so das Gefühl, dass man da noch hätte stärker eingebunden werden müssen? 00:20:22-8

**Dr. Michael Vesper:** Nein, da hat der Christoph Niessen recht, weil dieses Bildungspaket ist uns vorgestellt worden im November, Dezember. Da hat es auch Gespräche mit den zuständigen Ministerinnen gegeben und wir haben uns dann bemüht, dass sozusagen mit den LSBs zu besprechen. Und dann ist das ja nicht verabschiedet worden, sondern erst im Februar oder März verabschiedet worden. Also dadurch sind natürlich Verzögerungen da rein gekommen, die ärgerlich sind und die natürlich das ganze Paket dann auch ein Stück weit belasten. 00:20:56-7

**Christoph Fischer:** Weil er auch gesagt hat, von wegen gerade was die Umsetzung und die verwaltungstechnische Umsetzung des Ganzen angehen würde, würden damit auch die Vereine und Landessportbünde ganz schön belastet werden? 00:21:08-1

**Dr. Michael Vesper:** Ja...ja klar. Aber es ist ja klar, das kann also eine Win-win-Situation werden, weil auf diese Art und Weise der Sport nun auch bzw. die Vereine eben dann auch stigmatisierungsfrei Kinder aus Hartz IV-Familien stärker aufnehmen können. 00:21:27-7

**Christoph Fischer:** Könnte man so was schon verstehen als Übernahme öffentlicher Aufgaben? 00:21:31-7

**Dr. Michael Vesper:** Das tun wir ja. Wir übernehmen lauter öffentliche Aufgaben, auch Werteerziehung. Wir sind übrigens der größte, freie... der größte Bildungsträger für außerschulische Bildung. Wir haben 500.000 Lizenzen für Übungsleiter und Trainer A-, B- und C-Scheine in dieser Republik und jedes Jahr kommen 50.000 dazu. Also wir sind... wir übernehmen ja schon öffentliche Aufgaben. Jetzt nicht in einem formalisierten Sinn, dass wir dafür dann bezahlt werden. Aber auch Integration zu fördern ist eine öffentliche Aufgabe. Also das ist alles... hat eine öffentliche Dimension. 00:22:12-1

**Christoph Fischer:** Ich habe jetzt mir mal zwei Beispiele von Konfliktfeldern rausgesucht, um die mal über alle Befragte beurteilen zu lassen. Erst ein Beispiel aus Frankreich. Da ging es jetzt einfach um die Einflussnahme oder Eingriffe des Staates. Und zwar die Beteiligung des Sportministeriums an den Querelen um die französische Nationalmannschaft bei der Fußballweltmeisterschaft 2010. Wie beurteilen Sie das? Den Eingriff des Staates. 00:22:35-6

**Dr. Michael Vesper:** Ja... unerhört, unerhört. Würden wir nicht mitmachen. Ich meine es gab mal einen Sportausschussvorsitzenden, nämlich den Peter Danckert, der am liebsten die Aufstellung der Mannschaft selber übernommen hätte, aber das würde unserem System diametral widersprechen. 00:22:58-0

**Christoph Fischer:** Das wäre dann auch ein relativ klarer Eingriff in die Autonomie... 00:23:00-7

**Dr. Michael Vesper:** Ja, aber es kommt ja gar nicht in Frage. Also, ich meine... da denkt ja keiner hier dran. Dass die Kanzlerin sich da in die Kabine begibt, das ist... das kann man gerade noch hinnehmen. 00:23:14-1

**Christoph Fischer:** Es gab mal ein ähnliches Beispiel in der deutschen Geschichte, das ist schon bisschen länger her. Und zwar der Einfluss der Bundesregierung auf die Entscheidung des NOK / DSB die Teilnahme an den Olympischen Sommerspielen Moskau 1980 zu boykottieren. Wie stehen Sie dazu? 00:23:29-4

**Dr. Michael Vesper:** Ja, das war ganz klar Eingriff des Staates in die Autonomie des Sports und leider hat damals der Sport mitgemacht indem dann die entsprechende Abstimmung... Sie haben es ja selber entschieden. Auf einer Sitzung des NOK und dann hat diese Position ja dann eine Mehrheit gefunden. Aber das hatte auch eine heilsame Wirkung, weil seitdem dieses Thema also wirklich ganz anders diskutiert wird. Damals ist es dazu gekommen, dass es überhaupt eine Athletenvertretung gibt. Das die Athleten stärker gehört werden. Wir werden im September das dreißigjährige Jubiläum des Badener Kongresses, des IOC-Kongresses feiern, wo all das sozusagen in Formen gegossen wurde. Also das war ein Sündenfall damals. Und wir sind deswegen sehr froh, dass jetzt vor Peking als es ja auch solche Forderungen gab, keine Regierung eine solche Forderung erhoben hat. Weder Bund noch Länder. 00:24:28-7

**Christoph Fischer:** Keine Gedanken dahin...Dass es von Seiten der Regierung, gut

sicherlich von einzelnen Abgeordneten so mal Gedanken gab? 00:24:40-0

**Dr. Michael Vesper:** Ja, aber das waren Einzelstimmen. 00:24:40-1

**Christoph Fischer:** Ist der Sport heute stärker? 00:24:41-8

**Dr. Michael Vesper:** Das glaube ich. Auf jeden Fall ja. 00:24:45-8

**Christoph Fischer:** Auch vielleicht weil auch teilweise wirtschaftliche Interessen dahinter stehen? 00:24:49-0

**Dr. Michael Vesper:** Nein, der Sport ist eben also... der Sport ist ja nicht nur ein sehr bedeutender und zunehmend bedeutender Wirtschaftsfaktor in dieser Republik, sondern der Sport ist es auch der Vorbilder produziert, der Werte vertritt, die für das Funktionieren einer Gesellschaft ungeheuer wichtig sind. Und der Sport... wenn ich sage 27,5 Millionen Mitgliedschaften dann sehen Sie, dass fast jeder Dritte ist Mitglied in einem Sportverein. Und in den entscheidenden Jahrgängen, so im Teenageralter haben wir einen Organisationsgrad von 80 %. wir sind die einzige wachsende gesellschaftliche Großorganisation in dieser Republik. Also von daher glaube ich schon, dass wir eine gewisse gesellschaftliche Kraft haben. 00:25:47-7

**Christoph Fischer:** Es ist ja so, dass man von der Spitze her als DOSB das natürlich nicht so steuern kann. Man vertritt zwar 27 Millionen, aber es gliedert sich ja auch stark auf. Glauben Sie, dass man auch durchaus auf kommunaler Ebene damit noch stärker Druck machen kann? Wenn man das jetzt so runter bricht, dass ein Stadtsportbund oder ein Kreissportbund da konkret vor Ort Druck machen kann? 00:26:19-1

**Dr. Michael Vesper:** Ja klar, die haben ja vor Ort ihren Einfluss. Da brauchen Sie nicht den DOSB. Sondern der Sport hat offenbar etwas Faszinierendes auch für viele Politiker. Gehen Sie mal ins Stadion beim Länderspiel, wenn Sie da alles treffen. 00:26:37-1

#### **D.V. Bewertung der Strukturen**

**Christoph Fischer:** Zur Bewertung der Strukturen. Wie beurteilen Sie denn insgesamt das Verhältnis zwischen staatlicher Sportpolitik und der



Sportselbstverwaltung? Die Zusammenarbeit mit staatlichen Stellen, wenn Sie dem eine Note geben... 00:26:50-7

**Dr. Michael Vesper:** Also, wir sind sehr wachsam. Immer wenn der Staat Geld gibt will er nach dem Motto: Wer bestellt, bestimmt auch welche Musik gespielt wird - vorgehen. Und da sind wir sehr wachsam. Aber ich denke, dass wir heute aus einer Position der Stärke heraus hier agieren und dass es keine ernsthaften Bemühungen seitens des Staates gibt, den Sport seiner Autonomie zu berauben. 00:27:22-4

**Christoph Fischer:** Also, sozusagen dass es auch von der Philosophie des Staates und der entsprechenden Abteilungen in den Ministerien, das auch so... 00:27:31-3

**Dr. Michael Vesper:**...das wird so akzeptiert, ja. 00:27:37-7

**Christoph Fischer:** Dann gehe ich mal davon aus, dass Sie nicht der Ansicht sind, dass der Staat stärker oder weniger stark um die Belange des Sports kümmern sollte. 00:27:42-7

**Dr. Michael Vesper:** Nein, er soll sich kümmern, aber er darf nicht bestimmen. 00:27:48-1

**Christoph Fischer:** Sehen Sie die gegenwärtige Struktur als effizient an? 00:27:52-9

**Dr. Michael Vesper:** Sie ist jedenfalls effizienter als vorher mit zwei Dachverbänden, was wir ja vorher waren, mit NOK und DSB. Und... wir sind eine große Organisation, aber ich glaube wir haben eine sehr schlanke Struktur mittlerweile und also ich würde die Frage mit ja beantworten. 00:28:12-4

**Christoph Fischer:** Bei der Fusion selbst und auch im Vorfeld - gut Sie sind ja jetzt erst in die Institution gekommen, als die Fusion durchgeführt worden ist - haben Sie den Eindruck, dass da staatliche Stellen auch mit involviert waren. Also im Vorfeld, das ein Stück weit da hin zu bringen und dann während des Fusionsprozesses auch dabei. Man hat ja sozusagen den Hauptansprechpartner da... der hat sich ja da entwickelt. 00:28:36-4

**Dr. Michael Vesper:** Also, der Staat, die Politik, die Bundesregierung wollten, dass

der Sport zusammen geht. Weil der Staat auch ein Interesse daran hat, dass der Sport effizient arbeitet und das hat er nicht gemacht. Dazu waren die beiden Organisationen zu freundschaftlich miteinander verbunden. Und von daher stand der Staat auch mit an der Wiege dieser Fusion, das ist unbestreitbar. Aber entschieden hat der Sport. 00:29:03-3

**Christoph Fischer:** Hat man auch Anregungen gegeben sozusagen, dass vielleicht gewisse Themen stärker behandelt werden sollen, dass die auch auf jeden Fall mit aufgenommen werden sollen in die Konstruktion oder in die Strukturen? 00:29:13-6

**Dr. Michael Vesper:** Nein. 00:29:18-2

#### **D.VI. Vergleich Deutschland – Frankreich**

**Christoph Fischer:** Wie sind Ihre Kenntnisse im Bereich Sportstrukturen in Frankreich. 00:29:21-7

**Dr. Michael Vesper:** Wenig, wenig. Aber da biete ich Ihnen gerne an, dass Sie mit Herrn Hellmund sprechen. Folker Hellmund unser - können Sie ja telefonisch machen - unser Mann in Brüssel. 00:29:30-6

**Christoph Fischer:** Den Folker kenne ich ganz gut, ich bin öfter in Brüssel. 00:29:34-0

**Dr. Michael Vesper:** Ja sehen Sie. Aber ich meine, das ist interessant, weil ja zwei französische Mitarbeiter da bei uns tätig sind. 00:29:43-6

**Christoph Fischer:** Ich habe dafür auch - ich weiß nicht, ob Sie den kennen - Herrn Walfried König. 00:29:45-5

**Dr. Michael Vesper:** Ja. Natürlich, der war einmal mein Mitarbeiter. 00:29:48-6

**Christoph Fischer:** Genau, der ist auch entsprechend... der ist ja sowohl in Frankreich als auch in Deutschland. 00:29:57-8

**Dr. Michael Vesper:** Aber der ist jetzt ungefähr ich würde mal sagen acht Jahre

raus. 00:29:59-7

**Christoph Fischer:** Er ist aber immer noch an der Sporthochschule als Lehrbeauftragter für Sportpolitik. Jetzt aber... es gibt so ein paar Besonderheiten im System Frankreich, da würde ich Sie trotzdem ganz kurz nochmal zu befragen. Es gibt beispielsweise die Philosophie, dass man da auch erfolgreiche Sportler auf wichtige Positionen im Sportministerium setzt. Bspw. Herrn Laporte oder Herrn Lamour. Können Sie sich das für Deutschland auch vorstellen? 00:30:27-0

**Dr. Michael Vesper:** Ja selbstverständlich. Das würden wir aufs schärfste begrüßen. Übrigens auch in den Funktionärsrängen des Sports selber. Also das ist immer gut ehemalige Spitzenathleten stärker einzubinden. 00:30:49-6

**Christoph Fischer:** Was halten Sie von einer Einrichtung eines expliziten Sportministeriums auf Länder- oder auf Bundesebene? 00:30:52-2

**Dr. Michael Vesper:** Also ich persönlich halte davon wenig, um nicht zu sagen nix, weil dadurch der Einfluss schwindet. Sport ist bei aller Bedeutung die wir haben, ein zu schmales Feld für ein ganzes Ministerium. Und Minister werden in ihrer Bedeutung immer auch daran gemessen, wie groß ihre Ministerien und wie groß ihr Einfluss ist und wie groß ihre Themen sind. Und von daher halte ich das für Quatsch. 00:31:20-9

**Christoph Fischer:** Was denken Sie über die Aufnahme des Sports als Staatsziel in die...? 00:31:25-4

**Dr. Michael Vesper:** Da sind wir sehr dafür. Das ist unser großes Ziel, das wir leider in den vergangenen vier Jahren nicht erreicht haben. Aber immerhin haben wir die Zusicherung, wenn es zu einer Erweiterung der Staatsziele kommt, dass es dann auch... dass dann auch der Sport aufgenommen wird. 00:31:39-3

**Christoph Fischer:** Und was versprechen Sie sich davon? 00:31:39-3

**Dr. Michael Vesper:** Das bei der Interessenabwägung... also ich verspreche mir davon eine Stärkung des Sports im alltäglichen Verwaltungs- und politischen Handeln. Und konkret heißt das, dass jetzt bei der Abwägung zwischen dem einen öffentlichen Belang, Sie haben gerade Ihren Nachbarn angeführt, Lärm oder was

weiß ich und dann dem anderen öffentlichen Belang, nämlich Sport zu treiben, Waffengleichheit herrscht - Augenhöhe. Und nicht mehr das eine im Grundgesetz steht - Umwelt- und Naturschutz - und das andere nicht. 00:32:22-1

**Christoph Fischer:** Letzte Frage: Wie autonom ist der Sport in Deutschland wirklich? 00:32:53-9

**Dr. Michael Vesper:** Ja, wie autonom der Sport wirklich ist. Ich denke er ist in... das ist für uns die *conditio sine qua non* - ist konstitutiv. Ist sozusagen unser Grundgesetz. Der Sport muss selber die wesentlichen Entscheidungen treffen. Er tut das natürlich in Abstimmung mit dem Staat. Er tut das nicht ohne Gespräche mit ihm. Wir wissen, dass der Staat das Geld gibt für die Spitzensportförderung. Wir verständigen uns auch mit dem Staat. Aber einen Staatssport kann und darf es nicht geben. 00:33:32-9

**Christoph Fischer:** Vielen Dank für die Zeit, die Sie mit gewidmet haben. 00:33:32-3

**Dr. Michael Vesper:** Gerne. 00:00:00-0

## **E. Transkription Interview mit dem Vertreter des LSB NRW, Dr. Christoph Niessen, Vorstandsvorsitzender**

Ort: Geschäftsstelle LSB NRW, Duisburg

Zeit: 09.02.2011 von 10:00 bis 11:10 Uhr

Länge gesamt: 0:53:25 (h:m:s)

### **E.I. Einleitung und Interessensvertretung**

**Christoph Fischer:** Einstiegsfrage - bitte geben Sie mir einen kurzen Überblick Ihres beruflichen und ehrenamtlichen Werdegangs? 00:00:19-3

**Dr. Christoph Niessen:** Einen ehrenamtlichen Werdegang gibt es in diesem Sinne nicht bei mir. Das ist auch durchaus nicht unüblich denke ich, wenn man jetzt in hauptberuflichen Positionen im Sport ist, wie ich das derzeit bin. Natürlich bin ich sportlich sozialisiert, wie die meisten Sportfunktionäre. Sprich selber im Verein gewesen, sogar in mehreren und habe natürlich in diesen Vereinen eine kleine ehrenamtliche Karriere gehabt. Aber mein heutiger Beruf lässt mir überhaupt keine Zeit mehr ehrenamtlich noch etwas zu tun. Das ist völlig ausgeschlossen. Beruflich bin ich von Anfang an im Sport groß geworden. Habe nach einem Sportstudium, direkt im Sport angefangen zu arbeiten, bei einem Landessportbund. Als Referent, später als Geschäftsführer in einem Sportverband, dann als Geschäftsführer in einer sportnahen Stiftung, der NADA. Und jetzt eben als Geschäftsführer des Landessportbundes NRW. 00:01:16-1

**Christoph Fischer:** Jetzt zur Institution Landessportbund. Worin liegt das Interesse des LSB am Sport? 00:01:42-2

**Dr. Christoph Niessen:** Der Satzungsauftrag des LSB NRW ist es möglichst allen Menschen in NRW Sporttreiben zu günstigen Bedingungen und ihren Wünschen entsprechend zu ermöglichen in einem der 20.000 Sportvereine dieses Landes. 00:02:04-5

**Christoph Fischer:** Wenn Sie jetzt Schwerpunkte nennen müssten? 00:02:10-3

**Dr. Christoph Niessen:** Wir haben unsere Arbeit sehr stark fokussiert auf vier Bereiche. Der erste Bereich ist "NRW bewegt seine Kinder" so heißt das Programm, in dem es darum geht, Kindern und Jugendlichen altersgemäß Bewegung zu ermöglichen. Und dabei ist das Hauptthema heute natürlich, wie wir einen Vereinssport überhaupt noch vereinbaren können mit der Entwicklung der staatlichen Betreuungssysteme in Richtung Ganztage. Das beginnt heute ja bereits im U3-Bereich in den Familienbildungsstätten. Zieht sich dann hin über die Kindergärten und die Grundschulen bis in die weiterführenden Schulen, dass die staatlich verantworteten Betreuungssysteme eben einen immer größeren Anteil des Tages von Kindern und Jugendlichen beanspruchen und dominieren. Und dementsprechend die Institutionen, wie Sportvereine, wie auch Musikvereine und sonstige auch kirchlich orientierte Organisationen immer weiter zurückgedrängt werden eigentlich aus dem Lebensalltag von Kindern und Jugendlichen. Und in diesem Programm "NRW bewegt seine Kinder" geht es jetzt darum, Schulen und Vereine eben zusammenzuführen, um das, was Vereine leisten können, eben auch weiter erlebbar zu machen für Kinder und es ihnen zu ermöglichen, dass auch tatsächlich noch in Anspruch zu nehmen. Der zweite Schwerpunkt ist das Programm "Bewegt gesund bleiben in NRW". Hier geht es darum, die steigende Nachfrage, die immer noch steigende Nachfrage nach gesundheitsorientierten Bewegungsformen und Sportangeboten in unseren Vereinen zu fördern. Unsere Vereine in die Lage zu versetzen, entsprechende Angebote zu machen, um eben diesen Bedarf, der sich ja durch alle Altersgruppen zieht mittlerweile, es ist ja nicht nur eine bestimmte Altersgruppe, die gesundheitsorientierte Angebote nachfragt, um diese Nachfrage bedienen zu können. Und damit natürlich auch konkurrenzfähig zu sein zu anderen Anbietern. Das geht von Kursen für übergewichtige Kinder bis hin zu rehabilitativen Angeboten für hochbetagte Menschen, die eben nach Krankheit in irgendeiner Form durch Bewegung ein besseres Leben noch haben wollen. Das dritte Programm heißt "Bewegt älter werden in NRW". Hier geht es darum, auf den demografischen Wandel zu reagieren und die Angebotslandschaft der Sportvereine einzustellen auf eine alternde Gesellschaft. Den Spagat hinzukriegen eben einerseits weiter Kindergarten des Landes zu bleiben. Wo man ja besonders stark ist, wo wir auch den höchsten Organisationsgrad haben in unserer Organisation, den mit Abstand höchsten Organisationsgrad, der teilweise bei 50 Prozent und noch höher liegt. Es gibt Altersgruppen bei Kindern, da haben wir einen Organisationsgrad von 75 Prozent in unseren Vereinen. Das ist die eine Seite des Spagats und eben die andere Seite in der zunehmenden Zahl älteren Menschen Angebote zu machen - denn dort ist der Organisationsgrad bei weitem noch nicht so hoch - dass sie in Sportvereine kommen. Das ist der dritte Schwerpunkt. Und der vierte Schwerpunkt ist "Spitzensport fördern in NRW". Hier geht es darum, alles zu tun, NRW zum Sportland Nummer 1 in Deutschland zu machen oder das Sportland Nummer 1 zu bleiben. Da wo wir es schon sind im Leistungssport. Mit einem Schwerpunkt natürlich darauf, leistungssportlichen Nachwuchs aus NRW zu fördern, weil ja in der Zuständigkeit es keine unmittelbare Zuständigkeit des Landes und des LSB für Spitzenkader gibt.

Auch da versuchen wir unterstützend zu arbeiten. Aber in erster Linie geht es natürlich um Nachwuchskader. Wir haben in diesem Programm klar definierte Ziele, z.B. eben 25 % oder ein Anteil der dem Bevölkerungsanteil in Deutschland entspricht mit diesem Anteil in deutschen Nationalmannschaften vertreten zu sein. Oder eben auch bei Weltereignissen, wie Olympischen Spielen eben einen entsprechenden Anteil an nordrhein-westfälischen Athleten in dieser Olympia-Mannschaft zu haben. Das sind die vier Programme - dahinter stecken eine ganze Reihe von einzelnen Produkten natürlich. Und wir versuchen unsere Produktpalette, das ist jetzt in den letzten beiden Jahren ein Schwerpunkt gewesen, wirklich zunehmend zu konzentrieren und zu sagen: kann dieses Produkt einen Beitrag liefern zu einem dieser vier Programme, zu den Zielen, die für diese Programme formuliert worden sind. Und wenn nicht, dann trennen wir uns auch davon. 00:07:11-1

**Christoph Fischer:** Wenn man das jetzt zusammenfasst, liegt der Schwerpunkt prozentual stärker eher auf dem Breitensport als auf dem Leistungssport? 00:07:20-6

**Dr. Christoph Niessen:** Das ist ganz sicher so. Das ist ganz sicher so, weil Spitzensport ja eben nun wirklich auch nur einen Teil ein wichtiger aber kleiner Teil des Sportgeschäfts ist. Und wir haben als Dachverband für alle Sportarten ja ohnehin eher eine... die Funktion eines - sag ich mal - Generallobbyisten und dementsprechend sind wir für den ganzen Sport zuständig. Ich möchte das jetzt nicht in Prozenten beziffern. Aber da ist Leistungssport eben nur ein Teil. Das können Sie auch schon den vier Programmen entnehmen. Drei Programme beschäftigen sich explizit nicht mit Leistungssport. Drei von vier. 00:08:02-4

**Christoph Fischer:** Da erübrigt sich fast die anschließende Frage: Versteht sich der LSB als Vertreter der gesamten Sportbewegung in NRW? 00:08:06-4

**Dr. Christoph Niessen:** Genauso ist das. In unserer Satzung ist sogar niedergeschrieben, dass wir Vertreter aller sporttreibenden Menschen in NRW sein wollen, was ja den heutigen Verhältnissen nach mehr ist als der organisierte Sport. In Großstädten in NRW ist es ja mittlerweile so, dass weit mehr Menschen Sport außerhalb des Vereins betreiben als innerhalb des Vereins. Das ist natürlich ein sehr weit führender Satzungsanspruch, wo man auch noch einmal klären muss - die Satzung ist noch relativ neu, sie ist erst wenige Jahre alt - ob dieser Anspruch überhaupt umsetzbar und erfüllbar ist. Das wir eben auch Vertreter für Menschen die Sport außerhalb von Vereinen treiben. Natürlich ist vom Selbstverständnis der Organisation her der LSB erst mal ein Verband, der für seine Mitgliedsorganisationen da ist. 00:08:58-9

**Christoph Fischer:** Und dementsprechend ist der LSB auch ein politischer Akteur im Gefüge der Sportpolitik und versteht sich als politischer Akteur? 00:09:04-6

**Dr. Christoph Niessen:** Ganz sicher. So verstehen wir uns. Es gibt in unserer Satzung fünf Kernthemen seit vier, fünf Jahren. Fünf Themen lediglich. Und eines davon ist Politik. Das Kernthema Politik überspannt alle diese vier Programme, die ich Ihnen gerade genannt habe. Wir haben einen eigenen Stab Politik mit fast zehn Mitarbeitern, die sich primär um die Pflege politischer Beziehungen kümmern.

## **E.II. Entscheidungsfindung**

**Christoph Fischer:** Im zweiten Abschnitt Entscheidungsfindung geht es um die konkrete Zusammenarbeit mit dem... mit den staatlichen Institutionen. Wird der selbstverwaltete Sport denn bei der Erarbeitung und Formulierung Gesetzestexten, Verordnungen und der Politikumsetzung seitens der Abteilung Sport (damals im Innenministerium jetzt im Familienministerium) eingebunden? 00:00:30-7

**Dr. Christoph Niessen:** Zu wenig. Allerdings betrifft das weniger das unmittelbar für uns zuständige Ministerium, denn dort werden ja kaum Gesetzestexte entworfen, die eine große Relevanz für uns entfalten. Zumindest nicht im jetzigen Ministerium. Der Sport macht ja keine Gesetze. Die Sportabteilung macht keine Gesetze. Natürlich werden z.B. im Umweltbereich Gesetze erlassen, im Gesundheitsbereich werden Gesetze beschlossen und hier ist der Sport viel zu wenig gehört worden in den vergangenen Jahren und beginnt allmählich sich Gehör zu verschaffen. Dies ist u.a. ein Grund weswegen wir eben vor einigen Jahren hier das Thema Politik als Satzungszweck aufgenommen und eben auch in einer entsprechenden Aufbauorganisation mit einem Stab Politik umgesetzt haben. Weil wir natürlich in vielfältiger Weise von Gesetzgebung betroffen sind. Ein Klassiker ist. z.B. das Thema Immissionsschutz, also Lärmschutz wo sich auch der DOSB sehr engagiert. Wo es ja in Deutschland zunehmend zu einer völlig restriktiven Gesetzlage gekommen ist, was Lärm - alleine dass man das schon so bezeichnet, ist ja eigentlich grausam - Lärm von Kindern betrifft, von spielenden Kindern. Sei es auf Spielplätzen, sei es auf Schulhöfen, sei es auf Kindertagesstätten, wo also Anwohner gegen eine Ansiedlung von Kindertagesstätten klagen. Das muss man sich mal vorstellen. Da hat der Sport es obwohl er immer durchaus als Lobbyist verstanden hat, einfach versäumt tatsächlich auch systematisch politische Arbeit zu betreiben. Das ist ein gewisses Spannungsverhältnis, weil der selbstverwaltete Sport ja immer propagiert hat, wir sind nicht politisch, im Sinne von nicht parteipolitisch und auch immer alles



vermeiden wollte, den Anschein zu bekommen er sei irgendwie in Parteipolitik eingebunden. Das wär auch ganz schlecht wenn es so wäre. Beziehungsweise, da wo in führenden Positionen Parteipolitiker sitzen halte ich das für ausgesprochen schädlich für den organisierten Sport. Ich bin selber nicht Mitglied einer Partei und halte das auch sehr gut... für sehr gut, dass das so ist. Meine Vorstandskollegen sind das auch nicht. Und der Präsident dieses Hauses gehört auch keiner Partei an. Also das ist der eine Anspruch, parteipolitisch neutral zu sein und der hat aber leider in der Vergangenheit vielfach dazu geführt, dass nicht systematisch politisch gearbeitet worden ist. Und das hat sich dann eben gerächt, indem man in vielen Bereichen Gesundheit, Umwelt, auch Sozialgesetzgebung viel zu spät in Verfahren eingebunden worden ist. Nehmen Sie jetzt mal das Beispiel Bildungspaket. Auch da ist der Sport relativ spät gehört worden. Wie soll das eigentlich funktionieren, wenn Kinder ein Gutschein für einen Verein bekommen. Wie soll der Verein das eigentlich abrechnen? Mit wem soll es das machen? Wird da nicht ein riesen Verwaltungschaos produziert? Und wir befinden uns jetzt würde ich sagen an einer Stelle, wo das begonnen hat. Denn sowohl Herr Vesper beim DOSB denkt sehr politisch. Wir tun dies hier auch, in einem der... im größten Landessportbund. Das muss aber noch weiter ausgebaut werden. Es müsste eigentlich zu einer Selbstverständlichkeit werden, dass bspw. der LSB NRW Mitglied der Gesundheitskonferenz dieses Landes ist. Und das sind wir nach wie vor nicht. Dort sitzen alle Akteure des Gesundheitswesens und der Sport wird schön draußen gehalten. Da geht es natürlich immer um Pfründe und geht um Geld. Will also sagen: Wir kommen von einem Punkt, wo wir aus falsch verstandener parteipolitischer Neutralität gar nichts gemacht haben. Sind jetzt an einem Punkt, wo ich denke...wo wir zumindest - für unsere Organisation kann ich das sagen - die politische Arbeit systematisiert haben. Also sehr gezielt den parlamentarischen Raum bearbeiten. Aber auch die Ministerien. Und das Ziel muss sein, dass das zu einer Selbstverständlichkeit wird, dass ein LSB auf Landesebene wie ein DOSB auf Bundesebene nicht nur in einem Ministerium sondern in mehreren Ministerien als selbstverständlicher Ansprechpartner für Fragen von Bewegung, Gesundheit, bürgerschaftlichem Engagement in diesem Land begriffen wird. Das ist eigentlich das Ziel, wo wir hin müssen. 00:04:48-4

**Christoph Fischer:** Sie haben jetzt gesagt, dass die Vorstandsmitarbeiter oder auch die Geschäftsführungsmitarbeiter nicht in Parteien engagiert sind. Wie ist es denn mit Mitgliedern des Landtages bzw. des Sportausschusses? Gibt es da Kontakt zu Parlamentariern, die im Sport engagiert sind. Das man da auch immer mal im Vorfeld von Entscheidungen Rückmeldung hat? 00:05:18-0

**Dr. Christoph Niessen:** Ja, selbstverständlich. Das ist ja das, was wir ja unter Professionalisierung unserer politischen Arbeit in den vergangenen zwei, drei Jahren

begriffen haben. Wir haben einen ganz, ganz regelmäßigen Kontakt mit den sportpolitischen Sprechern der Landtagsfraktionen. Wir sind regelmäßig im Sportausschuss zu Gast. Werden da auch mittlerweile auch regelmäßig gehört. Als sogenannte Berichterstatter. Zu den Tagesordnungen werden ja immer Berichterstatter von den Ausschüssen eingeladen und wir sitzen da eben als Berichterstatter und können unsere Meinung sagen. Das ist nicht in jeder Sitzung der Fall, aber in dieser Legislaturperiode hat es bisher glaube ich drei Sitzungen gegeben und in zwei dieser Sitzungen waren wir selbst Tagesordnung, sozusagen. Das pflegen wir unheimlich intensiv. Das ist auch unbedingt notwendig. Natürlich haben wir auch Parteipolitiker in unseren Reihen. Wir haben auch im Präsidium natürlich Mitglieder sitzen, die Mitglied einer Partei sind. Das ist jetzt auch nicht...es ist nicht so, dass das prinzipiell nicht sein darf, aus meiner Sicht. Aber es wäre eben fatal, wenn - wie das lange Zeit gewesen ist - die Bekleidung von Spitzenämtern, sowohl in der Hauptberuflichkeit als auch in der Ehrenamtlichkeit über Parteipolitik gesteuert würde. Das wäre eine Nähe, ja...mit der ich in keinem Fall leben könnte. Das Parlament - wie gesagt - ganz, ganz wichtig für uns. Wir arbeiten immer in zwei Richtungen. Sowohl in den parlamentarischen Raum hinein - und wir sprechen natürlich nicht nur mit den sportpolitischen Sprechern, sondern der ist ja groß so ein Sportausschuss, wir schauen natürlich wer ist da wirklich sportaffin, wer ist möglicherweise Mitglied in einem Sportverein. Wenn neue Parlamentarier hinein kommen, so wie jetzt nach der Wahl, dann schauen wir natürlich, wen kennt man da, welche Beziehungen gibt es, die man nutzen könnte. Wie sind die aufgestellt in ihrem Wahlkreis? Das machen wir schon sehr gezielt und wir gehen mittlerweile eben auch über den Sportausschuss hinaus. Wir waren in diesem Jahr auch bereits im Schulausschuss drin. Und im Grunde genommen ist eben es unser Anspruch auch im Sozial- und Gesundheitsausschuss irgendwann mitzuspielen in irgendeiner Form. 00:07:30-0

**Christoph Fischer:** Gut. Jetzt zum... zur Zusammenarbeit mit dem, ich nenne es jetzt einfach mal Sportministerium. 00:07:34-1

**Dr. Christoph Niessen:** Ja. 00:07:34-1

**Christoph Fischer:** Da wird ja wahrscheinlich der Kontakt am nächsten dann doch sein. Gibt es im tagtäglichen Austausch, dass man wechselseitig auch Einfluss auf einander nimmt? 00:07:47-7

**Dr. Christoph Niessen:** Absolut ...ja. Halte ich auch für unbedingt notwendig. War ein wichtiges Ziel für mich, als wir hier angefangen haben. Also zum einen gibt es einen institutionalisierten Austausch, dass wir z.B. mit dem Vorstand unseres Hauses

und dem Leiter der Sportabteilung und ein oder zwei seiner Mitarbeiter einen monatlichen Jour Fixe, wo wir alles besprechen, was so anliegt. Dort bereiten wir auch regelmäßige Gespräche dann der politischen Ebene vor. Also zwei- bis viermal im Jahr eben Gespräche auf Ministerebene, wo dann unser Präsident mit der Ministerin spricht. Und in der Regel der Sportabteilungsleiter und ich dabei sind. Darüber hinaus habe ich mit dem Sportabteilungsleiter sicher wöchentlich Kontakt. Ja in Tagen wie jetzt vor unserer Mitgliederversammlung, wo wir einen Pakt für den Sport unterzeichnen wollen auch täglich oder sogar mehrmals täglich. Und wir haben das auch sehr bewusst und in guter Übereinstimmung so angelegt, dass es mehrere Zirkel gibt, die eben aus beiden Häusern besetzt sich auch regelmäßig treffen. Also neben diesem Jour Fixe auf Leitungsebene haben wir bspw. auch jeden Monat ein Jour Fixe mit den Leistungssportzuständigen aus dieser Sportabteilung, wo alle aus dem Land, Olympiastützpunkte, LSB , Sportabteilung, Sportstiftung die Geschäftsführungen an einem Tisch sitzen, um abzustimmen, was ist passiert, welcher Athlet ist wohin, welcher Trainer droht ggfs. irgendwo wegzugehen. Was kann hier unternommen werden? Wo muss an einer Sportstätte was getan werden? Wo fallen irgendwelche Entscheidungen? Das haben wir sehr, sehr stark befördert, systematisiert, weil es meiner Meinung nach der Sportentwicklung dienlich ist, diesen Kontakt so zu pflegen. 00:09:57-0

**Christoph Fischer:** Betrifft das dann auch die gemeinsame Absprache, was strategische Ausrichtungen angeht oder formuliert man da seine Ziele alleine und kommt dann zusammen und versucht dann zusammen zu kommen? 00:10:17-6

**Dr. Christoph Niessen:** Also das ist schon sauber getrennt denke ich. Also der Konzentrationsprozess bspw. den wir hier in den letzten zwei Jahren gemacht haben von einer sehr bunten Produktpalette hin zu den eben beschriebenen vier Programmen, die ganz klar segmentiert sind und mit Zielen versehen, darauf hat das Ministerium in keiner Weise Einfluss genommen. Das ist schon ein Prozess, den wir in der Organisation durchgemacht haben. Auch das Land braucht auf der anderen Seite natürlich immer eine sportpolitische Programmatik. Und idealerweise ist das natürlich nicht eine Andere als unsere. Aber...auch eine Sportabteilung ist natürlich letztlich ein Unternehmen in einem Konzern, in diesem Fall halt, im Konzern Landesregierung - Konzern und Konzern...beides passt eigentlich - was irgendwie gewisses eigenes Profil entwickeln muss. Die können jetzt auch nicht einfach sagen: unsere Programmatik das sind die vier Programme des LSB! Sondern auch da ist der Wunsch dazu sagen, wir möchten gerne ein Breitensportprogramm der Landesregierung haben und wir möchten gerne ein Leistungssportprogramm der Landesregierung haben. Und idealerweise bei einer guten Abstimmung, wie wir sie glaube ich derzeit haben, kann es dann sowohl so sein, dass Programme von uns Bestandteil dieses Programmes der Landesregierung sind als auch umgekehrt. Je

nach dem, welches den größeren und vielleicht etwas abstrakteren Rahmen hat. Aber das passiert schon eigenständig. Was nicht ausschließt, dass wenn das Breitensportprogramm der Landesregierung oder Sportabteilung des Sportministeriums erarbeitet wird, dass dann Leute von mit am Tisch sitzen und da helfen... quasi. Umgekehrt ist das eher nicht der Fall. Also, wenn ich das genau überlege. Also an unseren Programmen, an unserer Programmentwicklung sind eigentlich Mitarbeiter des Ministeriums nicht beteiligt. Während das umgekehrt durchaus üblich ist. 00:12:28-5

**Christoph Fischer:** Zum Abschluss dieses Abschnittes noch die Frage in welcher Form die Abstimmungen stattfinden bzw. wie sich das auch verhält. Es gibt ja eine Unterscheidung zwischen formaler, nicht-formaler und rein informellen Abstimmungen? Sie haben jetzt gesagt, es gibt viele wirklich konkrete, mit Jour Fixe und festen Terminen. Wie viel läuft denn da auch auf informeller Ebene ab? Das man sagt, man greift einfach mal so zum Telefonhörer, man trifft sich auch mal in... 00:13:07-3

**Dr. Christoph Niessen:** Also natürlich werde ich Herrn Stürmann heute Abend beim Fußball sehen [Anm.: Am Abend des Interviewtages fand ein Länderspiel zwischen Deutschland und Italien in Dortmund statt]. Völlig klar. Da trinkt man ein Bier und redet über dieses oder jenes. Allein die Tatsache, dass man regelmäßig Gespräche organisiert, heißt ja auch noch nicht, dass man einen hochgradig formalen Rahmen hat. Sondern wir versuchen einfach nur über diese Regelmäßigkeit der Gespräche zu verhindern, dass es zu Kommunikationslecks und -pannen kommt, die es in der Vergangenheit durchaus gegeben hat. Bzw. wir wollen mit diesen Runden, in denen eben nicht nur wir zwei sitzen auch verhindern, dass die Sache sich zu sehr verengt. Hier hat ja nun lange Zeit einen Präsidenten gegeben, der gesagt hat: die Politik das bin ich. Und die Politik dieses Hauses, die mache ich mit dem Ministerpräsidenten des Landes. Andere Leute machen hier keine Politik. Wir haben die Politik auf wesentlich mehr Schultern verteilt. Wir haben einen Stab, der wie gesagt ständig da in Düsseldorf rumrumort und versucht in den Referentenbüros, in den Stellen, die der Ministerin oder der Ministerpräsidentin oder dem Staatssekretär zuzuarbeiten, Kommunikation zu betreiben. Es ist ein Mittelding dementsprechend. Es ist gut organisiert der Austausch. Aber formal hieße für mich, dass dort Beschlussvorlagen erstellt werden. Dass es ein sehr, sehr geordnetes Beschlussverfahren und Beschlusswege gibt. Das ist nicht unbedingt der Fall. Es dient wirklich dem Austausch und dem Abgleich von Informationen. Und völlig informelle Dinge, das ich also zum Telefon greife und - informell hat ja auch immer so ein bisschen was direkt von Hinterzimmerpolitik, aus meiner Sicht - das macht nur einen geringen Anteil des Geschäfts aus. Das macht nur einen geringen Anteil des Geschäfts aus. Aber es gibt ihn. Es gibt in ohne Frage. Und das läuft dann tatsächlich auch in der Regel

zwischen dem Sportabteilungsleiter und mir. Wenn es einfach darum geht Befindlichkeiten, politische Befindlichkeiten z.B. zu besprechen oder ja Dinge wo eben mal die Hausmeinung einer Ministerin möglicherweise nicht mit unserer Hausmeinung übereinpasst und man jetzt mal sehen muss, wie man diese Kuh vom Eis kriegt. Ja, das kann ich nicht in irgendwelchen Runden besprechen. Das muss ich dann auch mal informell Regeln.

### **E.III. Personalpolitik**

**Christoph Fischer:** Haben staatliche Institutionen Einflussmöglichkeiten auf die Besetzung von führenden Positionen in Dachverbänden des Sports? 00:00:09-7

**Dr. Christoph Niessen:** Haben Sie grundsätzlich, wenn ich jetzt auf Deutschland gucke sicher ja, haben sie. Aber ich habe mich eben ja schon dazu geäußert, bei uns haben sie das derzeit nicht. Als der letzte Präsident dieses Hauses gewählt worden ist, hat es da durchaus Versuche gegeben. Aber die haben schnell erkannt, dass das nicht funktioniert. Und wie gesagt, der jetzige Präsident ist auch nicht parteipolitisch gebunden. Dieser Präsident hat dann ja wiederum mich rekrutiert und ich bin eben auch nicht parteigebunden. Und habe auch ja hier in NRW in diesem Sinne keine Vita, die mich mit irgendeiner Partei oder so in Verbindung bringen würde. Und das gilt für die anderen Vorstände auch. Also ein Vorstand ist auch Parteimitglied aber der ist schon so lange im Haus und der andere ist neu rekrutiert worden und der ist auch ungebunden. Also ich glaube nicht, dass die Politik hier im Moment die Chance hätte einen Kandidaten in den Aufsichtsrat oder in den Vorstand reinzudrücken. Ich wüsste nicht, wie sie das machen wollten. Dass würde...ich glaube, dass würde zu einem Aufstand führen hier. Aber, dass heißt nicht, dass das nicht in anderen Bereichen durchaus der Fall sein kann. Also ich meine Herr Vesper ist natürlich auch nicht über die Parteischiene in seinen Job gekommen. Im Gegenteil, er hat ja sein Parteiamt ja dann auch abgegeben. Aber wenn Sie mal in die Fläche gucken, also in der Fläche, es ist natürlich der Politik schon angenehm, wenn sie Parteifreunde in solche Positionen bringt. Und ich glaube, dass ist immer ein zweiseitiger Mechanismus. Zum einen hat eine Landesregierung natürlich ein Interesse daran, in einer Landesorganisation wie einem LSB, der in jedem Bundesland die größte Personenvereinigung des Landes darstellt, entsprechend Einfluss auszuüben. Und zum anderen - das ist das landesseitige Interesse - und dann gibt es ja ein persönliches Interesse, was dann sich sehr oft glücklich trifft, nämlich dass Parteimitglieder, die irgendeine Funktion schon haben, und vielleicht mal noch ein bisschen mehr werden wollen auch gerne Ämter im Sport nutzen, um sich ein bisschen populärer zu machen. Und auch Zugang zu finden. Es ist ja schon so, dass einem führende Ämter in der Sportorganisation Zugang zu Politik verschaffen. Ja...und wenn ich also ein Parteibuch habe und vielleicht lokalpolitisch

bislang aktiv war und ich möchte vielleicht mehr, ich möchte vielleicht mal in den Landtag, ich möchte vielleicht mal aufgestellt werden und ich möchte auf irgendwelche Listen kommen oder was auch immer. Dann kann es natürlich hilfreich sein, wenn plötzlich mein Gesicht ständig in einem Magazin auftaucht einer Sportorganisation, wenn ich bei Veranstaltungen bin, wo Landespolitiker sind etc. zu denen ich vielleicht sonst nicht so einen Zugang hätte. Diese Interessen können sich durchaus treffen. Ich halte es aber wie gesagt für ein völlig falsches Modell. Weil wir haben ohnehin schon eine große Nähe zur Politik und also wenn das demnächst... wenn es hier so wäre, in so einer Organisation würde ich nicht arbeiten wollen bzw. dann hätte man völlig andere Voraussetzungen. Dann kann man auch gleich sagen: Ein Landessportbund wie eine Abteilung des Sportministeriums. 00:03:55-5

**Christoph Fischer:** Ich stelle trotzdem noch die Gegenfrage und zwar, ob der selbstorganisierte Sport Einflussmöglichkeiten hat auf die Besetzung von Position in der Abteilung Sport? Nicht mal die Abteilungsleitung, auch Referenten da unterzubringen? 00:04:09-7

**Dr. Christoph Niessen:** Nee... nee, sehe ich nicht, sehe ich überhaupt nicht. Also ich überlege jetzt auch mal aus Erfahrungen aus einem anderen Bundesland. Also, dass ein LSB in die Politik, in die Personalpolitik eines Ministeriums hinein... oder einer Landesverwaltung hineinregieren kann, sehe ich nicht. 00:04:35-6

**Christoph Fischer:** Gut... 00:04:35-6

**Dr. Christoph Niessen:** Also ich meine...das vielleicht noch...Wäre jetzt der Posten eines Abteilungsleiters neu zu besetzen. In einer Legislaturperiode, die schon länger dauert oder wo die...wo eine Ministerin oder ein Minister jetzt schon länger im Amt ist. Ja vielleicht schon in der zweiten Legislaturperiode, dann schließe ich nicht aus, dass sie hier den Präsidenten oder auch die Geschäftsführung anrufen würde und fragen würde, kennen sie denn den und den. Der ist da im Gespräch. Aber, dass ist für mich noch kein Einfluss nehmen auf. Einfluss nehmen auf, ist für mich, wenn von uns aus aktiv da etwas versucht würde zu lancieren. Sehe ich nicht.

#### **E.IV. Konfliktfelder**

**Christoph Fischer:** Der nächste Abschnitt sind die Konfliktfelder, die auftauchen bzw. die zwischen den zwei Institutionenfelder auftauchen können. Wo sehen Sie Konfliktfelder in der Zusammenarbeit zwischen den staatlichen Institutionen und der

**Dr. Christoph Niessen:** Also Landespolitik hat natürlich immer eine gewisse Flughöhe. Und Sportentwicklung spielt sich - das hatte ich eingangs vor unserem Gespräch schon mal gesagt - eben nun mal sehr, sehr stark auf der kommunalen Ebene ab. Da, wo der Rasen ist. Diese Distanz, die birgt natürlich irgendwie auch Konfliktpotential, keine Frage. Wir selber sind ja auch auf Landesebene, wir haben also auch eine gewisse Flughöhe. Aber wir werden doch sehr regelmäßig eben mit den Nöten und der Realität der tatsächlichen Sportentwicklung an der Basis konfrontiert. Etwas konkreter: Landespolitik lebt natürlich auch - ich sage nicht ausschließlich, ich will hier keine Politikschelte betreiben - aber Landespolitik lebt immer auch von Symbolen. Und Symbole können wichtig sein. Es können Symbole sein, die wir mittragen. Aber es gibt auch Stellen, wo wir sagen müssen: also jetzt hier einen Plan zu entwerfen und ~~eine Millionen Euro oder xy Euro - streichen wir mal die Millionen, weil die könnte auf was konkretes hinweisen, was ich hier auf keinen Fall eigentlich in dem Kontext haben möchte.~~ wir stattdessen **dieses oder jenes jedes** Programm mal mit xy Euro aus und wir erkennen, dass hat eigentlich null Wert für die Vereinsbasis, aber einen hohen Wert für eine Landesregierung, die sagen kann: wir haben dieses Programm aufgelegt. Das kann durchaus einmal zu einem Konflikt führen. Konflikte lauern auch dort, wo eine Landesregierung oder in diesem Fall das Ministerium anfängt verbandliches Handeln zu ersetzen durch eigenes Handeln. Das ist jetzt in jedem Bundesland anders, das hat immer...das ist ja immer alles historisch gewachsen. Bestimmten Personen...ich muss jetzt mal gerade überlegen, machen Sie mal eben das Gerät aus bitte [Aufzeichnung wurde für eine kurze Rücksprache zur Anonymisierbarkeit der Aussagen unterbrochen] 00:02:55-0

Konflikte drohen da, wenn Landespolitik bzw. Landesregierung versucht sportverbandliches Handeln zu ersetzen. Wir haben also sagen wir mal eine Ministerin oder einen Minister, der einen extremen Interessenschwerpunkt beim Thema Leistungssport hat oder einen extremen Interessenschwerpunkt bei irgendeinem anderen Sportbereich hat, sagen wir, mal Integration von mir aus. Und die dann ein völlig eigenes Programm auflegen mit eigenem Geld und sagen wir haben jetzt bestimmt, die und die Personen in diesem Land sollen Geld bekommen, damit es im Sport besser läuft. Wir fördern beispielsweise mal 150 Trainer in unserem Bundesland, direkt. Das Geld verlässt das Ministerium und wandert direkt an die Arbeitgeber dieser Trainer und damit machen wir Strukturpolitik in diesem Land. Das machen wir, weil da durchaus sehr persönliche Ambitionen und Ziele eines Ministers, eines Staatssekretärs wie auch immer dahinter stecken, der sagt: ich will hier als der Leistungssportsanierer in diesem Land auftreten. Dann läuft das natürlich an den Sportverbänden weitestgehend vorbei. Das läuft an einem LSB, das läuft aber auch an den Fachverbänden eines Landes, die eigentlich dafür zuständig

sind für die Leistungssportförderung völlig vorbei. Und das kann schon enormes Konfliktpotential bergen und das ist jetzt auch nicht abstrakt. So was erlebt man konkret. Gerade dann ist es aber wieder eine gute Kommunikationsbasis, wie ich die eben beschrieben habe, installiert zu haben, die es dann ermöglicht, über diese Dinge sowohl formal als auch informell zu reden. Damit es nicht zu einer Sprachlosigkeit zwischen Sport selbstverwaltung und öffentlicher Sportverwaltung kommt. Es hängt ungeheuer viel eben an Personen. Der Sport ist für die Politik immer schon gewesen und immer noch ein ganz beliebtes Feld, sich positiv zu profilieren. Jeder Minister, jeder Staatssekretär, jeder gewählte Landtagsabgeordnete steht gerne bei Sportanlässen auf dem Foto, steht gerne in der ersten Reihe, sitzt gerne bei einem Fußballländerspiel, lässt sich ab filmen, wird gerne mit dem Erfolg, mit der Freude, mit der Popularität des Sports in Verbindung gebracht. Das ist alles aus meiner Sicht auch zunächst einmal unproblematisch. Problematisch wird es dann, wenn daraus so eine Eigendynamik entwächst, dass der sagt, das kann ich aber eigentlich, da könnte mal man noch was machen, das kann ich glaube ich viel besser, als diese ganzen schnarchnasigen Funktionäre da. Und ich sitz jetzt ja hier an den Schalthebeln und jetzt lenke ich einfach mal Geld in diese und jene Richtung. Und da frage ich auch niemanden nach. 00:05:54-1

**Christoph Fischer:** Das ist also vor allen Dingen das Feld Kompetenzstreitigkeiten. 00:05:59-3

**Dr. Christoph Niessen:** Ja. 00:05:59-3

**Christoph Fischer:** Sie hatten es eben schon erwähnt: das Feld Schule - Ganztage. Sehen Sie da gegebenenfalls auch Konflikte auf sich zukommen? 00:06:12-2

**Dr. Christoph Niessen:** Ja, ich bezeichne dieses Thema ja gerne als einschneidendste Veränderung für die Sportvereinslandschaft seit dem Zweiten Weltkrieg und bedauere immer wieder, dass das aus meiner Sicht immer noch viel zu wenige erkennen in der Sportorganisation, obwohl es Kongresse, Veröffentlichungen usw. mittlerweile dazu gibt. Man muss ganz einfach sehen, dass die Politik hier Rahmenbedingungen gesetzt hat, einen politischen Zug in Gang gesetzt hat, der das Leben von Kindern und Jugendlichen in Deutschland dramatisch verändert. Es gab früher einen Vormittag und den hat der Staat gemacht und es gab einen Nachmittag, den haben viele Träger gemacht. Musikschulen, Chöre, Sportvereine und was es sonst alles noch gibt. Und das wird jetzt mit einer Dynamik aufgelöst, in einer Schnelligkeit, die den Systemen, die früher im Nachmittag aktiv waren, eigentlich nicht genug Zeit lässt, sich anzupassen. Und dieser Zug, der ja sage ich mal durchaus ein gesellschaftlicher Konsens zu sein scheint oder zu sein schien - es



werden ja sehr viel kritische Stimmen mittlerweile laut, dass das alles viel zu unvorbereitet, viel zu schnell ist, dass das für die Kinder eine völlige Überforderung ist etc. das Curricula nicht angepasst worden sind in den Schulen etc. pp. - aber sagen wir mal so: die Politik hat da eine gesellschaftliche Meinung aufgegriffen, das hat ja sehr viel mit Chancengleichheit, mit Arbeit von Frauen, Frauenförderung zu tun usw. Geschlechtergerechtigkeit und hast du nicht gesehen. Dieser Zug ist jetzt auf das Gleis gesetzt worden. Man hat den Hebel auf Gas gelegt und das Ding rattert los. Das ist ein riesen Konfliktfeld also hier das Schulministerium hat das auch erkannt. Aber alleine davon, dass eine Ministerin sagt, ich habe erkannt, dass alle Akteure, Kinder, Lehrer, Eltern, Vereine, Kirchen und sonstige Akteure damit unzufrieden sind - das sagt sie bei vielen Gelegenheiten - ändern natürlich noch nichts an den Zuständen. Und unsere Kritik ist schon, dass wir da zu wenig - wie soll ich sagen - ja einfach zu wenig Berücksichtigung bislang gefunden haben. Das ist ein Konfliktfeld, wobei man da auch immer aufpassen muss, dass man als Sportorganisation jetzt nicht anfängt Schulpolitik machen zu wollen. Das ist nicht unser Anspruch, nicht unser Anspruch. 00:08:59-9

**Christoph Fischer:** Jetzt habe ich für alle Interviewpartner zwei Beispiele von Konfliktfeldern noch vorbereitet, um einfach mal eine Beurteilung zu bekommen wie sie dazu stehen: Wie beurteilen Sie die Eingriffe bzw. folgende Einflussnahmen des Staates? Ich habe hier ein Beispiel und zwar die Beteiligung des Sportministeriums an den Querelen der französischen Nationalmannschaft bei der WM 2010 - der Eingriff des Ministeriums bei Entscheidungen. 00:09:26-7

**Dr. Christoph Niessen:** Also ich kenn mich in der französischen Kultur nur wenig aus. Wenn hier so etwas passieren würde, fände ich das absolut gerechtfertigt. Es geht hier nicht um den Sport an der Basis. Es geht um eine Nationalmannschaft, die ja auch in hohem Maße von öffentlichen Leistungen letztlich profitiert. Der Staat wird ja - und da darf man sich nichts vormachen - durch Großsportereignisse und eine Nationalmannschaft ist ja immer ein Ereignis, eine Fußballnationalmannschaft ist in jedem europäischen Land an sich ein Ereignis. Der Staat wird ja ganz schön in Anspruch genommen von denen. Das darf man nicht vergessen. Also der Staat muss unheimlich viel vorhalten, an Infrastruktur, an Leistungen, damit das alles läuft. Wenn dann eine solche Mannschaft das Ansehen des Landes nicht mehrt, sondern schädigt, dann hat der Staat auch meiner Meinung nach das Recht etwas dazu zu sagen. Ohne Zweifel. 00:10:32-3

**Christoph Fischer:** Und der konkrete Eingriff bei der Personalentscheidung, was jetzt den Verbandstrainer bzw. den Verbandspräsidenten angeht? 00:10:39-8

**Dr. Christoph Niessen:** Nein, sicher nicht. Ganz sicher nicht. Also, die Frage ist ja: was heißt Eingriff? Also, wenn Politik sich zu Wort meldet und sagt: also das hier ist nicht gut, das schadet dem Ansehen unseres Landes. Wir fordern den Verband auf hier etwas zu ändern. Das finde ich völlig ok. Wenn Politik jetzt sagen würde: Herr Müller muss ausgetauscht werden und bitte durch Herrn Meier ersetzt werden. Das fände ich völlig inakzeptabel. Denn dann, dann wiederum kann der Staat es auch bitte gleich selber machen. Dann soll er es selber machen. In so Situationen kommt man auch immer wieder, dass man sich - das ist übrigens ein anderes Konfliktfeld - ich weiß nicht was Sie jetzt als zweites noch bringen, natürlich ist Geld ein ewiges Konfliktfeld. Auch wenn wir da vorher noch gar nicht drauf zu sprechen gekommen sind. Und, es natürlich ein Dauerkonflikt zwischen Sportorganisationen und Landesregierung, dass die Ansprüche alle gerne gestellt werden: macht dieses mal noch, macht jenes mal noch, auch im Ganztage. Das Ministerium meint, prima, super, ihr könnt da ja im Ganztage tätig werden und am Nachmittag was tun. Wunderbar und das als Rahmenvereinbarung schließen und dann kommt man und sagt: ja dann geht mal davon aus, dass das - alleine das - doppelt so viel kosten wird, wie ihr bisher für den gesamten Sport in diesem Land ausgegeben habt. Und dann wird gesagt: ja, äh, ne, also...wir dachten aber nicht, dass das was kostet. Das ist natürlich ein ewiges Konfliktfeld. Wo dann wirklich mal harte Äußerungen dergestalt fallen, dass man dann sagt: Dann macht es selber, dann macht es doch selber. Ja, das ist ein vorhandener Konflikt. 00:12:21-2

**Christoph Fischer:** Das zweite Beispiel ist der Einfluss der Bundesregierung auf die Entscheidung des NOK bzw. des DSB beim Boykott der Olympischen Spiele Moskau 1980. 00:12:33-3

**Dr. Christoph Niessen:** Mein Gott, da wurden ganze Bücher darüber geschrieben. Da haben sich schlaue Leute zu geäußert. Ich kenne das nur aus den Geschichtsbüchern, wissen Sie, dass ist unglaublich schwer zu sagen. Gelegentlich liest man noch mal etwas von einem Zeitzeugen, wie der das empfunden hat. Also Thomas Bach hat sich ja schon mal öfter dazu geäußert ja auch weil er nun davon betroffen war. 00:13:03-2

**Christoph Fischer:** Ja, es geht mir mehr oder weniger um die Autonomie... 00:13:05-8

**Dr. Christoph Niessen:** ...also ehrlich gesagt, finde ich, es ist ein historischer Fall. Historische Fälle so... dann jetzt aus der heutigen Perspektive zu sagen, war das ein Eingriff in die Autonomie: Ja oder Nein. Ja also internationale Politik, wenn es um das Wohl und Wehe von Menschen und ganzen Völkern geht, geht sicherlich vor

irgendwelche Sportereignisse. Also so pauschal würde ich das schon mal sagen. Was letztlich dann bedeuten würde, dass dieser Eingriff gerechtfertigt war. Ja, aber da tue ich mich wirklich sehr, sehr schwer mit. Sehen Sie es mir nach. Das ist mir zu weit weg.

## **E.V. Bewertung der Strukturen**

**Christoph Fischer:** Wie beurteilen Sie das Verhältnis zwischen staatlicher Sportpolitik und der Sportselbstverwaltung insgesamt? Die Zusammenarbeit...  
00:00:25-8

**Dr. Christoph Niessen:** Dieses System ist bei allen Friktionen, die es da auf Funktionärssebene gibt und was einem dann so über die Medien zugänglich ist, was ja manchmal den Eindruck macht, dass es da ständig knirscht und kracht. Also entgegen diesem Eindruck ist das ein hochgradig funktionsfähiges und auch hochgradig leistungsfähiges System meiner Meinung nach. Also was... dieses System in Deutschland ist ja im Grunde genommen einzigartig in der Welt und ich glaube, dass das eine ganz große Errungenschaft ist, unserer Historie entsprechend, was da gewachsen ist. Weil - noch mal - das, was man in den Gazetten liest, das ist der Streit von Spitzenfunktionären. Aber was an der Basis funktioniert, mit - in unserem Land 20.000, in Deutschland ich glaube mittlerweile über 90.000 - Sportvereinen, was da an gesellschaftlicher Wertschöpfung drinsteckt, in jeder Hinsicht, jetzt nicht nur kapitalisiert, sondern an Lebensqualität, an Zusammenhalt im kommunalen Raum, an gesundheitspolitischem Wert, das ist ganz enorm. Und das konnte meiner Meinung nach nur entstehen und es funktioniert auch deswegen nur weiterhin, weil es dieses Nebeneinander, aber auch dieses Miteinander gibt. Was eben beinhaltet, dass der Sport schon sich frei organisiert. Also ich bin auch zutiefst überzeugt davon, dass...dass man Menschen diesen Freiraum geben muss, dass dieses sich selbst zu organisieren, dieses bürgerschaftliche Engagement im Grunde genommen ein Bedürfnis von Menschen ist. Das, wenn man dem freien Raum lässt, dass daraus wirklich eine hohe Wertschöpfung entsteht. Die ist vorhanden in unserem Land. Also beurteile ich das Verhältnis in einem Satz als sehr gut. Und die Streitigkeiten, die in der Regel immer oben in der Spitze sind. Die müssen halt ausgehalten werden. Wer da in diese Spitze will, wird entweder gut bezahlt dafür, wenn er Hauptberufler ist oder er wird mit einer hohen repräsentativen Funktion belohnt dafür und dann muss er diese Reibereien eben auch ertragen können.  
00:02:53-7

**Christoph Fischer:** Dann erübrigt sich fast die Frage: Sollte sich der Staat Ihrer Ansicht nach stärker oder weniger stark um die Belange des Sports kümmern?

00:03:05-2

**Dr. Christoph Niessen:** Da haben wir ein gutes Maß. Aus meiner Sicht.

## **E.VI. Vergleich Deutschland – Frankreich**

**Christoph Fischer:** Diese Frage dann nur pro forma, ob Sie Kenntnisse der sportpolitischen Strukturen in Frankreich haben? Und da haben Sie ja schon eben gesagt... 00:00:04-6

**Dr. Christoph Niessen:**... so gut wie keine. 00:00:10-2

**Christoph Fischer:** Dann werde ich jetzt auch keine vergleichenden Fragen stellen, weil das dann auch...bevor Sie da jetzt spekulieren müssen. Dann aber noch mal eine Frage - da müssen Sie sich etwas reinversetzen - in Frankreich ist es so, dass an der Spitze des Sportministeriums, was den Ministerposten angeht, was die Staatssekretäre angeht, des Öfteren mal prominente Sportler eingesetzt werden. Wie beurteilen Sie das? Dass von Seiten des Staatspräsidenten da ehemalige Sportler eingesetzt werden. 00:00:51-1

**Dr. Christoph Niessen:** Warum nicht? Gibt es ja hier nicht oder wäre mir jetzt auf den ersten Fall mal keiner bekannt. Das prominenteste Politikerbeispiel haben wir ja mit einem nicht-deutschen Boxer, der als Deutscher angesehen wird und jetzt in der Ukraine da versucht eine politische Karriere zu machen. Also Negatives kann ich darin nicht sehen. Also ich meine viele populäre Sportler stehen durchaus für eine gewisse Verbundenheit, für ein gewisses Ohr für die Basis. Sind vielleicht auch Idole, sie sind beliebt. Warum sollen diese nicht auch politische Funktionen übernehmen. Aber mein Credo ist immer: Kompetenz zählt. Es ist ja nicht ausgeschlossen, dass ein ehemaliger Sportler auch eine politische Funktion gut bekleiden kann. Man darf nicht vergessen, dass gerade Spitzensportler - ganz sicher nicht durchweg, aber wenigstens zu einem Teil - durchaus international erfahren sind, was in der Politik ja eine wichtige Rolle spielen kann. Manche sind dabei, die ich sogar als weltgewandt bezeichnen würde, warum sollen die nicht auch für ein Land Politik machen können. Es ist wie mit jeder Empfehlung für eine Position. Wenn Empfehlung dabei hilft eine Position zu besetzen, finde ich daran zunächst mal nichts Anrüchiges, solange nicht deutlich besser qualifizierte Bewerber hinten anstehen. In einer Position kann man sich allein mit dieser Empfehlung sowieso nicht halten, meiner Meinung nach. Da wird also auch jeder Sportler beweisen müssen, ob er überhaupt so etwas kann oder

nicht. 00:02:43-7

**Christoph Fischer:** Es gibt jetzt noch zwei Fragen zu Sachen, die oft diskutiert worden sind. Auch im wissenschaftlichen Bereich. Was halten Sie von der Einrichtung eines Sportministeriums? Sowohl auf Länder- als auch auf Bundesebene? 00:02:56-2

**Dr. Christoph Niessen:** Meiner Meinung nach reichen die gegebenen Strukturen aus. Ich habe lange Zeit gedacht, es würde den Sport aufwerten, ein Sportministerium zu haben. Mittlerweile glaube ich - also insbesondere auf Bundesebene ist darüber ja viel geredet worden, auf Länderebene eigentlich selten - ...mittlerweile glaube ich, dass es gut ist, wie es ist. Weil ein Sportministerium auch die Gefahr bergen würde, dass die Kompetenzen mehr auf diese Seite dann der staatlichen Sportverwaltung gezogen werden und damit die Ausgewogenheit, die ich eben nach wie vor unter dem Strich sehe, gefährdet würde. 00:03:48-3

**Christoph Fischer:** Dann... 00:03:48-3

**Dr. Christoph Niessen:** Vielleicht einen Satz noch dazu. Der Sport muss sich sein gesellschaftliches Ansehen und auch sein Standing in der Politik auf andere Weise besorgen als über die Namensbezeichnung eines Ministeriums. Das kann er und dafür muss er halt vernünftige politische Arbeit machen. ... Die Autoindustrie hat auch kein Ministerium und - es gibt ein Verkehrsministerium, das ist aber für alles zuständig - so wie wir auch Teil immer eines Ministeriums sind. Keiner käme wohl auf die Idee zu sagen, dass die Autoindustrie politisch schwach aufgestellt ist ... Da kann der Sport noch was von lernen.

**Christoph Fischer:** Auch viel diskutiert: Was denken Sie über die Aufnahme des Sports als Staatsziel im Grundgesetz? ... In den Landesverfassungen ist er ja vorhanden. 00:04:51-1

**Dr. Christoph Niessen:** Ist für mich von untergeordneter Bedeutung - sage ich ehrlich. Es ist für mich eine sehr...ist für mich von untergeordneter Bedeutung. 00:00:00-0

## **F. Transkription des Interviews mit dem Sous-directeur vie fédérale et Sport de Haut niveau du Ministère des Sports, Christian-Lucien Martin**

Ort: Paris, Ministerium für Sport

Zeit: 05.04.2011 von 11:00 bis 12:00 Uhr

Länge gesamt: 1:08:09 (h:m:s)

### **F.I. Représentation des intérêts**

**Christoph Fischer:** Je vais commencer par une question d'ouverture. Pourriez-vous donner un bref aperçu de votre carrière professionnelle et peut-être aussi de votre carrière bénévole si ça touche le sport? 00:00:16-1

**Christian-Lucien Martin:** Alors, la carrière professionnelle, elle n'est pas liée au sport. Le sport c'est une partie de la carrière. Donc, je suis haut-fonctionnaire et j'ai travaillé dans plusieurs administrations. L'enseignement supérieur, le ministère des affaires étrangères, le ministère de l'intérieur et depuis quelques années, je travaille dans l'organisation du sport. Donc, c'est une carrière de haut-fonctionnaire qui va de ministère en ministère avec un choix récent, récent pour le sport, à la direction des sports. Et concernant le bénévolat sportif j'ai des activités dans la fédération d'équitation. Voilà, dans deux clubs - un club à Paris, équitation classique, saut d'obstacles et dressage et un club... une écurie plutôt en-dehors de Paris pour l'endurance équestre. Les chevaux arabes qui font 20, 40, 90, 130 ou 160 kilomètres. Voilà et les activités bénévoles sont au niveau du club parisien. 00:01:58-7

**Christoph Fischer:** Merci, et pour la position professionnelle comment décririez-vous votre position dans l'ensemble de la politique sportive en France? 00:02:14-2

**Christian-Lucien Martin:** La position c'est... c'est un rôle d'influence, mais ma fonction n'est pas décisionnelle, elle est d'organiser, c'est-à-dire que je distribue les financements aux fédérations, aux établissements publics. Il y a l'INSEP, les CREPS. Donc il y a un travail sur les budgets, sur les financements et ces budgets, ces financements sont, sont évalués en fonction d'un projet que font les établissements ou la fédération. Donc, on a un contrat entre la fédération et le ministère et au travers du contrat on donne des financements à des fédérations qui souvent, sans les financements de l'Etat seraient beaucoup moins stables et n'auraient pas la capacité d'organiser le sport sur le territoire. 00:03:20-4

**Christoph Fischer:** C'est une sorte de convention bilatérale. 00:03:24-8

**Christian-Lucien Martin:** C'est une convention d'objectifs, c'est une convention bilatérale qui est signée par le président, qui est validée par le comité directeur et le conseil d'administration ou l'assemblée générale de la fédération. Et pour les établissements publics, c'est pareil, on verse des subventions, mais il y a aussi un contrat qui permet de bien spécifier l'utilisation et les progrès à faire. Voilà, ça c'est l'aspect budgétaire et l'aspect... il y a l'aspect juridique. C'est l'organisation des statuts... comment fonctionne un établissement, les textes réglementaires et les textes de loi à construire ? Comment fonctionnent les différents CREPS ? Comment est organisé le réseau ? Comment peuvent peut-être inventée des structures différentes pour organiser le sport entre la fédération, la région, le département, la municipalité du public, des personnes publiques ou des personnes privées ? Donc, ça c'est le juridique, les structures juridiques et puis j'ai une... des activités dans le secteur international où on organise les relations bilatérales entre la ministre des sports et puis ses homologues à l'étranger. Et puis on organise aussi, on facilite l'organisation des grands événements sportifs internationaux. Ça demande de soutenir la fédération dans sa démarche en direction de la fédération internationale etc. Et puis organiser des structures juridiques qui permettent après à l'événement d'avoir lieu. 00:00:00-0

**Christoph Fischer:** Bon, c'était à première partie. [Maintenant] C'est pour la représentation des intérêts. Quel est l'intérêt principal de votre ministère lié aux sports. C'est plutôt le sport de masse, les sport de compétition ou santé... 00:00:18-2

**Christian-Lucien Martin:** Bon, le ministère a le champ sportif en son entier dans la mesure où un ministère, en France, comme en Allemagne, comme partout, c'est l'instance de régulation juridique. Donc, il y a soucis évidemment au niveau du ministère pour le sport de haut niveau, pour le sport de masse, pour la santé, on édicte les normes et... voilà. Donc... et ensuite, c'est le droit qui met en place les moyens de contrôler la bonne application des normes, euh ! Les instances, les inspections, les instances de contrôles. Bon, ça c'est d'une manière générale. Ensuite le ministère a traditionnellement deux secteurs: le secteur développement sportif et sport de masse et le secteur sport haut niveau. Le secteur développement sportif et sport de masse est de plus en plus aujourd'hui l'activité ou des fédérations toutes seules en liaison avec les collectivités locales - les régions, les départements, les communes et moins l'Etat. Parce que le sport de masse, c'est une organisation sur l'ensemble du territoire. L'Etat français n'intervient pas, dans toutes les villes, dans toutes les communes etc. ... ce n'est pas sa compétence. En revanche l'Etat, le

ministère donc, intervient plus... de façon plus fondamentale sur le sport de haut niveau dans la mesure où les fédérations elles-mêmes, les fédérations sportives, qu'elles soient olympiques ou qu'elles ne le soient pas n'ont pas toujours les moyens d'organiser- elle même le haut niveau sans l'aide de l'Etat. Alors, pour le haut niveau l'Etat a mis en place des établissements d'entraînement en région des CREPS et surtout à Paris, Bois de Vincennes l'INSEP. Bon, ce sont des masses financières considérables qui sont en jeu, avec des personnes derrière et ces structures sont mises à la disposition des fédérations. Si les fédérations veulent rassembler des sportifs pour travailler à cet endroit, c'est beaucoup moins coûteux ça permet, ça leur permet de réussir dans la performance, alors que d'elles-mêmes elles, n'auraient pas les moyens matériels pour y arriver. Donc on a mis... on a ces établissements, on a aussi une école d'équitation et on a aussi une école de voile et on a aussi une école de ski et d'alpinisme. Donc, l'INSEP, les CREPS et ces trois écoles. Voilà, ensuite pour le haut niveau l'Etat, lorsqu'il passe contrat avec les fédérations, ce que nous avons appelé toute à l'heure les conventions d'objectifs ou les contrats d'objectifs, à 80% de la dépense c'est pour le haut niveau. C'est-à-dire que si on donne 200.000 €, il y aura 160.000 € pour le haut niveau en fait, hein. Sur 100.000 € c'est 80.000 - sur un million c'est 800.000 €. Donc en fait, cela permet de voir qu'au sein des fédérations, qui s'occupent à la fois de haut niveau, de développement,... qui ont une activité extrêmement complète de loisir et de sport de haut niveau sur tout le territoire, s'occuper du haut niveau n'est pas toujours la décision première de la fédération si elle ne bénéficie pas de l'apport de l'Etat. Parce que dans le comité directeur de la fédération, la plupart des personnes disent : « Moi, je ne suis pas pour le haut niveau, moi, je veux le développement, je veux la réussite, je veux que les jeunes s'entraînent, je veux des loisirs ». Et les personnes qui visent le haut niveau alors on leur dit : « Mais c'est formidable d'être champion olympique, mais simplement ça coûte cher et nous, on préfère que nos enfants s'amuse plutôt que vous dépensiez toutes les ressources de la fédération pour se préparer aux Jeux Olympiques ». Donc en intervenant financièrement, finalement l'Etat pousse la fédération à se prendre en charge d'avantage pour le haut niveau. Sinon elle ne le ferait pas nécessairement. 00:05:04-1

**Christoph Fischer:** On peut le voir comme un instrument de... 00:05:08-5

**Christian-Lucien Martin:** ...un instrument de pilotage. 00:05:09-0

**Christoph Fischer:** Oui. 00:05:10-0

**Christian-Lucien Martin:** Un instrument de pilotage. Voilà, on pousse la fédération à s'intéresser à un secteur qui lui coûte cher, qui donne de bons résultats, une belle



visibilité mais pas toujours et rien n'est plus beau qu'une médaille olympique. Mais lorsqu'on va aux Jeux Olympiques, il n'y a pas de médaille, il y a beaucoup de perplexité et de déception. Donc, les gens se disent: « Bon, on aurait pu dépenser cet argent d'ailleurs ». Mais, là on pourra dire que c'est une volonté de l'Etat de vous aider à avoir des médailles. Donc, en fait, notre activité financière, en fait, est une intervention d'aujourd'hui, plus sur le haut niveau que sur les autres secteurs. Pourquoi, parce que les autres secteurs, c'est déjà les communes, c'est déjà la fédération elle-même, les clubs qui s'en occupent. L'Etat n'a plus besoin d'intervenir. Les clubs existent avant que l'Etat intervienne, hein, donc, bon voilà. On a ça, sinon après nous, je parle en terme financier parce que ça permet de voir l'effort réel. On intervient pour financer la lutte contre le dopage, d'une façon systématique. Mais bon on n'est pas le seul Etat à le faire. Et puis on intervient aussi financièrement pour aider les fédérations à professionnaliser l'emploi sportif. C'est-à-dire qu'on les incite à avoir des entraîneurs et des responsables de clubs mieux formés. Donc on donne un peu le coup de pouce pour qu'au sein de la fédération ou des clubs, il soit plus attractif ou plus intéressant de passer des bons diplômés et puis d'avoir les bonnes habilitations qui permettent de répondre à un besoin d'efficacité sportive et de sécurité.

00:06:58-4

**Christoph Fischer:** Et, au point de vue... est-ce qu'on utilise aussi le système judiciaire pour piloter un peu? 00:07:05-1

**Christian-Lucien Martin:** Juridique? 00:07:05-8

**Christoph Fischer:** Juridique! 00:07:07-0

**Christian-Lucien Martin:** Oui, bien sûr. Dans... Ça c'était le préliminaire. Je dis que... on intervient surtout au niveau juridique. Il y a un code du sport, dans lequel l'organisation des clubs est prévue, l'organisation des fédérations lorsqu'on est dans des sports professionnels comme le foot on met en place un cadre juridique qui oblige la ligue professionnelle, qui est très riche à verser une partie de ses revenus...

00:07:37-3

**Christoph Fischer:** ...solidaire... 00:07:34-4

**Christian-Lucien Martin:** Voilà, donc, sur la solidarité au sport amateur. Voilà, donc, on met en place des règles. Des règles qui permettent un peu de piloter le système.

## F.II. Prise de décision

**Christoph Fischer:** Quand les décisions sont prises est-ce que les acteurs du mouvement sportif sont consultés dans le processus d'élaboration et de la formulation des textes juridiques ou des ordonnances ou..? 00:00:19-6

**Christian-Lucien Martin:** Nécessairement, nécessairement. Donc, le mouvement sportif doit nécessairement intervenir pour l'organisation des textes qui le concernent. On ne peut pas modifier l'organisation d'une fédération, enfin le cadre, puisque bon... le cadre général de l'organisation des fédérations, si le mouvement sportif et en particulier le Comité National Olympique et Sportif Français le CNO n'est pas d'accord. Toutes les mesures importantes supposent un accord avec le mouvement sportif, mais l'instance de représentation du mouvement sportif en France, qui est le CNO est plus une instance de lobbying qu'une instance de projet. C'est-à-dire que... il se positionne par rapport à des projets du ministre, mais par contre il ne propose pas de projets autonomes. Donc on est obligé d'en tenir compte, on tient compte du mouvement sportif, on discute avec eux. Mais le mouvement sportif n'est pas toujours très inventif. Et pourquoi, pourquoi, parce que déjà, il y a un ministère des sports. Puisqu'un ministère des sports ça... pourquoi serait-il inventif puisqu'il y a d'autres personnes qui détiennent un pouvoir. Donc en fait, le fait d'exister ça peut-être empêche (au) mouvement sportif d'avoir plus d'autonomie, plus d'efficacité, donc sa manière de faire des propositions etc. Ensuite, il y a une question de maturité. Les sports les plus riches, puissants, ils savent très bien, que s'ils veulent quelque chose ils arrivent avec un texte tout prêt. Ils vont voir des députés etc. Et puis, nous au ministère des sports on dit «o.k.» et puis on favorise la demande. Le foot fait ça, parce que le foot veut organiser quelque chose, il a déjà avec sa structure juridique, ses juristes etc. Il a déjà tout prévu. Donc les sports riches, le foot, le rugby, le tennis ils sont quand même en avance. Bon, et puis cela met en évidence le fait que si ceux-là sont en avance, c'est que d'autres ne le sont pas. Et au mouvement olympique français qui est le mouvement olympique et sportif français. On a plus de cent fédérations. Donc on a des fédérations qui sont... qui ont des projets et des manières de fonctionner qui ne se ressemblent pas. Projets contradictoires, manières de fonctionner qui n'ont rien à voir. Entre une fédération de foot extrêmement puissante et extrêmement riche et une fédération de... 00:03:02-2

**Christoph Fischer:** Pétanque? 00:03:02-2

**Christian-Lucien Martin:** Ah, la pétanque, ils ont l'argent parce que ça fonctionne...

ils ont de l'argent à la pétanque. Mais une fédération... je parle de taekwondo ou de pentathlon où ils n'ont pas un centime... 00:03:22-3

**Christoph Fischer:** ...pas beaucoup des licenciés... 00:03:22-3

**Christian-Lucien Martin:** ...et pas beaucoup des licenciés etc. Ils ne peuvent pas résonner de la même manière. Donc face à des fédérations qui sont toutes autonomes, qui sont toutes des associations qui ont toutes une personnalité morale, qui ont toutes des conseils d'administration, des assemblées générales etc. Ben, leurs positions sont totalement en contradiction. Alors que la structure de l'Etat, elle est plus simple en fait. 00:03:48-0

**Christoph Fischer:** C'est peut-être... les petites fédérations ne sont pas... comment dit... représentées de la même manière dans le CNOSF que les fédérations olympiques par exemple... 00:04:02-2

**Christian-Lucien Martin:** Voilà, donc il n'y a pas d'unité réelle dans le CNOSF et comme il n'y a pas d'unité réelle parce que les voix sont divergentes, ça renforce aussi la position de l'Etat. 00:04:13-7

**Christoph Fischer:** Et c'est aussi le ministère qui prend la responsabilité un peu pour les petites fédérations? 00:04:19-6

**Christian-Lucien Martin:** Largement. Parce qu'en fait les petites fédérations, vu qu'elles ont peu de licenciés, si elles ne bénéficient pas du soutien du ministère, elles existent plus. Voyez par exemple, on évalue les taux de soutien des fédérations. La fédération de foot pour reprendre ça, l'Etat finance la fédération de foot à peu près à hauteur de 2 % de son budget. Si on ne finançait pas la fédération de foot, on n'a pas besoin... elle continue sans nous. Et certainement aussi bien... et certainement aussi bien. Par contre vous prenez pentathlon qu'on a cité tout à l'heure. On finance 99,9 % du budget. 00:05:04-2

**Christoph Fischer:** C'est comme en Allemagne...Et dans le quotidien est-ce que les fédérations ou le CNOSF et le ministère s'influence dans les affaires courantes, est-ce qu'on est dans un échange régulière? 00:05:26-6

**Christian-Lucien Martin:** Oui, oui, oui. En fait on a... il y a des discussions, je ne

dirai pas quotidiennes, mais au moins hebdomadaires. Il y a des relations systématiques entre le président du CNOSF, la ministre etc. J'ai plutôt l'impression que la ministre honore le CNOSF, parce qu'il est le représentant du mouvement sportif. Donc il ne faut pas avoir le CNOSF contre soi quand on veut faire une politique sportive. Il faut l'avoir avec soi. Mais par contre, quand il s'agit de décider, c'est plutôt du côté du ministre que l'on décide. On n'est pas dans une relation très égale. Ensuite le CNOSF bénéficie aussi de financements publics. Donc on est dans une situation où le CNOSF ne sait pas encore - ça va peut-être venir, parce que les choses changent etc. - il n'est pas organisé pour fonctionner comme un ministère avec sa propre... ses propres régulations, ses distributions financières etc. 00:06:54-0

**Christoph Fischer:** Et est-ce qu'il existe aussi une convention entre le ministère et le CNOSF? 00:06:58-9

**Christian-Lucien Martin:** Oui, oui, il y a une convention... pas entre le ministère et le CNOSF puisque le président du Comité Olympique ne veut pas... n'est pas le subalterne du ministre, c'est le président du Comité Olympique. Donc, voilà, mais par contre il y a une convention entre un établissement public du ministère qu'on appelle le Centre National du Développement du Sport, c'est la caisse du sport... et le CNOSF. 00:07:30-1

**Christoph Fischer:** Et en tout, si on voit la coopération entre le ministère et le CNOSF c'est... on peut dire c'est la plupart de la coopération est formelle ou est-ce qu'il y a aussi... 00:07:44-5

**Christian-Lucien Martin:** Mais la collaboration, elle est souvent formelle, elle est financière aussi, c'est que le CNOSF... est représenté fortement au sein du Centre National du Développement du Sport, la caisse du sport. Et en fait les décisions concernant le financement du sport de masse ou le développement sportif en province etc. sont prises dans ce Conseil National du Développement du Sport où se trouvent trois partenaires à égalité: l'Etat, le CNO et les collectivités locales. Donc en fait pour les décisions majeures d'aménagement du sport. Création d'équipement, certains financements locaux, de personnel etc. ou d'éducateurs. Le CNOSF intervient directement. Donc le mouvement sportif est évidemment très entendu dans cette instance. 00:09:01-0

**Christoph Fischer:** Et au point de vue de ... comment on dit... de communication ou coopération informelle, est-ce qu'il y a aussi des contacts informelles, si on a... Pour

avoir un exemple: S'il y a une question quelqu'un du ministère prend le téléphone et fait un coup de fil au CNOSF? 00:09:24-5

**Christian-Lucien Martin:** Ça se fait couramment...ça se fait couramment. D'autant plus que les responsables du CNOSF sont des présidents de fédérations, que l'on connaît par ailleurs. Puisqu'on travaille avec les fédérations. Donc en fonction aussi de la qualité des relations qu'on a avec les présidents des fédérations, on a aussi une entrée au CNOSF facile. 00:00:00-0

**Christoph Fischer:** Oui, bon. C'était pour la prise de décision. 00:00:00-0

### **F.III. Politique du personnel**

**Christoph Fischer:** La politique du personnel. Est-ce que les autorités publiques ont des possibilités d'influencer la sélection des cadres des fédérations sportives? 00:00:17-1

**Christian-Lucien Martin:** Le sujet est très étonnant pour... peut-être pour... la réponse, ça sera très étonnant pour un Allemand, je pense, parce que en fait les cadres de fédérations - je parle de la plupart des fédérations, pas les fédérations qui sont tellement riches qu'elles... qu'elles peuvent avoir tous les cadres qu'elle souhaitent - donc les cadres des fédérations, les cadres essentiels des fédérations ceux qui sont au niveau régional, au niveau départemental, ceux qui sont au niveau national, les directeurs techniques nationaux, sont des professeurs des sports. C'est-à-dire, en fait - sont pour la plupart, certains ne le sont pas, parce qu'on peut toujours recruter un entraîneur étranger etc. bon - mais pour la plupart ce sont des professeurs de sport, ce sont des cadres français du ministère des sports, que le ministère des sport met à la disposition des fédérations. 00:01:19-1

**Christoph Fischer:** Des fonctionnaires? 00:01:19-3

**Christian-Lucien Martin:** Ce sont des fonctionnaires que l'on donne aux fédérations sous réserve d'un contrat en fait pour que la politique sportive de la fédération puisse être mise en place. Mais, ce sont les fonctionnaires, donc la politique sportive la fédération, c'est aussi la politique sportive que souhaite aussi l'Etat. Il faut que le cadre... finalement il est le cadre de la fédération, mais quand même son salaire au

départ c'est l'Etat. 00:01:52-6

**Christoph Fischer:** Mais ça ces sont les salariés, ce ne sont pas les bénévoles?  
00:01:57-2

**Christian Lucien Martin:** Ça ce sont les salariés. Oui mais les salariés sont là tout le temps... sont là tout le temps. Et c'est eux qui travaillent sur l'organisation du haut niveau, c'est eux qui travaillent comment on va développer cette région. Donc sur le... donc les cadres de l'Etat sont mis au service des fédérations. Donc ça c'est quand même une situation assez étonnante. Ah, c'est comme si on avait des fonctionnaires mis à disposition des fédérations. Ces gens là ne se considèrent pas comme fonctionnaires parce que leur patron c'est la fédé. Mais il n'empêche qu'ils sont professeur de sport, ils ont été formés par le ministère des sports, ils ont passé des examens du ministère des sports, ils ont une sorte de culture qui est celle du ministère des sports et quand ils vont dans la fédération... ils amènent aussi leur culture, leur manière de penser, leur manière de faire et leur relation avec le ministère des sports. 00:02:44-9

**Christoph Fischer:** Ils sont payés par le ministère et piloté par la fédération?  
00:02:48-8

**Christian-Lucien Martin:** Voilà, payés par le ministère, pilotés par la fédération, mais en même temps, quand on fait un contrat d'objectif avec la fédération, ils sont entre les deux. C'est... bon, donc on trouve un bon accord. On essaie de trouver un bon accord. En général ça se passe bien. 00:03:02-1

**Christoph Fischer:** Comme ça on peut dire qu'aussi le ministère a une certaine influence dans les fédérations? 00:03:06-4

**Christian-Lucien Martin:** Evidemment. Parce que si on enlève nos cadres, les fédérations n'auraient pas les moyens de se payer des cadres salariés à plein temps, avec autant de technicité. Parce qu'en plus ce sont quand même des gens qui savent faire. Ils ont des compétences pédagogiques, des compétences sportives, de compétences en management etc. Donc là c'est quand même des salaires importants. Donc la fédération ou la plupart des fédérations ne pourraient pas se payer ces cadres et ces cadres ont une culture qui est celle du ministère des sports de l'INSEP, des CREPS, la réussite du haut niveau enfin etc. Donc, l'Etat finalement, par l'intermédiaire de ces cadres salariés a une influence culturelle - je dirai -

majeure... culturelle majeure. Voilà, donc, sinon, sinon les bénévoles de la fédération, non les bénévoles ce sont les licenciés qui prennent des responsabilités, qui... là on n'intervient absolument pas. On intervient là, où ça coûte cher. 00:04:14-0

**Christoph Fischer:** Et si on inverse un peu la question. Est-ce que les... peut-être le CNOSF ou les grandes fédérations ont des possibilités d'influencer la mise en place des personnes au niveau étatique, au niveau d'un ministère, ou au niveau du départ... direction régionale jeunesse et sport... 00:04:32-9

**Christian-Lucien Martin:** Non... non, non, non. Non, le mouvement sportif n'influe absolument pas sur la nomination des cadres sportifs de l'Etat.

#### **F.IV. Zones des conflits**

**Christoph Fischer:** Les questions sur les zones des conflits. Parce que si on a une coopération, il y a toujours aussi des conflits de temps en temps. Où voyez vous des zones conflits ou problématiques dans la coopération entre les institutions d'Etat et le mouvement sportif? 00:00:21-0

**Christian-Lucien Martin:** Bon, il y a une... il y a toujours une question de légitimité majeure. Savoir qui doit être le responsable du sport en France: le mouvement sportif ou l'Etat. Et là, il y a toujours une tension entre le CNO... CNOSF et les autorités de l'Etat. C'est... c'est totalement structurel, mais aujourd'hui on est plutôt... on essaie de trouver des compromis. On met - comme je vous l'ai dit tout à l'heure - le mouvement sportif... il n'est jamais pris de front. Lorsqu'un ministre a des idées ou c'est des idées du mouvement sportif qu'il reprend à son nom ou alors, il n'impose pas au mouvement sportif. Il y a toujours de la négociation. Parce que, ben, le mouvement sportif il veut être respecté. Voilà sinon, zones de conflit majeures, dans notre ministère. Objectivement, je n'en vois pas, je n'en vois pas sur le... sur certains sujets de détails, il peut y avoir des approches différentes, mais le ministère reste avant tout une instance de régulation et ce n'est pas... et puis le sport, n'est pas nécessairement un sujet extrêmement conflictuel. Lorsqu'il y a des explosions, les stades, les supporters qui posent de problèmes. Là, le mouvement sportif et l'Etat sont ensemble, dans la même galère, pour essayer d'éviter le hooliganisme. Bon, lorsqu'il y a des problèmes de dopage. Ça embête autant le mouvement sportif que l'Etat, donc on travaille... on travaille de façon...avec beaucoup de complicité. 00:02:15-5

**Christoph Fischer:** Si vous dites le thème anti-dopage, en Allemagne on a... ils m'ont dit - parce que j'ai déjà fait les interviews en Allemagne - que... on a un peu l'avis que l'Etat travaille plus fort contre le dopage que certains... ou les fédérations ensemble...de temps en temps elles sont d'avis que... chez nous ça se ne passe pas... ça n'existe pas... 00:02:45-9

**Christian-Lucien Martin:** C'est parce que... parce que quand l'Etat mène une lutte anti-dopage, il n'y a pas de conflit d'intérêt. Il y a des autorités, d'ailleurs indépendantes, qui mènent la lutte anti-dopage. D'ailleurs, la lutte anti-dopage chez nous, c'est l'agence française anti-dopage. Donc, on a créé une agence indépendante justement pour éviter les conflits d'intérêt. Une fédération, elle a ses sportifs, elle ne veut pas de dopage, mais d'emblée, elle n'a pas envie de voir que ses sportifs sont dopés. Ça la gêne. Elle voudrait...voilà, donc. Dans une fédération, on est très soucieux de la lutte anti-dopage, mais on espère que ça se ne reproduira pas, le dopage. Tandis qu'une agence, elle est payée, elle est organisée pour... pour vérifier, pour contrôler etc. Donc, bon après, il peut y avoir des situations extrêmement particulières où telle fédération est moins regardante qu'une autre. Mais sur le long terme, non. Sur le long terme, non. Je vois même pour l'équitation... donc on a pu considérer que le dopage des chevaux était quelque chose d'accessoire à la limite on peut fermer les yeux. C'était vrai il y a dix ans, aujourd'hui la fédération française, elle ne tolère plus ça. C'est-à-dire qu'en fait, le comité fédéral, la direction, le conseil d'administration, le président... ont considéré que la chose était trop grave pour qu'ils supportent... pour qu'ils ferment les yeux. Donc, même pour la fédération, il y a aujourd'hui... les choses évoluent, il n'y a même plus de conflit d'intérêt. Donc ils savent que s'ils sont dénoncés pour dopage, c'est leur sport qui est décrédibilisé. Donc en fait, là sur ce domaine, on a beaucoup... on a beaucoup évolué. 00:04:47-4

**Christoph Fischer:** Et est-ce qu'il y a de temps en temps des conflits avec les conventions bilatérales. Parce que en Allemagne on a commencé avec ça... 00:04:56-6

**Christian-Lucien Martin:** Nos conventions bilatérales, je dirai que... on n'est pas en conflit parce qu'en gros les fédérations sont habituées au financement qu'on leur donne. Et tant qu'on ne baisse pas les financements, elles peuvent se plaindre de ne pas avoir plus, mais en même temps elles sont contentes en période des difficultés économiques générales de ne pas avoir moins. Donc on n'a pas de conflit sur le sujet du financement tant qu'on ne diminue pas les financements. Mais si on diminuait les financements...si on diminuait les financements, à ce moment-là, il y



aurait des conflits parce que diminuer les financements, impliquerait faire des choix particuliers. On va diminuer à qui? A tous de la même manière? Si on enlève 20% au foot, ça ne change rien. Si on enlève 20% au pentathlon, il n'y a plus de pentathlon. Ce n'est pas pareil. Si on enlève 10% au judo, il n'y a pas de problème, si on enlève 10% au karaté, il n'y a plus de karaté. Donc, bon. Après qu'est-ce qu'on va faire si on devait diminuer le financement, il faut diminuer à quel moment, quel financement, quelle fédération. Et là, il y aurait des conflits. Parce qu'on se dirait on va se tenir aux olympiques contre les non-olympiques. On va financer les olympiques dont on est sûr qu'elles auront des médailles d'or aux olympiques... et on ne finance plus les olympiques qui n'auront pas de médailles d'or. Donc, à ce moment là il y a des conflits majeurs qui apparaîtraient parce que ça c'est des conflits liés à la survie des fédérations. Mais actuellement, on est dans une situation, je dirais financièrement assez fragile parce que les crédits n'ont cessé d'augmenter, depuis... depuis quelques années en raison de la crise économique générale etc. Et le fait, que l'Etat en France intervient de moins en moins de façon financière. On subventionne moins parce qu'on n'a plus les moyens de subventionner. Donc on reste sur le droit, sur la norme etc., mais sur la finance actuellement, on maintient les crédits que l'on donnait mais on n'a plus les moyens de les augmenter. Et si on devait augmenter une fédération, on serait obligé d'en baisser une autre. Et ça, ça serait des conflits majeurs. Pour l'instant on les a évité, mais on ne peut pas savoir de quoi l'avenir sera fait. 00:07:20-4

**Christoph Fischer:** J'ai préparé pour tous les experts deux exemples pour donner une opinion là-dessus. C'est un exemple de l'Allemagne et un exemple de la France. Que pensez-vous des ingérences de l'Etat concernant les exemples suivants. L'influence du gouvernement national sur la décision du comité national olympique de boycotter les Jeux Olympiques de Moscou de 1980 en Allemagne. Connaissez-vous le... ce cas? Il y avait... 00:07:57-4

**Christian-Lucien Martin:** Oui, en fait soyons dans une histoire plus, plus récente le... en 88 [note C.F.: 2008] pour la Chine, déjà. Donc le mouvement olympique voulait évidemment aller en Chine. Tout le monde voulait faire le Jeux. Ah, le mouvement olympique s'est organisé, les CNO s'est organisé, les fédérations se sont organisées pour aller faire les Jeux. C'est des sportifs, ils veulent faire du sport, hein, et puis avoir des médailles, bon. Le président de la république a hésité. Nicolas Sarkozy et puis... et puis certaines... certains leaders politiques comme Ségolène Royal etc. comme les Verts, les Grünen voulaient boycotter, voilà. En fait... la position du mouvement olympique a été respectée. Dire qu'il a été considéré que le sport devait être valoriser pour ces propres valeur, pour lui-même et qu' il y avait plus à gagner, à avoir une compétition sportive qu'à éviter la compétition sportive. Donc le fait d'aller en Chine, c'était de considéré à la limite comme peut-être des échanges

mutuels, une ouverture d'esprit général, qui serait... ça a été interprété comme une ouverture d'esprit général qui permettrait finalement d'aller vers plus d'intelligence entre les peuples et moins de conflits. Et puis ensuite, il y a une deuxième idée, c'est que... est-ce que le sport doit être le seul secteur de la vie sociale, où la politisation soit telle, qu'on se dise qu'on ne fait plus de sport parce qu'on n'aime pas ce pays. Ou parce que ce pays ne respecte pas les normes internationales qu'on souhaiterait qu'il respecte. Voilà, donc cette position un peu modeste sur le sport et puis un peu généreuse considérant que, bon, on peut dépasser les conflits par rapport... grâce au sport. C'est celle qui a quand même prévalu. Pour la France, elle avait prévalu aussi, pour les Jeux Olympiques de Moscou. Puisque les français y avaient été alors que les américains n'y avaient pas été. Donc en fait, on n'est pas trop boycotteur des Jeux Olympiques. 00:10:41-0

**Christoph Fischer:** Et la décision est prise par le CNOSF de prendre part ou est-ce que aussi l'Etat a la possibilité de dire... 00:10:52-3

**Christian-Lucien Martin:** C'est-à-dire que l'Etat n'aurait pas la possibilité de dire, d'imposer au CNOSF une position. Bon, parce que le CNOSF, il décide ce qu'il souhaite de décider. Bon. Cette... s'il y avait eu un conflit sur ce sujet-là, je pense que ça aurait été... ça aurait posé des problèmes graves. Parce que... sur ce sujet-là, les Jeux Olympiques c'est de la compétence totale du CNOSF. C'est de la compétence totale du mouvement olympique, du CIO, du CNO, des CNOs. Ce n'est normalement pas de la compétence de l'Etat. Donc, si l'Etat avait pris une position défavorable aux Jeux et le CNOSF une position favorable, je pense qu'il y aurait eu une crise très grave sur la gouvernance. Et ni l'Etat ni le CNOSF n'ont souhaité qu'il y ait une crise réelle sur la gouvernance. Donc, je pense que les responsables politiques au niveau du premier ministre, du président de la république ont cherché à tester le mouvement sportif et face à la position du mouvement sportif, ils n'ont préféré... ils ont préféré de prendre la décision favorable à la tenue des Jeux. Je pense que c'est un compromis avant la crise, ce qu'il a évité la crise. 00:12:29-8

**Christoph Fischer:** Et maintenant pour le... l'exemple français. Le rôle du ministère et aussi du parlement concernant les querelles dans l'équipe tricolore pendant la coupe du monde 2010. 00:12:43-5

**Christian-Lucien Martin:** Bon, c'est une affaire assez, assez à la fois compliquée. Peut-être qu'il faut regarder ça avec, avec distance. Alors...alors l'explication de base c'est que... il est très dur d'avoir une équipe de France de foot, dans la mesure où les joueurs de l'équipe de France ne se connaissent pas, ne se rencontrent presque jamais et habitent tous des pays différents. Donc en fait, l'explication de la crise au

départ c'est... c'est le fait que parmi nos joueurs, nous avons beaucoup de stars qui ne se connaissent pas du tout et qui n'ont pas le temps de former une équipe et avoir un esprit d'équipe. Voilà, donc, il y a... ça c'est peut-être une... c'est peut-être la base de... du problème, c'est qu'il est plus facile de construire une équipe avec trois ou quatre copains au départ, que lorsqu'il y a aucun copain du tout. Même une équipe de France. Ah, il faut un peu de solidarité humaine et là de la solidarité humaine je pense qu'il en manquait beaucoup. Après, notre gouvernement, nos ministres, il y avait Madame Bachelot, puis il y avait Madame Rama Yade, évidemment ils ont été très mécontents de l'attitude de l'équipe de France. Pourquoi ? Parce qu'il y a des milliers de personnes qui s'identifient à l'équipe de France. Et, qui aiment bien voir l'équipe de France représenter les couleurs, comme on aime bien voir l'équipe de l'Allemagne en Allemagne représenter les couleurs etc. Et là, les ministres se sont sentis trahis. En disant ces joueurs surpayés, qui gagnent des fortunes, ils n'arrivent même pas à faire bonne figure. Et là au niveau politique, ça a été considéré comme une sorte d'humiliation forte et bon... Le problème, c'est que nos ministres, ils n'ont pas beaucoup de moyens d'agir, parce que ces joueurs, ce sont des joueurs professionnels qui sont dans des clubs en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, voilà. Des joueurs professionnels et en fait, ils dépendent plus de la ligue professionnelle de foot et des clubs que de la fédération française du foot amateur. Donc en fait même la fédération française de foot, par rapport à ça, elle était quasiment impuissante. Donc on s'est trouvé dans une situation, disons, un peu compliquée et qui a été renforcée par le fait que le sélectionneur était un peu un fantaisiste. Voilà, donc, il y a quand même un ensemble de causes qui a abouti à une dégradation de l'image de l'équipe de France forte et les Français qui regardent l'équipe de France en se disant ouai, ouai au moins il y a quelque chose qui va c'est le foot... ont été particulièrement déçus et les ministres l'ont dit. Mais, mais nous en tant qu'Etat on n'a pas vraiment eu les moyens d'agir, donc ce qu'on a fait... ce qu'a fait la ministre, c'est qu'elle a demandé la démission du président de la fédération de foot. En fait, normalement elle n'a pas la possibilité de faire démissionner. Mais, je dirais que l'humiliation était telle que quand elle a demandé le président de la fédération de foot s'il y avait envie de démissionner de lui-même. Voilà donc, voilà, ça s'est convergé. Et puis en suite, on a suscité des réflexions dans le... c'est nous... mais c'est la presse aussi, hein... c'est voilà. Au niveau de l'organisation du foot pour essayer de revoir les relations entre la ligue professionnelle, la fédération et les clubs. Mais sur ce domaine l'Etat n'a pas vraiment la capacité d'intervenir.

## **F.V. Evaluation des structures**

**Christoph Fischer:** C'est pour votre jugement sur la coopération entre... évaluation des structures. Quelle est la qualité des relations entre la politique sportive

gouvernementale et la politique sportive du mouvement sportif ? C'est de la coopération? 00:00:25-4

**Christian-Lucien Martin:** Aujourd'hui, on est dans un système où - je dirais - tout est dans tout. Ça veut dire que l'Etat encourage le haut niveau, favorise le haut niveau. On parlera d'autre chose, hein, on peut parler de sport de masse, mais c'est la même chose avec le CNDS pour le sport de masse. Mais, bon, pour le sport de haut niveau, on finance le haut niveau, on donne des cadres techniques, on finance le salaire des directeurs techniques nationaux. Mais en même temps, on offre des équipements sportifs à l'INSEP de très grande qualité ou dans certains CREPS, mais en même temps, c'est à la fédération elle-même de... de décider comment elle organise son haut niveau. On ne le fait pas à sa place. Même si on paye les entraîneurs, bein, c'est la fédération qui... c'est la fédération qui... qui est responsable de son organisation. Voilà, donc toute est lié, en fait. 00:01:25-3

**Christoph Fischer:** Est-ce que vous pensez que c'est une sorte de partenariat de... ou... ? 00:01:33-4

**Christian-Lucien Martin:** Bein, pour l'instant, vue l'organisation, on ne peut pas faire... c'est plus que... c'est plus qu'un partenariat. C'est une imbrication. C'est-à-dire qu'en fait, les fédérations sportives existent au travers de l'Etat. Mais nous, en tant qu'Etat, on existe parce qu'elles sont là. Donc on est totalement imbriqué et d'ailleurs sur le plan... au point de vue juridique, on a inventé un concept qui est absolument fantastique. Qui permettrait d'écrire... d'obtenir plusieurs titres de docteur. Ceci, on a inventé le... on a donné aux fédérations des prérogatives de puissances publiques. C'est-à-dire, on leur a donné la possibilité d'exercer le droit légal, d'exercer une mission de service public au nom de l'Etat. Donc une fédération et un président de fédération peut organiser son sport, la manière de le pratiquer, en étant en quelque sorte une expression de l'Etat. On a donné une... des responsabilités de service public, quasi ministériel en fait aux fédérations sportives qui édictent leurs règlement, leurs... qui précisent leur organisation et tout cela a une valeur légale, comme si c'était une expression de l'Etat qui leur avait été concédé. Donc, est ça, c'est une... c'est un concept juridique assez ancien, puisque ça date du début du vingtième siècle, où l'Etat concède aux fédérations des pouvoirs particuliers d'organisation du sport et de la compétition sur l'ensemble du territoire. Donc en fait, on est très... on est très mêlé. Et après, on finance et après voilà... Alors, bien sûr, il peut y avoir... donc tout ça, c'est une manière générale de le dire, hein, mais aujourd'hui certaines grandes fédérations peuvent s'organiser sans l'Etat, du tout. On n'a pas... ils n'ont pas besoin de nous etc. C'est l'exemple du foot. Encore, il faudra qu'ils viennent, en nous disant, pour obtenir les droits télévisions. 00:04:05-1

**Christoph Fischer:** On a toujours des certains instruments de piloter encore.  
00:04:08-0

**Christian-Lucien Martin:** Il y aura toujours des instruments juridiques de pilotage, voilà. 00:04:10-9

**Christoph Fischer:** Aussi la délégation? 00:04:13-8

**Christian-Lucien Martin:** La délégation, c'est un... ça fait partie de, de ce pouvoir qu'on concède aux fédérations. C'est la délégation... une délégation de service public. C'est le droit d'organiser les compétitions, et derrière le droit d'organiser les compétitions c'est le droit d'organiser la pratique, c'est le droit de dicter des règlements, c'est le droit de dicter des normes pour, comment sont organisés les stades, comment sont organisés les salles etc. Donc à partir de la délégation, la fédération obtient des droits de plus en plus complexes, comme une ramification, qui lui permet finalement d'exercer un réel pouvoir, à la fois sur les gens et sur le territoire. Voilà, donc, et c'est ça, c'est la délégation que...que vous venez d'évoquer.  
00:05:03-4

**Christoph Fischer:** En général, est-ce que vous pensez que les structures actuelles sont efficaces comme... pour organiser le sport en France? C'est juste en général...  
00:05:15-9

**Christian-Lucien Martin:** Ça dépend, comment on peut se... comment on peut voir les choses, hein, c'est compliqué parce que le système grosso modo fonctionne. On arrive à soutenir une centaine des fédérations, donc ouvrir finalement l'accès au sport, à des sports variés sur l'ensemble du territoire. On arrive à donner des moyens aux fédérations, toutes de fonctionner. Et puis, bon, et ensuite il y a des résultats en terme de... d'organisation du sport sur le territoire. On est une nation assez sportive. On a peut-être des problèmes du côté des lycées, des collèges ou des universités, où il y a moins d'équipement sportif qu'en Allemagne, mais sinon la pratique dans les clubs, elle est très rependue en France. Il y a 17 millions des licenciés plus tous ceux que font du sport sans être licenciés. Donc de la manière générale, le système fonctionne et à la fin, on arrive quand même avoir une cinquantaine médailles aux Jeux Olympiques. Peut-être pas toujours des médailles d'or mais en terme de nombre de médailles la France reste un pays majeur. Donc globalement, le système fonctionne, bon. Qu'il puisse fonctionner différemment...oui... on pourrait envisager, non pas un ministère des sports, mais un secrétariat aux sports, qui rassemblerait à

la fois l'INSEP, les CREPS etc. Mais on ferait une sorte d'entité sportive en France, voilà. On pourrait aussi... enfin public en fait... public en France autour de l'INSEP et puis des CREPS. En même temps, on pourrait aussi envisager confier le pouvoir de l'Etat c'est-à-dire celui d'ici, hein, le confier au CNO. En se disant: après tout on donne les clés et c'est vous qui préparez la réglementation, c'est vous qui préparez la répartition des fonds entre les fédérations. Donc on peut faire un système plus à l'italienne avec un CNO qui gouverne. Ou un système plus, je dirais un peu plus militaire avec INSEP et puis... et puis les CREPS et puis, voilà. Donc, bon, d'autres systèmes sont possibles. Aujourd'hui, on est dans un système assez compliqué, mais qui a le... mais qui fonctionne quand même assez bien, vu le peu moyens que... dont on dispose. Parce que en fait le budget des sports pour arriver à faire fonctionner l'ensemble des fédérations, pour arriver à faire fonctionner l'ensemble des établissements sportifs, on est à peu près à 250 millions d'Euro. Donc ce n'est pas énorme, plus le CNDS en face, qui permet de... de donner de l'argent pour favoriser l'emploi sportif dans les régions ou de mettre en place tel l'équipement. Le CNDS met 20%, la ville met 20% etc. Et on arrive à avoir des budgets etc. C'est à peu près 250 millions d'Euro. Donc plus les cadres techniques, qu'il faut payer ce dont on a parlé les directeurs techniques nationaux qui sont professeurs de sport etc. Donc en gros avec 650 millions d'Euro, ce qui n'est pas une somme fantastique, hein ? Avec 650 millions d'Euro on arrive à donner un sens au sport français. Aussi bien en développement, sport de masse, aussi bien qu'en sport de haut niveau. Voilà donc, on pourrait envisager peut-être d'autres modèles, mais aujourd'hui le modèle n'est pas excessivement coûteux par rapport au résultat.

## **F.VI. Comparaison Allemagne –France**

**Christoph Fischer:** Normalement, j'ai essayé aussi en Allemagne qu'en France d'avoir... poser quelque chose sur la comparaison Allemagne - France, mais c'est surtout que les experts en Allemagne ne connaissent pas le système français et d'autre côté... 00:00:22-3

**Christian-Lucien Martin:** C'est souvent le cas. 00:00:23-5

**Christoph Fischer:** Comme ça, je veux terminer seulement avec quelques questions finales. Comment jugez-vous la nomination d'anciens sportifs célèbres aux hautes positions du ministère des sports? Parce que ça n'existe pas en Allemagne, que par exemple le ministre il y a... comme je le vois, il y a des cas où ce sont des ministres qui ont eu une - comment dit - une carrière politique, qui sont à la fin qui

était à l'époque des sportifs. Mais aussi qui était des sportifs pendant toute la carrière professionnelle et soudain... 00:01:04-7

**Christian-Lucian Martin:** Ben, c'est... 00:01:08-1

**Christoph Fischer:** Est-ce que c'est un système.... 00:01:08-1

**Christian-Lucien Martin:** Ce n'est pas, ce n'est pas... si vous voulez... c'est le fait que ce soit un sportif parfois à la tête du ministère des sports est une décision politique du premier ministre, du président de la république et ce n'est pas une décision sportive. 00:01:24-5

**Christoph Fischer:** Mais, mais est-ce que c'est... 00:01:25-7

**Christian-Lucien Martin:** Voilà, parce que... parce qu'en fait si on regarde de près les choses. L'un de fondateur du ministère des sports, du secrétariat général des sports, c'est le colonel Crespin en gros c'était dans les années soixante, la volonté de - ce n'est pas du tout un sportif, c'est un militaire, un colonel - la volonté de, de, de pousser les fédérations à prendre en charge le haut niveau. Et c'est à ce moment-là qu'on invente ces conseillers techniques sportifs, ces professeurs de sport qui vont aller dans les fédérations en leurs disant on fait du haut niveau, hein maintenant, hein. Et vous aurez des médailles aux Jeux parce que... 00:02:00-3

**Christoph Fischer:** ...à Rome... 00:02:00-3

Christian-Lucien Martin: ...à Rome ils n'y en avaient pas eu. Donc en fait à la limite, à l'origine, c'est plus une volonté politique de réussite, en mettant un militaire qui fait... qui fait marcher ses troupes, plutôt que mettre en place un sportif. Donc, bon. Peut-être certains colonels correspondent à des vrais entraîneurs. Bon, sur le front de bataille olympique. Bon, ensuite parmi nos sportifs, on prend des, des ministres qui ont marqué. Je crois qu'il y avait Calmat qui... qui avant tout a... qui vient d'Annecy, c'est un... c'est un médecin célèbre dans sa ville et qui avait été champion de patinage, Alain Calmat. Bon, je dirais que c'est parce qu'il était un homme politique, que quand on a fait un choix de ministère des sports, c'est en plus il est sportif. Donc ce n'est pas parce qu'il a été sportif qu'il a été choisi. Marie-George Buffet, la ministre communiste, elle n'était pas sportive particulièrement. Pourtant elle a mis en place des réformes d'organisation du sport un peu lourdes mais bon, voilà. Et puis, et puis

plutôt assez généreuse dans le sport de masse, le sport de haut niveau, le sport professionnel etc., bon. Lamour est champion olympique de sabre, sauf que... avant d'être ministre il est conseiller de Jacques Chirac pendant plus dix ans. Donc il est devenu un homme politique progressivement et c'est en temps qu'homme politique, parce qu'en plus il avait fait du sport avant et à haut niveau que finalement on préfère lui que quelqu'un d'autre. Donc en fait, le choix du sportif n'est pas toujours le choix premier. On prend un homme politique et ensuite, ben, si en plus il est sportif, ben il vaut mieux mettre cette personne en place qu'un autre. Le seul ministre qui était vraiment que sportif, c'était Bernard Laporte. Mais, il n'a pas laissé de très grands souvenirs. Nulle part. Quand à notre ministre madame Rama Yade, elle n'était pas sportive, madame Bachelot n'est pas sportive et, et madame Jouanno, elle, elle fait du sport comme vous et moi, pas plus. À moins que vous soyez champion olympique ou sportif de haut niveau, mais... 00:04:43-0

**Christoph Fischer:** Non. 00:04:43-0

**Christian-Lucien Martin:** Voilà. Elle n'est pas... elle fait du sport, mais elle n'est pas particulièrement sportive. Elle fait partie d'un gouvernement où on fait du sport. Fillon fait de la course à pied, du ski, elle a fait du karaté, voilà donc un gouvernement assez sportif d'allure. Mais en revanche, elle n'est pas sportive de haut niveau. Et les sportifs de haut niveau, ce n'est pas parce qu'ils étaient sportif de haut niveau qu'ils ont été choisis, mais c'est d'abord parce qu'ils étaient des hommes politiques. Voilà, donc on est plutôt dans ça. Après il y a... pourquoi choisir un sportif? Quand même, hein, parmi ces politiques pourquoi choisir un sportif ? C'est qu'en fait le but dans un ministère des sports... le but essentiel du... du premier ministre, c'est d'avoir un ministre qui soit en contact avec les présidents des fédérations, 17 millions de licenciés parfois, on dit, on a 25 millions etc. Donc en fait il y a très important d'avoir quelqu'un qui connaît le mouvement sportif pour rapidement passer des accords politiques, en fait. Avec les présidents des fédérations, avec les présidents des clubs etc. Donc le fait de connaître un peu le secteur, c'est comme mettre un universitaire ou un professeur d'université à l'éducation... ou à l'enseignement supérieur. Ben, il connaît au moins ses confrères, hein. Donc c'est plutôt dans ce sens-là. Mais, mais on pourra dire que le sportif non politique n'a pas réussi. Par contre, on prend Lamour, non seulement il a passé dix ans conseiller de Jacques Chirac avant devenir ministre, mais aujourd'hui c'est un député particulièrement important en France. Donc en fait le fait, qu'il fut un grand champion olympique, ça a peut-être participé dans sa volonté de vaincre en politique aussi. Voilà donc, il faut nuancer en fait, il faut nuancer. 00:06:42-2

**Christoph Fischer:** Parce qu'en Allemagne ça n'existe pas, parce qu'on n'a pas un ministère de sport comme ça. De quel degré les fédérations sportives en France



sont-ils autonomes? 00:06:54-0

**Christian-Lucien Martin:** De...? L'autonomie? 00:06:56-0

**Christoph Fischer:** Ouai... 00:06:56-7

**Christian-Lucien Martin:** C'est des associations! Loi de 1901. Ça veut dire qu'en fait les fédérations sportives se créent à partir du 19ième siècle et surtout à la fin du 19ième siècle, comme partout en Europe, hein. Et, elles s'émancipent véritablement, elles deviennent totalement autonome en terme d'organisation à partir du moment où elles sont... elles peuvent se créer ou se recréer sur la base de la loi de 1901. 1901, c'est la loi de la liberté d'association. Vous prenez un président, un secrétaire général et un trésorier, vous avez le droit de créer une association et vous n'avez pas besoin de demander l'autorisation à l'Etat. Donc, vous créez, vous déposez vos statuts en préfecture, hein voilà et puis ça y est, vous êtes, vous êtes association. Après l'Etat re-intervient avec tous les systèmes de délégation, d'agrément. C'est-à-dire vous voulez de l'argent, ben, à ce moment-là il faut que vous... que vous ayez un budget clair, transparent. Voulez une délégation, ben, vous êtes obligé d'organiser vos compétitions nationales etc. Après, c'est une sorte de cahier des charges qui permet de, de... qui conduit, l'Etat à donner des autorisations. C'est-à-dire, en fait les autorisations, c'est des signes de respectabilité. Vous êtes agréés, vous bénéficiez de la délégation, ben ça veut dire que vous avez une organisation démocratique, vous avez un budget clair qui est présenté dans les instances démocratiques de la fédération. Ça veut dire que vous organisez des manifestations locales, régionales et nationales, ou préparez les Jeux Olympiques ou les championnats du monde, s'il n'y a pas des Jeux Olympiques etc. Et ça c'est, c'est des autorisations qui viennent après. Mais la base c'est l'autonomie, c'est la liberté d'association. 00:08:56-5

**Christoph Fischer:** La question finale: Est-ce que vous pensez qu'un ministère exclusif pour le sport est nécessaire ou est-ce que c'est mieux pour le sport ou est-ce que c'est mieux d'avoir un ministère qui est un peu plus grand, comme il y avait à l'époque avec santé, sport et vie associative. 00:09:15-6

**Christian-Lucien Martin:** En fait... je ne suis pas sûr qu'un ministère des sports tout seul soit utile. Parce qu'en fait un ministère des sports uniquement comme aujourd'hui est avant tout un ministère technique. Ça veut dire qu'en fait on pourrait... voilà... il est très technique. Il est... ben c'est tout ce dont on a parlé. Or le sport, c'est un élément parmi d'autres de la vie sociale et politique. Et lorsque le sport était vie associative etc... le ministre était obligé de faire des arbitrages plus

complexes. Donc, il me semble qu'il ne faut pas trop restreindre le champ du ministère. 00:10:07-9

**Christoph Fischer:** C'est comme en Allemagne. C'est... j'ai demandé aussi à tous les experts cette question: s'ils désirent avoir un ministère du sport au niveau fédéral. Ils m'ont dit que le sport est mieux représenté dans un grand ministère comme le ministère d'intérieur qui a un pouvoir aussi dans le gouvernement avec un ministère fort. 00:10:35-2

**Christian-Lucien Martin:** Après... après il faut savoir quel est le groupement qui est fait. Lorsque le ministère des sports était lié au ministère de la santé avec madame Bachelot jamais une seule fois on ne parlait du sport au niveau du cabinet du ministre, c'était rare. Parce qu'il y avait des sujets de santé qui étaient tellement importants que lorsque le directeur des sports se trouvait au milieu des membres de cabinet, il lui restait que deux minutes pour parler. Donc en fait, au niveau des arbitrages, tout dépend avec qui on est, voilà. 00:11:16-0

**Christoph Fischer:** Ça dépend aussi chez nous qui est ministre de l'intérieur. Si c'est quelqu'un comme Schäuble ou de Maizière à l'époque c'est... 00:11:29-6

**Christian-Lucien Martin:** Alors tout dépend, oui, du ministre, tout dépend des sujets en question. Bien sûr, parce que, bon, si on est dans une période où...où les problèmes de sécurité sociale sont essentiels, le ministre de la santé et de la sécurité sociale, il ne va pas vraiment s'intéresser au sport. Parce que le sport, ça fonctionne plus ou moins. Ça... et puis ça ne coûte pas trop cher par rapport au reste. Donc en fait, moi ce qui... pour retenir, pour rester sur le plan de la structure, je pense que l'isolement d'un ministère sur une seule activité est trop restrictif, voilà. Il faut que le... que le ministre puisse avoir un portefeuille plus large. Parce que là en fait le ministre est sur le portefeuille de la direction d'administration centrale qui s'occupe du sport. Donc en gros, le ministre et le directeur des sports, ils font la même chose. Et pas toujours... et souvent même niveau. Voilà. Par contre, lorsque le ministre a un champ plus large, il est évident que... il est évident qu'il va faire des arbitrages compliqués et qui dépasse... et qui dépasse l'administration. Donc le ministre se place tout de suite à un niveau supérieur, d'action politique qui lui permet d'être beaucoup plus efficace aussi... et beaucoup plus perspicace. Donc, moi, je serai plutôt vers de, de... le sport, dans un ensemble où il ne serait pas mangée totalement, parce qu'il y a quand même 17 millions des licenciés, il y a des présidents de fédérations, il faut que ça existe. Il ne faut pas que ce soit trop perdu, que ça disparaisse par rapport à d'autres préoccupations publiques, parce qu'il y a de vrais enjeux de société. Mais par contre, ben, il faut que... que les responsables

du sport, et ben, puisse... puisse s'occuper d'autre secteurs qui leur permettent de... d'avoir une, une vision plus haute... 00:13:25-7

**Christoph Fischer:** ...que le niveau des directions... 00:13:26-1

**Christian-Lucien Martin:** Ouai, que les directions d'administration centrale.  
00:00:00-0

**Christoph Fischer:** Merci beaucoup.

## **G. Transcription Interview avec le Directeur régional adjoint de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Nord-Pas-de-Calais, Didier Bordes-Pages**

Lieu: Lille, DRJSCS

Date: 15.06.2011 de 14:00 à 15:00 h

Länge gesamt: 0:32:10 (h:m:s)

### **G.I. Représentation des intérêts**

**Christoph Fischer:** Commençons par une question d'ouverture. Pourriez-vous donner un bref aperçu de votre carrière professionnelle et de votre carrière bénévole quand ça touche le sport. 00:00:10-5

**Didier Bordes-Pages:** Relativement au sport, j'ai surtout une carrière personnelle de pratiquant, dans des disciplines individuelles comme l'athlétisme ou le ski, ou la randonnée en montagne et puis dans des sports collectifs comme le rugby, puisque je suis originaire du sud-ouest, c'était un peu le sport national de là-bas. La carrière, elle a toujours été au Ministère de la Jeunesse et des Sports dans les services déconcentrés, d'abord comme inspecteur, puis comme directeur départemental avant de travailler à l'échelon régional maintenant et dans ce cadre là j'ai effectué un petit tour de France dans des régions dont je vous épargnerai les détails, mais qui m'a permis de faire des comparaisons ici et là en France et sur le territoire métropolitain. 00:01:11-8

**Christoph Fischer:** Oui, très bien. Et comment décrirez-vous votre position dans l'ensemble de la politique sportive? 00:01:19-8

**Didier Bordes-Pages:** À titre personnel ou comme institution? 00:01:23-8

**Christoph Fischer:** Comme institution, plus ou moins. 00:01:22-2

**Didier Bordes-Pages:** De façon très simple, comme un des acteurs institutionnels en charge de ce domaine, puisque la loi nous en donne la responsabilité mais que c'est partagé dans les faits avec d'autres partenaires notamment les fédérations délégataires pour le sport et le mouvement olympique. 00:01:45-4

**Christoph Fischer:** Et l'intérêt principal de la direction régionale c'est plutôt le sport de masse ou le sport de compétition? 00:01:55-1

**Didier Bordes-Pages:** C'est difficile de privilégier l'un ou l'autre puisque qu'on a dans nos missions de s'occuper des deux. Nous avons des agents spécialisés dans l'un et l'autre domaine et de façon générale, ce qui compte c'est la démarche, elle vient en appui ou en accompagnement du mouvement sportif. C'est un peu comme ça qu'on pourrait définir les choses. 00:02:20-1

**Christoph Fischer:** Et les objectives que vous poursuivez, vous les poursuivez par le support ou plus ou moins par la régulation ou la réglementation du sport? 00:02:35-8

**Didier Bordes-Pages:** L'aspect strictement réglementaire il est en charge des directions départementales de la cohésion sociale maintenant, donc, à la suite de la réforme de l'Etat il y a un partage entre le niveau régional et niveau départemental. Il reste des tâches de contrôle qui sont effectuées à l'échelon régional. Dans le domaine régalien comme la lutte contre le dopage. Ce sont des missions relativement circonscrites et limitées en volume ; on est pour le reste, dans l'accompagnement du mouvement sportif dans sa structuration et l'échelon régional ce sont les ligues, le comité olympique dont on va reparler. Et puis aussi, on a en charge le repérage, le suivi de tout ce qui a très au sport de haut niveau, effectivement dans les structures d'excellence et puis les athlètes dans leur parcours. Bien, voilà l'ensemble des grandes missions que l'on poursuit. 00:03:47-1

**Christoph Fischer:** Et comment est-ce que vous agissez concrètement? C'est par financement ou par décret ou par... 00:03:59-1

**Didier Bordes-Pages:** Alors il faut d'abord comprendre qu'on travaille beaucoup par partenariat avec les collectivités, les associations, on ne travaille jamais seul et les modalités d'interventions sont diverses. Il y a une intervention bien évidemment financière, au travers d'un fond qui s'appelle le Centre National de Développement du Sport, dont vous avez certainement entendu parler au plan national qui est notre moyen d'intervention principale, pas unique. Au moyen des interventions techniques et humaines, vous savez certainement qu'on a un certain nombre de cadres mis à disposition des fédérations sportives et à l'échelon national et à l'échelon régional et ici nous avons 38 cadres d'Etat qui sont mis à disposition, soit des ligues, soit des fédérations, soit des deux. Donc c'est une intervention humaine, technique et

pédagogique comme vous le voyez souvent. [00:05:01-6](#)

**Christoph Fischer:** Bon, c'était la première partie, les intérêts. [00:05:06-6](#)

## **G.II. Prise de décision**

**Christoph Fischer:** Prise de décision. Est-ce que les acteurs du mouvement sportif sont consultés dans le processus d'élaboration et de formulation des textes juridiques ou pour la mise en œuvre de la politique sportive? [00:00:12-9](#)

**Didier Bordes-Pages:** Alors les textes sont pris à l'échelon national. C'est à ce niveau que les consultations ont lieu. Actuellement, il y a une grande consultation nationale, menée conjointement par le ministère et le CNOSF sur la gouvernance du sport, donc il y a une collaboration qui consiste à réfléchir sur le pilotage, dans les années à venir, de la conduite du sport en France. On n'a pas de compétence réglementaire ou législative en région. Pas du tout. On applique les textes nationaux. [00:01:02-3](#)

**Christoph Fischer:** Ah oui. Et quand on met en œuvre la politique, est-ce qu'il y a un travail ensemble avec le CROS par exemple? [00:01:14-3](#)

**Didier Bordes-Pages:** Oui, absolument. Pour ce qui est de définir une politique sportive régionale, on travaille beaucoup avec le comité régional olympique et sportif, le CROS, donc, Monsieur Coisne - que vous avez rencontré - et on examine les instructions nationales en la matière, on retient de grandes priorités régionales et on s'accorde sur la distribution des aides financières en faveur des associations sportives dans toute la région. Il y a une commission régionale « territoriale » spécialisée qui émet des avis sur tout cela et qui siège sous l'autorité conjointe du préfet de région et du président du CROS, du mouvement olympique régional. [00:02:09-6](#)

**Christoph Fischer:** Et dans cette collaboration est-ce que vous pensez que les fédérations et le CROS ont la possibilité d'influencer aussi un peu la prise de décision de la direction régionale? [00:02:24-1](#)

**Didier Bordes-Pages:** Oui, oui, oui. Disant que c'est un travail en coopération étroite, on regarde les questions de financement pour le fonctionnement mais aussi

nous avons des crédits régionalisés sur le financement des petits équipements sportifs. Donc, tout cela est fait en coopération, on se réunit en commission de travail et ce qui fait que au final les décisions d'affectation de crédits ou d'allocation de moyens sont partagés. 00:02:58-2

**Christoph Fischer:** Comme c'est aussi (mot pas compris) que la direction influence un peu aussi sur la politique du CROS? 00:03:07-5

**Didier Bordes-Pages:** J'imagine que oui, on essaie - enfin moi - je suis plus étroitement associé au travail du quotidien depuis cette année pour de raisons d'organisation de service et cette une coopération constante sur tout ce qui est allocation des moyens, distribution de subvention. La commission territoriale compétente se réunit cette semaine : vous tombez, bien, la distribution financière 2011 va se faire le 17 juin. 00:03:41-2

**Christoph Fischer:** Et pour la concertation, est-ce qu'il y a une sorte de réglementation des jours fixes avec le CROS? 00:03:51-3

**Didier Bordes-Pages:** Enfin, c'est laissé à notre libre organisation au plan local. Mais la commission dont je vous ai parlé s'appuie sur un règlement intérieur, et donc on est organisé de façon assez précise pour ce travail en commun. 00:04:08-8

**Christoph Fischer:** Et si vous jugez un peu la coopération, c'est plus formel ou plus informel entre les deux institutions. 00:04:20-6

**Didier Bordes-Pages:** Disons que c'est d'abord formel parce que les textes le prévoient ou l'imposent. Mais en travail sur les contenus on a réussi à définir une politique sportive régionale notamment de rattrapage du retard structurel en matière d'équipement sportif, qui est une vraie réflexion de fond. Et puis le fait qu'on se voit souvent, qu'on noue des relations au quotidien fait que l'informel, le travail en commun facilite les choses. Il y a un peu l'addition des deux. 00:04:55-9

**Christoph Fischer:** Et est-ce qu'on use le coup de fil s'il y a une décision à préparé...? 00:05:03-5

**Didier Bordes-Pages:** Oui, oui. Tout ça joue. On entretient des relations cordiales avec monsieur Coisne et on se téléphone en dehors des commissions ou des

réunions de travail. 00:05:18-9

**Christoph Fischer:** Sur les conventions bilatérales ou les conventions d'objectifs je vais parler plus tard. Et ça c'était pour la prise de décision. 00:05:24-7

### **G.III. Politique du personnel**

**Christoph Fischer:** La partie politique du personnel. Est-ce que les autorités publiques ont la possibilité d'influencer la sélection des cadres des fédérations sportives? 00:00:14-4

**Didier Bordes-Pages:** Pour l'essentiel le choix des agents se fait à l'échelon des directions techniques nationales, donc au plan fédéral. On accueille les agents et on travaille avec eux mais on a rarement le choix des personnes. 00:00:36-7

**Christoph Fischer:** Et au niveau de la fédération, si ce ne sont pas les cadres techniques? Si peut-être on peut influencer aussi par exemples des autres positions dans les fédérations? 00:00:57-9

**Didier Bordes-Pages:** Reprécisez votre question? 00:01:03-5

**Christoph Fischer:** Au niveau électionnel. Par exemple, si on préfère l'un ou l'autre candidat...? 00:01:11-0

**Didier Bordes-Pages:** Pour le choix? 00:01:11-1

**Christoph Fischer:** Oui. 00:01:11-1

**Didier Bordes-Pages:** Disant que si, pour les postes de cadres d'Etat on a des candidats locaux auxquels on tient on peut tout à fait le faire connaître à la fédération. Mais, ça reste une situation relativement rare et les nouveaux cadres sont affectés directement par l'échelon national qui a en mains la carte territoriale des postes de sport. 00:01:40-4



**Christoph Fischer:** Et d'autre coté, est-ce que le mouvement sportif a la possibilité d'influencer la mise en place de personnage dans le ministère et directions régionales? 00:01:55-9

**Didier Bordes-Pages:** Je sors mon joker. Je ne sais pas dire à ce sujet. 00:02:04-7

**Christoph Fischer:** C'était ça pour la politique du personnel. 00:02:08-0

#### **G.IV. Zone des conflits**

**Christoph Fischer:** Questions sur les zones de conflits ou les zones problématiques. Où voyez-vous des zones de conflits dans la coopération entre les institutions d'Etat et le mouvement sportif? 00:00:14-2

**Didier Bordes-Pages:** Moi, je suis là depuis trois années, on n'a pas rencontré de conflit, on est plutôt à la recherche d'une réflexion conjointe, dans la recherche d'un consensus. C'est une région, on ne vous a peut-être pas donné les caractéristiques encore, mais très peuplée avec beaucoup des jeunes, pas assez de pratiquants, on a un taux de licenciés assez faible dans la région Nord-Pas-de-Calais, pas assez d'équipements sportifs, et donc, l'idée c'est plutôt que les acteurs publics du sport, le CROS, l'Etat et aussi les grandes collectivités territoriales (conseil régional, conseils généraux) peuvent intervenir dans le domaine du sport, travaillent plutôt ensemble pour rattraper les retards de la région. C'est plutôt ça la posture. 00:01:19-1

**Christoph Fischer:** Est-ce qu'il y a des conflits de compétence politique entre les acteurs? Si les uns disent non c'est notre devoir de faire ça, d'avoir l'initiative ou...? 00:01:31-4

**Didier Bordes-Pages:** Ça peut se produire, mais il y a deux grandes nuances à ce que vous dites: d'abord, je crois que le sport notamment par définition, mais aussi pour des raisons que j'ai donné est un sujet de consensus. En tout cas dans cette région. Et puis nous commençons à avoir des outils d'observation, qui sont assez précis, assez développés dans le domaine des équipements sportifs par exemple. On a un repérage de tout ce qui a été construit. On a grand recensement national et ça permet de dégager, de voir les besoins, en termes de structures, si il manque des

piscines, des gymnases etc., donc, cet outil sert à la décision publique quelle qu'elle soit et il n'y a pas de grosse contestation là-dessus. [00:02:21-7](#)

**Christoph Fischer:** Et on revient aux conventions d'objectifs. Est-ce que là il y a des problèmes pendant les, comment dit, négociations au début et après peut-être s'il y a des problèmes pour rattraper les devoirs qu'on a mis dans la convention? [00:02:53-1](#)

**Didier Bordes-Pages:** Non, en fait de gros problèmes, non. En fait... on a une politique conventionnelle ciblée, on retient quelques grands partenaires très structurés qui ont des projets importants sur plusieurs années. Ce sont des conventions pluriannuelles et on convient de modalités de suivi et d'évaluation et on se voit échéance régulière et ça se passe sans conflit, on n'a jamais dénoncé des conventions pour l'instant. Mais c'est plutôt grâce au travail en amont. Parce qu'on choisit bien les partenaires sur les objectifs précis. [00:03:32-6](#)

**Christoph Fischer:** Et c'est par projet? [00:03:32-6](#)

**Didier Bordes-Pages:** Oui. [00:03:35-4](#)

**Christoph Fischer:** Et c'est... [00:03:34-2](#)

**Didier Bordes-Pages:** Projet d'action, projet de développement aussi. [00:03:38-7](#)

**Christoph Fischer:** Mesuré avec, comment dit, aussi parallèle, comment dit, en échéance tout les mois ou... [00:03:47-5](#)

**Didier Bordes-Pages:** Oui, de façon régulière. Oui, on se met d'accord sur les points de rendez-vous pour mesurer l'avancée des projets. [00:03:55-8](#)

**Christoph Fischer:** Mais pas par prestations sportives? Parce que ça existe en Allemagne dans quelques conventions? C'est mesuré par les prestations en médailles et quelque chose comme ça. [00:04:08-7](#)

**Didier Bordes-Pages:** Non, pas en termes de résultats dans les compétitions, avec les acteurs locaux non. Ce n'est pas l'indicateur principal. [00:04:19-8](#)

**Christoph Fischer:** Et du coté anti-dopage? 00:04:24-5

**Didier Bordes-Pages:** Alors, c'est structuré de façon particulière en France. Il existe un opérateur qui est l'Agence Française de la Lutte contre le Dopage pour qui nous travaillons à l'échelon opérationnel : les directions régionales ont un médecin coordonnateur, des préleveurs spécialisés et un correspondant de la lutte anti-dopage qui diligente les contrôles qu'ils font et ils organisent et font remonter les résultats aux laboratoires. 00:05:05-2

**Christoph Fischer:** Et les fédérations opèrent dans ce domaine. 00:05:11-9

**Didier Bordes-Pages:** Oui, le législateur leur confie un rôle, mais nous sommes mis à disposition par convention de l'Agence Française de la Lutte contre le Dopage qui est l'opérateur dont on dépend. 00:05:26-5

**Christoph Fischer:** Bon, j'ai préparé deux exemples de conflits entre l'Etat et le mouvement sportif. Un exemple allemand et un exemple français et je voulais avoir votre opinion là-dessus. Je commence par l'exemple... 00:05:41-2

**Didier Bordes-Pages:** Vous êtes centré sur les conflits, hein? 00:05:46-0

**Christoph Fischer:** Oui... Non. Si on ne trouve pas de conflits, on sait que la coopération est bonne ou pas. Il faut toujours un peu chercher... chercher un peu, s'il y a des problèmes, si c'est bien. Que pensez-vous de l'influence du gouvernement national sur la décision du Comité Olympique National / Confédération Nationale de boycotter les Jeux Olympiques de Moscou en 1980? C'était en Allemagne? Le gouvernement qui a mis de la pression sur... 00:06:27-1

**Didier Bordes-Pages:** Mon opinion personnelle n'a pas d'importance, mais ça indique le primat du politique, de l'échelon politique sur la pratique sportive. Voilà un peu le gouvernement avait passé ses consignes à l'époque à son mouvement olympique. 00:06:55-5

**Christoph Fischer:** Et un exemple plus proche dans le temps c'est le rôle du ministère de la santé et des sports, c'était à l'époque, l'année dernière, concernant

les querelles dans l'équipe tricolore pendant la coupe du monde 2010. Là, il y avait une certaine ingérence après les événements pendant la coupe du monde. 00:07:15-7

**Didier Bordes-Pages:** Oui, c'est quelque chose que moi enfin personnellement j'ai peu suivi parce que j'étais, dans des congés lointains, ce que j'ai compris c'est que c'était la gestion par le gouvernement de la médiatisation de cette affaire. Bon, les services tels que le notre sont dans l'action continue, au service du sport amateur. Ce que vous évoquez là c'est le niveau professionnel le plus élevé qui n'est pas directement dans notre champ, très peu dans notre champ d'activité. 00:08:05-8

**Christoph Fischer:** Et le fait que l'entraîneur et le président aient été invités ou auditionnés au Conseil National. Comment jugez-vous cela? Si l'Etat invite quelqu'un de la fédération de se déclarer. Parce qu'il y avait aussi des idées en Allemagne il y a quatre ans avant la coupe du monde en Allemagne, où il y avait dans l'assemblée nationale des politiciens qui avaient l'idée d'auditionner l'entraîneur. 00:09:00-5

**Didier Bordes-Pages:** Oui, enfin si votre question est: est-ce que les pouvoirs publics peuvent ou doivent demander des comptes aux fédérations délégataires? La réponse est: oui. C'est l'organisation actuelle du sport français qui le permet ou même qui l'impose. 00:09:22-1

**Christoph Fischer:** C'était ça pour les zones de conflits. 00:09:28-4

## **G.V. Evaluation des structures**

**Christoph Fischer:** C'est pour l'évaluation des structures. Quelle est la qualité des relations entre la politique sportive gouvernementale et la politique sportive du mouvement sportif? Ou la coopération entre les institutions? Un jugement général. 00:00:17-9

**Didier Bordes-Pages:** Redites mon votre question. 00:00:17-6

**Christoph Fischer:** La qualité des relations entre les institutions. 00:00:21-9

**Didier Bordes-Pages:** Ici et maintenant, donc dans cette région. 00:00:24-3

**Christoph Fischer:** Oui. 00:00:24-0

**Didier Bordes-Pages:** Alors, je reprends mon propos de tout à l'heure c'est même si chacun est dans son rôle, c'est plutôt une attitude d'écoute et de mise en commun dans le contexte déjà défini. Je crois que le sport a un vrai rôle de cohésion sociale dans cette région où il y a des retards en matière d'éducation, de santé, de population. Donc le sport vraiment est un vecteur de cohésion sociale qu'il s'agisse de compétition ou pas. Donc il y a une on va dire une complémentarité et globalement la coopération est bonne. Moi, je perçois les choses comme cela : c'est plutôt agréable de travailler avec les partenaires du mouvement sportif local. Il n'y a pas de difficultés particulières à travailler avec eux. Moi, j'ai travaillé dans d'autres régions où les relations pouvaient d'être plus tendues ou ambiguës qu'ici. 00:01:32-4

**Christoph Fischer:** Ça dépend aussi des acteurs? 00:01:34-0

**Didier Bordes-Pages:** Un peu. De la bonne volonté des personnes en présence, bien sûr. 00:01:38-0

**Christoph Fischer:** Et à votre avis l'Etat devrait-il se charger plus ou moins des affaires du sport? 00:01:45-9

**Didier Bordes-Pages:** C'est une question difficile. C'est l'exception française qui caractérise un peu notre pays avec l'intervention de l'Etat. Dans ce secteur là, si vous me demandez ma conviction personnelle, oui je crois que l'on a encore un rôle à jouer en la matière. 00:02:11-4

**Christoph Fischer:** Et est-ce que vous (oui je pense que cette question est presque...). Est-ce que vous pensez que les structures actuelles sont efficaces? 00:02:21-5

**Didier Bordes-Pages:** Que les? 00:02:21-5

**Christoph Fischer:** Les structures actuelles sont efficaces? 00:02:25-6

**Didier Bordes-Pages:** Pour l'ensemble des structures, la question c'est la multiplicité des interventions sur le champ du sport. Donc, c'est pour ça que la réflexion actuelle entreprise au plan national est intéressante. Les préconisations seront importantes parce qu'il faut sans doute bien repérer le rôle de chaque acteur et faire en sorte que les actions soient complémentaires pour éviter le risque de la cacophonie. Il faudrait sans doute harmoniser ou coordonner d'avantage. 00:00:00-0

## **G.VI. Comparaison Allemagne –France**

**Christoph Fischer:** On commence par une question pré-décisive. C'est: Connaissez-vous l'organisation et les objectifs de la politique sportive en Allemagne? 00:00:07-5

**Didier Bordes-Pages:** De façon très schématique. Ça remonte à mes années de formation et ces notions gagneraient à être actualisés. 00:00:17-4

**Christoph Fischer:** Est-ce que vous pouvez comparer de votre point de vue un peu les points positifs / points négatifs... ou les points positifs en Allemagne et en France? 00:00:32-5

**Didier Bordes-Pages:** Ça m'est un petit peu difficile parce que là pour le coup je croyais qu'on parlerait de la politique française, dont je suis un acteur, mais les souvenirs sont anciens. Ce que je retiens de mes études d'autrefois c'est que vous êtes bien avancé dans le domaine de la décentralisation y compris dans le champ de sport. Les situations sont donc différentes, puis qu'en France les collectivités locales: communes, mais aussi conseils généraux, conseils régionaux peuvent intervenir dans le champ des sports mais s'ils le choisissent. C'est par choix volontariste. La loi ne leur en fait pas obligation. 00:01:29-7

**Christoph Fischer:** En fait c'est le système ou le schéma déjà recherché par la littérature. C'est dans les entretiens c'est plutôt, comment dit les opinions et comment dit, comme les acteurs s'entretiennent, n'est pas d'avoir les informations sur les systèmes. Parce que ça c'est... 00:02:00-1

**Didier Bordes-Pages:** (mots pas compris) 00:02:00-1

**Christoph Fischer:** Et pour finaliser, j'ai quelques questions que je ne pouvais pas sortir dans les autres domaines. C'est: Comment jugez-vous la nomination d'anciens sportifs célèbres aux hautes positions du Ministère des Sports? Il y a le cas de plusieurs ministres, plusieurs secrétaires d'Etats qui étaient nommés. 00:02:32-4

**Didier Bordes-Pages:** C'est difficile pour le fonctionnaire que je suis d'apprécier les nominations ministérielles. Ce n'est pas dans ma compétence mais disons que ce qui compte c'est d'abord le poids politique des ministres, qui peut être parfois lié à leur notion sportive. Je pense que c'est un élément utile à la connaissance du secteur et un facteur de reconnaissance par le public notamment et le mouvement sportif et le mouvement olympique. 00:03:17-3

**Christoph Fischer:** De quel degré les fédérations sportives en France sont-ils autonomes? 00:03:25-3

**Didier Bordes-Pages:** Redites-moi ça. 00:03:24-2

**Christoph Fischer:** De quel degré les fédérations sportives en France sont-ils autonomes? 00:03:29-9

**Didier Bordes-Pages:** Quel degré? Disant qu'elles sont porteuses d'une politique sportive qu'elles définissent dans le cadres des délégations qui leurs sont conférées. Le degré d'autonomie est relativement difficile à évaluer, en tout cas, à tous les échelons de l'organisation du sport en France, il y a une contractualisation, puis que comme vous l'avez vu au plan national, l'aide est consentie sur la base de conventions d'objectif. Donc c'est sur la base de la définition d'objectifs partagés que l'Etat met des moyens. Ce ne sont pas des aides au fonctionnement sans objectif, sans but et sans contrôle. 00:04:21-3

**Christoph Fischer:** Est-ce que vous pensez qu'une législation pour le sport si détaillée est nécessaire? Parce qu'en Allemagne on a au niveau national on n'a pas une législation du sport: Même au niveau régional, dans les Länder, il n'y a pas de législation pour le sport. 00:04:47-6

**Didier Bordes-Pages:** La codification que vous évoquez relève de la spécificité française. 00:04:49-0

**Christoph Fischer:** Dans ce détail maintenant? Avec le code de sport et avec...  
00:04:54-6

**Didier Bordes-Pages:** Je pense que ce qu'il faut sans doute c'est redéfinir le rôle de tous les acteurs qui ont un intérêt dans le sport et ensuite - au sein de la politique de l'Etat - si les rôles sont bien identifiés, qu'on retienne quelques priorités encore plus resserrées et plus précises. 00:05:24-5

**Christoph Fischer:** Est-ce que vous pensez qu'un ministère exclusif pour le sport est nécessaire? 00:05:30-2

**Didier Bordes-Pages:** Là, vous me posez des questions qui sont plutôt adressées au citoyen ou à l'échelon politique. 00:05:43-1

**Christoph Fischer:** Est-ce que ce peut être..., autrement demander la question: Est-ce que c'est mieux pour le domaine du sport d'être dans un ministère, dans un grand ministère comme ressort partagé ou dans un ministère seulement pour le sport?  
00:06:04-6

**Didier Bordes-Pages:** Disons que là... je vous fais une réponse de normand. Actuellement le choix, c'est un ministère de plein exercice dédié au sport. Mais la tendance c'est quand même, ça rejoint un aspect important, qu'on a seulement effleuré tout à l'heure, la pratique sportive est quand même liée à l'activité des populations, à la lutte contre le vieillissement, la maladie et il y a eu des rapprochements tantôt avec la santé, tantôt avec la cohésion sociale. C'est un petit peu l'évolution de la doctrine française même si le sport reste de l'intervention de l'Etat. 00:06:52-8

**Christoph Fischer:** Oui, merci beaucoup. Nous sommes... 00:06:55-7

**Didier Bordes-Pages:** ...arrivé. 00:07:00-4



## H. Transkription Interview mit dem ehemaligen Generaldirektor des CNOSF, Edmond Seuillard

Ort: Frankfurt/Main, DOSB-Geschäftsstelle

Zeit: 28.03.2011 von 15:40 bis 16:50 Uhr und 29.03.2011 von 09:00 bis 10:00 Uhr

Länge gesamt: 2:16:39 (h:m:s)

**Christoph Fischer:** Pourriez-vous donner un bref aperçu de votre carrière professionnelle et de votre carrière bénévole au CNOSF ? #00:00:23-5#

**Edmond Seuillard:** Oui, voilà, bon. Très rapidement. En 1968, je suis sorti de l'École Nationale d'Administration. Donc j'étais avant inspecteur des impôts et donc j'ai passé le concours de l'ENA en tant que fonctionnaire, puisqu'il n'y avait que concours étudiant et fonctionnaire, mais c'était le même concours et la même promotion. À la sortie, j'étais affecté à l'éducation nationale et - bon disant le sport m'a toujours passionné si vous voulez - j'avais envie d'être affecté au Ministère de la Jeunesse et des Sports parce que les fonctionnaires sortant de l'ENA à l'éducation nationale étaient aussi éventuellement affecté à la jeunesse et aux sports. Il se trouve qu'à la jeunesse et aux sports on avait... il y avait un directeur qui a laissé beaucoup de traces. Mais qui lui ne voulait pas entendre parler des enarcs. Donc finalement le poste qui était proposé à la jeunesse et aux sports c'était un poste à la jeunesse et pas aux sports. Donc je suis rentré à l'éducation nationale et j'ai fait huit ans à l'éducation nationale. En 1979, j'ai été contacté par le ministère jeunesse et sports et j'ai été nommé sous-directeur des finances au ministère de la jeunesse et des sports en 79. Là j'y suis resté quasiment quatre ans et peu moins trois et demie. J'avais donc le budget des sports en charge, budget que j'analyse depuis trente ans, tous les ans, même quand on ne me le demande pas, je fais mon analyse budgétaire du budget du ministère. Donc, le président Baillou qui venait dans la structure - vous le verrez - du mouvement sportif, de prendre le pouvoir - parce qu'il avait fait une espèce de coup de force en faisant déposer le président Collard - et donc président Baillou en 1981 prends les rênes du Comité Olympique et demande à s'entourer d'un certain nombre de hauts fonctionnaires, enfin une nouvelle équipe. Et donc, il me sollicite, je le connaissais déjà auparavant au travers de le handball et de l'éducation nationale et je rejoins le Comité Olympique en 1981 comme directeur administratif et financier puis après directeur général et je laisse donc le ministère jeunesse et sports ou j'ai quand même des relations. 13, 14 ans de présence et de

gestion du Comité Olympique avec un président communiquant, parce que le président Baillou, c'était un personnage qui savait communiquer et qui avait réussi à laisser penser que face au ministre, il y avait un ministre des sports, un vice-ministre, si vous voulez. Donc, il se mettait quasiment sur un plan d'égalité, lui représentant le mouvement sportif face au ministre. Bon, depuis les choses ont quand même évolué et le ministère a repassé quand même de mon point de vue devant le Comité Olympique. Donc, si vous voulez j'ai une expérience du Comité Olympique puis alors des fédérations, je m'intéresse quasiment à tous les sports. Bon, j'ai fait la pétanque, parce que comme je suis originaire de Marseille, je me suis intéressé à la fédération de pétanque ou j'étais vice-président délégué. Ce qui m'a permis de me présenter après comme administrateur du Comité Olympique dans la foulée, si vous voulez. Et donc j'ai toujours eu des rapports excellents avec l'ensemble des responsables des fédérations, des présidents et tout. Et, si je n'avais pas eu d'excellentes relations, je n'aurais jamais été élu au Comité Olympique, parce que la pétanque - bon - ce n'est pas le sport numéro 1 en France, même si on a beaucoup de licenciés. Mais, la considération qui s'y attache ce n'est pas une fédération olympique et Comité Olympique pour être élu - on verra à la structure, mais vous devez la connaître - ce sont les fédérations olympiques qui statutairement par le CIO ont la priorité et donc ont la majorité. C'est-à-dire, les 31 ou 32 fédérations olympiques l'emportent en nombre des voix sur les cent et quelques fédérations uni-sport non-olympiques, plus les fédérations affinitaires et les fédérations du milieu étudiant, scolaire. Donc, si vous n'avait pas l'appui des fédérations olympiques c'est-à-dire, du petit... du bureau du Comité Olympique autour de son président, si vous n'avez pas leur confiance, vous n'avez pratiquement pas de chance d'être élu. Donc vous voyez c'est un peu malheureux que ça se situe comme ça. Ça c'est un petit peu évolué parce que depuis dix ans maintenant, on a un peu plus ouvert les portes dans la représentation féminine. Ce qui fait que pour les fédérations olympiques, pas de problèmes, il n'y a pas de femmes présidentes. Mais, il se trouve qu'il y a des postes qui peuvent d'être vacants et auquel cas une fédération peut proposer une vice-présidente. Ça fait comme Comité Olympique, il doit y en avoir maintenant deux femmes, mais qui ne sont pas présidentes de fédé olympique puis qu'il n'y a aucune femme de fédé olympique. On a eu l'équitation jadis, mais là actuellement il n'y en a pas. Alors, on a retrouvé après dans les fédérations sportives effectivement. Déjà pour vous donner cette idée que si vous n'avez pas - pour être élu au conseil d'administration il y a 41 membres - donc les deux membres du CIO, c'est-à-dire Herzog et puis Guy Drut qui sont membre de droit du CIO, les autres sont élus par l'ensemble des quatre collèges, mais avec la majorité statutaire par les fédérations olympiques. Bon, alors, après on sait déjà quasiment à l'avance un petit peu qui va être réélu ou pas. Ça c'est pour vous situé un petit peu. Donc du côté connaissance du mouvement sportif, je pense en avoir une bonne connaissance d'une part par goût parce que je pratique toujours un peu le sport. Jamais à haut niveau - mais je pratique différentes disciplines. Mais, j'ai toujours d'excellentes relations avec beaucoup de présidents de fédés encore actuel. Mais je pense avoir une vision - mais j'ai une vision qui est un

peu personnelle dans la mesure où j'ai un point de vue critique sur le fonctionnement du Comité Olympique. Peut-être en partie parce que j'avais pris des habitudes et une manière de fonctionner et le président Baillou et que par la suite, le positionnement du Comité Olympique vis-à-vis de l'Etat justement, dont je suis issu puisque je suis un fonctionnaire. Donc j'ai toujours estimé que l'Etat et le mouvement sportif devait aller la main dans la main dans la même direction. Et même au niveau des relations, j'allais dire, quasiment personnelle, or malheureusement ce n'est pas le cas et on est plus souvent en situation pas conflictuelle parce que, bon, les choses se présentent de manière un petit peu fourré des fois, ce n'est pas toujours très net. Mais on est plus en situation conflictuelle qu'en situation de commun avis dans le même sens. Et actuellement, le problème est nettement posé avec la nouvelle ministre, là, et ce n'est pas ce qu'en dit le président Comité Olympique et peut-être Stéphane [Goudeau] vous le dira, que tout va bien entre le comité Olympique et l'Etat. Mais les fédérations ou la base du mouvement sportif souffre quand même de ce rapport, qui est un rapport. Et alors d'autant que - vous n'avez pas la même structure je crois en Allemagne - nous avons le mouvement sportif pur (mot inconnu), c'est-à-dire les fédérations sportives. Mais on a la deuxième composante qui est la composante olympique, c'est-à-dire avec les comités régionaux olympiques qui sont enfin un organe déconcentré, décentralisé - on ne sait pas vraiment ce qu'on peut dire - de Comité Olympique qui sont les représentants du mouvement sportif à la région et qui sont composés des présidents des ligues régionales des différentes fédérations. Si vous voulez un peu une structure analogue à celle du Comité Olympique. Et en dessous des comités régionaux, vous retrouvez les comités départementaux olympiques et sportifs français qui en ce moment dans une période d'instabilité suite aux réformes de l'Etat. Parce que quand l'Etat prend une réforme selon la réforme prise ça peut avoir beaucoup d'incidences même sur la structure et c'est ce que je crains pour le mouvement sportif tel qu'il est actuellement dans les parties décentralisées au niveau du Comité Olympique. En dessous les choses évoluent puisque - je ne sais pas si vous avez entendu parler, mais vous en parlera, il y a une réforme de l'Etat qui s'appelle: RGPP: Révision générale des politiques publiques qui fait que le niveau départemental de l'Etat et nous on avait calqué le mouvement sportif, comités départementaux, direction départementale jeunesse et sports, comités régionaux olympiques, directions régionales jeunesse et sport. On avait la structure olympique et de l'Etat parallèle et puis la structure des fédérations sportives si vous voulez. Et là, il y a une évolution très sérieuse qui est en train de s'opérer. Arrive des élections peut-être qu'il y aura un petit retour en arrière en 2012. Si, le Parti Socialiste reprend le pouvoir, il peut y avoir un effet. La tendance, donc la réforme de l'Etat c'est de supprimer le niveau départemental en terme au profit du niveau régional. Plutôt dans le style allemand si vous voulez, vous n'avez pas - je pense pas - un niveau départemental il en a peut-être un, je ne crois pas. #00:11:11-2#

**Christoph Fischer:** Pas si fort. #00:11:15-6#

**Edmond Seuillard:** Alors que jusque là, nos représentants du Comité Olympique au niveau départemental étaient des interlocuteurs des directions départementales du ministère, quand il y avait un problème local (...) Or depuis l'an dernier les directions de la jeunesse et des sports ne sont plus départementales. Elles s'appellent directions départementales de la cohésion sociale, elles rejoignent du social, le sport entre autre, la jeunesse. Mais il n'y a plus dans leur dénomination et dans leur vocation le sport en tant que... c'est une composante mais c'est tout, si vous voulez. En donc, c'est remonté au niveau régional - et au niveau régional il y a maintenant des directions régionales sport et vie sociale qui sont dirigées ou par un directeur qui vient du sport ou de la jeunesse - l'ancien ministère - qui vient de l'ancien ministère ou qui sont dirigées, là c'est un sur deux par l'action sociale qui doit inclure - si vous voulez - dans ces missions le sport. Mais ce n'est plus sa préoccupation, je veux dire No 1. Alors qu'avant quand on avait jeunesse et sport le sport était prioritaire - la jeunesse un petit peu moins. Donc, il y a une évolution des structures qui vient du fait de l'Etat - là c'est incontestable - et nos comités départementaux olympiques et sportifs vivent assez mal ce changement de structures. Et le Comité Olympique a mal négocié cette réforme - on ne dira pas ça - en la masquant auprès des responsables locaux du mouvement sportif qui n'ont découvert les conséquences de cette réforme quand elle a été quasiment mise en place. C'est-à-dire qu'à terme - enfin c'est mon point de vue - et je suis sûr que les comités départementaux olympiques et sportifs français vont être marginalisés. Ils n'auront plus qu'un petit rôle l'argent et tout, se situant au niveau régional. Donc le pouvoir de l'Etat et du mouvement sportif localement remontent au niveau régional. Pour l'heure actuelle, il y a toujours les structures départementales avec des comités départementaux, des directions départementales qui ne sont plus jeunesse et sport, ni sport, mais qui sont cohésion sociale... Mais bon, voilà. Donc là, il y a une évolution qui risque à terme, à terme je veux dire rapproché, sauf si il y a un changement politique totale d'amener un rôle très réduit des comités départementaux olympiques. Et on se rapprocherait d'une structure ou ces régions, voilà donc ça, si vous voulez c'est par rapport à l'évolution politique des structures qui actuellement - ça fait 25 ans à peu près...plus que ça...ça fait trente ans, le président Baillou a mis 15 ans lui pour faire en sorte que dans chaque département à la base il y a un comité qui représente le Comité Olympique - et là le mouvement 20 ans ou 30 ans après à peu près, il repart dans l'autre sens et ce sont les comités régionaux olympiques qui vont reprendre l'importance qu'ils avaient au tout début. Puisque au tout début, il n'y avait que des comités régionaux olympiques et sportifs et après on a créé dans chaque département un comité départemental qui en fonction de la personnalité de son président, ont été (sic) plus ou moins actif et formé. C'était une structure qui était devenu solide et là le fait que ça remonte de la part de l'Etat au niveau régional que l'argent de l'Etat remonte au niveau régional - bon avec de répartitions qui peuvent

être départementales ou autres - fait que les comités départementaux et les présidents de comités départementaux olympiques... et bien, ils ont plus l'autorité, le poids qu'ils pouvaient avoir, ne ce reste qu'il y a deux ans. Et donc c'est une situation conflictuelle vis-à-vis de l'Etat, mais même au sein du Comité Olympique qui ne le dira pas. Puisqu'il y a eu une reprise en main par le président du Comité Olympique de ces organismes déconcentrés. Ces organismes déconcentrés avaient réussi à créer un conseil national des CROS et des CDOS. L'année dernière le président du Comité Olympique a repris le pouvoir en disant cet organisme là, on le supprime et c'est maintenant moi qui suis le patron et qui décide. Et donc, ça, ça passe mal - je le sais, mais on ne le dira peut-être pas au Comité Olympique - mais ça passe mal au niveau de la base, parce que bon quand vous retirez une partie des pouvoirs à un certain nombre de personnes qui s'étaient beaucoup impliquées dans l'activité sportive... bon ça c'est un problème. Alors ça c'est un problème - si vous voulez, je vous dis ça, c'est pour vous montrer - les problèmes qui peuvent se poser de structure de la base jusqu'au sommet. Et après, il y a les rapports entre le sommet du mouvement sportif, le Comité Olympique et le ministère. Etant entendu que le ministère avait - il a un peu moins dans la nouvelle structure - avait tout pouvoir quasiment sur ces directions régionales ou départementales ce qui n'était pas vraiment le cas du Comité Olympique où les organismes du niveau départemental et régional avaient plus de liberté et de marges de manœuvre, si vous voulez. Donc alors, si on prend le niveau Etat ; qui est le patron ? Si enfin dans la mesure on peut parler de patron. Normalement, ce qui est affiché c'est... on va régler les problèmes en commun de la meilleure manière possible. Donc avec un accord mutuel. Bon, il se trouve que, malgré tout, on le voit bien, le mouvement sportif, sauf les quelques grandes fédérations, est financièrement dépendant et pour ses cadres techniques, est dépendant du ministère. Si le ministère qui depuis quelques années commence à hein...c'est tout le monde qui en prend un coup sauf - je vous l'ai dit - les grandes fédérations médiatiques: football, rugby enfin les cinq ou six. Les autres dépendent assez étroitement certaines - comme le canoë-kayak ou l'aviron dépendent à 80 % ou 70 % du financement par l'Etat. Donc, on ne peut pas non plus partir contre le ministère, de manière un peu violente. Parce que c'est quand même le ministère qui détient à la fois l'essentiel des subventions aux fédérations et qui détient aussi la nomination – enfin – et qui est en charge financièrement aussi - les 1600 cadres techniques qui sont dans les fédérations. Donc voyez, il y a 1650 ou 1670 cadres techniques, qui sont des fonctionnaires de l'Etat, mis auprès des fédérations et qui - ça à été une réussite et c'était le colonel Crespin qui - je vous le disais: le grand directeur à l'époque, il y a trente, quarante ans, c'est le colonel Crespin qui avait créé ce corps de cadres techniques auprès des fédérations. Et qui a pris une importance tel que ça a révolutionné en quelque sorte le fonctionnement et la préparation des athlètes de haut niveau - et je dis bien de haut niveau parce que - bon - en dessous du haut niveau, les cadres techniques font de la formation ou autre, mais ils sont surtout accés sur le haut niveau. #00:19:38-4#

**Christoph Fischer:**... et financé que par l'Etat. #00:19:38-4#

**Edmond Seuillard:** Normalement, ce sont des fonctionnaires d'Etat, mais ils perçoivent selon les fédérations une indemnité complémentaire plus ou moins importante. Alors, si vous êtes cadre technique et si vous êtes surtout directeur technique national - bon, là il n'y en a qu'un par fédération - c'est presque un directeur général, le directeur technique national même si il existe un directeur. Vous avez des primes qui sont sensiblement différentes, bon, ou au football ou ailleurs... ou à la Pétanque ou même un petit complément, mais c'est trois fois rien. Donc l'Etat a cette priorité qui, ...et c'est lui qui finance encore - encore je dis bien - parce que ça diminue chaque année largement le mouvement sportif et le mouvement fédéral. Les autres ressources des fédérations, c'est des cotisations - bien la cotisation dans le contexte actuel, on ne peut guère les augmenter de manière importante. De toute manière, les effectifs maintenant sont stables depuis 4 ou 5 ans - toutes les fédérations essaient de se débrouiller pour marquer des progressions de licenciés - ce qui n'est pas toujours vrai, parce que bon, il y a toujours des présentations un petit peu astucieuses pour masquer la stabilité. Mais on ne peut pas attendre - contrairement à ce qu'a dit le président du Comité Olympique - on ne peut pas attendre une ressource financière très importante, venant des bénévoles, des licenciés, si vous voulez. Les licenciés, ils sont limités dans leur pouvoir d'achat aussi. Et donc le prix des licences ne peut pas progresser. Alors après vous avez évidemment les partenaires économiques, mais ça c'est réservé aux quelques gros ou ponctuellement sur une opération à d'autres fédérations. Donc, le mouvement sportif est très tributaire de l'Etat - donc ça il faut le savoir. C'est pour ça le Comité Olympique et son président - même quand ils ont envie de résister au ministère sont dans une position un petit peu délicate. Le problème s'est posé au moment des Jeux d'Atlanta. C'était Guy Drut, qui est membre du conseil d'administration du Comité Olympique, qui est médaillé olympique, membre du CIO, qui était ministre de jeunesse et des sports au moment de Jeux d'Atlanta. Et au moment des Jeux d'Atlanta, il avait sorti une mesure qui conduisait à supprimer ou à privatiser les cadres techniques de l'Etat - à les faire prendre en charge en les aidant par les fédérations. Ça a déclenché une réaction très vive du mouvement olympique à telle enseigne qu'il a eu même au Jeux d'Atlanta un défilé des cadres techniques et que Guy Drut en l'occurrence a été obligé de reculer et de laisser la situation qui depuis les Jeux d'Atlanta est toujours la même de celle d'avant. C'est-à-dire, que ce sont des cadres d'Etat, payés par l'Etat. Mais, il y a toujours une menace de l'Etat de diminuer ce nombre de cadres techniques et d'essayer - il avait essayé une fois, ça n'avait pas bien marché - de leur donner de l'argent pour que les fédérations recrutent elles-mêmes leurs propres créateurs techniques, mais alors là c'est une dépense très lourde, que certaines fédérations ne peuvent pas assumer. Donc, dans le rapport de force avec l'Etat, le Comité Olympique est obligé de tenir compte...

#00:23:30-8#

**Christoph Fischer:** Quand même, vous pensez que le CNOSF est l'acteur politique pour le mouvement sportif en France? #00:23:36-5#

**Edmond Seuillard:** Oui. Alors le mouvement sportif, il y a une analyse un peu... Le mouvement sportif au sein du Comité Olympique se montre très solidaire quand il y a un problème très grave, mais très grave. C'est-à-dire, les cadres techniques comme ça touche pratiquement toutes les fédérations même les petites, ah là là. Ils se mettent derrière le président, il faut faire ci, il faut faire ça, il faut aller à l'assaut. Selon les problèmes qui se posent, la solidarité - et je l'ai vécu - est beaucoup moins forte au sein du conseil d'administration. Le conseil d'administration, c'est mon analyse évidemment, ça ne se dit pas et ce n'est pas dit – le conseil d'administration du Comité Olympique, c'est une chambre d'enregistrement, c'est le bureau du Comité Olympique avec son président qui font la loi. Ils décident et après le conseil d'administration, bon on l'interroge bien sur - on lui dit...Et il suit 80 % de ce qu'a décidé le président et sa petite équipe, si vous voulez. Sauf, s'il y a vraiment un gros problème auquel cas il y a agitation dans le mouvement sportif et le président du Comité Olympique dans ce cas là est bien obligé d'en tenir compte. Et ce rapport de force a été très net pendant une période de 10 ans parce que le ministère a changé les statuts des fédérations, puisque les statuts des fédérations doivent être conformes à un cadre juridique défini par l'Etat. Donc, avec théoriquement l'accord du mouvement sportif, mais le ministère a ses idées à lui qui ne conviennent pas toujours au mouvement sportif et on a eu une période, où on a changé les statuts des fédérations – et Dieu sait que c'est difficile de modifier les statuts, d'avoir l'accord de tout le monde. On a dû modifier les statuts 4, 5 fois en 12 ans et ça à l'initiative du ministère. #00:25:50-4#

**Christoph Fischer:** ...et les statuts sont contrôlés et rédigés par le ministère? #00:25:55-5#

**Edmond Seuillard:** Oui, oui. Parce que après c'est un décret, si vous voulez qu'il définit...Alors, tant que le décret n'est pas sorti on discute : là, on n'est pas d'accord, le mouvement sportif n'est pas d'accord. Mais, sur des points très importants, finalement, le ministère peut décider. Notamment, c'est l'exemple le plus net en la matière, c'est Mme. Buffet, qui a été ministre évidemment comme ministre - on ne peut pas la négliger sur ce point là - décide de modifier les statuts. Ceux d'avant c'était je crois ceux de Drut. Donc, la mesure, la principale qu'elle faisait c'était : on vote les fédérations pour désigner leur conseil d'administration, c'était: 1 licencié - 1 voix. Pour réussir à élire un président et un conseil d'administration les grosses

fédés, il fallait que tous leurs licenciés votent. Ça a évidemment soulevé un tollé général, parce que... bon, certaines fédérations peu nombreuses qui ont peu d'effectifs...bon on peut y arriver. Jusqu'à présent... jusqu'alors, c'était les comités départementaux ou les ligues qui a l'une après l'autre désigné des personnes pour voter, si vous voulez. Donc, c'était - et ça c'était le ministère qui l'avait décidé dans une vision démocratique, mais enfin...de Marie George Buffet. Il se trouvait qu'elle avait l'appui, ce qui pouvait paraître paradoxal, du président du tennis à l'époque qui contrairement à ce qu'on pouvait croire et d'après ses positions n'aurait...n'était pas pour. Mais comme il s'arrangeait avec elle sur d'autres sujet, il avait poussé le Comité Olympique finalement à dire oui quoi. Et donc, sont sortis des statuts - alors donc ça, les dates, on pourrait les retrouver, ça doit être 94, 95, quand il y avait Marie George Buffet - des statuts qui se sont imposés aux fédés, sur cette histoire de voter un homme, un licencié. Il se trouve que Marie George Buffet comme beaucoup de ministres des sports et comme beaucoup ministres en France, elle n'est pas restée longtemps et qu'est arrivé un nouveau ministre. Donc JF, Jean François Lamour, je le connais bien, parce que l'escrime, c'est une discipline que je connais bien. Jean François Lamour devient président et tout. Et je suis intervenu, entre autre au Comité Olympique, en Conseil d'Administration et je me suis opposé au président du tennis de manière assez violente à ce moment là, en disant : mais voilà on est tous contre ce vote d'un pour un, plus d'autres petites dispositions. Ça venait juste d'être adopté quoi, on était en plein dans la confusion. Maintenant on a un ministre politiquement du bon côté par rapport au Comité Olympique, parce qu'il y a là aussi la droite et la gauche, ça joue. On a un ministre avec des fédérations, donc les fédérations en général sont plutôt à droite en France... #00:29:09-4#

**Christoph Fischer:** Mais Mme. Buffet, elle n'avait pas un arrière sportif? #00:29:12-4#

**Edmond Seillard:** Non. Elle...non. Elle n'était pas sportive du tout. D'ailleurs, on a eu de ministres sportifs et d'autres qui ne le sont pas du tout. Buffet, pas du tout... Edwige Avice, pas du tout : mais qui est restée une ministre bien ressentie par le mouvement sportif, parce qu'elle est restée assez longtemps. Buffet, elle, elle avait des arrières pensés un petit peu trop politiques et donc en conseil d'administration, je dis mais l'opportunité est là. On a un nouveau ministre... #00:29:41-2#

**Christoph Fischer:** Avec Lamour c'était mieux... #00:29:40-9#

**Edmond Seillard:** Avec Lamour mais voilà. Avec Lamour c'est mieux - il est près à nous suivre. Donc demandant la suppression de ces mesures et demandant de nouveaux statuts. Le président du tennis qui me dit : « mais Edmond, c'est idiot ce



que tu dis là » Alors, on commence à s'engeuler tous les deux. Mais parce que lui il avait déjà modifié ses statuts et ça lui convenait assez bien, quoi. Il était assez content de son truc ! Donc, total ce qui s'est passé, trois mois après Jean François Lamour a proposé une modification et la suppression de cette mesure, si vous voulez. Donc politiquement, parce que il y a des préoccupations sportives, mais dessous vous retrouvez malheureusement - ce n'est pas que pour le sport - des préoccupations politiques bon. Le mouvement sportif en France est plutôt - plutôt, il y a des fédérations, ou ce n'est pas le cas - est plutôt de droite, si vous voulez, et les dirigeants étaient plutôt de droite. Là, il y a eu un peu une évolution avec Denis Massegli, c'est moins de droite, mais ce n'est pas de gauche quand même. Ça reste au centre, là avec Denis on n'y voit pas très bien clair. Il y a de candidats de gauche pour la prochaine élection et c'est très lié, si vous voulez... quand le président Baillou a pris et a pu prendre le pouvoir au Comité Olympique, c'est parce que la gauche avec Mitterand était arrivée. S'il n'y avait pas eu le phénomène politique, il n'aurait pas pu faire tomber le - en cours de mandat, ce qui était exceptionnel - le président Collard, si vous voulez. Et donc politiquement, il y a une inflexion à gauche. Mais le président Baillou, c'était la gauche radicale, si vous voulez, au centre, au centre droit, au centre gauche. Enfin bon, il était assez ouvert. Et par la suite, avec Henri Serandour, on a eu toute une suite de ministres qui étaient...bon, on a eu Bambuck. Alors Bambuck, ça, c'était encore avant Marie George Buffet. Bon, lui, c'était dans la mouvance socialiste. Et après, on a eu une série de ministres politiquement d'opinions différentes: Aillot-Marie - on a eu Aillot-Marie - on a eu bon Jean François Lamour, on a eu Guy Drut comme ministre, on a eu Bergelin comme ministre, ministre de droite avec des options... Et ça c'était calmé là depuis Jean François Lamour, les statuts, qu'on doit respecter, qui ont été publiés, faisaient l'unanimité quasiment, bon, on s'en débrouillait. On peut toujours modifier les statuts des fédérations en améliorant, si vous voulez, à une limite. Et bon, là, actuellement, on sent très bien que, depuis deux ou trois ans, le ministère ou l'Etat a envie de remodifier ces statuts des fédérations, de nous relancer dans une campagne d'élection différente, avec des modalités différentes, les améliorations - pourquoi pas - mais redémarrer à faire voter – puisqu'il faut un décret et tout...  
#00:32:57-1#

**Christoph Fischer:** Mais ça, ce sont des interventions, des initiatives par l'Etat!  
#00:32:59-5#

**Edmond Seuillard:** Par l'Etat. #00:32:59-5#

**Christoph Fischer:** Et pas par le sport. #00:33:01-5#

**Edmond Suillard:** Et voilà. Bon, alors là...vous allez avoir mon opinion très critique et je la disais encore à Jean Vintzel tout à l'heure et je la répète quand je peux la répéter : Le Comité Olympique n'est jamais le premier à faire quelque chose et c'est là où on bute. Il y a une réforme de fond à faire, on n'est pas à même au Comité Olympique de proposer un projet cohérent - on vous dira sûrement le contraire quand vous irez au Comité - puisque maintenant je parle pour moi et je ne parle plus pour le Comité. On est toujours à la remorque des projets de l'Etat. On n'est pas capable - Jean François Lamour avait très bien vu le truc parce que, quand il a organisé c'était fin 2002, les états généraux du sport... Dans ces états généraux du sport tout est dit : Les perspectives - dans une option droitière, mais des perspectives sont dans les...bon alors au Comité Olympiques, on a participé à ces états généraux du sport, si vous voulez, mais qui ont été organisés à l'initiative de l'Etat, avec des préoccupations sous-jacentes de l'Etat. Politique en l'occurrence. #00:34:19-2#

**Christoph Fischer:** C'est ce-que j'ai trouvé dans ma recherche en 2008, il y avait une conférence nationale du sport - à la fin de 2008? #00:34:26-9#

**Edmond Suillard:** Alors, attendez oui, oui... #00:34:31-1#

**Christoph Fischer:** Et d'autre coté au moment c'est une initiative de Mme Jouanno d'avoir une assemblée du Sport. #00:34:36-4#

**Edmond Suillard:** Alors, bon alors là on peut en parler et c'est un nouvel exemple dont on peut parler. C'est pour ça que je vous demandais, quand vous allez défendre votre thèse. Parce que, si c'est que dans un an, il y aura encore un changement, parce que Chantal Jouanno, au mois de Septembre, elle risque de quitter encore le ministère, elle aura fait 8 mois, 6 mois. Parce qu'elle va se présenter au sénatorial comme sénatrice. Si elle est élue sénateur, il est vraisemblable qu'elle laisse le ministère. C'est ce qu'il ce dit... on ne l'affiche pas, l'Etat ne l'affiche pas. Mais il aura une modification et donc elle ne sera peut-être plus ministre à la fin de cette année. Je ne parle pas des élections de 2012. Ça alors, on ne sait pas qui l'emportera en 2012. Mais là, même si c'est toujours le Président Sarkozy jusqu'en 2012, Chantal Jouanno, elle est susceptible de quitter et d'avoir à choisir entre sénateur et ministre. Bon, donc ce qui veut dire que sa présence avec ce qu'elle fait risque d'être très court. Mais elle est assez intelligente pour avoir trouvé des axes de communication, en peu de temps, puisqu'elle a succédé à Rama Yade, qui elle même avait succédé à Laporte, alors c'était « tomber de Charybde en Scylla ». Bon là, avec une Chantal Jouanno qui était une sportive de haut niveau, puisqu'elle a été plusieurs fois championne de France de Karaté. Donc, tout le monde a été content - elle est jolie en plus, elle aussi, comme Rama Yade, bon ce n'est pas désagréable de discuter

avec elle. Et puis, c'est une sportive. Mais c'est une sportive politique. Il ne faut pas oublier qu'elle a sa carrière politique... le sport... et qu'elle a un budget qui comme tous les ministres qui l'ont précédée, descend et qu'elle a du mal à vraiment défendre. Et donc là, elle a lancé - et vous avez raison - elle a ressorti deux axes de communication, pour elle. Dans ses directives pour les subventions, si vous voulez, elle axe tout, enfin tout en bonne partie, sur les valeurs du sport, sur la défense de l'éthique sportif. Que ce soit les fédérations ou les clubs de base. C'est sa communication. Si vous voulez des subventions, il faudra respecter une charte éthique signée, après bon enfin... signer une charte éthique. C'est beaucoup demander aux petits clubs qui, sans le savoir ou en le sachant défendent les valeurs du sport, aiment le sport, il n'y a pas besoin d'avoir une charte pour aimer le sport ou pas aimer le sport - ça c'est mon point de vue. Mais elle a choisi cette acte de communication, la défense des valeurs et de l'éthique. Elle a même inventé un nouveau mot, qui n'existait pas en français: la « civiconditionnalité ». « Civiconditionnalité » on a trouvé dans toutes les circulaires qu'elle a sorties depuis deux mois. C'est-à-dire, vous n'aurez des subventions que si vous signez une charte, vous engageant à respecter les valeurs du sport. En gros, c'est ça. Donc ça, ça ne coûte pas cher pour l'Etat et pour elle. Parce que, elle ne donnera pas un sous pour ça. Défense des valeurs du sport bon au contraire, les petites fédérations, elles vont être un peu coincées, ou les petits clubs, une charte, une charte pour eux c'est... souvent, ça peut... bon.... Donc, axe de communication là-dessus elle a repris la main de ce côté-là au mouvement sportif. Alors avec nos histoires évidemment de la coupe du monde du foot – « boum, et j'en remets une couche, c'est inadmissible ce qui s'est passé en Afrique-du-sud et les valeurs ceci il ne faut pas sélectionner machin, il ne faut pas sélectionner de truc », bon enfin. Là pour le moment, elle ne dit trop rien parce qu'on a encore sélectionné deux des... Ribery et Evra, qu'on n'aurait pas dû sélectionner au point de vue moral, mais que, bon sur le terrain, ils sont quand même très bon et ils méritent d'avoir leur place. Donc là, elle a cet axe de communication. Et elle en a trouvé un second - donc pour rejoindre c'est ce que vous disiez - elle va lancer les assises nationales du sport. Alors les assises nationales du sport, il faut savoir, historiquement : si on prend dans l'ordre Edwige Avice en 84 avait prévu dans la loi sur le sport de 84 qui est encore largement en application, la création d'un centre national d'activités physiques et sportives, le CNAPS ça s'appelait. Ce CNAPS, c'était un organisme qui devait en élargissant la représentation - il y avait le mouvement sportif et la représentation civile, enfin, c'était très large comme représentation, mais ça noyait un petit peu la prépondérance du Comité Olympique, parce que nous, un truc qui s'occupe du sport, c'est surtout le sport ce n'est pas les ligues de jeunesse, ce n'est pas d'autres actions sociales, c'est vraiment le sport. Donc elle avait prévu ça en 84. Le président Baillou, qui ne supportait pas qu'il y ait des organismes ou des institutions qui pourraient faire de l'ombre au Comité Olympique, avait toujours refusé la création de ce CNAPS qui était prévu par la loi. Il s'y était toujours opposé. Le président Baillou est parti, Henri Serandour est arrivé et finalement il s'est laissé entraîner, il a accepté la création de

ce centre qui a été (... ??) par Edwige Avice. Alors que c'était la droite qui était au pouvoir, c'était Edwige Avice qui a été, là, astuce politique, qui a été la présidente de ce centre national des activités physiques et sportifs qui était chargée de revoir et de voir tous les textes sur le sport, [qui] devaient passer devant cet instance qui était très large, si vous voulez, au point de vue composition. Il y a combien... ? Même pas deux ans, on a, l'Etat a dit: « on va supprimer toutes les commissions qui ne servent à rien ou qui ont peu d'intérêt ». Alors l'Etat a supprimé tout plein de commissions. Y compris... il en est arrivé à supprimer ce fameux CNAPS. Et voilà t'y pas que Chantal Jouanno même pas deux ans après la disparition du CNAPS, elle réinvente une institution qui ressemble - enfin on n'a pas tout... on doit me passer le dossier cette semaine, Jean doit me le passer - on réinvente une institution analogue au CNAPS qui a été supprimé il y a deux ans. Et qui est tellement large dans sa composante - d'après ce que Jean sait, ce qu'on sait, mais moi je n'ai pas encore tous les textes là - fait que le Comité Olympique, le mouvement sportif sera encore plus minoritaire dans cette institution qui va s'appeler non plus la conférence nationale du sport, qui va s'appeler les assises du sport. Mais avec – cet élément important, que c'est une assise permanente. Alors que le CNAPS se réunissait deux fois, trois fois par ans, si vous voulez. Là, il y aura une institution permanente qui se situera à un niveau très élevé, sous la tutelle de l'Etat et qui va se trouver à un niveau sinon supérieur, du moins en porte-à-faux avec le Comité Olympique – puisqu'il va y avoir ses assises nationales, dont fera partie et sur lequel le Comité Olympique est en train de répondre. Et ce qui est à retenir, c'est que le Comité Olympique, en l'occurrence là, n'a pas été encore en mesure de proposer avant tout le monde un projet global et de s'y tenir. Il a été obligé de suivre ce que propose Chantal Jouanno et de travailler sur ce qu'elle demande ; les groupes sont composés par elle. Les orientations et les idées à creuser et à retenir, c'est l'Etat qui va les imposer au mouvement sportif. Alors que pourtant, elle n'a pas trop de moyens, elle est là, je vous dis, de manière intérimaire mais le Comité Olympique... on n'a pas su au Comité Olympique prendre les devants, on est toujours, pour les statuts, pour ces assises nationales, on est toujours un coup en arrière. Quand c'était...comment il s'appelle...Lamour... les états généraux du sport qui ont fait un travail d'étude assez important. Ça a été à l'initiative des états généraux, c'est l'Etat. Le Comité Olympique y a participé, il y avait un président d'un groupe de travail qui venait du Comité Olympique, tout ça. Mais le coordonateur, l'instigateur, ça était le ministère. Alors qu'en fait, le ministère, à part ses moyens financiers, ses cadres techniques, n'a pas un poids extraordinaire sur l'activité sportive en général. Mais là, cette institution qu'elle est en train de créer... et bien, ça place le Comité Olympique en porte-à-faux. Le Comité Olympique qui voulait faire un rassemblement lui même qui avait décidé, et bien, il à été pris de court et il est obligé maintenant de courir derrière pour apporter des modifications, pour discuter dans des groupes de travail. Les groupes de travail qui sont organisés par le ministère et pas par le Comité Olympique. Tout ça, c'est de rapport de forces. Alors est-ce qu'elle y croit vraiment? Je n'en sais rien. Parce que si c'est vrai qu'elle est susceptible de partir en octobre -

bon à la limite peut-être que rien ne sortira avant. #00:44:45-5#

**Christoph Fischer:** Est-ce que le Comité National Olympique et Sport Français est l'acteur, est-ce qu'ils ont la possibilité d'influencer...Peut-être par... #00:44:55-1#

**Edmond Seuillard:** Oui, ben déjà, ils ont la possibilité d'influencer évidemment, mais dans les groupes de travail. Parce qu'ils vont faire des propositions. On va essayer de soumettre, on a déjà demandé aux fédérations ce qu'ils ont pensé. Mais on va essayer de leur demander encore plus quand les travaux seront avancés parce que ce n'est pas encore quand même finalisé. Notamment, la composition de cet organisme, son rythme de travail, qui va être le patron et tout? Mais pour le moment le Comité Olympique est obligé de suivre, il a été devancé par l'Etat en l'occurrence. De même qu'elle a fait un autre petit coup - mais ça c'est le rapport politique, ce n'est pas d'une importance formidable - elle a fait un petit coup aussi. Elle a désigné Guy Drut comme responsable d'une agence internationale des événements sportifs. Alors que Guy Drut évidemment n'est pas en phase avec le président du Comité Olympique - même s'il est membre de droit - et qu'il était candidat contre le président du Comité Olympique actuel, Guy Drut. Elle...ça ne l'a pas empêché politiquement de le désigner à un poste de réflexion internationale, et tout, auprès d'elle. Et donc là aussi, le Comité Olympique il s'est trouvé devant le fait accompli. Il a découvert quasiment dans l'équipe - ou je ne sais plus dans quoi - que Drut était devenu responsable - je ne sais plus si ça s'appelle l'agence internationale du sport. Donc là aussi, le coup à été - bon puisque c'est politique évidemment - mais le Comité Olympique, il n'a pas vu arriver le coup, ça lui est tombé dessus. Alors du coup Guy Drut qui, bon, je ne sais plus, je pense qu'il n'espère plus devenir président, il a peu des chances d'avoir une opportunité de devenir président du Comité Olympique. Mais de par sa place au Comité International Olympique et tout, le voilà proche de la ministre, alors qu'il devrait être même chargé d'une mission comme ça - proche du Comité Olympique. Bon alors, je vous passe des problèmes des Jeux d'Annecy. Si on a des Jeux d'Annecy, c'est admirable - c'est comme le beau temps aujourd'hui, quoi. Voyez les rapports de force qu'il y a entre l'Etat - pour moi l'Etat malgré tout, malgré que ce soit un petit budget, dans le budget général de la France, c'est un petit budget, mais il a des moyens de pression sur le mouvement sportif très important. Là, on s'est beaucoup battu, le Comité Olympique s'est battu. Moi, je suis contre, mais bon j'ai vous l'ai dit que j'ai des positions différentes...pour obtenir de l'Etat 150 millions d'Euro pour faire les grands stades pour le foot. Alors que si on était cohérent, on n'aurait pas perdu de vue qu'il existe un sport pour tous. Sport de masse, vous pouvez l'appeler comme vous voulez, mais la priorité est au sport olympique et au sport... et dans les sport olympiques est aux sports médiatiques. On n'a pratiquement pas d'argent, le budget est en chute. Mais n'empêche qu'on a prévu de mettre 150 millions de subventions pour les fameux dix stades prévus pour la

coupe d'Europe UEFA en 2016. Si on avait été... Le président du Comité Olympique a été obligé d'être d'accord et d'appuyer cette démarche. Alors que si on avait été cohérent, on aurait dit... mais alors et le sport pour tous, le sport de base. Quand c'est qu'on lui donne beaucoup plus d'argent pour essayer d'aider les bénévoles à se développer, à développer des clubs? Bon ça, on en parle quasiment plus. Le sport pour tous dans le budget de l'Etat, il disparaît quasiment. Il n'y en a que pour le sport de haut niveau et de très haut niveau. Parce que c'est affiché dans les discussions budgétaires de la ministre et tout. Ce qu'il faut, c'est des médailles. Et de belles médailles. Voilà alors. #00:49:05-3#

**Christoph Fischer:** Est-ce que ça c'est plutôt un problème entre l'influence du sport au ministère ou c'est le problème que la base peut influencer la tête de la fédération? #00:49:21-5#

**Edmond Seuillard:** Dans les fédérations en retrouve, si vous voulez, ce problème, dans les grosses fédérations même olympiques, on le voit très bien au football ou autre. Entre une base avec de nombreux licenciés et puis une élite de haut niveau qui, quand on défend l'élite de haut niveau on dit: S'il n'y a pas de base, on n'arrive pas à trouver une élite de haut niveau. Mais les moyens vont d'avantage à l'élite de haut niveau qu'à la base. Donc au bout d'un certain temps, même en football, ce n'est pas encore fini la crise du football. Parce que les clubs amateurs, les petits clubs, ils n'ont pas d'autant d'argent que ça, eux. Et ils voient des sommes faramineuses à la fois des sportifs professionnels et des clubs professionnels, qui eux ne manquent pas d'argent, même s'il y en a qui sont en déficit. Ils touchent, ils touchent, ils touchent...grâce à la télé, grâce à ci, grâce à ça... #00:50:12-2#

**Christoph Fischer:** Même la fédération française de football ils ont assez d'argent. #00:50:16-8#

**Edmond Seuillard:** Oui...non, mais pas les clubs amateurs. La ligue professionnelle. Et moi, ce que je soutiens mais bon - on est quelques-uns à le soutenir, - ce qui crée un des problèmes dans nos fédérations, - dans les fédérations, pas dans beaucoup, mais dans pas mal - c'est l'existence d'une ligue professionnelle au sein de la fédération. Là, où il y a une ligue professionnelle, que ce soit le football, le rugby, le volley, le handball, et puis - oui le basket ils sont mieux tenus. Ces ligues professionnelles à l'intérieur, qui représentent le top, la vitrine de la fédération et du sport en question, et bien, elles sont contestées par la base. Parce que tous les efforts d'une fédération finalement vont au devant de ces ligues professionnelles. Et l'une des solutions, mais il y en a pas. On dit, il faut toujours maintenir l'unité du mouvement sportif, c'est-à-dire la base qui sert à l'élite hein, bon. Ça c'est le principe.

Mais... une autre option qu'on n'ose pas envisager, c'est sport spectacle ou sport professionnel, sport amateur - on ne dit plus amateur, parce que c'est ridicule, les amateurs, il y en a plus, en foot jusqu'à la quatrième division, ce n'est pas des amateurs, en-dessous oui, mais au dessus non, même les arbitres, ils sont en grève. Ils étaient en grève parce qu'ils gagnent des sommes... qu'on se demande... qu'ils ne touchaient pas il y a quelques années. Là, je pense qu'on arrivera un moment donné à séparer le sport - alors les termes sont à trouver, là aussi le Comité Olympique il veut tout maintenir en unité, si vous voulez - il y aura à distinguer ou le sport spectacle ou le sport professionnel, du sport amateur, du sport pour tous. Mais parce que les moyens ne sont pas illimités et que – bon – ces fameuses ligues professionnelles, elles se débrouillent quasiment toutes seules. Et à l'intérieur de leurs propres fédérations, c'est un état dans l'état. Le président du foot, ce n'est pas le pauvre Duchaussois, c'est Thieriez, le président de la ligue professionnelle. Au rugby, bon, quand il y avait Lapasset qui était un grand président, il arrivait à tenir. Mais la ligue professionnelle de rugby au sein du rugby, la ligue professionnelle avec Blanco est très puissante aussi. Le rugby bascule complètement comme le football. Maintenant avec un Top 14, des sommes allouées aux athlètes considérables. Le rugby, bon, ils n'en sont pas encore au niveau du football, mais tous les ans ils s'en approchent, ils s'en approchent,... Au basket, ce n'est pas le cas parce que quand ils sont très bons, ils vont aux Etats Unis, alors... Donc, même la ligue professionnelle au basket, elle n'a pas le poids, qu'il y a au foot, au rugby. Au volley, il y a une ligue professionnelle au volleyball qui est quasiment plus puissante que la fédération. Et ces ligues là, il faudrait là aussi qu'on réfléchisse mais on n'ose pas, si vous voulez, aller au devant de solutions, on veut maintenir l'unité du mouvement sportif. Alors, est-ce qu'en 2011, est-ce qu'on peut vraiment parler d'unité alors que la base est un petit peu étouffée et mécontente et puis ou il y a un haut niveau qui au fait ou à des scandales? #00:54:01-8#

**Christoph Fischer:** Ils ont perdu la relation. #00:54:02-8#

**Edmond Seuillard:** Voilà. La relation, là. Au bout de... les clubs sont... Voilà et puis la formation, très souvent c'est des clubs formateurs. Eux ils forment les meilleurs, qui sont aussi tôt détectés et eux, ils ne voient rien. Là, on a un véritable problème - mais là aussi le Comité Olympique, qui a un rôle important, n'est pas en mesure de résister à cet ... enfin c'est un problème économique et de spectacle avec les medias et tout. Le président du Comité Olympique, Stéphane vous en parlera, et il ça fait des années qu'il nous turlupine et ça nous a coûté des millions... Enfin, nous, au Comité Olympique pour créer une chaîne sport... Comité Olympique enfin avec Orange et tout ça. Ça les intéressent pas, alors c'est des petits... pour soit-disant ouvrir la télévision à tous les sports. Même les chaînes qui disent qu'ils veulent ouvrir à tous les sports, quand vous le prenez – moi, je prends régulièrement – et bien vous

retombent sur les cinq, six sports : Quand il y a formule 1, il y a la formule 1. Quand ce n'est pas sa saison, bon évidemment elle n'y est pas. Mais vous trouvez - ou exceptionnellement une petite manifestation sportive de sur la deuxième chaîne, la première chaîne. Mais c'est exceptionnel, exceptionnel. Mais, enfin on arrive quand même à battre le Luxembourg 2 à 0. C'est quand même un exploit. #00:55:31-8#

**Christoph Fischer:** Et quand on revient sur la relation entre la fédération et le ministère - si on voit les affaires courantes et les décisions...Est-ce que les fédérations ont une influence politique au travail du ministère? #00:55:46-6#

**Edmond Seuillard:** Alors, je vous disais que l'un des pouvoirs le plus important du ministère c'est l'attribution des subventions. Ces subventions font l'objet des conventions nationales d'objectifs. J'en parle personnellement parce que j'ai fait des articles là-dessus, maintenant j'ai arrêté, j'arrête cette année, sur les conventions nationales d'objectifs. Les conventions nationales d'objectifs c'est le dossier avec des rubriques très précises du ministère et en fonction des orientations du ministère et de ses priorités - ce qu'il considère lui comme prioritaire - permettent d'obtenir la subvention du ministère. Ces négociations de ces fameuses conventions nationales d'objectifs se font en tête-à-tête: fédération - ministère. Le Comité Olympique n'y est pas. Donc, chaque année le jeu - ça je l'ai pratiqué pendant longtemps et encore - le jeu des fédérations, c'est de présenter au mieux en fonction de la directive sur les conventions nationales d'objectifs et notamment cette année à la sortie là aussi la fameuse « civiconditionnalité », la charte et tout, d'aller après au ministère... les fédérations... Une...les uns après les autres ont rendez-vous avec un responsable du ministère, son référent enfin personne qui est chargée des rapports avec les fédérations et discutent en tête-à-tête sur le montant de leurs subventions. Mais le Comité Olympique, à aucun moment, n'est présent pour modifier ou faire valoir une opinion là-dessus. Vous voyez. Donc c'est là où la solidarité du mouvement sportif... #00:57:27-4#

**Christoph Fischer:**... prends sa fin... #00:57:27-4#

**Edmond Seuillard:** Prends fin, parce que chacun va discuter de son morceau de truc. Les grosses obtiennent des propositions intéressantes... Quand Laporte est arrivé, il y avait les Jeux Olympiques qui n'étaient pas loin. Il a sorti une circulaire sur ces fameuses conventions, en disant: on va laisser à peu près au même niveau les fédérations olympiques, pour les autres, on va leur enlever 11% cette année. Et quelques fédérations, moi la mienne la pétanque a eu vingt, il y en a eu d'autres fédérations, qu'ont eu 20% de subventions en moins. C'était une décision. Le Comité Olympique, on lui signale... et il n'ose pas dire, parce que s'il part en guerre là-



dessus, il se met à dos quelques fédérations qui en tête-à-tête arrivent à bien se débrouiller... les plus importantes, toujours... si j'arrive à parler des décisions olympiques pour y avoir participé... j'ai participé aux missions olympiques plusieurs fois avec le Comité Olympique, comme responsable financier et pas comme athlète, comme responsable financier des Jeux depuis 84, Los Angeles, jusqu'à Barcelone, on ne va pas chercher de poux au ministère sur ces fameuses conventions d'objectifs et pourtant, c'est par là que le ministère, il tient une bonne partie de son pouvoir. Et je veux dire en tête-à-tête avec la fédération. Et on sait très bien, que si les fédérations moyennes - je ne parle pas des grosses - ont un directeur technique national qui a travaillé longtemps au ministère ou une bonne période au ministère, c'est intéressant pour lui. Parce qu'il a son réseau au ministère, qui facilite, si vous voulez, l'attribution (...) par contre, les malheureux qui ont un cadre technique qui n'est pas connu du ministère, sont un petit peu à la traîne. Mais là, l'Etat a un rôle... bon alors, on a créé, vous le savez aussi, je vous en ait déjà parlé, on a créé ce qui était dans les états généraux de Lamour, on avait auparavant une source de financement le FNDS, le Fonds National du Développement du Sport, qui était basé sur le Lotto sportif. C'est Alain Calmat qui est le président du comité Coubertin qui est mon président maintenant, qu'il avait créé avec l'accord du président Baillou qui était contre les paris. Mais un moment donné, il fallait trouver de l'argent et donc on a créé un - 86 ou 87 - on a créé les paris sportifs. Et, c'était le Fonds National Développement du Sport qui le gérât. C'est-à-dire, c'était un compte du ministère, un compte spécial enfin, je ne rentre pas dans la technique budgétaire. C'est un compte, c'est-à-dire, il n'y avait pas de personnalité juridique. Ce n'était pas un organisme indépendant, c'était un compte qui était géré à parité - à parité hein - mouvement sportif - ministère. Et moi j'accompagnais le président Baillou à l'époque - il y avait le ministre et lui il était en face, moi j'étais à coté du président Baillou, comme ce n'était pas des problèmes financiers, ce n'était pas son fort. Bon, je lui passais des petits trucs et comme il était assez dégourdi avec - en trente secondes - il comprenait ce qu'il y avait à dire ou pas et il le faisait à sa manière. Et donc, il y a eu une gestion, enfin en quelque sorte un accord avec le mouvement sportif à égalité. Si il y avait eu vote on n'a voté qu'une fois s'il y avait vote, c'était quand même le ministre qui était le...puisque c'était l'égalité, mais le ministre avait la voix prépondérante. On n'a jamais voté sauf une voix sur le circuit - je ne sais plus lequel - d'automobile, où on a voté. Cet organisme-là, il y a eu une réforme de loi de finances. On a préconisé la disparition de ces fameux comptes d'affectation spéciale - il en existe toujours d'ailleurs. Mais celui du sport, ce n'était pas bien - ce n'était pas bien, ce n'était pas ci ce n'était pas là. Et on a créé depuis, à la suite des états généraux du sport, le Centre National pour le Développement du Sport, qui est un organisme très important dans le paysage du sport. Le Centre National pour le Développement du Sport a récupéré la fonction financière de ce fonds, si vous voulez, à tel enseigne que cette année pour la première fois l'argent que gère ce Centre National pour le Développement du Sport est aussi élevé en financement que le budget de l'Etat sur le sport. Parce que les personnels, là aussi, ont disparu du budget du sport, ils sont

partis dans le budget de la santé, on ne sait plus trop bien, où sont les personnels. Mais le budget actuel, j'arrondis est à 260.000.000 € du CNDS, qui est alimenté par la taxe Buffet sur les télévisions, les manifestations sportives, par le Lotto sportif, par les paris en ligne cette année, qui ont été lancés et on s'aperçoit maintenant après qu'il faut des mesures, parce que c'est susceptible qu'il y ait des tricheries - oh mais oui. Si on avait évité de le faire, on aurait évité la tricherie. Bon, enfin bon. Et là le Comité Olympique a rien dit - on a suivi, parce qu'on allait récupérer un peu d'argent en créant les paris en ligne. Pour le mouvement sportif, finalement, les retombés sont moins forts que ce qu'on avait prévu. Mais enfin elles existent alors donc on est tous contents. Alors ce Centre National pour le Développement du Sport est normalement chargé et c'est là où il y a la dérive entre les deux, de s'occuper surtout - c'est sa priorité - des clubs et des sports de masse et des équipements sportifs. Ce sont les deux priorités. Normalement, tout ce qui est haut-niveau, c'est sur le budget de l'Etat. Il se trouve que depuis trois ans ce Centre National reverse de l'argent, ce qui est tout à fait... non pas illégal, mais incompréhensible... reverse de l'argent au budget de l'Etat pour lui permettre de financer ses conventions d'objectifs, si vous voulez. Donc, il reverse de l'argent. Cet organisme-là est un établissement public. C'est-à-dire ce n'est pas un compte qui est géré... c'est un établissement public dont l'Etat est le tuteur. Le Comité Olympique y est représenté, mais la majorité maintenant c'est plus vraiment le Comité Olympique, ce n'est pas à parité. Avec des commissions régionales maintenant, c'est plus le mouvement sportif qui est vraiment majoritaire et qui fonctionne. D'ailleurs Chantal Jouanno dès qu'elle a eu... dès qu'elle a été nommée elle a bien demandé les critiques qu'il y avait sur son budget et sur le fonctionnement de ce fameux Centre National pour le Développement du Sport. Elle a dit, le Centre National pour le Développement du Sport est un établissement public, il est sous l'entière dépendance du ministère - de l'Etat. Alors que dans la gestion courante bon le mouvement sportif participe aux réunions, au conseil d'administration et tout ça. Mais là, suites aux travaux - c'était mais alors au Comité Olympique, on avait soit-disant pas bien compris - suites aux travaux des états généraux du sport, on a créé finalement, deux ou trois ans après, disparition juridique des fonds des comptes d'affectations spéciales dans le cadre des lois de finances, c'était la raison. On a créé ce centre, qui à priori devait être indépendant, associant très étroitement le mouvement sportif. Alors c'est vrai en partie pour les équipements sportifs, mais pour ce qui est de la redistribution de l'argent aux clubs, au travers des régions et des comités, c'est quand même l'Etat qui impulse les priorités et qui définit les priorités. Mais ça, c'est un organisme que vous ne...enfin... pour le fonctionnement du sport en France, vous êtes obligé d'analyser... parce que dans un an, on y sera encore. Et à mon avis, il prendrait encore un peu plus de poids. Mais c'est un établissement public, donc c'est l'Etat. Donc là, si vous voulez, il y a trois pieds. Il y a le Comité Olympique, le ministère et sous le ministère, mais enfin entre les deux, vous avez ce Centre National qui distribue l'argent au niveau des départements et des régions. Et haut niveau alors, et là aussi il y a une dérive qui c'est produite. Parce que, comme je vous le disais, ce centre ne devait s'occuper

surtout que des sports pour tous et des clubs. Et l'année dernière, on a créé à l'intérieur une commission, c'est le ministère encore là, le Comité Olympique a suivi comme d'habitude - commission de grands événements, qui permet au travers de cet organisme de financer maintenant les subventions pour le championnat du monde qui avant était sur le budget de l'Etat et qui devrait être sur le budget de l'Etat. Et de subventionner aussi des équipements exceptionnels comme ces fameux 150 millions - alors là on a trouvé, on a fait encore un prélèvement de 1,5 % pour trouver ce 150 millions, pour pouvoir réaliser les grandes stades grâce, au travers de cet... de ce centre qui est maintenant devenu élément incontournable dans l'organisation du mouvement sportif. Alors le Comité Olympique y participe. Mais la ministre a bien affirmé noir sur blanc que le patron c'était l'Etat, ce n'était pas le mouvement sportif. Et donc là, elle recrée encore un truc, les assises, hein. Bon, alors c'est un peu de la ... vous me direz, vu de loin... et comme ça. C'est un peu de l'enfantillage. On se bat, on se bat entre nous et tout. Et comme...pour vous dire - c'est ce que je vous disais au début - on n'est pas devant... Pour moi, le sport c'est quelque chose. On devrait... que ce soit l'Etat, quand j'étais au ministère, puisque j'étais sous-directeur de finances...pour moi les fédérations et le ministère, ils doivent aller, travailler dans le même sens. Aider au développement du sport. Mais les préoccupations des uns ne sont pas celles des autres. Et on oublie les finalités du sport et la pratique vraiment du sport, voilà. Alors, on s'en éloigne assez largement selon le sujet qui est abordé et moi je vois, j'ai encore des amis au comité, au ministère et tout. Puisque, bon, les liens ne se font pas. Mais j'avais mal au cœur quand je vois des mesures proposés par le ministère qui n'étaient pas bonnes. Et en sens inverse, j'ai toujours mal au cœur quand je vois que du Comité Olympique au j'étais aussi...on s'arrange un petit peu avec le ministère parce que... bon c'est sur qu'on ne peut pas non plus s'opposer à l'Etat. C'est pour ça que la structure du mouvement sportif allemand, bon, elle a récupéré un peu chez nous la fusion du Comité Olympique et de la DSB. Bon, pourquoi pas. Nous aussi, on a attendu jusqu'en 72 pour fusionner les deux. Mais à... au fur et à mesure que le temps passe, pour moi, vécu non pas 72, mais depuis, qui sait et qui est perdant dans cette organisation. Ce sont les fédérations sportives... non-olympiques. Parce que, jusqu'en 72 en France, il y avait le CNS et puis le Comité Olympique. Le plus puissant des deux, comme association à l'époque, ce n'était pas le Comité Olympique, c'était le Conseil National des Sports avec les fédérations sportives. Lorsque la fusion s'est faite entre les deux et statutairement par référence au CIO, ce sont les fédérations olympiques qui sont devenues le rouage essentiel, enfin la priorité numéro 1 du Comité Olympique. Et à telle enseigne que les fédérations sportives, on peut se demander si à la limite elles n'auraient pas intérêt à recréer un centre national du sport, quand ça va vraiment mal... quand du temps de Laporte nous a sorti quand il était arrivé, c'est entre 11 et 30 % d'économie de subventions, on ne les a pas établis après, si vous voulez, ça a été perdu, hein. Et donc après chaque se débrouille comme il peut, pour équilibrer ses comptes. Et vous voyez en Allemagne je pense qu'il y a quand même peut-être plus de... enfin je n'en sais rien, puisque je vous dis depuis qu'on essaie de comparer, on a eu de réunion

tous les trois ou quatre ans pour comparer les deux sports...les deux organisations. Une fois qu'on a fini chaque fois moi j'ai exposé la structure du ministère et le fonctionnement et puis, bon je n'étais pas sûr que tout le monde le comprenait. Et quand c'était l'Allemagne qui nous expliquait comment ça fonctionnait, une fois quand avait fini les réunions. Comment ça fonctionne vraiment par rapport à nous. Alors est-ce que en Allemagne ils sont plus... le mouvement sportif est plus libre, plus autonome. Alors vous avez la DSJ qui...qu'on n'a pas, nous. Hein, qui est assez puissante en Allemagne. Nous, on n'a pas cette fédération particulière-là. Et les landes (Anm. Bundesländer) bon on ne sait pas très bien, si vous voulez, l'apport que peut apporter un land pour une organisation régionale du sport ou pour le sport enfin j'avoue que je suis encore dans les capacités d'apprécier la manière, bon je veux dire en gros dont l'argent circule aussi, venant d'en haut, auprès des fédérations. Je ne sais pas en Allemagne si c'est l'Etat ou si c'est les landes ou si c'est... #01:12:06-3#

**Christoph Fischer:** C'est l'initiative, c'est plutôt par les fédérations, par le sport... #01:12:11-3#

**Edmond Seuillard:** Par la fédération... #01:12:11-5#

**Christoph Fischer:** Par les fédérations...c'est l'initiative pour toutes les choses qui sont le sport. Et... #01:12:21-1#

**Edmond Seuillard:** Où les fédérations trouvent l'argent? #01:12:21-3#

**Christoph Fischer:** Qui, ça c'est, ça dépend. Pour le haut performance, le sport de haut niveau ce vient de l'Etat fédéral, c'est le Bund. Et c'est pour le sport de masse, ce sont les Länder. #01:12:42-5#

**Edmond Seuillard:** Et c'est un peu comme ça, dans ce sens là que l'on va, sans le dire en France... on voit des autorités régionales, maintenant politiques je veux dire. Et l'Etat a tendance à dire, l'argent allez le chercher dans les communes - alors les communes en France, elles sont un peu asphyxiées - dans les communes, qui finalement ce sont les communes en France qui financent le plus localement partout. Si on additionne tout ce sont...finance plus que l'Etat. Ce qu'on voit surtout comme c'est le haut niveau, c'est ce qui paraît dans... à la télé ou ailleurs c'est l'Etat là qui est en première ligne. #01:13:44-4#

Ende erster Teil

Zweiter Teil am 29.02.2011 von 09:00 bis 10:00 Uhr

**Christoph Fischer:** Oui bon, je pense qu'on s'est arrêté, c'était juste avant la politique du personnel. Peut-être pour finir l'autre là - les décisions. Comment jugez-vous: combien de travail / coopération est formelle entre le ministère et le CNOSF et combien de travail est ou de coopération est informelle des rencontres à part (Anm. gemeint war à l'occasion) d'un événement sportif ? Est-ce qu'il y a aussi des occasions où le ministre ou la ministre se rencontre avec les fonctionnaires des fédérations à côté... 00:07:02-3

**Edmond Seuillard:** Oui, alors hier je vous disais. Ce n'est pas la ministre évidemment c'est ses représentants, quand il y a ce problème de conventions d'objectifs pour les subventions, pour attribuer les subventions. Il y a la rencontre directe entre le président souvent de la fédération, le directeur technique national, qui est le patron des cadres techniques, et le directeur financier, s'il y en a un ou le trésorier. Et donc là il y a une rencontre quasiment annuelle avec, si c'est le foot ça peut être la ministre, si c'est d'autres fédérations, c'est avec ou le directeur des sports ou moins que le directeur des sports ou même chef de bureau, si on arrive dans des petites fédérations ou des petits organismes comme celui où je suis trésorier, le comité Coubertin on ne rencontre pas le...bon, hier j'ai avant-hier j'ai vu la chef de bureau parce qu'elle travaille au ministère et qu'elle me connaissait, alors on s'est vu. Mais c'est même des collaborateurs du ministre qui viennent. Mais quand ce sont des fédérations importantes pour les subventions, c'est au moins le sous-directeur, au moins le sous-directeur du ministère. Et puis ils se rencontrent aussi à l'occasion des problèmes et parmi les problèmes qui se posent très souvent maintenant, c'est la nomination du directeur technique national qui est un fonctionnaire et qui est placé auprès de la fédération, pour suivre la politique sportive de la fédération. Et c'est la ministre, alors c'est jamais bien clair, le président choisit un DTN, le propose au ministre. Mais le ministre de son côté aussi a des fonctionnaires à placer, à mettre. Et souvent, c'est le ministère qui arbitre qui dit moins je souhaite, si vous voulez, avoir...il faut prendre monsieur X ou madame, mais enfin ce sont tous des hommes parce qu'il y a peu des femmes directeur technique ou entraîneur national, je vous propose monsieur... Alors là c'est l'occasion d'une rencontre exceptionnelle particulière et donc... Autrement, il n'y a pas à part ce problème financier, ce problème d'emploi et un événement assez extraordinaire qui pourrait se produire, comme il y a eu avec la fédération de football, les événements en Afrique du Sud. Bon là, ils n'ont pas arrêté de se rencontrer. Alors, chacun disant moi je n'y suis pour rien, c'est pas la faute de la fédération, c'est pas, bon...Après, autrement, les grandes occasions de rencontre, c'est au travers du Comité Olympique sur comme les assises qui sont en préparation, où on a des

rencontres, où il va y avoir une grande réunion finale pour approuver les textes et après participation d'un certain nombre de fédérations proposé par le Comité Olympique, pour faire partie de cette instance qui va se créer, ou faire partie du Centre National pour le Développement du Sport, dont j'ai vous parlé qui existe et où c'est le Comité Olympique qui désigne dans son conseil d'administration les représentants du mouvement sportif. Et là, c'est une occasion, il y a au moins deux ou trois réunions par an, de rencontre. Mais pour les présidents des fédérations qui ont été désignés et donc, si vous voulez, il n'y a pas une rencontre annuelle des fédérations et du ministère globalement. C'est vraiment au coup par coup qui sectoriel. 00:10:47-9

**Christoph Fischer:** Et est-ce qu'il y a des rencontres comme un jour fixe où il y a les...chaque...mensuel ou...? 00:10:56-5

**Edmond Seuillard:** Non, non. 00:10:58-1

**Christoph Fischer:** Juste par occasion...? 00:10:58-1

**Edmond Seuillard:** Là, enfin pour les subventions, ça se passe dans le premier trimestre en général de l'année. Le dossier, il faut l'envoyer février-mars, quand il y a eu la circulaire du ministre. Et après dans le premier trimestre, en général quelques fois, c'est même dans le premier semestre, mais en général dans le premier semestre, il y a une réunion au ministère pour dire, voilà on va vous accorder ça en fonction de vos priorités, nous, on ne peut pas vous attribuer plus d'argent, mais faites un effort dans tel secteur ou tel autre. Là, c'est une rencontre importante et qui a lieu tous les ans...c'est tous les ans. Même si les conventions pour les subventions, si vous voulez, sont maintenant pluriannuelles sur quatre ans. Ce n'était pas le cas avant, mais depuis deux ans c'est prévu pour quatre ans un échancier sur quatre ans. Mais chaque année, il y a quand même la réunion, parce que il faut évaluer un peu ce qui c'est passé l'année précédente et puis pour régler, s'il faut modifier tel secteur ou tel autre. Donc là c'est, on peut dire une réunion institutionnelle avec les fédés sur ce problème financier. 00:12:13-8

**Christoph Fischer:** Pour moi, c'est un peu l'air d'être formel... 00:12:15-0

**Edmond Seuillard:** Oui, c'est assez... 00:12:16-5

**Christoph Fischer:** Parce que en Allemagne on a, c'est ce que j'ai entendu dans les interviews / des entretiens avec les acteurs en Allemagne, c'est de temps en temps on prend le téléphone, on fait un coup de fil entre ministère et entre fédérations... Ça se ne passe pas aussi... 00:12:35-8

**Edmond Seuillard:** Non, non. Bon...quand il y a un nouveau ministre qui arrive, chaque président des fédérations essaie d'avoir un rendez-vous avec le ministre, ça c'est sûr. Alors, le ministre ou la ministre, pour les fédérations importantes, elle reçoit dès qu'elle arrive, dans le mois où elle arrive, elle reçoit les principales fédérations. Et après, c'est son directeur des sports ou son directeur de cabinet, puisque c'est lui qui est nouveau dans la maison, qui reçoit les autres fédérations ; elle ne peut pas recevoir, comme il y a plus de cent et quelques fédérations. Les fédérations olympiques, la ministre reçoit le président de la fédération - et d'ailleurs, dès que la ministre arrive chaque président des fédérations, olympique ou pas, Jean Vintzel aussi, écrit au ministère demande un rendez-vous à la ministre ou à son cabinet. Mais en général, tout le monde souhaite voir la ministre, pour se présenter et expliquer ce que fait cette fédération, quels sont ses problèmes, voilà. Mais ça, c'est à l'arrivée de la ministre et après j'ai vous dit ça devient institutionnel au travers de cette réunion annuelle, pour les problèmes de subventions, au mois de...la réunion a lieu au mois d'avril... mars, avril, mai...bien voilà. Mais, autrement s'il y a une fédération ou un président a un problème tout à fait particulier parce que son cadre technique, son directeur technique ne lui convient pas ou qu'il y a un problème, bon il peut lui arriver de téléphoner au cabinet de la ministre pour avoir un rendez-vous particulier. Mais en général, non une fois que la ministre a été vu à son arrivée et c'est rare qu'après, il y a des contacts réguliers avec la ministre. A part bon, les Jeux Olympiques... à l'approche des Jeux Olympiques, il y a... la préparation olympique, bon c'est les contacts du Comité Olympique - ministère. Mais, ce n'est pas la fédération elle même qui va à chaque fois rencontrer le ministre. Donc, il y a des liens mais... puis après, il y a des colloques. Chacun invente un colloque. Le ministère, lui aussi au moins une fois dans l'année, il a l'idée de faire un colloque sur... la santé... sur un truc. Et du côté du Comité Olympique aussi, on organise un colloque sur le dopage. Donc là, c'est un lieu de rencontre où se retrouvent les présidents des fédés et les représentants du ministère. 00:15:24-5

**Christoph Fischer:** Par exemple, si un président de fédération est dans un parti politique, est-ce qu'il y a...Je ne sais pas - en Allemagne on a aussi des relations de ce côté si quelqu'un est président est dans la politique un peu. Est-ce qu'il y a une approche plus facile..? 00:15:40-1

**Edmond Seuillard:** Oui, oui,...à rencontrer la ministre... comme je vous le disais... Globalement le mouvement sportif est à droite, globalement, si on prend le nombre

de présidents qui sont à droite, qui ne sont pas nécessairement inscrits dans un parti, mais alors, on n'en sait pas vraiment leurs trucs. S'il est du bon côté... du ministre, ça lui est plus facile d'avoir une rencontre ou d'avoir un petit avantage, par rapport aux autres. Et puis, il y a un élément, mais ça hein, bon... On n'en parle pas beaucoup mais peut-être qu'en Allemagne, ce n'est pas...ça fonctionne pas comme ça. Mais ça fait partie de ce qu'on appelle le non-dit. C'est l'importance de la franc-maçonnerie. La franc-maçonnerie au niveau du ministère jeunesse et sports, c'est quelque chose d'important. Mais qui est confidentiel, qui est secret, si vous voulez, hein c'est bon...Vous faites partie des loges maçonniques ou vous n'en faites pas partie. Et beaucoup de ministres sont franc-maçons, ministres des sports... je ne parle pas en général. Bambuc, Drut, Lamour qu'est-ce qu'il y a... Douillet là qui n'est pas ministre, mais qui peut le devenir... sont, alors il faut connaître les arcanes de la franc-maçonnerie. Mais c'est un élément qu'il ne faut pas négliger à un certain niveau dans le relationnel. 00:17:08-7

**Christoph Fischer:** Ça existe aussi en Allemagne... 00:17:11-8

**Edmond Seuillard:** Mais ce n'est pas vraiment de la politique. Parce que, bon... mais les franc-maçons, quand ils sont de droite ou de gauche, quand ils sont entre eux, ils arrivent s'entendre, si vous voulez, c'est plus facile. Mais ça a beaucoup d'importance au ministère, parce que - je vous l'ai dit- les ministres le sont en général. Ce n'est pas dans tous les ministères que les ministres sont systématiquement franc-maçons. A la jeunesse et sports beaucoup et à l'inspection générale de la jeunesse des sports, où je suis passé à l'inspection générale. Mais, si on a une adhésion à une loge maçonnique, ça permet plus facilement une nomination. Mais bon, mais ça, c'est le genre de relations, de réseaux si vous voulez, particulier. 00:17:57-5

**Christoph Fischer:** Comme en Allemagne... 00:17:57-5

**Edmond Seuillard:** Oui ça des réseaux. Bon, on ne peut pas en tirer... Je vous l'ai dit, puisque... quelque soit le ministre Bambuck était à gauche... Drut ne l'est pas...Lamour ne l'est pas, enfin bon. Mais, ils arrivent mieux à s'entendre comme ça. C'est sur que ça permet, peut-être à certaines occasions, un contact plus facile pour certains présidents. 00:18:27-3

**Christoph Fischer:** Si on revient sur la politique du personnel, c'est à part des directeurs techniques et des cadres techniques, est-ce que le ministre à des possibilités d'influencer la sélection de postes aux fédérations? 00:18:42-6



**Edmond Seuillard:** Non, non. Dans les fédérations... Les postes - disons - administratifs ou de gestion et tout ça, ça relève de la fédération. Il peut y avoir... je connais une personne qui pourrait être chez vous, bon si la fédération. Mais ça relève vraiment de la fédération, c'est pris en charge par la fédération. C'est réglé par la fédération, ça c'est vraiment de la compétence et du pouvoir de la fédération. Ce n'est vraiment que les cadres techniques qui posent problème, puisque eux ce sont des fonctionnaires d'Etat mis à la disposition et là faut jouer sur les deux tableaux. Mais pour les personnels administratifs et tout ça, non, il n'y a pas...c'est vraiment la fédération. 00:19:29-2

**Christoph Fischer:** Et la coopération entre les cadres techniques, comme ils sont de l'Etat, et les fonctionnaires bénévoles. Est-ce que la coopération se passe bien, ou parce que normalement...en Allemagne, on a aussi le problème entre les bénévoles et les personnages à l'emploi... 00:19:55-4

**Edmond Seuillard:** Oui alors... les salariés par exemple et les bénévoles. Voilà, bon. Les problèmes se posent toujours un peu entre effectivement - et le ministère pousse...On pousse à la professionnalisation des agents des fédérations. Beaucoup de fédérations ont fonctionné longtemps rien qu'avec des bénévoles. Et c'était des bénévoles qui avaient... bon alors, au point de vue statuts, effectivement, au conseil d'administration... au bureau ce sont des bénévoles qui... des élus bénévoles. Et puis, en dessous vous avez un directeur général et vous avez selon l'importance de la fédération, plusieurs directeurs de départements, marketing et tout. Ça, ça ce sont des salariés et quelques fois, il peut y avoir des tensions, parce que les bénévoles qui sont élus, qui normalement sont les patrons, puisque ce sont les élus c'est eux qui commandent... Voient mal certain... l'importance que prennent ces professionnels. Tout dépend de la personne qui a ce poste clé. Si elle est assez ouverte et tout, ça se passe à peu près bien. Mais il peut arriver qu'il y en ait qui aient tendance à vouloir être un peu les patrons, quoi, des salariés. Et ça, ça crée effectivement, comme en Allemagne ou autre... oui... oui... ça crée des tensions, ça c'est sûr. Mais, bon, jusqu'à présent, c'est un phénomène qui peut s'amplifier, puisque pousser à la professionnalisation... Ça a comme corollaire l'exclusion quand même des élus dans leur pouvoir, puisque le technicien administratif ou trésorier, enfin, comptable ou autre, finalement, il sait plus de choses que l'élu. Bon, c'est sur, c'est son métier... 00:21:57-2

**Christoph Fischer:** ...sa profession... 00:21:59-4

**Edmond Seuillard:** et voilà. C'est son métier, c'est sa profession. Et donc, il peut avoir tendance... à dire... qu'est-ce que ...c'est d'accord, je dépends de cet élu, puisque c'est lui qui doit me surveiller ou conseiller. Alors là, il peut y avoir effectivement quelques tensions. Mais ce n'est pas...ce n'est pas extrême pour le moment... 00:22:23-5

**Christoph Fischer:** Est-ce que le ministre a de l'influence sur la fédération par les directeurs techniques? Est-ce qu'il y a... 00:22:28-7

**Edmond Seuillard:** Par les directeurs techniques? Oui, oui, oui. 00:22:35-3

**Christoph Fischer:** Aussi d'influence du côté sportif? 00:22:35-4

**Edmond Seuillard:** Oui, dans la mesure... Mais de toute manière, maintenant, le ministère, c'est très claire dans sa position, dans le budget qu'il gère et tout. Sa préoccupation numéro 1, c'est le sport de haut niveau. Donc c'est les médailles et les belles médailles. Donc ses préoccupations c'est les Jeux Olympiques, les championnats du monde et tout. Et donc, le cadre technique, si le ministère s'aperçoit qu'il y a un responsable technique et qui n'est pas valable, qu'il n'obtient pas des résultats. On peut passer un coup de fil au président et dire où ça va. Bon, si les résultats sont bons, le ministère ne dit rien. Ça bien sûr. Mais ça c'est variable en fonction des cadres techniques. Ce qu'il y a, c'est qu'on a eu... et ça tourne maintenant... des cadres techniques qui restaient trop longtemps. Parce que, il y a le cadre technique et en plus il y a les contrats olympiques de cadres techniques... parmi les directeurs techniques nationaux un certain nombre ont des contrats olympiques qui leurs font des majorations de rémunération. Et pas tous qui ont ce contrat - dit olympiques - qui leur augmente leur rémunération du côté de l'Etat. Ils sont fonctionnaires, ils sont cadres techniques, mais ils ont en plus des contrats certains - olympiques qui majorent - du côté de l'Etat - leur... alors plus ceux que donnent la fédération - en complément ou en fonction des résultats ou autres. Mais le ministère, même au travers de la préparation olympique qui relève de lui, si vous voulez, ne joue pas vraiment un rôle dans la préparation sportive des fédérations. Une fois que le cadre technique et là, c'est vraiment son problème. Mais il peut y avoir des cadres, enfin, des directeurs techniques qui peuvent se plaindre auprès de la ministre, en disant ça ne va pas. Mais la ministre n'a pas pouvoir pour... elle peut changer...faire partir un cadre technique. Mais un président de fédération, c'est autre chose. Il ne faut pas...il faut pas...Jean-François Lamour a eu un gros problème avec la fédération d'équitation, qui est partie en justice. Et c'est lui qui a eu tort. Et c'est le président de la fédération d'équitation qui a gagné. A-propos de statuts - bon Jean-François pensait que c'était lui le ministre et qu'il pouvait imposer ça à la fédération. Il

y a eu un procès et tout et puis il a perdu. Bon alors... en dessous, il y avait un problème politique, parce que le président n'était pas du côté politique... 00:25:14-9

**Christoph Fischer:**... d'autre côté... 00:25:14-9

**Edmond Seuillard:** Voilà, bon. Là, il n'y aurait peut-être pas eu de problèmes, ça se serait arrangé tranquillement. Mais ça c'est occasionnel, c'est vraiment... on sait de quel côté - je veux dire politique - se situent les présidents des fédés. Bon dans certaines occasions, ça joue. Mais ce n'est pas en permanence, hein, ils ont vraiment l'objectif c'est d'obtenir les meilleurs résultats. Et alors, en interne le problème qui se pose, donc vous l'avez dit, les problèmes qui se posent, c'est les relations bénévoles - professionnels, élus - cadres techniques. Ça c'est les problèmes relationnels. Et puis, le... favoriser trop le sport de haut niveau, par rapport à la masse. Voilà, et ça c'est un problème qui se pose... j'allais dire... dans toutes les fédérations. Même je vois à la pétanque, on a eu... on n'avait pas de cadres techniques, pendant très longtemps... On a eu des cadres techniques un peu par relation - personnelle également - il a fallu que je m'implique pour trouver un cadre qui gêne pas le ministère, parce que, une personne qui était sans poste quoi... Donc, bon comme il n'avait pas de poste, on a réussi à monter une opération et on a eu un cadre technique il y a seulement maintenant une douzaine d'années, on n'en avait aucun. Maintenant, c'est accepté par le ministère, il y a un directeur technique et il y a même un adjoint. Donc on a maintenant - une chose exceptionnelle - deux cadres techniques. Ce n'est pas énorme parce qu'on peut faire beaucoup plus des choses, mais après quand on a ces cadres techniques, et j'ai bien vu pour la fédération par exemple... le cadre technique, dépendant du ministère, considère, dans la convention d'objectif, dont je vous ai parlé des subventions... quelle lui est en quelque sorte attribuée. Bon, c'est bien réparti, si vous voulez, et il a tendance - nous ça a été très net - à trop favoriser le sport de haut niveau, en oubliant un peu le sport de masse et les licenciés habituels qui nous, en fédération de pétanque par exemple on a, j'arrondis, 350.000 licenciés maintenant,... c'est pas mal, c'est une belle fédération... on était plus nombreux, il a 15 ans, mais bon, ça diminue chaque année... Mais les sportifs reconnus de haut niveau, parce qu'il y a une liste, il y a une commission au ministère avec le mouvement sportif... C'est 50, 60 filles et garçons comprises et il y a quand même 350.000, qui ne sont pas et qui voient beaucoup d'argent quand même qui part dans cette direction là. Donc, ça c'est un problème qui se retrouve - comme on l'entend - dans beaucoup des fédérations, où la base, comme on dit, la base a l'impression qu'elle est un peu oubliée. Bon en football, c'est le conflit amateur - professionnel. Et quand il y a une ligue. Alors là c'est, bon c'est particulièrement visible. 00:28:24-0

**Christoph Fischer:** Et si on prend cet instrument de la convention nationale

d'objectifs... 00:28:28-1

**Edmond Seuillard:** ...oui... 00:28:28-1

**Christoph Fischer:** Est-ce que les fédérations sont je veux dire satisfait ou heureux avec cet instrument ou...? 00:28:36-6

**Edmond Seuillard:** Oui, écoutez c'est un instrument qui remonte maintenant, ça va enfin bon moi j'ai fait des articles mais je n'ai plus la date en tête... ça a bien une trentaine d'année, cette mise en place des conventions d'objectifs. Auparavant, même au niveau de l'Etat, on distribuait des subventions au coup par coup sur dossier, si vous voulez- on faisait un dossier une demande. Et puis, il y a eu une procédure qui s'est appelée contractualisation ou convention. Et c'est devenu les conventions d'objectifs qui a clarifié et bien précisé ce qu'il fallait demander, ce qu'il fallait déposer comme dossier et tout. D'où ces réunions qui ont lieu maintenant régulièrement et dans cette procédure de conventionnement... de conventions le ministère des sports a été le premier des ministères à lancer ça. Après ça s'est répandu à tous les ministères de l'Etat, où pour obtenir des subventions, il faut passer un accord, un contrat avec le ministère qui s'appelle convention. Et le sport a été l'un des premiers à prendre cette démarche et donc je vous ai dit comme ça fait une trentaine d'années que ça fonctionne comme ça, ça fonctionne comme ça... Alors bon, la discussion après, c'est d'obtenir quatre, cinq % de crédit de plus, quoi. Et puis, voilà. 00:29:57-0

**Christoph Fischer:** Parce qu'en Allemagne, ils ont commencé avec ça... 00:30:00-0

**Edmond Seuillard:** Oui? 00:30:00-0

**Christoph Fischer:** En 2006 ils ont commencé avec l'idée. C'était aussi...c'est venu du ministère pour avoir plus de transparence, contrôle. D'avoir aussi... ils donnent l'argent...ils veulent savoir... 00:30:22-0

**Edmond Seuillard:** Et oui c'est sûr...c'est normal... 00:30:15-1

**Christoph Fischer:** Ça c'est en Allemagne c'est un peu une zone de conflit. J'ai parlé avec le ministère et hier j'ai parlé avec M. Vesper. De son côté il y a pas de problèmes, mais du côté du ministère, ils disent que...s'il y a...si tout se passe bien et

toutes les performances sont réalisées pas de problème. Mais s'il y a... si le ministère voit qu'il n'y a pas les performances qu'on a mis, c'est souvent ils veulent changer quelque chose, prendre d'argent, mettre d'autre côté ou quelque chose comme ça, les fédérations commencent à discuter comme oui mais l'athlète il était malade,...  
00:31:06-7

**Edmond Seuillard:** Oui, oui, oui....chacun défend son... 00:31:09-8

**Christoph Fischer:** Est-ce que ce phénomène existe aussi en France? 00:31:13-4

**Edmond Seuillard:** Il existe, oui, au travers de ces conventions... mais enfin ce n'est pas très aigüe encore, si vous voulez... Mais depuis trois ans, c'est un peu de la technique j'allais dire comptable... vous avez une subvention. Le ministère vous accorde d'après votre dossier, une subvention. Alors il y a une pour la formation... une pour les équipes numéro 1... une subvention pour la lutte contre le dopage... pour lutter contre [note CF: pour] la santé. Et chacun de ces secteurs ou de ces actions a un bout de subvention... avait un bout de subvention. Donc, la fédération avait un million par exemple de €, il y avait 500.000 pour ça, 300.000 pour ça, 200.000 et puis...plus en plus détaillé. En fonction des objectifs du ministère.  
00:32:07-3

**Christoph Fischer:** Dans la convention c'est fixe. 00:32:10-4

**Edmond Seuillard:** C'est très précis. Mais, il y avait une sorte d'usage, bon... c'est que malgré tout les fédérations avaient pris plus ou moins l'habitude de se servir... de passer d'un secteur à l'autre et même, normalement, c'est de subventions qui ne sont pas... qui n'étaient pas prévu au départ pour le fonctionnement de la fédération.  
00:32:34-5

**Christoph Fischer:** C'est juste par projet? 00:32:34-5

**Edmond Seuillard:** Voilà, juste pour des projets sportifs. Le fonctionnement de la fédération administratif et tout normalement, n'était pas subventionné. Puis il a eu une période, il y a dix ans, où on a dit les subventions peuvent servir au fonctionnement de la fédération. Malgré tout, ces fameuses conventions, c'est des objectifs très précis, avec des sommes très précises. Et depuis trois ans, ils ont sorti une notion comptable, bon, qui avait échappé à beaucoup de personnes et qui est

très contraignante pour les fédérations. C'est ce qu'on appelle les fonds dédiés, les fonds dédiés. C'est-à-dire, vous avez une somme, elle est réservée à telle action et si vous ne réalisez pas cette action et vous ne dépensez pas la somme qui a été prévue pour cette action,... 00:33:32-2

**Christoph Fischer:**... le ministère... 00:33:32-2

**Edmond Seuillard:**... qui récupère ces fonds dédiés. Jusque-là,...enfin jusqu'il y a trois ans... ce n'était pas précisé, c'était [*mot pas compris, aussi de Jérôme*]. Bon, on arrivait à passer de l'un à l'autre, on faisait un virement, hein, bon... je voyais bien la fédération de pétanque, on arrivait... les autres fédérations aussi... ça servait un peu... malgré les objectifs, on arrivait à passer d'un objectif à l'autre sans trop des problèmes. Là, les objectifs sont très nettement fixés avec des sommes. A telle enseigne, qu'il faut de moins en moins se tromper quand on fait les demandes. Si vous demandez beaucoup dans un secteur et puis que... finalement vous ne faites pas grand chose. Et bien vous avez maintenant le risque et puis ça a démarré... là ça fait deux ans que le ministère... disent: Ah, je récupère l'argent ou je vous en donne moins l'année prochaine sur ce secteur, parce que vous n'avez pas rempli votre objectif. Alors au point de vue comptable, c'est assez difficile, parce que si vous demandez trop que vous ne le faites pas, on vous le récupère. Si vous ne demandez pas assez... ben évidemment, on ne va pas vous en donner beaucoup non plus. Donc, il y a un ajustement qui tend à être très précis dans l'utilisation des crédits que donne le ministère. Et ça, c'est une source qui - je pense, dans les quelques années à venir - va être un problème de tensions entre l'Etat et le mouvement sportif... au travers...Oui, on a découvert ça il y a trois ans, dès que j'ai vu ça...aie, aie. Cette notion de fonds dédiés en fait, chaque bout de subvention, de la subvention globale correspond à un objectif précis. Si vous ne dépensez pas la totalité... même si par ailleurs, vous dépensez sur d'autres secteurs et que vous en avez besoin... sauf un accord très particulier qui par un avenant, on peut toujours demander un rendez-vous spécial au ministre ou autre... Mais normalement le ministère récupère son argent. Et d'une manière ou d'une autre... ou en ne le donnant pas l'année d'après sur ce secteur... Ou même en disant: Stop! Bon, ça c'est évidemment... c'est assez contraignant vis-à-vis des fédérations. 00:35:58-1

**Christoph Fischer:** En Allemagne on a, comment on dit, on a lié maintenant les subventions aussi avec la lutte contre le dopage. Il y a une déclaration que chaque fédération doit signer. S'il y a des sportives qui font... 00:36:21-6

**Edmond Seuillard:**...une infraction, qui sont attrapés quoi... 00:36:24-4

**Christoph Fischer:**... quelque chose comme ça. Ou la lutte n'est pas comme mis dans la déclaration parce qu'ils sont trop lâches à contrôler ou quelque chose comme ça, c'est la fédération ou le ministère qui aussi reprend de l'argent ! 00:36:46-7

**Edmond Suillard:** Voilà, mais alors. C'est le même processus, la même manière... Bon il y a de crédits pour le dopage [note CF : anti-dopage]... donc mais les autres secteurs aussi connaissent ce problème, où si on ne respecte pas, ou si on ne rempli pas son objectif, le ministère peut récupérer. Bon, la lutte contre le dopage... enfin, c'est effectivement, c'est une de priorités de tous les ministères maintenant. Mais, bon, ce n'est pas une obsession pour les fédérations, hein, je veux dire bon... il y a quelques sports, où le dopage, ça prend la tête... Mais il y a beaucoup de fédérations, bon, où le dopage, bon il doit y en avoir puisqu'il y en a partout. Mais ce n'est quand même pas la préoccupation numéro 1, évidemment. Si vous prenez le cyclisme ou l'athlétisme, c'est plus contraignant et plus embêtant que si vous prenez une fédération qui n'est pas olympique, où, bon, si les gens, ils prennent un petit truc c'est comme les étudiants quand ils prennent les maxitons pour les études ou un truc comme ça ou les chanteurs qui prennent un coup à boire avant... 00:37:45-4

**Christoph Fischer:** C'est dans la société... 00:37:45-6

**Edmond Suillard:** C'est dans la société, je veux dire... Mais, bon, le dopage systématique... une politique de dopage bon... il y a dans aucune fédération, je veux dire. Et alors... par contre la lutte contre le dopage est plus ou moins menée, suivant les fédérations et suivant le sport. On n'est pas à l'abri là... moi, je suis les arrêts du tribunal de l'arbitrage du sport, du TAS. Bon, quand il sort des arrêts en français ou autre, là j'attends avec curiosité l'affaire Contador en cyclisme. Parce que... Est-ce qu'ils vont se décider avant le Tour de France ? Est-ce qu'ils vont se décider après le Tour de France ? Est-ce qu'ils vont le condamner ou pas le condamner ? Et c'est là, où il y a une hypocrisie même des organisateurs. Le responsable du Tour de France, pendant des années ça a été Leblanc, qui a été un ancien coureur et qui savait très bien ce qui se passait. Ça a été le premier scandalisé quand il y a eu... enfin vous n'avez peut-être pas suivi l'affaire Virenque en France et tout où le dopage... Soi-disant, directeur du Tour de France, ancien coureur et tout il découvrait qu'il y avait du dopage. Enfin ça faisait rire... ça a fait rire au tout le monde, bon, ça n'a pas empêché que le Tour de France ait continué. Ça n'a pas empêché qu'il y ait eu des scandales tous les ans et que tous les ans on déclassé les premiers. Et bon, Contador... 00:39:13-9

**Christoph Fischer:** Oui, on a bien suivi cette... aussi en Allemagne... 00:39:17-5

**Edmond Suillard:** Oui, l'Allemagne n'était pas non plus absente du problème. 00:39:20-7

**Christoph Fischer:** Avec Ullrich... 00:39:20-7

**Edmond Suillard:** Oui, ah voilà. 00:39:22-4

**Christoph Fischer:** ...on a nos problèmes. 00:39:22-4

**Edmond Suillard:** Mais, alors c'est qu'il y a... c'est que dans le public, on a une certaine, enfin personnellement entre autre... une certaine admiration pour certains athlètes. Plus au moins sympathiques et puis qui obtiennent des résultats... moi, j'ai beaucoup d'admiration, parce que j'ai suivi sa carrière, par ailleurs quand il a commencé, pour Armstrong. Bon, vous aimez ou vous n'aimez pas Armstrong, maintenant et... les gens ou ils sont sûrs qu'il est dopé ou même s'il est dopé, ce n'est pas important puisque tout le monde se dope... De toute manière, on sait très bien... je ne sais plus... on n'arrive pas... je ne sais plus la phrase... c'est... d'un âne vous ne ferez pas un cheval de course même en le dopant. Donc même si la personne n'a pas des aptitudes physiques extraordinaires, ce n'est pas en le dopant qu'il va devenir super-champion. Mais, c'est devenu une préoccupation dans certains sports évidemment, et à l'approche des Jeux Olympiques, là c'est... Et quand on a des résultats assez exceptionnels, on se demande est-ce que c'est vrai... 00:40:29-9

**Christoph Fischer:** est-ce que c'est vrai...aussi au athlétisme... 00:40:30-3

**Edmond Suillard:** Oui, oui, athlétisme. C'est les deux. Et même en natation quand je vois nos, nos nageurs, ils ont une musculature enfin c'est, bon je sais bien que de soulever des...moi, ce n'est pas mon truc ça. Des courses à pied, ça va, mais soulever les barres, ça permet... Mais morphologiquement, on se dit... mais c'est assez exceptionnel... Bon, alors le ministère est très vigilant, puis-qu'on a l'agence anti-dopage en France et tout... On a le laboratoire de Chatenay-Malabry qui est impliqué dans l'affaire Contador, dans les affaires...qui est impliqué dans l'affaire Armstrong. Et la fédération c'est... c'est souvent... a tendance à dire: ah oui, mais c'est l'organisateur qui n'est pas vigilant. Pour le Tour de France, ça échappe un peu à... ça échappe à la fédération... c'est l'organisateur. Et l'organisateur qui veut un



Tour de France propre, et bien, chaque année, il y a un Tour de France qui n'est pas propre. Enfin il est propre jusqu'à l'arrivée et puis un mois après on s'aperçoit que finalement...et là, le responsable du Tour de France et qui est un ancien journaliste Prudhomme... Il n'est pas clair non plus. Parce que tout le monde est persuadé que Contador, comme tous les espagnols d'ailleurs en général, depuis des années se dope. Là il attend pour savoir si Contador va faire le Tour de France ou pas. Il aimerait bien qu'il y a une décision quelque part du tribunal de l'arbitrage du sport qui finalement dise il est dopé, ouf! Bon, peut-être que les fameux frères Schleck, ils ont trouvé une autre forme de dopage... Enfin bon... mais ils sont sympathiques, alors...J'allais dire à la limite, le contact du public autorise presque le truc... parce que bon, les deux frères en question... Là, ils sont sympathiques. On leur donnerait, comme on dit, le bon dieu sans confession... mais après en dessous... On a toujours une guerre de retard. [00:42:35-7](#)

**Christoph Fischer:** C'était la même chose avec Jan Ullrich... [00:42:36-5](#)

**Edmond Suillard:** Oui... [00:42:36-5](#)

**Christoph Fischer:** Il est très sympa... [00:42:38-3](#)

**Edmond Suillard:** Mais oui, voilà... [00:42:38-3](#)

**Christoph Fischer:** C'était le grand part de la population qui a dit: oui, bon, bien, mais après c'était trop évident, c'était trop évident... [00:42:48-0](#)

**Edmond Suillard:** Et voilà, oui, oui après...c'est sûr. Mais pour arriver à ces résultats...Bon, alors donc le dopage, c'est effectivement un problème, mais ce n'est pas la préoccupation majeure, quand même, des fédérations françaises. Même s'il y a des crédits prévu pour et tout. Là c'est vraiment l'Etat. [00:43:09-4](#)

**Christoph Fischer:** L'Etat [erreur d'enregistrement] qui intéressé mais les fédérations... comme chez nous. Maintenant j'ai préparé deux exemples... [00:43:14-2](#)

**Edmond Suillard:** Oui... [00:43:13-0](#)

**Christoph Fischer:** français - allemand... [00:43:15-1](#)

**Edmond Suillard:** Dites-moi... 00:43:15-1

**Christoph Fischer:** Des ingérences d'Etat et c'est juste pour avoir une opinion...  
00:43:23-2

**Edmond Suillard:**...un point de vue... 00:43:25-6

**Christoph Fischer:** Pour l'Allemagne, c'est l'influence du gouvernement national sur la décision du Comité National de boycotter les Jeux Olympiques de Moscou en 80.  
00:43:35-1

**Edmond Suillard:** En 80... Je n'étais pas encore au Comité Olympique, j'étais au ministère... ça a posé problème, parce que certaines fédérations en France ont boycotté, pas nombreuses. Et la position c'est... on est allé au Jeux de Moscou. Donc on a eu des bons résultats, évidemment, puisque quand il y a un boycott, c'est plus facile d'avoir des résultats que quand il n'y en a pas, bon, après, à Los Angeles, c'était les russes qui ont boycotté en 84. 00:44:07-2

**Christoph Fischer:**... et l'influence d'Etat. Parce que chez nous c'était... 00:44:09-8

**Edmond Suillard:** Mais l'Etat, il n'est pas vraiment intervenu si vous voulez... a laissé au Comité Olympique et aux fédérations le choix de boycotter ou pas. Et c'est pour ça qu'il y a eu quelque fédérations qui ont boycotté Moscou et d'autre les plus nombreuses y sont allées. 00:44:28-8

**Christoph Fischer:** Oui... 00:44:28-8

**Edmond Suillard:** Il y a pas eu une position... 00:44:30-0

**Christoph Fischer:** Et s'il y avait une influence de l'Etat... 00:44:33-8

**Edmond Suillard:** L'Etat pourrait imposer à mon avis, de mon point de vue, l'Etat pourrait imposer: niet, on n'y va pas. La France n'y va pas, quoi. Voilà, par exemple. Tandis que là, quand ça s'est produit, ça a été laissé... alors, c'est un peu de

l'hypocrisie de l'Etat peut-être... au Comité Olympique qui lui même a laissé les fédérations se décider, si vous voulez. Il n'y a pas eu une position unique de dire: Non, on n'y va pas. On a laissé le libre choix aux fédérations d'y aller ou pas. Alors certaines n'y sont pas allés... pas nombreuses. 00:45:11-3

**Christoph Fischer:** Et à votre avis c'est... 00:45:11-9

**Edmond Suillard:** Mais si l'Etat voulait, il pourrait imposer. 00:45:15-9

**Christoph Fischer:** À votre avis, est-ce que c'est une décision de l'Etat ou ce soit de l'Etat ou de la fédération d'y aller ? Parce qu'en Allemagne, c'est autonome, normalement c'était officiellement, c'est la décision des fédérations de pas y aller. En fait c'était la décision ou la pression de l'Etat qui a fait... 00:45:43-0

**Edmond Suillard:** C'est un peu le même problème en France aussi hein... C'est bien ce qui s'est passé. Il y avait une pression de l'Etat, qui était plutôt de ne pas y aller. Et la liberté a été laissé aux fédérations d'y aller finalement. C'est là, où on a retrouvé quand même une autonomie malgré tout du mouvement sportif, puisque c'est finalement lui, en 80 notamment, qui a décidé et chacune des fédérations d'y aller ou pas, en fonction de certaines options politiques. Mais peu nombreuses parce qu'on n'a pas vraiment beaucoup boycotté, nous, les Jeux de Moscou, donc... 00:46:15-3

**Christoph Fischer:** Ça c'est un peu comment dit un changement. Parce que normalement j'ai pensé que c'est plutôt dans le système français que l'Etat a la possibilité de... 00:46:32-1

**Edmond Suillard:**... d'imposer... 00:46:33-5

**Christoph Fischer:** ...d'imposer un boycott que en Allemagne. C'est parce que en Allemagne on a dit que normalement c'est après les événements avant Deuxième Guerre Mondial que le sport soit indépendant et autonome. Ça c'est un peu une...comment dit...ou les systèmes non pas fonctionner comme systématique. 00:46:55-9

**Edmond Suillard:** Oui, oui... mais non en France, bon, en 80 donc j'arrivais moi au ministère et tout, il n'y a pas eu un « tact » ou une décision de l'Etat en disant: Non.

Qu'il ait conseillé certains à dire : « N'y allaient pas ». Même pas, puisque je vous dis, finalement, je crois qu'il y a eu enfin - on doit le retrouver assez facilement - il a dû y avoir que quatre fédérations qui ne sont pas allées à Moscou, françaises. Sur le nombre de fédérations et donc les principales ils y étaient - je crois qu'il y a l'équitation qui n'est pas allée et puis peut-être la voile, mais enfin bon. Il y a eu très peu de fédérations... en judo, on a eu d'excellents résultats, heureusement. Mais l'Etat, à mon avis, pourrait, si vraiment il y avait un problème majeur, je veux dire politique... de dire par exemple, les jeux méditerranéens - que vous ne connaissez pas puisque...même si vous êtes proche de la méditerranée, maintenant paraît-il, mais...ont failli avoir lieu en Libye. Il y a... deux, trois moins... il y a eu une visite du comité méditerranéen, qui est présidé par un algérien, et donc la France en fait partie... qui a le secrétariat des jeux méditerranéens. Il y a eu une mission qu'y est allée en Libye pour voir la faisabilité... La Libye était candidate aux jeux méditerranéens... pas les prochains bon, qui vont avoir lieu en Turquie, mais ceux d'après. On aurait organisé les jeux en Libye... en admettant. Quel aurait été la position des fédérations ? Là, je pense que, dans un cas comme ça, mais ça ne pouvait pas s'organiser... L'Etat aurait pu dire: Non, on n'y va pas parce que, pour nous, on ne peut pas négocier... aller dans un pays dictatorial... Enfin, un truc comme ça... Là, je pense que... mais ça n'a pas empêché que, jusqu'il y a trois mois, les représentants français, les représentants du mouvement sportif sont allés étudier en Libye, la faisabilité d'organiser les jeux. Bon alors depuis évidemment, il n'est plus question d'aller en Libye. C'est fini. 00:49:14-7

**Christoph Fischer:** Maintenant l'exemple français - rôle du ministère de la santé et des sports à l'époque... 00:49:19-2

**Edmond Seuillard:** Ouai... 00:49:19-2

**Christoph Fischer:** ...concernant les querelles dans l'équipe tricolore pendant la coupe du monde 2010. 00:49:24-2

**Edmond Seuillard:** Alors là, c'est encore un problème tout à fait original, parce que l'équipe de France...je vous avoue que je ne comprends pas toujours le système... ne dépend pas de la Fédération Française de Football finalement. Donc la fédération française sur ce problème là... elle a considéré qu'elle n'était pas vraiment concernée par la crise qu'il y a eu. J'avoue, je n'ai pas analysé le problème... ça a été mal ressenti par tout le monde, puisque la ministre actuelle, au nom des valeurs, puisque c'est son axe de communication, est toujours dans la position de dire: Ceux qui ont fait les événements de la Coupe du Monde, il ne faut pas les accueillir au sein d'équipe de France au moins les meneurs. Elle était encore dans cet état d'esprit

récemment pour les deux : Evra et Ribery. Finalement le sélectionneur Blanc a dit, maintenant je veux les récupérer. Bon notez bien, il aurait pu attendre un peu, parce que pour battre le Luxembourg et on n'avait pas besoin d'Evra et de Ribery, il aurait pu attendre. Mais il a marqué un peu son autonomie et son autorité en disant: D'accord le ministère n'est pas favorable et l'opinion publique n'était pas favorable... Les sondages qui ont eu lieu dans l'Equipe ou dans un certain nombre de média, de radio ou autre... la majorité des supporters était contre la sélection des meneurs. Bon Evra et Ribery. Ça n'a pas empêché le sélectionneur de le faire. 00:51:01-3

**Christoph Fischer:** Et à l'époque quand il y avait le... comment on dit... c'était aussi un audit je pense de Domenech à l'époque et du président qui était au conseil d'état ou je pense au parlement ou ils étaient... 00:51:16-8

**Edmond Suillard:** Attendez, je ne vois pas là... euh, bon Domenech, je vois bien le problème Domenech... 00:51:24-8

**Christoph Fischer:** Je pense que les deux était invité de se déclarer un peu. C'était au ministre ou au parlement...c'était un truc de... 00:51:40-2

**Edmond Suillard:** Nous, pendant au démarrage du championnat... 00:51:43-4

**Christoph Fischer:** C'était quand ils sont rentrés après la Coupe du Monde... 00:51:46-4

**Edmond Suillard:** Après la Coupe du Monde, oui ah oui, il a été... oui vous avez raison. Audit... ce n'est pas audit. Il a été auditionné simplement... Ce n'est pas un audit. Auditionné par une commission de l'Assemblée Nationale... des députés. Voilà, de quoi je me mêle. Là, ils se sont mêlés un peu de ce qu'ils ne les regardent pas... de mon point de vue. C'était le problème de Domenech. Domenech c'était... il est comme il es... je veux dire. On peut lui reprocher tout ce qu'on veut. Ce n'est pas...quand il jouait au foot - moi qui aimait bien le foot - c'était un tueur. Non, mais comme joueur, je veux dire. Lui, le fair play, (il ne le) connaissait pas, hein, quand il pouvait... bon c'était un défenseur. Bon joueur, très bon joueur. Mais c'était le type de joueur qu'on n'aime pas voir, parce que vraiment... c'est bon alors... Et après, il est devenu sélectionneur et tout. Et donc l'Etat évidemment, toujours pareil, l'Etat essaie d'avoir le public pour lui, la majorité... C'est toujours... dans quelques secteurs que ce soit et donc l'Etat a basculé complètement contre l'équipe, contre les joueurs et contre Domenech, avec les torts qu'ils ont eu. La ministre, c'était Bachelot, elle est

allée là-bas. Soit disant, elle a fait pleurer les joueur... alors elle a rien fait pleurer du tout, puisque, de toute manière, ils ont été nuls après et alors... 00:53:09-7

**Christoph Fischer:** Et après cette consultation à l'Assemblée Nationale où le président et Domenech... 00:53:16-4

**Edmond Suillard:**...oui, oui, ont été entendus, oui... 00:53:21-2

**Christoph Fischer:** ...et après ils étaient... est-ce qu'on peut dire: viré? 00:53:23-9

**Edmond Suillard:** Non, non, non, parce que Escalette, bon, qui était le président, là, bon... qui vient du sport amateur, puisque le président de la fédération vient du sport amateur. L'équipe de France c'est surtout des joueurs de la Ligue professionnelle hein, c'est là. Et c'est là où il y a une ambiguïté, parce que l'équipe de France, dans ces compétitions là, on ne sait pas trop bien de qui elle dépend. Pas vraiment de la fédération, enfin la fédération évidemment est concernée, puisqu'il y a l'entraîneur national qui est là et tout... mais bon, Escalette, bon en plus il était malade donc il n'a pas...il ne s'est pas accroché si vous voulez à son poste et Duchaussoy le même profil qu'avait Escalette, si vous voulez. Donc la fédération, en temps que telle, n'a pas été, je veux dire critiquée vraiment, parce que là c'est des éléments qui échappent à la... beaucoup à la fédération... cette histoire de Coupe du Monde, mais histoire du Coupe du Monde on en a là toujours les retombées puisque les derniers sondages, là, à cause de la sélection d'Evra et de Ribery par Blanc montrent que la ministre est du côté...elle est du côté du public. Et que le public, sauf les femmes bon, on peut se passer je vous dis justement pour un match comme ça franchement, contre le Luxembourg, on aurait mis, je ne sais pas qui encore... On n'avait pas besoin ni de Ribery en forme, ni d'Evra comme joueur. Mais il a marqué, alors là... c'est là où le rapport peut... et le président sûrement Duchaussoy, qui est pas, il est assez embêté à l'envers, parce qu'il est pris du côté... la ministre, elle n'est pas favorable à ce qu'a fait Blanc. Et lui il n'a pas vraiment d'autorité pour dire à Blanc : « Ne sélectionne pas ces deux joueurs ! ». Et là Blanc, il a fait preuve, enfin, d'autorité peut-être à mon avis... de mon point de vue parce que j'aime bien Laurent Blanc, mais il aurait pu éviter... et après les choses, avec le temps, ils auraient passé le temps de la - soit disant - suspension des deux joueurs enfin... des sanctions disciplinaires sur les deux joueurs. Et dans trois mois, plus personne ne parlait d'Evra, ni de Ribery, ni d'Afrique du Sud. Mais là, on s'est relancé dans une querelle franco-française, entre l'Etat, la majorité du public et puis la fédération, qui est frileuse, qui n'est pas... qui ne décide pas vraiment, puisque bon, c'est l'entraîneur qui... le sélectionneur qui impose son truc. Oui,...alors bon c'est vrai que heureusement qu'on avait Ribery, pour marquer deux buts, mais bon...Mais voyez

les positions, c'est jamais bien tranché...quoi le voir bon... l'Etat essaie de voir ce qui est le plus favorable, dans sa position, vis-à-vis du public... Et donc la ministre actuellement, comme elle a pris comme axe de communication, la défense de l'éthique et des valeurs, elle ne peut pas faire autrement que de s'appuyer sur ce qui s'est passé en Afrique du Sud, tant que c'est possible... tant que dans le public, on considère qu'elle a raison. Elle a raison... bon je veux dire, elle... de mon point de vue, elle n'a pas trop à se mêler de ça... C'est l'affaire... ça devrait être l'affaire pure du sport. Mais à l'intérieur d'une fédération de foot, je vais vous dire, on ne sait plus très bien de qui relève l'équipe de France. Et donc, dire: « C'est la faute à Escalette »... qui est parti qui a été viré... mais bon le malheureux... ce n'était pas un grand président et celui qui vient d'arriver et pas plus grand que lui. Je veux vous dire que le nouveau président de la fédé du foot, ce n'est pas... ce n'est pas un super. Il va peut-être être finalement élu définitivement au mois de juin, mais ce n'est pas le meilleur. On a connu du temps de Sastre, en 98, ou autres, des présidents de football qui ne se laissaient pas faire et qui étaient vraiment les patrons à la fois du sport, de la ligue, du sport pro et du sport amateur. Et là ce n'est plus le cas, je vous dis, il y a le président de la ligue avec Thieriez... c'est un problème, alors lui, comme il est avocat, il sait très bien comment... comment faire. Et puis le sport amateur... et alors... la fédération est dirigée par le sport amateur et tout ce qu'on voit du football dans les medias et tout, c'est le sport professionnel, alors là... L'Etat au milieu, il ne sait plus très bien... alors, en choisissant les valeurs effectivement l'Etat a un bon sujet pour... pour se doré un petit peu... pour se redorer son blason, quoi mais...  
00:58:22-9

**Christoph Fischer:** Malheureusement... 00:58:25-9

**Edmond Seuillard:** Il y a un truc qui m'a interpellé, quand hier... je vous dis ça comme ça parce que j'y ai réfléchi après l'une des différences quand même dans l'organisation...ce qui n'existe pas en France, c'est vraiment la DSJ... 00:58:39-6

**Christoph Fischer:** ...la jeunesse... 00:58:39-6

**Edmond Seuillard:** Oui, parce que... bon, parce que j'ai discuté après un peu pour savoir. J'ai dit... combien vous avez des licenciés en DSJ? Alors j'ai demandé à Ferdinand. Il me dit: « Nous avons 9 millions et demi. » 9 millions et demi, nous on a aucune fédération qui a 9 millions et demi...Nous la DSJ, c'est des fractions des fédérations, en fonction: des cadets, des juniors et des espoirs, plus... ce que vous n'avez pas en Allemagne et qu'on a en France, puisque c'est la DSJ qui... On a l'UNSS... qui regroupe les scolaires sportifs et l'USEP qui regroupe les petits jeunes d'école primaire. Voilà, alors là c'est une comparaison qui nous échappe, nous, parce

que, nous c'est vraiment de la naissance, puisque dans les fédérations, dans même... dans certains clubs, on inscrit son enfant avant qu'il soit né dans le club. C'est une tradition qui disparaît, hein bon. Mais en football ça existait beaucoup... je vois à Marseille, il y a des supporters, le fils, il était aussitôt inscrit comme membre du club ou comme supporter ou comme licencié même il y avait des licenciés qui venaient à peine de naître. Mais la DSJ, c'est pour nous, c'est un peu un mystère, le fonctionnement et ça on ne s'en est jamais préoccupé, nous en France. Mais, pour moi, c'est une différence très importante et alors qui plus est que la DSJ est présidée par un président... par un président d'un sport... quand même en grande partie professionnels, hein, le basket... moi je suis basketteur de...au départ... et donc je connais bien le président français, à peine... celui qui est devenu international... Mainini et donc c'est un point de rencontre ça le basket. Mais c'est une situation qui est vraiment originale, par rapport à l'organisation française. Et ce qui risque d'arriver, mais alors je pense...la DOSB maintenant, à vous de voir au fur et à mesure... vous avez même encore le temps... de voir de l'évolution, si le phénomène de la prise de pouvoir... entre guillemets... prise de pouvoir des fédérations olympiques sur l'institution, ne va pas s'opérer au détriment des autres fédérations qui ne sont pas olympiques. Ça s'est produit pour nous en France et, juridiquement, ça peut se produire en Allemagne où il peut y avoir... 01:01:30-1

**Christoph Fischer:** Dans les statuts c'est déjà fixé... 01:01:32-8

**Edmond Seuillard:** Ah oui, mais non, mais justement oui... au départ aux statuts tout le monde était à égalité, quasiment, enfin sauf que pour le CIO, il faut que ce soit les fédérations olympiques. Mais après dans la considération, dans la reconnaissance des pouvoirs publics, notamment au point de vue aide, ça bascule de plus en plus... enfin chez nous... et ça peut basculer aussi chez vous... presque au bénéfice... pas exclusif... mais des fédérations olympiques. Donc, c'est une structure... c'est comme pour le temps scolaire... vous avez...nous, on a envie pendant des années... parce qu'on s'en est occupé nous du temps scolaire, au Comité Olympique. On sait... on n'avait qu'un objectif, c'était d'avoir le fonctionnement allemand c'est-à-dire, la liberté, j'allais dire de pratiquer le sport ou autre à l'école l'après-midi. Et maintenant d'après ce que j'ai cru comprendre c'est les allemands qui s'inspirent du système français. On est toujours en train de se comparer et puis d'opter pour une position de l'autre pays, alors que ça change.



## I. Transcription de l'entretien avec le directeur général du CNOSF, Stéphane Goudeau

Lieu: Paris, CNOSF

Date: 05.04.2011 de 15:00 à 16:00 h

Länge gesamt: 0:56:15 (h:m:s)

### I.I. Représentation des intérêts

**Christoph Fischer:** On commence par une petite question d'ouverture. Pourriez-vous donner un bref aperçu de votre carrière professionnelle et de votre carrière bénévole concernant le sport? 00:00:14-8

**Stéphane Goudeau:** Alors la carrière professionnelle, juriste de formation. Notamment un master deux en droit et économie du sport à Limoges dans les années 2000 et ensuite j'ai travaillé un an Comité Régional Olympique du Limousain. Et puis ça fait bientôt dix ans je suis au Comité Olympique Français. J'ai commencé comme juriste et puis... commencé c'est comme juriste. Et ensuite j'ai rejoint la direction générale et j'ai fait un peu... j'ai travaillé aussi pour coordonner l'ensemble des CROS et des CDOS - des Comités Régionaux et Départementaux Olympiques et Sportifs. Et ensuite, j'ai rejoint la direction générale avec une partie de ressources humaines, ensuite j'ai travaillé sur des dossiers plus politiques comme sports professionnels, enfin j'ai un peu tout suivi tous les dossiers. Voilà et ça fait un an que je suis directeur général et puis j'ai complété ma formation initiale de juriste par une formation, un master deux en ingénierie management des associations et fondations, à l'institut d'administration des entreprises à Paris. Voilà, ça c'est pour le côté professionnel. Le bénévole... j'ai fait du,... pratiquer foot et hand, j'ai entraîné des enfants et j'ai été aussi pigiste dans une rubrique sportive pour un journal local. Voilà. 00:01:51-3

**Christoph Fischer:** Oui, merci. Et maintenant pour la représentation des intérêts. Quel est l'intérêt principal que votre institution lie au sport? C'est plutôt le sport de masse, sport de compétition, santé, temps libre, jeunesse..? 00:02:13-6

**Stéphane Goudeau:** C'est tout... c'est tout. Déjà c'est lié à notre histoire. Donc en 19... jusqu'en 1972, on avait deux entités: le comité olympique français et le comité national des sports. Le comité olympique français ne s'occupait que des Jeux

Olympiques, la gestion de la délégation, tout ce qui était logistique pour les Jeux Olympiques. Et le comité national des sports s'occupait du développement de la pratique etc. Et en 1972, on a eu une fusion des deux organismes d'où CNOSF, par rapport à d'autres pays qui ne sont qu'olympiques, donc nous on a les deux missions. Et donc on représente en France le CIO à ce titre là, on gère tout ce qui a attrait à l'olympisme et notamment aux Jeux Olympiques donc haut niveau et également tout ce qui est promotion d'olympisme, journaux olympiques, etc. Et puis, on a aussi pour mission de mener des actions pour nos membres. C'est-à-dire pour les 107 fédérations et de représenter des fédérations auprès de l'Etat. Donc voilà. Et depuis...alors on a toujours développé à la fois développer le sport de haut niveau et le sport de masse et c'est d'autant plus vrai depuis l'arrivée de Denis Masseglia donc il y a deux ans. Notamment on a créé une délégation sport et diversités des pratiques qui ne travaille pas uniquement sur tout ce qui est notamment les licenciés etc. mais qui a pour but de promouvoir le sport pour le plus grand nombre et dans tous les milieux. Deux exemples: Le premier exemple, c'est qu'on a organisé pour la première fois, l'année dernière, une journée "sport, santé, bien-être", avec le ministère des sports, avec la fédération nationale de la mutualité française. Et le but c'est sur - il y avait 256 sites partout en France, donc on avait donné les organisations à des villes qu'on labélisait - et le but c'était que des personnes viennent découvrir des activités physiques et sportives et qu'on leur explique comment pratiquer une activité, en fonction de leur santé, de leur âge, de leur capacité, voilà. Donc ça c'est un exemple. Le deuxième exemple c'est aujourd'hui le sport en entreprise. On est convaincu que si les salariés ne pratiquent pas forcément du sport mais une activité physique... voilà, de la course, on ne serait ce que des étirements enfin voilà des inactivités physiques régulièrement. Il y a des bienfaits pour la santé, il y a des études, une étude suédoise, je crois, ou autrichienne qui démontre qu'il y a des gains pour la sécurité sociale, pour tout ce qui est dépense liée à la maladie, enfin, ou santé – on va dire. Donc, voilà. L'idée c'est de développer, et là-dessus, on travaille avec le MEDEF, le mouvement des entreprises de France qui est le grand syndicat patronal, voilà. Et donc, on travaille avec eux pour développer le sport en entreprise. Donc c'est vraiment aujourd'hui et... ça a toujours été le cas depuis 1972... mais aujourd'hui on essaie encore d'avantage de développer tous qui est sport pour tous, sport de masse. 00:05:22-5

**Christoph Fischer:** Résumant ça, est-ce que le CNOSF se voit comme représentant du mouvement sportif en France en général? Donc on peut dire ça? 00:05:31-4

**Stéphane Goudeau:** Oui. Aujourd'hui... c'est une bonne question. En France il y a deux organismes qui sont parfois en concurrence, mais qui devraient être complémentaires, c'est le ministère des sports et le Comité Olympique. Et plutôt qu'on soit en concurrence ou qu'on s'affronte, il faut qu'on arrive à travailler

ensemble. Donc, nous... le ministère des sports, il a une forme d'autorité sur les fédérations, parce que c'est lui qui reconnaît les fédérations. Il y a une reconnaissance administrative, il y a un système d'agrément et de délégation. Et nous, on représente aussi toutes les fédérations puisqu'elles sont membres du CNOSF, c'est une association et comme toute association on doit rendre des services à nos membres. Et parmi ces services là, il y a le fait de les représenter auprès du ministère et de développer des actions pour eux. Est-ce que c'est clair...ou? 00:06:28-6

**Christoph Fischer:** Oui, ça c'est clair...ça c'est clair, oui, oui. 00:06:30-6

**Stéphane Goudeau:** Parce que c'est parfois compliqué de comprendre le ministère des sports. Enfin, comme dans tout pays souvent... 00:06:36-4

**Corine Gambier:** En France c'est vraiment très particulier par rapport à ce système de la troisième voix qui n'existe pas dans tous les pays. 00:06:49-5

**Christoph Fischer:** C'est ce qu'on voit aussi dans le code du sport...c'est l'agrément et la délégation. 00:06:56-1

**Stéphane Goudeau:** Pardon, et pour compléter, alors, jusqu'ici et ce n'est pas uniquement dans le discours, c'est dans les faits aussi, jusqu'ici on disait qu'on travaillait pour nos 107 fédérations et donc pour leurs licenciés. Et aujourd'hui Denis Maseglier explique souvent à l'appui d'études, qu'il y a à peu près 15 ou 16 millions de licenciés et alors on sait qu'il y a à peu près 30 millions de pratiquants et donc on ne doit pas uniquement travailler pour les 16 millions de licenciés mais pour les 15 ou 16 autres, voir aussi pour les gens qui ne pratiquent jamais de sport. L'ambition aujourd'hui on dit que c'est faire du sport un enjeu pour la France. En Australie, j'ai des amis australiens, c'est presque culturel le sport, c'est... voilà, ce n'est pas naturel mais culturel, voilà, ça fait parti de l'éducation etc....etc. Et l'idée, c'est un peu ça, c'est que le sport devienne quelque chose comme l'art, comme des choses qu'on pratique régulièrement et de... voilà. Pas uniquement pour la compétition et ou pas forcément non plus pour être licencié dans un club, mais pour son bien-être, sa santé,...voilà. 00:08:12-1

**Christoph Fischer:** Et pour compléter cette part. Est-ce que le CNOSF se voit comme acteur de la politique sportive en France? 00:08:22-6

**Stéphane Goudeau:** Oui. C'est le gros sujet. Pour ça j'ai... on avait un peu attendu parce que - peut-être qu'on vous on a parlé ce matin, au ministère - le modèle sportif qu'on a appelé français date des années soixante où on a eu des mauvais résultats aux Jeux Olympiques, une seule médaille, je crois d'Oriola en équitation. Et donc le ministère des sports et à l'époque l'Etat ont voulu créer un système avec les agréments, les délégations et en fait on avait deux acteurs qui étaient l'Etat et le CNOSF et le mouvement sportif, les fédérations etc. Hors depuis les années soixante, il y a eu... il y a trois choses. Tout d'abord aujourd'hui l'Etat comme en Allemagne, il y a une crise et il a de moins en moins d'argent et il a mis en place ce qu'il appelle la révision générale des politiques publiques, la RGPP. C'est une, comment dire, dans tous les secteurs de la vie économique sociale, c'est comment l'Etat fait des réductions, en terme de fonctionnaires, en terme de dépense. Il veut dépenser moins pour plus de qualité, pour résumer. C'est ce que dit l'Etat... Donc, il y a moins en moins d'argent dans les caisses de l'Etat. Les collectivités, nos Länder, quelque part, financent aujourd'hui énormément le sport. C'est-à-dire que... je vous donnerai des statistiques. Aujourd'hui, la dépense des collectivités c'est 10 milliards d'Euro, c'est-à-dire des régions, des départements, des villes, c'est 10 milliards d'Euro - l'Etat ce n'est que 3 milliards d'Euro. Et donc les collectivités disent: ce n'est pas normal qu'aujourd'hui nous on donne d'argent sur les équipements, sur le fonctionnement des associations et qu'on n'est pas voix à la décision. Ce que vous dites, des politiques sportives. A coté de ça, on a les entreprises : Troisième acteur qui disent « maintenant nous on intervient beaucoup dans le sport à travers le sponsoring, à travers...et on veut avoir droit aussi à la décision. » Voilà. Et puis le mouvement sportif qui... très longtemps, l'Etat a dit au mouvement sportif: « je paye donc je décide » Et le mouvement sportif dit: « Non, non, il faut arrêter maintenant que chacun décide dans son coin. On va réunir l'Etat, les collectivités, le monde des entreprises et le mouvement sportif pour définir ensemble la politique nationale du sport. » Et donc c'est ce que Denis Masseglia et la ministre Chantal Jouanno ont mis en place le 29 mars, c'est l'assemblée du sport et l'idée...alors ça n'a pas de... comment dire... ça n'a pas de structure juridique, l'assemblée du sport. C'est que à partir du mois de Septembre ces quatre acteurs, ces quatre acteurs se rencontrent tous les mois, tous les deux mois pour dire : Dans le haut niveau comment on s'organise, sur les équipements comment on s'organise, sur les relations internationales comment on s'organise. Voilà ! C'est d'arriver à définir ensemble une politique nationale du sport. Est-ce que c'est... c'est clair? 00:11:41-5

**Christoph Fischer:** Oui. 00:11:41-5

**Stéphane Goudeau:** N'hésitez pas, si... 00:11:43-9

**Christoph Fischer:** Bien compris... 00:11:43-9

**Stéphane Goudeau:** Parce que... comme on est habitué à notre organisation, des fois, on a l'impression que c'est simple. Mais parfois vu d'extérieur, ça peut paraître un peu... 00:12:02-4

**Christoph Fischer:** Oui, bon. Pour les intérêts, c'est bien.

## I.II. Prise de décision

**Christoph Fischer:** Prise de décisions concrètes c'est... est-ce que les acteurs du... vous avez déjà commencez avec ça...est-ce que les acteurs du mouvement sportif sont consultés dans le processus d'élaboration des... des formations des textes juridiques ou si quelque chose comme des structures sont créés, est-ce que le mouvement sportif est... 00:00:25-7

**Stéphane Goudeau:** Aujourd'hui... alors c'est une démission du CNOSF, c'est écrit dans le code du sport, qu'il représente auprès des pouvoirs publics les fédérations. Donc, on est consulté sur certaines choses... sur des projets de textes par exemple ou sur les délégations. Mais, on n'est pas assez consulté ou on n'est pas entendu. Il n'y a pas...c'est à dire que des fois, il y a une obligation pour l'Etat de consulter le Comité Olympique, par exemple sur les délégations qui sont données aux fédérations et puis des fois, l'Etat, le ministère des sports ou d'autres ministères qui vont faire des lois et des règlements, mais qui peuvent concerner le sport, oublient volontairement ou involontairement de consulter le mouvement sportif. Et donc on leur donne quand même un avis. C'est à dire qu'on sait qu'il y a un projet de loi, on le lit, on n'a pas été consulté- je vais prendre un exemple concret – par exemple le ministère d'intérieur a décidé récemment pour les manifestations qui ont lieu sur la voie publique, d'augmenter les frais, quand on mobilise la police ou la gendarmerie. Ça peut être des manifestations culturelles, ça peut être des manifestations sportives, etc. et on avait oublié de nous demander notre avis. Or, les nouveaux tarifs font que le Tour de France continuera d'exister, les grandes manifestations sportives peuvent exister, mais pour les petits organisateurs ce n'est pas possible de payer les frais de gendarmerie. Et nous, on disait que c'est un service public et que... voilà. Donc typiquement c'est l'exemple où on a donné un avis. Mais aujourd'hui, si vous demandez à Denis Masseglia est-ce que vous êtes assez consulté, il vous dira que non. Que l'Etat a toujours tendance, alors qu'il a moins en moins des moyens a décidé tout seul. C'est pour ça qu'on veut... c'est qu'on appelle nous la gouvernance, mais c'est une notion anglaise à la base, mais aujourd'hui ça dit bien. Voilà c'est de

dire: on est quatre. Il faut que maintenant on arrive à décider à quatre, voilà.  
00:02:29-5

**Christoph Fischer:** Et est-ce que le CNOSF pratique, je veux dire, le lobbying, aussi d'avoir par exemple des membres du conseil...dans le parlement par exemple...en Allemagne, on a, par exemple, Dagmar Freitag, c'est la vice-présidente de la fédération d'athlétisme, elle est membre du Bundestag et aussi Eberhard Gienger, gymnaste de haut niveau aussi, il était vice-président du DOSB, il est aussi parlementaire au Bundestag et comme ça le sport a les possibilités de faire, je veux dire, un peu aussi de la politique dans le parlement. Est-ce que ça existe aussi en France? 00:03:16-3

**Stephane Goudeau:** Il n'y a pas de... aujourd'hui, il n'y a pas de président de fédération, par exemple, qui est à l'assemblée nationale ou au sénat, qui est parlementaire, mais il a des personnes qui connaissent très bien le mouvement sportif qui sont parlementaires, Jean-François Lamour, un ancien ministre donc... escrimeur. David Douillet ancien judoka qui est aussi parlementaire aujourd'hui et puis on...voilà. On a quand même quelques personnalités et puis au-delà de ça le CNOSF depuis deux ans organise des rencontres avec les parlementaires. On a appelé ça... comment j'appelais ça...les journées, non,... les rencontres mouvement sportif - parlement où on explique ce qu'on va demander, où on explique le problème qu'on rencontre avec le gouvernement, où ce qu'on voudrait... c'est... en fait c'est du lobbying. On demande aux parlementaires, des fois par exemple, de faire des propositions de loi. Voilà, donc... Sur les paris sportifs, pour prendre un exemple très récent et concret... On voulait qu'il y ait le droit de propriété des organisateurs qui soit reconnu, donc qu'on a expliqué au gouvernement, au ministre du budget. Et quand la loi est devenue et est arrivée devant le... l'assemblée nationale et ensuite au sénat, on est allé voir les députés, les sénateurs, on leur a expliqué, on a fait des rencontres en "one-to-one" et on aussi fait les petits déjeuners avec... avec des parlementaires pour leur expliquer en fait. Donc ce n'est pas direct, si vous voulez, il n'y a pas un président de fédération, président de la fédération d'athlétisme n'est pas à l'assemblée nationale. Mais on essaie de discuter avec eux...voilà... régulièrement.  
00:05:05-8

**Christoph Fischer:** Et est-ce qu'il y a une... je veux dire un comité des sports, culture et quelque chose comme ça, comme ça existe en Allemagne, on a le Sportausschuss au Bundestag. Ça veut dire, c'est un comité qui s'occupe seulement des affaires du sport au parlement. Ça existe en France? 00:05:24-5

**Stephane Goudeau:** Non, pas vraiment. 00:05:27-8

**Christoph Fischer:** Oui. 00:05:27-8

**Stephane Goudeau:** Non, il y a une commission culture, éducation à l'assemblée nationale qui s'occupe... mais ce n'est pas... ce n'est pas tant le sport... C'est des députés, des sénateurs qui aiment le sport et qui traitent pour les travaux pour l'assemblée nationale. Mais ce n'est pas nous. Vous voyez ce que... 00:05:50-1

**Christoph Fischer:** Mais c'est la même chose... 00:05:50-7

**Corine Gambier:**... c'est la spécificité de la francophonie... 00:05:53-5

**Christoph Fischer:** ...dans le parlement allemand c'est comme ça. Ce sont aussi des députés qui sont dans ce comité et qui se réunissent... qui se rencontrent régulièrement toutes les deux semaines et sous les thèmes du sport et ils invitent des experts du sport par exemple - aussi de notre université, des professeurs, mais aussi les représentants du sport pour avoir leur avis sur les, les... comment dire...les projets, de lois et tout ça. 00:06:26-5

**Stephane Goudeau:** Oui, c'est un peu ça. Ça ressemble à ça. Mais quand il va y avoir un projet... quand il n'y a pas un projet on ne nous consulte pas...on ne consulte pas. Quand il y a un projet par exemple, il est préparé, quand il concerne le sport par justement la commission éducation culture et là on peut être auditionné par la commission qui demande l'avis sur le texte et puis après ça passe en séance plénière avec tous les députés. Il y a un petit peu ce fonctionnement là. Mais ce sont des députés qui ont l'initiative, ce n'est pas le mouvement sportif en fait. 00:07:02-2

**Christoph Fischer:** Et au niveau des affaires courantes, le quotidien, est-ce que le travail du ministre et le travail du CNOSF s'influence, est-ce qu'on a contact régulièrement. 00:07:17-0

**Stephane Goudeau:** Oui. On est... on est en contact régulier. Aussi bien le président - la ministre, que les départements du CNOSF et ceux du ministère. Pour être honnête, des fois il y a... il y a des sujets sur lesquelles on arrive à travailler ensemble, par exemple la journée sport – santé, l'assemblée du sport la ministre a été courageuse de le mettre en place parce que ça veut dire qu'elle... en acceptant de travailler avec les collectivités, le mouvement sportif, le monde de l'entreprise, elle

renonçait un petit peu à son pouvoir. Et c'est courageux de la part d'un ministre de dire: « Je vais être... je vais travailler pour plus de démocratie dans le sport, pour plus qu'on arrive ensemble et moins que l'Etat décide tout seul ». Et donc c'est courageux. Mais d'autres fois, sur d'autres sujets, on est en rivalité, en opposition. Exemple: la candidature d'Annecy aux Jeux Olympiques, nous on aurait aimé que ça soit piloté par quelqu'un du mouvement sportifs comme ça avait été le cas pour la candidature de Munich, avec Thomas Bach, au début. Et l'Etat voulait plus que ce soit quelqu'un de... de l'Etat ou du monde de l'entreprise, voilà. Et donc, des fois, on est en...pas en opposition, mais... des fois c'est moins facile de travailler ensemble. 00:08:40-3

**Corine Gambier:** Ça dépend des ministres aussi... 00:08:39-5

**Stephane Goudeau:** Des ministres et des sujets... 00:08:42-6

**Christoph Fischer:** Et... comment dire... et sous quelle forme la concertation se déroule-t-elle le plus? C'est plus formel,... 00:08:52-2

**Stephane Goudeau:** Les deux... 00:08:52-2

**Christoph Fischer:**...formelle ou... 00:08:54-2

**Stephane Goudeau:** Les deux. Aujourd'hui par exemple, la ministre va appeler Denis Masseglia, ils vont se rencontrer dans un avion, à des réunions, des échanges. Et puis par exemple, sur les projets de texte, on émet un avis juridique, écrit et de plus en plus on veille à ce qu'il reste quelque chose qu'on écrive. Parce que les paroles, on les oublie mais [erreur d'enregistrement], voilà. Et donc... on écrit souvent, notamment sur les projets de texte ou des décrets on va dire, tout ce qui est loi et règlement. On écrit nos avis. Comme ça il reste une trace de... de ce qu'on a écrit. 00:09:34-6

**Christoph Fischer:** Est-ce que... est-ce qu'une convention bilatérale aussi existe entre le Comité National Olympique Sportif et le ministère? 00:09:45-1

**Stephane Goudeau:** Non, non. 00:09:47-2



**Christoph Fischer:** Parce que ça... j'ai le entendu pour les fédérations... 00:09:51-7

**Stephane Goudeau:** Voilà, alors, tout à fait. Les fédérations, comme il y a une délégation... il y a une... il y a un lien de tutelle entre le ministère et la fédération. D'accord ? C'est à dire qu'il y a deux niveaux: le premier c'est l'agrément. L'Etat reconnaît la fédération et lui donne un agrément et quand elle a donné cet agrément l'Etat peut lui donner de l'argent. Ça conditionne... et ensuite, il y a la délégation. Là, c'est... on lui donne un monopole pour organiser des compétitions et donc il y a un lien hiérarchique entre l'Etat qui va donner de l'argent, qui va mettre à disposition des fonctionnaires,... 00:10:43-2

**Christoph Fischer:**...des cadres techniques? 00:10:43-2

**Stephane Goudeau:** Exactement. Il n'y a pas ce cadre, il n'y a pas ce lien avec le CNOSF, le code du sport, la charte olympique et les statuts du CNOSF, en fait... voilà...exactement... c'est en parallèle. On n'a pas de convention, on n'est pas subordonné au ministère, ce qui nous permet, des fois, de dire au ministère : « On n'est pas d'accord, on est libre dans la parole... » 00:11:10-5

**Christoph Fischer:** Autonome... 00:11:11-6

**Stephane Goudeau:** Voilà, exactement, exactement. On peut dire au ministère qu'on n'est pas d'accord avec lui, aux noms des fédérations. Parce que les fédérations ont peut-être du mal, fédération par fédération à dire qu'elles ne sont pas d'accord etc. Et nous, comme on regroupe tout le monde, c'est plus facile quand on est nombreux de dire, on n'est pas content que quand on est tout seul, voilà. Et donc il n'y a pas de lien hiérarchique entre CNOSF et le ministère. Ils sont en fait au même niveau, voilà, comme vous disiez en parallèle, au même niveau. 00:11:43-7

**Christoph Fischer:** Voilà, très bon. Ça c'est pour les prises des décisions.

### I.III. Politique du personnel

**Christoph Fischer:** La politique du personnel. C'est en Allemagne aussi quand il y a une question très intéressante. Est-ce que les autorités publiques ont des possibilités

d'influencer la sélection des cadres des fédérations sportives ou aussi des institutions du mouvement sportif? 00:00:18-4

**Stéphane Goudeau:** Alors, il y a deux types aujourd'hui de personnel dans les fédérations, un peu moins au CNO, mais dans les fédérations. Il y a les cadres techniques, dont vous avez parlé qui sont mis à disposition, placés auprès de... placés auprès des fédérations par l'Etat et puis il y a le personnel ce qu'... on appelle de droit privé, qui sont recrutés directement par la fédération, qui sont des salariés, qui ne sont pas des fonctionnaires. Sur les fonctionnaires, comme ce sont des cadres d'Etat, on consulte la fédération mais l'Etat par exemple va proposer- je vais prendre un exemple - trois directeurs techniques nationaux à la fédération et la fédération choisira un des trois, mais le ministère a toujours une forme de... d'influence... d'accord ? Sur la décision. En revanche, sur ce qu'y est les cadres de droit privé, les salariés, comme Corine et comme moi... la fédération est totalement libre d'embaucher qui elle veut. Voilà. C'est parce que, il faut bien remarquer que les fonctionnaires, ils touchent leur rémunération de l'Etat, ils sont dans la fédération, mais c'est l'Etat qui continue de les payer. La fédération peut leur donner un complément de rémunération, mais c'est l'Etat qui paye et ils sont toujours en lien avec l'Etat. 00:01:58-9

**Christoph Fischer:** Oui, c'est toujours une certaine dépendance... 00:02:00-2

**Stéphane Goudeau:** Ambiguïté...oui une ambiguïté. 00:02:04-8

**Christoph Fischer:** Et pour les comment dit... les postes bénévoles?... Je dois demander ça... 00:02:12-8

**Stéphane Goudeau:** Non. Je, je... Non, parce que je pense qu'il y a une indépendance des fédérations puisque les présidents sont élus par les clubs, par les licenciés, par... à priori, il y a une indépendance. Maintenant, je ne sais pas si, des fois, l'Etat est intervenu pour faciliter ou empêcher l'élection d'un président. Je ne pense pas, je ne pense pas. Mais ce n'est pas impossible, mais je ne pense pas. 00:02:44-5

**Christoph Fischer:** Et d'autre côté, est-ce que le mouvement sportif a des possibilités ou a eu des possibilités d'influencer la mise en place des ministres, des secrétaires d'Etat ou autre hauts fonctionnaires...? 00:02:55-3

**Stéphane Goudeau:** Non. Le mouvement sportif. C'est ce qu'on disait tout à l'heure peut influencer sur les politiques sportives, mais pas sur les désignations des ministres. Jamais ! 00:03:10-2

**Christoph Fischer:** Et des autres personnels au ministère? 00:03:14-2

**Stéphane Goudeau:** Non plus. 00:03:19-7

**Christoph Fischer:** Bon, c'était pour les politiques du personnel

#### I.IV. Zone des conflits

**Christoph Fischer:** Maintenant la partie la plus intéressante - les questions sur les zones de conflits. Où voyez-vous les zones de conflits ou les zones problématiques dans la coopération entre les institutions d'Etat et le mouvement sportif? 00:00:16-0

**Stéphane Godeau:** Alors, la première zone, la première difficulté, c'est la culture de l'Etat et des fonctionnaires. Ce qui est normal, puisqu'ils ont été formés en France pour que l'Etat décide, pour que l'Etat oriente avec... l'Etat providence enfin voilà... Donc ils ont une culture de... comment dire... de l'Etat qui est là pour impulser, orienter, contrôler. Or, aujourd'hui et on le voit bien avec l'assemblée du sport, ça demande aux fonctionnaires de changer leur culture. Et c'est... c'est quelque chose qui est très compliqué. Ce n'est pas une... ce n'est pas une critique parce que... 00:01:07-9

**Corine Gambier:**... ils étaient formés pour ça... 00:01:07-9

**Stéphane Goudeau:** Oui, je trouve ça normal. Je les comprends, comme tu dis [à Corine Gambier], ils ont été formés, à l'Ecole Nationale de l'Administration, ils ont été formé pour... avec l'Etat qui chapeaute et donc il faut les... qui reviennent un peu sur ce qu'ils ont appris. Donc ce n'est pas anormal. Deuxième chose: Je pense que la difficulté aussi c'est cet agrément et cette délégation. C'est très bien parce que ça permet à l'Etat de vérifier notamment pour l'agrément que ce sont des fédérations démocratiques, qu'il n'y a pas d'arbitraire, qu'il y a... mais les fédérations comme il y a un lien hiérarchique avec l'Etat et que c'est l'Etat qui les finance des fois les

fédérations n'osent pas... n'osent pas aller à l'encontre de l'Etat. C'est un frein, en fait, c'est un frein. Et je pense aussi que le mouvement sportif, c'est le troisième point, serait plus libre, s'il dépendait moins financièrement de l'Etat. Comme l'Etat donne l'agrément à la délégation, aux fédérations - pas au CNOSF - mais finance les fédérations... Si les fédérations et même le CNOSF un jour veulent vraiment être plus autonomes, plus libres dans leur parole, plus... plus... influencer d'avantage la prise de décision, il faudra peut-être qu'elles trouvent d'autres sources de financement. Ou alors qu'elles acceptent des financements publics, mais sur... des projets bien ciblés. Par exemple sport pour tous quelque chose comme ça. 00:02:53-9

**Christoph Fischer:** Un peu comme le système allemand. Et pour les conventions bilatérales est-ce qu'il y a aussi des conflits là ? Est-ce que vous le savez.... pour les fédérations...en Allemagne par exemple, on a des problèmes avec les objectifs pas...Comment dit...si on n'a pas atteint les objectifs. Que les fédérations commencent à discuter pourquoi ça ce ne passe pas parce que l'athlète n'était pas bien en forme et tout ça. Mais le ministère dit oui, bon on a fait une convention et ce n'était pas... l'objectif n'était pas atteint comme ça il faut changer les trucs là. Là, il y avait des problèmes en Allemagne, par exemple. 00:03:41-7

**Stéphane Goudeau:** Nous, les conventions d'objectifs, c'est un problème, normalement c'est tous les ans. Et aujourd'hui ça ne permet pas à une fédération... parce que l'Etat peut dire tous les ans modifier les objectifs. 00:03:58-6

**Christoph Fischer:** C'est... 00:03:58-6

**Stéphane Goudeau:** ...très court. 00:03:58-8

**Christoph Fischer:** ...encadré. 00:03:59-8

**Stéphane Goudeau:** Oui. C'est très encadré, c'est très court sur un an. C'est-à-dire qu'une politique sportive, les effets se voient sur trois ou quatre ans et les fédérations préféreraient des conventions d'objectifs sur plusieurs années... 00:04:16-8

**Christoph Fischer:** ... sur une Olympiade... 00:04:16-7

**Stéphane Goudeau:** Voilà, exactement. Ce qui permettrait de, de...d'avoir une

continuité dans ce qui est fait, dans ce qui est initié etc. Alors que là, chaque année ça peut-être remis en cause par le ministère et pour certaines fédérations c'est aussi un problème, la convention d'objectifs et donc les financements sont arrêtés en milieu d'année. C'est-à-dire que la logique voudrait qu'au premier janvier de l'année, la fédération connaisse ses objectifs et connaisse ses financements. Hors, des fois, la convention d'objectifs est signée en milieu d'année, en juin, en mai. Et donc, ce n'est pas bon en terme de résultat, en terme de... voilà... de sécurité juridique financière, ce n'est pas...c'est dangereux. 00:05:11-3

**Christoph Fischer:** En Allemagne c'est le financement de l'Etat est distribué par le DOSB. C'est ça. C'est le... c'est aussi bureaucratique mais c'est surtout le DOSB qui fait les conventions d'objectifs avec les fédérations. 00:05:30-9

**Stéphane Goudeau:** Ah ! Nous, il y a deux choses, on en n'a pas parlé. Je ne sais pas si ça va dans cette partie là, mais on n'en a pas parlé. On a à la fois l'Etat qui finance directement sur le budget du ministère des sports et puis, on a le Centre National pour le Développement du Sport, c'est bon ok, c'est bon pour vous ça. 00:05:54-9

**Christoph Fischer:** C'est...c'est monsieur Martin du ministère, il m'en a déjà parlé. 00:05:58-0

**Stéphane Goudeau:** Le CNDS, l'Etat... Centre National pour le Développement du Sport, CNDS... l'Etat estime que c'est de l'argent étatique et nous, on estime que c'est de l'argent qui doit être cogéré par le mouvement sportif, l'Etat et les collectivités. Et donc l'Etat a tendance à diminuer son enveloppe et c'est le CNDS qui augmente et en fait l'Etat finance de moins en moins le sport au profit de cette caisse commune, de cette caisse enfin... 00:06:34-9

**Christoph Fischer:** Ce CNDS c'est financé par... c'est le Fond National pour le Développement du Sport? 00:06:36-8

**Corinne Gambier:** C'était l'ancienne formule ça, le FNDS. 00:06:40-7

**Stéphane Goudeau:** Et c'est financé aujourd'hui par un pourcentage sur les droits télévisions... 5 % sur l'ensemble des droits télévision qui sont négociés, le foot, le rugby, le tennis et un prélèvement - je ne sais plus le taux - sur les jeux de la

Française de Jeux, donc sur la loterie nationale, ce qu'on appelle les jeux... les jeux en turf pas les jeux sur internet, d'accord? Plus un autre prélèvement sur les jeux des paris sportifs en ligne, sur internet. Donc c'est un financement, ce n'est pas un financement étatique, c'est un financement qui vient de différents endroits... voilà. C'est une caisse commune. 00:07:28-4

**Christoph Fischer:** Bon, c'est les finances, mais c'est les... finances, c'est toujours des problèmes, c'est aussi en Allemagne, c'est toujours. C'est la distribution... c'est la distribution entre les fédérations, fédérations olympiques, non-olympiques... 00:07:37-1

**Stéphane Goudeau:**... sport professionnel, sport amateur. 00:07:40-8

**Christoph Fischer:** Mais aussi le dopage...dopage c'est aussi...chez nous en Allemagne et je pense aussi en France c'est l'Etat est très strict et très... comment dite... il n'écoute pas... [erreur d'enregistrement]. Mais en Allemagne, on dit que c'est le devoir des fédérations de lutter contre le dopage. Comment est-ce que c'est en France, est-ce qu'il y a aussi les différences entre... de lutter contre le dopage ou est-ce que on est bien ensemble? 00:08:22-5

**Stéphane Goudeau:** Non, on est plutôt bien ensemble. C'est quelque chose tout à l'heure je vous disais des fois on travaille ensemble. C'est un des domaines qui marche plutôt bien et nous, on a une agence indépendante, l'Agence Française de Lutte Contre le Dopage, l'AFLD, qui est un peu comme l'AMA... c'est au niveau mondiale, donc l'agence mondiale anti-dopage avec des gouvernements et le mouvement sportif. Et nous, on a l'AFLD, avec des représentants du mouvement sportif, des représentants de l'Etat, des représentants des médecins et c'est plutôt l'AFLD qui œuvre sur tout ce qui est dopage et ce qui est prévention suivie de l'athlète, c'est la fédération. Et le ministère lui fait des lois et des règlements. Donc, tout ça marche... c'est plutôt une bonne coopération sur le dopage. 00:09:16-6

**Christoph Fischer:** Oui... en Allemagne ça ne marche pas très bien avec le NADA. Le NADA, Nationale Anti-Doping Agentur, mais là-bas c'est un peu... c'est le financement, ils ont un problème avec le financement et d'autre côté c'est aussi ce sont trop des acteurs là dedans qui mélangent là et ce n'est pas très visible. 00:09:38-5

**Stéphane Goudeau:** Nous, chaque acteur a sa mission. Par exemple l'AFLD - je

suis au rugby - c'est le rugby qui va sanctionner ces athlètes, c'est la fédération française de rugby qui sanctionne les athlètes en première instance, deuxième instance et ça n'arrive devant l'AFLD que si la fédération a oublié de sanctionner dans un certain délai. Donc, c'est il y a plutôt une bonne répartition des rôles et l'AFLD est plutôt là pour essayer de coordonner l'ensemble. Voilà. Il y a aussi quelques problèmes de financement l'AFLD, si elle avait plus de moyens arriverait à faire plus de contrôles mais c'est plutôt un sujet le dopage, qui fait consensus en France. La lutte contre le dopage est plutôt... 00:10:28-3

**Christoph Fischer:** Ça c'est bon. 00:10:31-7

**Stéphane Goudeau:** Oui. 00:10:30-5

**Christoph Fischer:** Et... j'ai préparé deux exemples de zones de conflits. Un exemple allemand et un exemple français que je propose...où je demande l'opinion de tous les experts. Que pensez-vous des ingérences de l'Etat concernant les exemples suivants: l'influence du gouvernement national sur la décision du Comité Olympique National de boycotter les Jeux Olympiques du Moscou de 1980? C'était en fait l'équipe olympique de pas envoyer à Moscou en 80. (Satz entfällt) 00:11:16-4

**Stéphane Goudeau:** Ça c'est en Allemagne? 00:11:18-5

**Christoph Fischer:** En Allemagne. 00:11:20-4

**Corine Gambier:** Alors qu'en France qu'on a envoyé! 00:11:20-4

**Christoph Fischer:** Il y avait la discussion aussi en 2008 de boycotter la Chine, mais là-bas il y a... tous les équipes étaient là-bas mais en ce cas... 00:11:37-1

**Stéphane Goudeau:** Moi je suis un grand défenseur de l'autonomie du mouvement sportif. C'est-à-dire que même avec l'agrément, même avec les délégations il y a des domaines où l'Etat ne peut pas ingérer l'organisation, le fonctionnement du mouvement sportif. Par exemple, c'est ce qu'a rappelé le président de la FIFA à la France après la coupe du monde de football en expliquant que... 00:12:11-0

**Christoph Fischer:** C'est le deuxième exemple. 00:12:12-4

**Stéphane Goudeau:** A pardon. (Rires) 00:12:13-7

**Christoph Fischer:** C'était déjà la réponse, c'était la réponse... 00:12:23-1

**Stéphane Goudeau:** On comprend qu'il y a des intérêts supérieures d'Etat et qu'il faut... il y a de la diplomatie en jeu, il y a des raisons politiques, diplomatiques, économiques. Mais le sport doit rester, même si ce n'est pas vrai, le sport... la politique et le sport sont intimement liés, les Jeux de Munich, les Jeux de Moscou, Los Angeles en 1984, la Coupe du Monde en Argentine en 78. Politique et sport sont intimement mêlés. Mais, on doit essayer de préserver l'autonomie du mouvement sportif, voilà. Et le CIO a enlevé beaucoup de reconnaissance à des CNOs, notamment africains, quand ils sentent que l'Etat est trop présent, l'Etat gouverne trop, exemple aussi l'UEFA avec la Bosnie-Herzégovine... un moment il faut...hein. 00:13:13-1

**Christoph Fischer:** Et maintenant pour le deuxième exemple: c'est le rôle du ministère de la santé et des sports à l'époque c'était la ministre de la santé et des sports concernant les querelles dans l'équipe tricolore pendant le Coup du Monde 2010 et... qu'est-ce que vous pensez de cette ingérence? 00:13:32-1

**Stéphane Goudeau:** Trop importante. L'Etat a raison, le président de la république, le premier ministre, la ministre de la santé et des sports à l'époque, la secrétaire d'Etat aux sports ont raison de faire la morale, ont raison d'expliquer qu'on a abîmé l'image de la France, que le comportement était inadmissible. Ils ont raison de le dire. Et il faut le dire, parce que il y a les medias, parce que... Mais ensuite, pour les sanctions et pour tirer les conséquences en termes d'organisation et de fonctionnement, il faut faire confiance au mouvement sportif et à son autonomie du mouvement sportif, voilà. Et je trouve ça très bien ce que dit notre entraîneur, notre sélectionneur national Laurent Blanc. Aujourd'hui la ministre est dans son rôle quand elle dit que ce n'est pas bien, qu'ils ont sali les maillots etc., mais lui dans son rôle de dire: « Je le prends ou je le prends pas ». Et je pense que la FIFA a eu raison, Sepp Blatter a eu raison de dire attention: n'allez pas trop loin dans l'ingérence, voilà. Et souvent le mouvement sportif a été aussi en pointe sur certaines choses par des reconnaissances, par...voilà. 00:14:56-4

**Christoph Fischer:** Oui, avec cet exemple nous sommes à la fin des zones conflits.



## I.V. Evaluation des structures

**Christoph Fischer:** L'évaluation des structures. Quelle est la qualité des relations entre la politique sportive gouvernementale et le mouvement sportif? La qualité de la coopération. 00:00:18-0

**Stéphane Goudeau:** La qualité de la coopération? 00:00:16-2

**Christoph Fischer:** Est-ce que c'est plus amicale ou partenariat ou...c'est plus administratif? 00:00:26-4

**Stéphane Goudeau:** Je comprends la question... (Rire) je cherche...C'est toujours les relations entre le CNOSF et le ministère des sports... c'est toujours un peu les montagnes. Par moment, c'est... ça se passe bien, c'est au... le beau temps... c'est au beau fixe. Par exemple aujourd'hui, nous, on est très content de l'Assemblée du sport. On dit que la ministre est courageuse d'avancer et puis par moment, il y a des grandes périodes de tensions, de conflits...de conflits. Exemple sur les candidatures olympiques... Paris 2012, où on explique que le mouvement sportif est trop en retrait. Le CIO justement demande à ce que les candidatures soient pilotées par le mouvement sportif. Ce que l'Allemagne fait avec Thomas Bach, Katharina Witt etc. Et nous, à chaque fois, on met soit un politique... un homme ou une femme politique, soit quelqu'un qui n'est pas issu du milieu sportif. Et là ça se tend... ça redevient compliqué. Et en fait, c'est compliqué de répondre à cette question parce que ça dépend des moments, ça dépend des enjeux et ça dépend aussi des individus. Certains ministres considèrent que le mouvement sportif n'est pas mature et que si lui le ministre ne fait rien le mouvement sportif ne fera rien. Par exemple, je reviens un petit peu sur la Coupe du Monde. Après la Coupe du Monde, certains ministres on dit: « Ça démontre que la fédération de football et globalement toute les fédérations ne fonctionnent pas bien. Et donc il faut réformer l'organisation et le fonctionnement des fédérations ». Mais... et nous on a dit: aujourd'hui le code du sport permet cette réforme et si elle doit avoir lieu, ça doit venir du mouvement sportif lui-même. Il doit faire sa critique, se dire: « Là j'ai été bon, là j'ai été mauvais et essayer de se reformer de lui-même. Ce qu'est en train de faire le foot, ce qui est train de faire le cyclisme aussi. Ce que Denis Masseglia va probablement essayer aussi, dans les mois à venir... de réunir toutes les fédérations pour voir comment on peut améliorer le système. Mais, encore une fois, c'est le mouvement sportif qui fait sa critique et qui se réforme de lui-même. C'est comme si l'Etat disait au monde de l'entreprises, aux syndicats, aux collectivités: vous fonctionnez mal, on va s'en occuper, voilà. Et

donc... et ça, c'est un sujet par exemple qui a beaucoup crispé l'été dernier... l'été ce n'est pas... la fin de l'année 2010, voilà. Et aujourd'hui, on est... le climat est plutôt apaisé. [00:03:28-5](#)

**Christoph Fischer:** Et à votre avis le... est-ce que l'Etat devrait se charger plus ou moins des affaires du sport, du développement du sport? [00:03:37-1](#)

**Stéphane Goudeau:** Moins! Par exemple, je vais vous prendre un exemple et c'est révélateur de... du fait qu'on a des cultures différentes selon les pays. Un jour, on travaillait- on travaille beaucoup avec l'Union Européenne, oui on a crée ensemble le bureau... l'Allemagne, la France, le bureau des liaisons à Bruxelles - et on travaillait avec la Commission Européenne et des personnes nous ont dit- on parlait à l'époque du Fairplay financier...enfin de limiter l'endettement des clubs professionnels et de limiter la masse salariale des clubs professionnels pour éviter qu'il y ait des clubs riches, les clubs pauvres. Et que les clubs riches, par exemple le fait que Madrid le roi puisse annuler la dette, voir Chelsea dès que monsieur Abramovitch arrivait, voilà. Et donc, on voulait éviter... on voulait essayer d'organiser des règles. Et nous amis suédois nous ont dit: mais si vous voulez organiser des règles que monsieur Platini le fasse, ce ne sont pas... ce n'est pas aux Etats de fixer des règles pour limiter les budgets des clubs, pour limiter des salaires dans les clubs. C'est à Michel Platini, président de l'UEFA d'organiser ça entre les différentes fédérations sportives et les différents clubs. Et c'est marrant parce qu'on sent à travers toutes nos cultures, dans tous les pays européens, qu'on n'a pas tous la même vision de l'Etat. Et je pense que l'Etat doit être dans le sport un Etat régulateur, il fait la loi, il fait le règlement. C'est normal, il y a des questions de sécurité, il y a des questions... Mais, il ne fait pas tout seul la politique sportive, qu'elle soit nationale ou européenne. Ça doit être fait avec le mouvement sportif. Et d'ailleurs la Commission Européenne, dans son livre blanc en 2007 et dans sa communication en janvier, rappelle l'autonomie, rappelle un certain nombre d'éléments dans sa gouvernance. Donc je trouve ça plutôt très bien, enfin plutôt bonne la vision européenne sur le sujet de l'autonomie de la gouvernance.... Je suis bavard... [00:05:59-4](#)

**Christoph Fischer:** Il ne faut pas presque demander si vous pensez que les structures actuelles sont efficaces? [00:06:08-2](#)

**Stéphane Goudeau:** Elles ont... elles ont été efficaces... elles les sont encore. Le ministère, si le ministère reste dans son rôle de faire la loi, de faire le règlement... Mais on peut les améliorer, voilà. On peut là, beaucoup améliorer le fonctionnement.

## I.VI. Comparaison Allemagne –France

**Christoph Fischer:** Dernière partie. C'est... normalement, je voulais essayer avec les autres experts aussi d'avoir une comparaison franco-allemande. Mais comme beaucoup des experts ne connaissent pas l'autre côté j'ai... comment dit... diminué seulement à quelques questions finales. Est-ce que vous connaissez un peu le système allemand? 00:00:28-1

**Stéphane Goudeau:** Légèrement. 00:00:30-1

**Christoph Fischer:** Légèrement. 00:00:28-3

**Stéphane Goudeau:** Légèrement, avec les Länder, le DOSB... 00:00:32-7

**Christoph Fischer:** Et, qu'est-ce qu'est vous... 00:00:33-4

**Stéphane Goudeau:** Mais, on peut en parler... enfin vous pouvez me rappeler des grandes lignes du système allemand. 00:00:36-5

**Christoph Fischer:** Les grandes lignes du système allemand français...du système allemand sportif c'est... oui c'est d'abord l'autonomie du sport, la subsidiarité de l'Etat... 00:00:55-3

**Stéphane Goudeau:** Par rapport aux Länder... 00:00:56-2

**Christoph Fischer:** Aux Länder... 00:00:57-9

**Stéphane Goudeau:** Chaque Länder par exemples a sa propre... son texte sur les paris sportifs, gère les paris sportifs lui-même, c'est ça. 00:01:04-6

**Christoph Fischer:** Oui, c'est ça. 00:01:04-9

**Stéphane Goudeau:** Par exemple, oui. 00:01:06-8

**Christoph Fischer:** Doit être conforme avec... à la constitution, mais c'est la législation du Land, mais on a la subsidiarité fédérale entre communes, Länder et le niveau fédéral, mais aussi une subsidiarité au niveau...comment dit... le sport par exemple, ou les... tous les choses dans la vie civile. S'il y a des choses qui se règlent soi-même, il n'y a pas de règlement étatique. C'est le sport se gère soi-même et seulement d'un niveau où le sport ne peut plus se régler soi-même c'est l'Etat qui invente... intervient... il n'y a pas de législation sur le sport en Allemagne. La seule législation c'est dans les Länder. Dans les constitutions de soutenir le sport, mais pas plus. Et niveau fédéral il n'y a pas de loi, c'est seulement la loi anti-dopage. Mais ce sont seulement quelques petites réglementations dans les autres lois comme...Strafrecht [en direction de Corine Gambier] ....dans le... la loi... 00:02:32-3

**Corine Gambier:** ...les amendes,... les sanctions... 00:02:36-3

**Stéphane Goudeau:** Plutôt pénal... 00:02:38-2

**Christoph Fischer:** Pénal, mais pas les réglementations sur le sport. Comme ça le sport est d'abord ... comment dit... responsable pour soi-même et seulement si il touche à ses limites c'est l'Etat qui intervient. Et ça c'est le... comment dit... la philosophie du système allemand. Je pense, il faut avoir une certaine expérience avec ça pour faire un avis ou une opinion là-dessus. Peut-être après, quand j'ai fini ma thèse on va avoir une bonne comparaison entre les deux. Mais j'ai préparé encore deux ou trois autres questions finales. Comment jugez-vous la nomination d'anciens sportifs célèbres aux hautes positions du ministère des sports? 00:03:49-0

**Stéphane Goudeau:** En tant que ministre des sports? 00:03:50-7

**Christoph Fischer:** Ministre ou secrétaire d'Etat? 00:03:58-6

**Stéphane Goudeau:** C'est une bonne chose...c'est une bonne chose parce qu'ils connaissent forcément le milieu. Il n'y a pas de... on ne peut pas dire, c'est bien ou c'est mal, c'est entre les deux. C'est... voilà. Ils viennent... ils connaissent le sport, ils connaissent les problèmes. Mais ils viennent avec une vision, avec leur vision. Alors que des ministres qui sont extérieurs au sport, vont être plus peut-être à l'écoute parce qu'ils connaissent moins. Et souvent, on dit que ce ne sont pas les anciens

sportifs qui ont été les meilleurs ministres, les meilleurs secrétaires d'Etat. Ce sont des gens qui viennent d'ailleurs, mais qui ont eu cette capacité d'écoute. Aujourd'hui Chantal Jouanno a l'avantage d'être une bonne pratiquante, de connaître le haut niveau, mais d'être aussi à l'écoute, voilà. En fait il faudrait un mélange des deux. Un ancien sportif, mais qui...qui - comment dire - qui accepte de remettre en cause ses idées ou sa vision qu'il a du sport pour... voilà. 00:05:12-8

**Christoph Fischer:** De quel degré les fédérations sportives et aussi les CNOSF en France sont-ils autonomes? 00:05:18-0

**Stéphane Goudeau:** De...pardon? 00:05:18-7

**Christoph Fischer:** De quel degré les fédérations et le CNOSF sont autonomes? 00:05:21-3

**Stéphane Goudeau:** Ah. Le CNOSF, il est autonome dans les textes, puisqu'on a vu qu'il était parallèle au ministère, à côté. Maintenant des fois, il y a des pressions, il y a des... voilà, dans les échanges, des fois, il y a quand même des pressions. Les fédérations sont très... enfin... sont très peu autonomes, puisqu'il y a l'agrément et la délégation toujours. 00:05:47-7

**Christoph Fischer:** Est-ce que vous pensez qu'une législation pour le sport si détaillée est nécessaire? 00:05:57-6

**Stéphane Goudeau:** Non, je ne suis pas sûr. Je préférerais le principe allemand avec une autonomie et puis de la réglementation sur des sujets vraiment importants. Comme le dopage, comme l'encadrement de la profession d'agents sportifs etc. Mais... et d'ailleurs, ce n'est pas tant une réglementation nationale qu'il faudrait sur certains sujets, c'est plutôt une réglementation, si possible européenne. Ou une harmonisation des règles entre les états, sans avoir une réglementation européenne pour tout le monde, mais une harmonisation... voilà. Je pense que tout ce qui a attiré à l'éthique: l'équité, la sécurité, par exemple les paris sportifs, les agents de joueurs, l'encadrement, ceux qui sont éducateurs, ceux qui ont comme métier donc qu'ils soient formés et qu'il y ait des règles qui soient précisées par l'Etat, voilà... C'est ça, c'est tout ce qui concerne la sécurité, l'éthique etc. Ça peut être une réglementation étatique. Pour le reste je pense qu'il faut laisser le mouvement sportif s'organiser lui-même avec ses propres règles de fonctionnement, ses propres règles disciplinaires, ses propres... voilà. 00:07:15-5

**Christoph Fischer:** Oui, merci mille fois pour... 00:07:15-9

**Stéphane Goudeau:** Merci à vous. 00:07:19-7

**Christoph Fischer:** Et j'espère que la thèse va être finie l'année prochaine à peu près le même temps de l'année et je vais vous envoyer un exemplaire. 00:07:28-8

**Stéphane Goudeau:** Avec plaisir. 00:00:00-0

## **J. Transkription Interview mit dem Präsidenten des CROS Nord-Pas-de-Calais, Pierre Coisne**

Ort: Villeneuve d'Ascq, CROS-Geschäftsstelle

Zeit: 15.06.2011 von 11:00 bis 12:30 Uhr

Länge gesamt: 1:35:18 (h:m:s)

### **J.I. Représentation des intérêts**

**Christoph Fischer:** Commençons par une question d'ouverture. Pourriez-vous me donner un bref aperçu de votre carrière professionnelle et de votre carrière bénévole? 00:00:11-8

**Pierre Coisne:** Alors, ma carrière professionnelle : j'ai travaillé avec la SNCF, la Société Nationale de Chemin de Fer et j'étais un technicien. J'étais un cadre moyen et j'avais une équipe sous mes ordres pour travailler et ça concernait la signalisation, tout ce qui est électrique, sauf la caténaire qui est le courant à forte tension. J'avais la responsabilité d'une équipe pour l'entretien de tout ce qui se passe dans les modes électriques : on a les signaux, on a les passages à niveaux, on a les moteurs à l'huile, c.a.d. tout ce qui était électrique. Ça concernait la maintenance et aussi la maintenance corrective et le dépannage. Mon problème c'était aussi de former les gens aux différents systèmes. Parce qu'il n'y a pas qu'un seul système. Mon dernier travail en temps que technicien c'était de faire rentrer à la gare de Lille-Flandres les TGVs avec Mitterrand à l'époque pour l'inauguration de la ligne Paris - Lille en TGV. Avec une nouvelle technique qui a longtemps été refusée dans les services pour des raisons de sécurité. Il fallait donc mettre de l'informatique. Donc c'est évident..., il y a des systèmes informatisés, mais qui sont toujours protégés par derrière par de l'électromécanique. Donc c'est quelque chose de très intéressant, que je pourrais vous entretenir pendant des heures, mais je ne pense pas que ce le but de la chose.

Comme j'étais très impliqué dans le sport au niveau de mon entreprise, j'étais surtout engagé pour le volley-ball parce que j'étais aussi président de la ligue de volley-ball. J'étais très impliqué dans le sport. Et comme très peu de monde connaissait le système de la gare de Lille (le système de signalisation) et vu que c'était quelque chose de très moderne, on ma demander de prendre un autre poste qui me permettait d'avoir plus de disponibilité pour mon sport, mais aussi, de mettre quelqu'un en permanence pour gérer au cas où il y aurait des problèmes. Alors au début c'était très dur quand on est technicien de s'en retrouver parce que je me suis retrouvé au contrôle qualité et sécurité. Je faisais mes tournés sur le terrain pour remettre les positions en place. J'avais des rapports à faire, je faisais des graphiques

pour la sécurité par rapport aux accidents et autres. Au niveau qualité je devais essayer de faire travailler les gens et leurs proués qu'ils travaillaient pour un client avec toutes les notions de qualité, qui ne sont pas toujours faciles à expliquer aux gens de terrain. Ça a été mes dernières années de travail avec la SNCF. Alors en sachant que j'ai commencé le sport dans les années soixante-dix, je me suis retrouvé à la ligue des Flandres, enfin dirigeant sportif. Parce que à dix-huit ans j'étais capitaine de mon équipe de volley-ball et à dix-neuf ans je suis parti en Allemagne, faire mon service militaire pour la France. Là, c'est pareil : j'ai été classé très sportif parce que aux épreuves sportives j'étais le meilleur, donc, pour mon régiment j'étais très bon. Et puis le problème c'est que dans les stages militaires c'est des stages très difficiles. En Allemagne, c'étaient des régiments disciplinaires. Au niveau sportif il fallait être très bon. Et comme j'étais le meilleur on me faisait toujours passer en premier. C'est comme ça que j'ai été blessé et que je n'ai pas pu faire le niveau de sport qui était prévu pour moi, et ça se faisait à Antibes ici en France, sur la Côte d'Azur. De ce fait là je n'ai jamais quitté l'Allemagne. Mon régiment a été à Villingen, en Forêt-Noire, j'ai fait mes classes à Donaueschingen. Triste époque, parce qu'il y avait les tirailleurs marocains, sans vouloir dire, mais c'était triste pour la population de voir ces gens là chez eux. J'ai appris à vivre à dix-neuf ans et puis donc mon sport qui m'a permis après, en rentrant de l'armée, je n'ai plus retrouvé ma place de capitaine de mon équipe. Par contre, il fallait faire l'obligation d'arbitrage. Et donc j'ai passé mes examens d'arbitre. J'ai été arbitre, mais je ne voulais pas m'engager à très haut niveau. Je faisais juste ce qu'il fallait pour arbitrer localement, pour mes obligations. De ce fait là, j'étais dans l'équipe 2 parce que je ne pouvais plus jouer dans l'équipe 1 et puis mon club a été dissous parce qu'on était monté trop haut et il fallait payer des choses pour lesquelles on n'avait pas les moyens. Je me suis retrouvé dans un grand club lillois, l'ASPTT Lille. L'ASPTT c'est PTT, c'est Poste, Téléphone et Télégramme, qui était une entreprise de service public. Il y avait des facilités et autres. Je suis rentré dans ce club pour l'arbitrage et comme j'ai arbitré le week-end je ne pouvais pas jouer, donc j'ai joué en semaine avec les vétérans. J'étais un jeune vétéran et puis, un beau jour j'ai vu le dirigeant de l'ASPTT qui était au comité nord de volleyball, et qui m'a demandé de m'investir au niveau de la commission régionale d'arbitrage qui était en manque de dirigeants. On m'avait dit à l'époque deux heures par semaine, c'est bien. Alors on sourit tout le temps parce que dans le bénévolat c'est un peu ça: on commence avec la main et puis on finit avec le corps entier dans le système. Comme je suis quelqu'un qui adore apprendre, qui aime bien et savoir écouter. Si, savoir écouter c'est important, savoir écouter et puis aider les gens. Donc le bénévolat c'est aussi ça dans le sport. Avec une ambiance aussi on explique souvent que dans le sport les gens sont si jaloux de nous parce qu'on a toujours la troisième mi-temps qui permet aussi de faire la fête. Mais je pense que c'est une bonne école pour la vie. Je me suis retrouvé un an après à être Président de la Commission Régionale d'Arbitrage. Deux ans après, j'étais Vice-président de la Ligue Régionale et puis quelques années plus tard je me suis retrouvé Président sans être volontaire pour être Président. Mais ces les gens



qui m'ont dit: mais si, il y a que toi qui peux être Président. Alors je me suis retrouvé Président de la Ligue de Volleyball et de ce fait je suis rentré au Comité Olympique par élection dans le Comité Régional Olympique. Donc j'étais membre du Comité Olympique. C'est très intéressant pour moi, parce que mon sport d'origine, j'avais fait beaucoup plus de sport. Comme j'étais apprenti à la SNCF, je faisais énormément de sport. C'est l'époque où on travaillait 48 heures comme apprenti. 48 heures c'est très fatigant. Non seulement apprendre, mais aussi de travailler. Le sport pour moi ça me permettait de me libérer un peu de ce travail. Le samedi après-midi bien souvent je me retrouvais tout seul sur le stade avec le moniteur. Je faisais de la course, je faisais le mille et après le quinze cents (1500 m). Je faisais de l'athlétisme, du basket, du volleyball, du handball. Il y a que le foot qu'on ne faisait pas à l'époque parce que en France c'était interdit, c'est au niveau de l'éducation nationale, c'était un sport dangereux. Déjà à l'époque c'était même comique - de toute manière je n'aimais pas trop le foot - parce que tout jeune il y avait le patronage comme on l'appelle chez nous donc. Et c'était bien souvent ceux qui jouaient au foot, c'était les petits bandits tous déjà à l'époque. Donc, je n'aimais pas trop étant un peu timide, en plus. Voilà un peu l'origine du sport. Donc, je disais j'étais président de la ligue seize ans. Quand le Président du Comité Régional Olympique a voulu - parce qu'entre temps, j'étais devenu Secrétaire Général du Comité Régional Olympique - donc quand le Président a voulu quitter le CROS il m'a demandé pour être Président. Je me suis donc présenté aux élections. Mais il n'y a pas eu de problèmes. Tout le monde a voté pour moi. Bon maintenant ça fait sept ans que je suis Président. Enfin, sept ans, depuis 2005 que je suis président du Comité Régional Olympique. Ceci est quelque chose de très intéressant parce que ça permet de découvrir toutes les disciplines vu qu'on fait tous les sports. Alors la spécificité française (parce que ce n'est pas pareil dans le monde entier) c'est que le Comité Olympique et Sportif a toutes les disciplines sportifs, même les sports traditionnels. Il y a les sports traditionnels - je ne sais pas si vous en connaissez en Allemagne - vous avez peut-être aussi les sports traditionnels. C'est des sports qui sont d'origine des années mille, qui sont surtout, par rapport aux provinces parce que c'étaient des provinces avant en France les provinces françaises qui avaient les disciplines. Ils ont même été appliqués en Amérique. Par exemple les basques, la pelote basque vous en avez entendu parler, est parti en Amérique avec les basques qui sont parti là-bas; on a le javelot tir sur cible qui est un grand truc avec des plumes et qu'on lance dans une cible. Il y a tous les jeux, il y a ici de jeux flamants, la boule, c'est presque comme un jeu de boules mais avec une roue qui faut placer sur un terrain. C'est vraiment des trucs particuliers. Donc, tout ça c'est des choses qui sont très intéressantes. Les difficultés qu'on a ici en France, d'ailleurs, si pour pouvoir parler de la culture du sport et aussi de son histoire: on a des subventions pour le sport mais pas pour sa culture et pas pour son histoire. Et c'est un peu ce qu'on regrette. Ici il y avait une association qui était créé par l'ancien Président, justement pour essayer de travailler là-dessus. Mais on a des difficultés de vivre parce que ça nécessite d'avoir quelqu'un aussi pour faire les papiers et faire les rapports sur les activités bénévoles... On a

donc un peu toutes ces difficultés. Je pense que j'ai dépassé un peu votre question.  
00:11:34-3

**Christoph Fischer:** Bon, ce n'est pas grave. Juste pour avoir une certaine image, c'est bien. Et si on voit le cadre. Comment décrivez vous votre position dans l'ensemble de la politique du sport? 00:11:49-9

**Pierre Coisne:** Alors, au niveau de la politique du sport, c'est-à-dire que là il faut être franc et j'expliquais encore ici dernièrement à l'Assemblée de la Ligue Régionale du Basket-ball, que tous les dirigeants devraient être au courant des leurs règles sportives du sport propre à leur discipline mais aussi être au courant des règles en ce qui concerne le Code Civil (qui est la loi chez nous) ; la loi qui n'est pas l'acte du sport et on doit aussi connaître la loi sport, parce qu'on a un code du sport. 00:12:22-4

**Christoph Fischer:** Oui. 00:12:23-0

**Pierre Coisne:** Et ceux qui occupent des salariés doivent connaître aussi le code du travail. Alors, vous savez que pour les dirigeants bénévoles, il y a énormément à apprendre, toujours énormément à apprendre. Il faut donc toujours se recycler et apprendre. Si on ne fait pas ça, il arrivera un moment où on aura des difficultés. Alors c'est vrai, c'est très compliqué de tout savoir. Il faut..., chaque fois qu'on a l'occasion, se renseigner pour savoir si ce qu'on fait est bien dans le cadre des lois et autres. C'est grave, parce que je ne sais pas si vous voyez ce qui se passe un peu maintenant? L'Amérique est toujours un mauvais exemple, mais permet aux gens d'aller devant les tribunaux pour vous attaquer. Et ce n'est pas vraiment facile pour un dirigeant de se retrouver devant un tribunal. Quel qu'il soit. 00:13:08-1

**Christoph Fischer:** Et quel est l'intérêt principal de votre institution lié au sport? C'est plutôt le sport de masse, le sport de compétition, la santé, le temps libre? 00:13:25-4

**Pierre Coisne:** Alors, au niveau du Comité Régional Olympique on a des commissions qui ont été créés. On a parlé tout à l'heure, par rapport au sport de nature. Ce qu'il faut savoir, c'est que le Comité National Olympique a fait son Agenda 21. Donc sur le développement durable le sport s'engage. Nous sommes l'émanation du Comité National Olympique. En sachant que - je ne vous ai pas encore parlé de l'organisation parce que vous ne m'avez pas posé la question français. En sachant

qu'il y a une quantité des choses: il y a la commission des sports nautiques. Donc, les sports nautiques, ça va de la natation, au sport de voile, au canoë-kayak, aux avirons, alors tout ce qui est sport nautique et puis les sports aériens: les sports aériens ça concernent pas mal de sports qui ont à peu près les mêmes problèmes et les mêmes difficultés de s'implanter. C'est surtout leur regroupement et ces commissions sont en fait pour aider justement les différentes disciplines. Comme le Comité Olympique - de par la loi sport - est le représentant du mouvement sportif, bien souvent c'est le Comité Olympique qui doit intervenir auprès des politiques et autres, pour donner son avis et puis pour expliquer comment ça fonctionne aux politiques qui ne sont pas bien au courant de l'affaire. On a énormément de difficultés des fois de se faire comprendre parce que on dépend aussi des ministères dans notre situation. Au ministère, ils sont obligés d'appliquer les lois. Les gens qui représentent l'Etat appliquent les lois normalement, donc ils ne vont pas trop loin. Mais ils essayent un peu de vouloir faire passer leur loi avant le sport. Le Comité Olympique est un peu le syndicat du sport. 00:15:33-3

**Christoph Fischer:** La question que je voulais mettre aussi: est-ce que le Comité Régional se voit comme représentant du mouvement sportif dans la région Nord-Pas-de-Calais? 00:15:39-8

**Pierre Coisne:** Et bien, il est de par la loi. Donc, même... si quelqu'un disait le contraire, il y a une loi de sport qui existe en France. Vu que le sport a reconnu qu'il y a un ministère. Il y a la loi sport qui prévoit que le représentant du mouvement sportif. 00:15:56-6

**Christoph Fischer:** Et aussi un acteur politique? 00:16:02-6

**Pierre Coisne:** Alors... en tant que politique et sportif. Alors vous savez que le code du sport dit bien que le sport est en dehors des mouvements politiques. C'est-à-dire des politiques... de gauche, de droite, du centre, du milieu... de tout ce qui existe. Et en dehors des religions. On doit en aucun cas tenir compte des religions, mais tenir compte des gens pour pouvoir les autoriser à faire du sport. C'est-à-dire qu'on est des libre-penseurs dans le sport. On ne pense que sport. Donc, ça c'est quelque chose d'intéressant, dont nous envient d'ailleurs certains pays européens quand on travaillait jadis ensembles avec le Kent, la Belgique, la Rhénanie-Westphalie. C'était quelque chose d'intéressant, d'ailleurs c'était moi qui m'occupais de la commission européenne. A mon avis c'est un peu dommage que ça n'existe plus de par les changements politiques qu'il y a eu en Rhénanie-Westphalie. 00:17:07-0

**Christoph Fischer:** Et comment est-ce que vous agissez concrètement? Au niveau régional? 00:17:13-7

**Pierre Coisne:** Alors au niveau régional, on a un site internet. Je pense que vous l'avez vu: le Comité Régional Olympique a son site internet sur le serveur central du Comité National Olympique. Ça nous évite de payer. Il y a des comités olympiques qui ont fait leur truc à part. Alors, comme il y a pas mal de choses qui sont prévus par la loi, il y a des choses qui sont assez simples à faire. C'est la loi. Et puis il y a d'autres choses, il y a aussi les initiatives. Toutes les réformations et les formations des dirigeants sportifs sont sous l'application du Comité Régional Olympique et des Comités Départementaux. Pour parler des structures: le Comité Régional s'occupe des ligues et comités régionaux. Les Comités Départementaux s'occupent des Comités Départementaux des Sports et aussi des clubs de base. Ils sont toute la base de la pyramide du sport et en définitive vous savez peut-être que l'évolution en France fait que les politiques essayent - par rapport à l'Europe - de supprimer certaines choses qui sont en trop par rapport au niveau européen dans les départements. Et de restructurer un peu les régions, essayer de regrouper les communes. Donc, c'est un travail énorme à faire parce que dans la tête des français, les français ne sont pas faciles à convaincre. Le sport, lui a déjà commencé avec des changements étant donné qu'actuellement c'est le Président du Comité Régional Olympique et au Comité National Olympique, ils sont déjà en train d'étudier de changer le titre qui deviendra donc le Comité Directorial Olympique et Sportif. Je vous ai parlé tout à l'heure du CNDS: au niveau du CNDS, je suis le représentant territorial Nord-Pas-de-Calais pour le CNDS. Donc nous faisons des réunions avec l'Etat. Le CNDS qui est aussi un truc d'Etat. Les présidents des Comités Départementaux ne sont pas invités à cette réunion. C'était très dur au départ dans les habitudes au niveau olympique on réunissait tous les temps les comités régionaux et départementaux pour discuter ensemble. 00:19:50-4

**Christoph Fischer:** Et qui est le représentant de l'Etat dans ce cadre? 00:19:53-8

**Pierre Coisne:** Alors, le représentant de l'Etat au niveau de la région c'est le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports qui vient de changer maintenant et qui s'appelle aussi « Cohésion Sociale ». Au niveau de l'Etat il y avait énormément de représentants de toute la société. L'Etat fait aussi appel aux lois de la Commission Européenne, par un nombre de structure qui existe. Actuellement à regrouper, disons à resserrer ses fonctions. Alors le problème c'est que actuellement dans les départements il n'y a plus des directions départementales de la jeunesse et des sports. D'ailleurs jeunesse et sport ça ne figure plus au niveau de sigles départementaux. Le sport se retrouve dans la Cohésion Sociale, au niveau départemental. Et au niveau régional, il y a Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale.

Si bien que notre directeur régional actuellement, c'est quelqu'un qui vient de la Santé. Avant c'était des gens du sport. C'était des gens qui avaient passés un professorat de sport. C'est tous des gens d'origine sport qui étaient - sport ou jeunesse, parce que c'était jeunesse et sport, mais à majorité sport. Notre directeur est en train de se former au sport. Parce qu'il y a des régions justement où c'est quelqu'un de la santé qui se n'intéresse pas trop au sport. Il laisse tomber un peu la partie sportive. Parce que dans cette direction régionale il y a maintenant plusieurs adjoints... 00:21:47-2

**Christoph Fischer:** C'est avec Monsieur Bordes-Pages je vais parler l'après-midi. 00:21:52-0

**Pierre Coisne:** Au niveau des sports c'est monsieur Bordes-Pages. Voilà une direction jeunesse, sports. Il y a des adjoints ce qui par la suite se passera aussi pour les bénévoles. Le président du Comité Départemental Olympique du Pas-de-Calais m'a dit: mais j'accepte d'être ton vice-président. On rigole un peu. Donc c'est vrai que l'organisation du sport fait que à la tête du sport de la région, on est un organisme reconnu, en France je ne sais pas si ça existe chez vous, mais un conseil économique et social et maintenant environnemental - on copie un peu de l'Allemagne, mais on n'a pas encore autant des verts que chez vous. Disons, c'est la deuxième assemblée. Elle existe au niveau national, ces eux au niveau national. Au niveau régional, il y a le conseil régional, avec les élus politiques et à côté, il y a la deuxième chambre qui est le conseil économique et social et qui représente la société civile. La société civile, moi j'y suis en tant que représentant du sport. 00:23:19-5

**Christoph Fischer:** Ah oui, il y a aussi des représentants de tous les regroupements dans... 00:23:23-6

**Pierre Coisne:** Ici dernièrement ils nous ont mis à l'environnement, donc il y a six représentants d'associations environnementales. J'avais demandé ma vice-présidente qui s'occupe aussi de tous qui est sport, nature et autres, puisse me dire en tant que « environnement » mais ce n'est pas possible. Voilà un peu l'esprit à la française actuel. Le sport est très bien vu au conseil économique et social parce que, bien souvent, les gens envient notre organisation. Comme un peu ce qui s'est passé au niveau européen, beaucoup nous envient. Tout n'est pas parfait parce qu'on a toujours pris du retard, en sachant que le ministère des sports c'est le plus petit budget qui existe. 00:24:24-5

**Christoph Fischer:** Je veux arrêter la première partie ici.

## J.II. Prise de décision

**Christoph Fischer:** On reprend par les prises de décisions. Est-ce que les acteurs du mouvement sportif sont consultés dans le processus d'élaboration et de formulation de textes juridiques, des lois, des ordonnances, des choses comme ça? Et est-ce qu'ils sont consultés pour la mise en œuvre de la politique sportive de l'Etat? 00:00:20-3

**Pierre Coisne:** C'est justement la spécificité française. Je pense que nous sommes toujours consultés. Ce qu'il y a, c'est que - comme je le vous disais tout à l'heure - c'est la pyramide. Nous, ici au niveau régional on est dans la deuxième partie de la pyramide. Le haut de la pyramide ce sont les fédérations nationales et le Comité National Olympique qui sont consultés systématiquement par le ministère. Ces eux qui interviennent au niveau de l'Etat. Parce que vous savez, en France ce n'est pas une politique régionale. C'est jacobin, c'est la France qui veut toujours tout diriger d'en haut. Donc le sport actuellement c'est un peu le même principe, c'est le principe français. C'est que tout est dirigé d'en haut. Si bien que des fois on a des présidents de fédérations qui sont pas très content de voir que le Comité Régional Olympique existe au niveau de la région, parce qu'ils sont un peu mis un peu en dehors de certaines choses: au niveau régional c'est le Comité Olympique qui décide, ce n'est pas la fédération. La fédération, elle décide par rapport à sa discipline. Mais par rapport au sport en général c'est le Comité Olympique qui est concerné. Donc au niveau du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais il existe une commission sport. En sachant que c'est des compétences choisies par les collectivités. Etant donné que c'est l'Etat qui a la responsabilité du sport, celui qui paie le moins, l'Etat donne seulement 10 % au sport. Donc ce sont les collectivités qui donnent le plus. En sachant qu'au Conseil Régional, les conseils généraux dans les agglomérations, dans les municipalités et au niveau des mairies, tout le monde effectivement donne pour le sport. Et donc la commission sport du Conseil Régional me consulte aussi pour certaines demandes. En sachant que là le sport n'est pas trop de leur compétence. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Ils se renseignent pour savoir qu'est-ce que j'en pense. Après, c'est les politiques qui décident s'ils le font ou s'ils ne le font pas. Même si je ne suis pas d'accord, ils peuvent très bien faire la chose. Actuellement, avec la Commission Sport du Conseil Régional on ne s'entend pas trop mal. Donc, quand je leur dis attention là, par exemple au raid ([www.legrandraid.org](http://www.legrandraid.org)) on donne beaucoup d'argent, ce n'est pas une organisation du sport français. C'est plutôt du business. Donc éviter de donner de l'argent même si c'est une association parce qu'on détourne un peu le système du sport. 00:03:06-3

**Christoph Fischer:** Et est-ce que les fédérations ou les ligues régionales et le Comité Régional ont la possibilité d'influencer la prise de décisions de la Direction Régionale? 00:03:19-8

**Pierre Coisne:** C'est ce que j'essaie de faire actuellement par rapport au CNDS. On veut m'imposer des subventions CNDS pour des organismes qui ne sont pas dans le système du sport. Alors c'est vrai qu'ils sont un peu collés. Je vais vous citer l'exemple: il y a quatre (mot pas compris) du sport, qui ont créé leur association. Et puis ils demandent des subventions au CNDS. Moi je dis: désolé! C'est très dangereux parce qu'actuellement, ce qui se passe en France ça doit se passer un peu aussi dans d'autres pays. Il y a partout de moins en moins d'argent. Depuis la crise, il y a de moins en moins d'argent. Donc l'argent se raréfie. Par contre le CNDS nous augmente régulièrement les devoirs. On est les seuls à avoir des subventions qui augmentent. Par l'intermédiaire du CNDS qui a de l'argent venant des jeux - paris. Donc c'est créer des jaloux. Par exemple: tout mouvement associatif existant en dehors du sport et qui lui n'a pas cette possibilité d'avoir de l'argent comme nous en avons au CNDS. Alors ce que j'ai dit souvent: ça a été créé justement pour permettre cette progression du sport, ce développement qui permet d'avoir des champions et qui représentent la France. C'est bien dans le style de l'olympisme où on essaye d'avoir des gens qui puissent arriver au plus haut niveau dans le sport. Et en même temps, le sport c'est quand même un remède, parce que le sport a ses règles. Des règles qui n'existent plus au niveau des familles et autres, avec tout ce qui se passe sur le plan social. Bien souvent, l'Etat a tendance à nous déléguer des responsabilités qui n'ont plus rien avoir avec la compétition sportive. C'est-à-dire on s'occupe des quartiers difficiles, priorité aux femmes, priorité maintenant sur l'environnement, priorité sur... et des tas de choses. Jusqu'à ce jour le sport n'avait pas à se préoccuper de cela. Le sport faisait quand même du social parce que dans le sport de base, un club, une famille qui n'avait pas d'argent pour payer la licence sportive, le club le prenait à sa charge. C'est bien faire du social. En plus l'adhésion à un club ça ne coûte pas énormément sur une année sportive. Sur une année sportive, quand on fait les comptes c'est très peu par rapport à un concert, une grande vedette, je ne sais pas. Je ne vais pas vous citer des vedettes. Vous en avez vu parce que quand j'étais en Allemagne, j'avais vu les Beatles à l'époque à Fribourg, Casino de Fribourg, en étant militaire. Bref, c'est sûr, sachant que la culture a beaucoup plus d'argent que le sport. Il y a aussi un ministère de la culture qui a beaucoup d'argent, parce que la culture, n'est pas basée que sur les bénévoles. Ce qui ne coûte pas sur le plan du sport c'est justement cette partie bénévolat. 00:06:38-6

**Christoph Fischer:** Et la Direction Régionale est-ce qu'elle a la possibilité

d'influencer les prises de décisions du CROS? 00:06:46-8

**Pierre Coisne:** Justement c'est un petit peu la bagarre, si on peut dire. En disant: nous, nous n'allons pas nous laisser influencer par des gens qui n'ont qu'à appliquer les lois. En définitive, si vous voulez pour nous la Direction Régionale est là pour donner de l'aide, pour nous supporter. C'est-à-dire, qu'elle peut aider les clubs à se restructurer, des choses comme ça. Elle est là pour aider le mouvement sportif et contrôler ce qui est fait de l'argent qui est donné par l'Etat. Donc, elle est là pour ça. Elle n'est pas là pour nous dire: il faut faire autres choses. Nous ennuyer, en disant: nous on ne veut pas que vous fassiez ça, vous faites cela. La politique du sport, elle est faite par son mouvement sportif. Au niveau national et au niveau régional c'est exactement la même chose. Même - je peux vous dire - Bordes-Pages celui que vous allez rencontrer, il me demande mon avis quand il voit qu'il y est un peu sur la ligne qui risque de tomber pour nous faire appliquer des choses où on n'est pas d'accord. Il demande quand même d'avoir l'accord du mouvement sportif, comme il sort un peu de ce que l'Etat a programmé dans les lois et dans les agréments. 00:08:13-9 00:08:12-9

**Christoph Fischer:** Et est-ce que vous pensez qu'au niveau national le ministère en relation avec le CNOSF est plus fort que la direction ici en relation avec le Comité Régional? 00:08:25-8

**Pierre Coisne:** C'est un peu les mêmes problèmes et descendus à la région. En sachant qu'ils ont des problèmes, c'est beaucoup plus fort au niveau des pressions, parce que c'est au niveau de l'Etat en entière partie avec tout ce qui est direction centrale. Et nous, c'est en fonction de la personnalité, des personnes qui sont ici. Si par exemple, moi je laisse tout faire au sein de la Direction Régionale, c'est l'Etat qui va prendre le pouvoir. Donc en définitive c'est de la compétition. Je souris souvent disant qu'entre les différentes disciplines sportives il y a une compétition. Et entre l'Etat et nous c'est une compétition, c'est-à-dire c'est celui qui va le plus s'affirmer qui mène. Alors moi j'ai toujours tendance à dire: il faut qu'on travaille ensemble. Mais c'est toujours très difficile. Parce que quand on travaille en fait ensemble on fait plus qu'un et on perd son identité. C'est le principe de la chose. C'est-à-dire le représentant de l'Etat, il aime bien être le représentant de l'Etat de part entier. Bien que nous avons la République, c'est le même système qu'avec les rois. Il y a toujours le représentant, c'est moi! En puis en dessous on retrouve les valets. Moi, je dis toujours à la République: on est sur la même ligne. C'est normal que le représentant de l'Etat définisse ce qu'on doit faire. Et bien nous on fait le sport, mais si eux ne donnent pas les moyens pour le faire, pour nous ils ne représentent plus rien, on s'occupe de nous mêmes. C'est pour ça qu'il est important de travailler ensembles pour éviter premièrement que chacun fasse la même chose chacun dans



son coin, ce qui augmente les coûts alors qu'on n'a pas beaucoup d'argent et qui met en difficulté tout le monde. On se met en difficulté soi même quand les règles sont pas les mêmes. D'ailleurs c'est des problèmes que j'ai eu en arrivant, où le Conseil Régional avait une certaine politique, au niveau de la DR (la direction régionale) ils avaient une politique et moi j'étais au milieu. Je devais signer des conventions avec la région, par exemple au niveau médical, j'ai signé la convention médicale avec la région et après j'allais signer la convention médicale avec la Direction Régionale. Alors qu'on aurait pu signer tous ensemble. C'est à chaque fois que je fais la réflexion, parce que moi c'est comme une entreprise, comme les syndicats et patron. On discute, on discute. Personne n'a tort, personne n'a raison, mais on se met d'accord sur une chose. Je pense que c'est le meilleur système, mais ici on a l'impression que chacun veut son image. Il ya le Conseil Régional qui me montre son image, qui travaille pour le sport. La Direction Régionale veut montrer que l'Etat travaille pour le sport. Ici c'est fort parce qu'ils ont pris un responsable de la communication à la Direction Régionale Jeunesse et Sport qui est toujours avec son appareil photo. Je souris parce qu'ils ne sont pas bons, ils ne sont pas fait pour ça. Et c'est ce qu'ils n'ont pas compris et je ne comprends pas trop, où ils veulent en venir parce que si on travaille ensemble, bien tout le monde est mis en valeur. 00:12:09-0

**Christoph Fischer:** Et pour la concertation entre les partenaires, je veux dire. Je pense que la Direction Régionale c'est le partenaire principal avec qui vous travaillez ensemble au niveau de... 00:12:23-4

**Pierre Coisne:** ... tous les sports... 00:12:23-4

**Christoph Fischer:** ...d'Etat. 00:12:26-6

**Pierre Coisne:** Pour tous les sports on travaille ensemble. Le Conseil Régional ce n'est pas du tout pareil. Au Conseil Régional, on travaille souvent que pour la partie Comité Régional Olympique. Oui, comme ils sont politiques, il y a des sports qu'ils ne veulent pas favoriser, donc, ils ne donnent pas d'argent à ce sport là, ils ne donnent plus à certains; ça peut passer au niveau de l'Etat où je dirais: Halte! Là au niveau politique je ne peux pas. Au niveau politique... c'est..., des amis, des amis. C'est sûr qu'au niveau politique il y a certaines villes qui sont plus favorisées que d'autres par la région. Parce que c'est des amis, des amis. Ici, c'est le parti socialiste qui est partout. Même s'ils se disputent entre eux parce que c'est formidable, c'est un autre parti. Mais bien souvent ils se bagarrent entre eux. Donc, nous on est en dehors de la question, comme je vous disais tout à l'heure. Au niveau politique, moi, je ne prends pas de position. 00:13:23-1

**Christoph Fischer:** Oui, ce sont les deux partenaires. D'un côté le Comité Régional et d'autre côté la Direction Régionale. 00:13:31-0

**Pierre Coisne:** Oui. 00:13:30-4

**Christoph Fischer:** Oui. Et c'est la concertation... c'est sous forme de... c'est très formel ou c'est aussi informel? 00:13:39-3

**Pierre Coisne:** Il y a les deux. Comme on signe une convention, c'est formel. Comme on ne signe pas de convention c'est informel. Mais c'est dit. Donc, il y a des choses qui doivent être obligatoirement formels tel que le CNDS. Normalement je suis co-président avec le préfet de Région qui est le représentant de l'Etat au niveau de la Région. Donc, je suis co-président avec le préfet de région, en fait pour définir la politique du CNDS et les sommes qui sont données aux différentes disciplines et autres. Là c'est sûr que c'est quelque chose de très formel. Parce que tout ça c'est enregistré dans les textes et puis c'est l'Etat. 00:14:36-1

**Christoph Fischer:** Avec les politiciens? 00:14:36-1

**Pierre Coisne:** Comment? 00:14:36-5

**Christoph Fischer:** Avec les politiciens? 00:14:36-1

**Pierre Coisne:** Aux politiciens, je donne mon avis qui ne sont pas forcément obligés de m'écouter. Par contre, quand ils prennent une position par rapport à de l'argent, comme je vous en ai parlé tout à l'heure au niveau sport santé, le sport santé au niveau du Conseil Régional, c'est sûr que là c'est vraiment formalisé, parce que par rapport aux élus de tous bords, il faut à tout prix que ça soit bien quelque chose dans une définition de ce que le Conseil Régional doit faire pour le sport santé. Parce qu'on ne peut pas faire n'importe quoi. Donc, c'est surtout dans ces choses là que les politiques sont bien obligés de passer par une convention, pour suivre - parce que - au niveau des Conseils Régionaux, ils sont obligés de respecter les lois. Les lois et la côté juridique. Donc, ça c'est quelque chose de haut, il y a obligatoirement du formel.

### J.III. Politique du personnel

**Christoph Fischer:** On va au politique du personnel. Est-ce que les autorités publics ont des possibilités d'influencer la sélection des cadres des fédérations sportives ou dans le Comité Régional Olympique Sportif? 00:00:15-7

**Pierre Coisne:** Alors au niveau du Comité Régional Olympique et des Comités Régionaux, il y a des cadres techniques : on les appelait les cadres techniques régionaux, maintenant ils sont cadres techniques (« S ») sportifs. Mais, en définitive, ce sont des gens qui ont un diplôme de professorat et ont réussi un concours de professeur de sport. Ils avaient déjà des diplômes sportifs d'Etat, un brevet d'Etat sportif et autres ou des études en faculté, etc. Ils sont donc engagés comme professeur de sport et c'est eux qui aident donc les différents Comités Régionaux. Mais tous les Comités Régionaux n'en ont pas à leur disposition parce que là aussi l'Etat a diminué les nombres des cadres techniques. Et au niveau national, il y a le Directeur Technique National qui est payé par l'Etat. Chaque fédération a un directeur technique national rémunéré par l'Etat. Ce qui fait que l'Etat n'est pas trop difficile. Bien souvent, c'est la discipline qui choisit son directeur technique et qui le propose à l'Etat. Et donc bien souvent, s'il n'y a pas de problème juridique par rapport à la personne proposée, parce qu'il ne faut pas que ça soit un repris de justice. Il faut que ça soit, bref, certain qui a un casier judiciaire, des choses comme ça. Sinon tout se passe bien par rapport aux fédérations. 00:02:05-0

**Christoph Fischer:** Et d'autres positions? 00:02:05-0

**Pierre Coisne:** Alors, au niveau d'autres positions, le mouvement sportif embauche les gens qu'il veut embaucher dans les fonctions qu'il veut créer. C'est-à-dire que c'est un choix de politique sportive. 00:02:25-5

**Christoph Fischer:** Oui. 00:02:25-5

**Pierre Coisne:** Ce qui peut parfois gêner, je le dis souvent pour les élus du monde sportif : ils sont élus pour une olympiade, donc quatre ans. Les élus pour quatre ans, s'ils décident d'embaucher des personnes qui ne sont pas valables, c'est la prochaine olympiade qu'ils s'en vont et c'est celui qui arrive qui va se retrouver avec ces salariés. Si vous voulez, les salariés qu'ils soient du sport ou dans une entreprise c'est exactement les mêmes règles. C'est pour ça que je vous parlais du code du

travail français qui est très, très, très dur à suivre pour les dirigeants bénévoles. Parce que c'est très, très aider les salariés, qui sont très aidés pour être défendus. Et c'est dans ce cadre là que je suis conseiller prudhommal, employeur de l'économie sociale. Je siège au prud'homme en temps que représentant du sport, ici à Lille. Je ne représente pas que le sport, j'ai tout un rayon. On ne se concentre pas trop sur le sport mais c'est vrai que ça arrive qu'on a des choses sportives. En définitive, les salariés c'est le choix de la fédération, c'est le choix du Comité Régional, c'est le choix du Comité Olympique et c'est le choix du club. 00:04:03-5

**Christoph Fischer:** Et d'un autre coté est-ce que le mouvement sportif a des possibilités d'influencer la mise en place des personnages au niveau du ministère ou de la Direction Régionale? 00:04:16-5

**Pierre Coisne:** Sans donner un avis, l'Etat s'organise lui-même. Parce que justement c'est la réglementation du travail des fonctionnaires qui fait qu'un professeur de sport peut aussi être nommé inspecteur. On peut mettre un directeur... - d'ailleurs la preuve c'est que maintenant on peut mettre n'importe qui...- un fonctionnaire on le met là, on le déplace là, on le met ailleurs. Dans le système on n'a pas beaucoup d'influence bien qu'on le défend, comme au niveau du préfet. Si vous pourriez mettre quelqu'un du sport à la tête de... 00:04:56-8

**Christoph Fischer:** (faible sourire) 00:04:56-8

**Pierre Coisne:** Bon, il sourit et puis il y a aussi - là haut - ce qui se passe dans le ministère des sports qui se bagarre avec les autres ministères. Parce que c'est un ministère de fonctionnaires. On ne peut pas désavantager quelqu'un qui attend depuis longtemps pour avoir son grade parce que - dans le fond - c'est l'histoire de salaire. C'est comme pour tout fonctionnaire du monde, je pense qu'ils sont tous dans la même situation. On ne peut pas influencer... Au Conseil Régional c'est un peu l'identique. Moi je sais que le vice-président responsable des sports au Conseil Régional, la fois dernière j'avait vu le président et j'ai lui dit: président du Conseil Régional écoutez, il est gentil, mais on ne le voit pas souvent. Et puis - autour de lui j'avais discuté avec d'autres politiques - qui avaient la même réflexion et c'est vrai, vous avez raison président, c'est vrai. Il n'est pas souvent là, tatati, tatata. De ce fait là, aux dernières élections, on a remplacé le vice-président par une vice-présidente et là c'est encore pire (rire). On sait ce qu'on a, mais on ne sait pas ce qu'on aura... Vous voyez des fois ce n'est pas toujours facile. Moi, j'avais donné un nom pour que je puisse aller plus loin c'est un politique pour qui... parce qu'en plus c'est le représentant du PS au conseil régional qui s'occupe du sport et autre. Et puis je lui ai dit: ça serait bien..., ah il dit oui: c'est vrai que ça me plairait,...mais en définitive, bon

après c'est des discussions politiques qui n'ont plus rien avoir avec... 00:06:50-2

**Christoph Fischer:** C'était ça pour la politique du personnel.

#### **J.IV. Zone des conflits**

**Christoph Fischer:** On reprend avec les zones de conflits. Où voyez-vous des zones des conflits ou problématiques dans la coopération entre les institutions de l'Etat et du mouvement sportif? Et spécialement sur la région? 00:00:18-1

**Pierre Coisne:** Il n'y a pas énormément de centres de conflits avec le sport ici au niveau de la région même vis-à-vis de l'Etat. C'est ce que je vous ai fait comprendre depuis le début. C'est-à-dire je donne mon avis. Là, où mon avis a de l'importance et bien... je tiens jusqu'au bout. Là où... on peut interpréter les choses et puis arriver à une autre solution, c'est comment peut-on arriver à une autre solution qui me convient tout aussi bien. Que ça soit la Direction Régionale Jeunesse et Sport, ils n'aiment pas trop qu'on soit en bagarre, ça ne les intéresse pas, ils préfèrent, comme moi ma définition : c'est de travailler ensemble. Au Conseil Régional c'est pareil. Au Conseil Régional, bon je ne vois pas la vice-présidente, mais par contre je vois le président de la commission sport qui est très content de me connaître et puis qui apprend les choses. Il m'a dit qu'aux prochaines élections il va rester dans le secteur sport parce que c'est quelque chose d'intéressant et de vivant. Donc, si vous voulez on est écouté, même si on n'a pas toujours raison, mais il n'y a, pour ainsi dire, pas de conflits. Le conflit, si vous voulez, c'est plus actuellement sur ces histoires avec les raides multi-sport en nature et les choses qu'ils ne sont pas en définitive ; nous ce qu'on demande c'est l'application de la loi à l'Etat. Vous êtes là pour appliquer les lois et les règles. Donc, appliquez la règle. Ce n'est donc pas un conflit, c'est une demande de chose : ça ne peut pas mener à un conflit parce que de toute manière s'il arrivait quelque chose avec le représentant de l'Etat et du mouvement sportif, ça irait plus haut. C'est-à-dire qu'on passerait au préfet de la région qui serait bien obligé de prendre une position. Et il prendra obligatoirement position en fonction des règles et des lois. Donc, moralité, au niveau de la Direction Régionale, eux, ils ne tiennent pas à se retrouver devant le préfet et moi non plus. Ce n'est pas intéressant pour des choses comme ça. Donc on s'arrange, comment on dit en France, on arrange nos bidons pour que tout fonctionne, et puis qu'on soit d'accord ensemble sur les décisions qui sont prises en commun. Et si bien que tout ce qui est convention par exemple avec les représentants des sport régionaux et avec la Direction Régionale Jeunesse et Sports : ces conventions bien souvent demandent

au président du CROS d'être présent. Donc, je suis présent et je signe la convention avec la Direction Régionale et le sport, avec bien souvent le président de la fédération qui lui aussi est présent. Et le directeur technique de la fédération qui représente aussi l'Etat dans cette fédération. Donc, c'est vraiment mettre les choses comme elles doivent être faites. Moi, je ne rien d'autre à demander. 00:03:32-0

**Christoph Fischer:** C'est un peu le même système qu'au niveau national où le ministère se rencontre avec les fédérations nationales pour les conventions d'objectives? 00:03:40-7

**Pierre Coisne:**... pour les conventions d'objectives. Donc, ça c'est quelque chose qui a toujours existé et c'est là aussi que les fédérations modèlent ce qu'ils ont besoin au niveau des finances et c'est là le problème à voir. Ils exposent leur politique, ils donnent leur ligne, leurs projets. Les projets, c'est ceux qu'ils ont fait au niveau du ministère, rencontres ministère et fédération. Les fédérations sont vraiment bousculées aussi parce que c'est eux qui ont la responsabilité en ce qui concerne nos athlètes qui vont aux Jeux Olympiques. Quand une fédération vient de terminer de championnats du Monde et qu'aucun athlète a été classé, ils sont appelés au ministère en disant, bien qu'est-ce qui s'est passé : Voilà, c'est un peu ça. Ça fait parti un peu du contrôle et de l'information du ministère pour savoir qu'est-ce qu'il y a à faire, qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer les choses. 00:04:48-0

**Christoph Fischer:** Et pour les conventions bilatérales. Ils sont aussi signés avec le président de fédération et tout ça. Et après quand il y a des problèmes est-ce que c'est aussi le CROS qui peut aider, qui représente ou aide aussi à la fédération ou à la ligue régionale pour se battre un peu contre la direction régionale ou est-ce que c'est seulement la fédération. 00:05:19-9

**Pierre Coisne:** Là, on retombe dans le même système. C'est-à-dire, qu'une ligue qui a un problème par rapport à la Direction Régionale..., elle va rencontrer la direction régionale. En principe on retombe exactement sur un même problème qu'avant. S'il n'y a pas intérêt à ce que ça bascule ils finissent par tomber d'accord. Et c'est très rare qu'il y ait un Comité Régional qui doit venir au Comité Olympique disant: la DR ne veut pas, patate, patate. Ça se passe très bien. Ce qui arrive, c'est que la Ligue Régionale avant d'aller rencontrer la Direction Régionale me demande à moi de les soutenir. C'est-à-dire que je passe moi un coup de fil, donc c'est l'informel, avant le formel qui va se passer entre les deux :, je voix, je téléphone au directeur adjoint en disant : bon écoutez, vous allez recevoir la ligue, bon, ne les cassez pas, attention. Moi, je sais ce qu'ils font, n'allez pas. Et puis un peu de... 00:06:25-9

**Christoph Fischer:** Vous avez aussi, comment dit, un fil direct au... avec monsieur Bordes-Pages... 00:06:31-1

**Pierre Coisne:** Oui, oui... 00:06:32-1

**Christoph Fischer:** S'il y a des problèmes avant de devenir trop officiels. 00:06:34-8

**Pierre Coisne:** Voilà, c'est ça. Pas de chose officielle. On calme un peu les débats avant les rencontres, ça veut dire, que le directeur adjoint lorsqu'il rencontre les gens et dit : oui bien je sais, le président du Comité Olympique qui m'en a parlé, je suis d'accord, on va se mettre d'accord. Et puis ça se passe très bien. Je pense que de toute manière le problème c'est qu'il faut éviter les conflits qui sont toujours des choses où on perd énormément du temps quand on ne perd pas aussi énormément d'argent. Et comme on n'a pas énormément d'argent et que le temps c'est aussi de l'argent, c'est important de savoir se parler et bien se parler. 00:07:20-7

**Christoph Fischer:** Maintenant, j'ai préparé deux exemples: un exemple allemand et un exemple français d'un conflit entre l'Etat et les fédérations. Juste pour avoir votre avis. C'est d'abord l'exemple allemand. Que pensez-vous de l'ingérence de l'Etat concernant cet exemple: influence du gouvernement national sur la décision du Comité Olympique National, de confédération nationale de boycotter les Jeux Olympiques de Moscou en 1980? Qu'est-ce que vous pensez de cette ingérence? 00:07:56-6

**Pierre Coisne:** De part les règles sportives le Comité Olympique n'est pas obligé d'accepter les règles que lui impose l'Etat en ce qui concerne un boycott. Parce que étant donné que le sport est universel, donc, je sais bien que les Etats donnent de l'argent au sport pour essayer d'avoir des athlètes. Il y a même des endroits où ce n'est pas forcément l'Etat qui donne les plus d'argent : en France c'est le cas. Donc on ne voit pas pourquoi l'Etat interdirait aux disciplines sportives d'aller aux Jeux Olympiques. Et d'ailleurs ça s'est passé en France où l'Etat avait demandé aux fédérations de ne pas y aller. Il y a des fédérations qui ont obéi et d'autres fédérations qui ont refusé d'obéir. Donc, ils n'ont pas été pénalisés pour ça. C'est la preuve que c'est bien la politique du sport, du mouvement sportif là qui doit primer. C'est-à-dire que la fédération auquel on a dit: vous voulez n'allez aux Jeux Olympiques, la fédération qui a préparé ces athlètes dit : moi, je suis désolé, mes athlètes sont prêts pour aller aux Jeux, je ne peux pas sacrifier une carrière d'athlète, attaqué personnellement un individu qui s'est vraiment formé là-dessus, c'est une

atteinte à sa liberté. Et il n'y a pas question d'atteindre à sa liberté: cet athlète, il va aux Jeux! 00:09:31-9

**Christoph Fischer:** Et maintenant l'exemple français. C'est le rôle du Ministère de la Santé et des Sports, c'était à l'époque, concernant les querelles dans l'équipe tricolore pendant la coupe du monde 2010? Il y avait aussi après cet événement, il y avait des ingérences de l'Etat d'inviter pour une audition entre l'entraîneur et président? 00:09:54-7

**Pierre Coisne:** Oui alors, là c'est pareil. Ce qu'il y a, c'est que si vous lisez les presses, tout ce qui est dans la presse c'est énorme. C'est vrai que ça fait un gros bazar. Ce qui se passe quand il y a des choses comme ça : le ministre des sports demande à rencontrer le président de la fédération intéressée pour avoir des explications. Par contre en ce qui concerne des sanctions, les sanctions, c'est la fédération sportive qui les donne, ce n'est pas l'Etat. Donc, même si un politique - pour faire sa pub – dit, j'ai suspendu le directeur technique de l'équipe nationale, il ne peut pas. L'employeur étant la fédération. C'est bien l'employeur qui a sous son compte. Il y a aussi - ce que je vous disais un peu tout à l'heure - c'est que la fédération en disant, oui c'est vrai que ces grosses conneries, la plus grosse fédération française pour le football, bien qu'il n'est pas au niveau allemand. Et en France, le sport est en tête. Et donc c'est vrai que l'image, l'image n'est vraiment pas belle pour le premier sport français. C'est vrai que... c'est du rôle du ministère d'aller dire: attention, vous représentez le sport français, vous ne pouvez pas vous permettre de faire des choses comme ça. Et puis Messieurs maintenant qu'est-ce que vous allez faire ? Mais après, la fédération peut dire: écoutez, nous avons aussi constaté une dérive. Bon, il y a eu un problème. Mais, nous nous occupons du problème. C'est à la fédération à s'occuper du problème. 00:12:01-7

**Christoph Fischer:** Et est-ce que vous pensez que le ministère et l'Etat ont des possibilités de mettre pression sur les fédérations? 00:12:10-9

**Pierre Coisne:** C'est-à-dire plus c'est une fédération qui n'a pas passé à la télévision, qui n'est pas médiatisé, qui n'a pas beaucoup d'argent, bien, la pression elle se fait de part ces choses là. C'est-à-dire que l'Etat dit: attention ! On vous donne quand même des subventions. Parce que, - si vous voulez - c'est ce qui se passe même au niveau régional. Attention, on vous donne des subventions pour ça. Je sais que l'autre jour, j'ai eu une ligue qui m'a dit, la ligue de basket, de toute manière pas ce qui me donne... on peut s'en passer. Il y a des ligues qui ne peuvent pas s'en passer. Il y a des fédérations qu'ils ne peuvent pas s'en passer. Donc, ils font allégeance. Ils admettent, ils disent bon, bien on tient compte de ce que vous avez



dit. Vous voulez qu'on licencie la personne ! Bon, on va la licencier. Avec tous les problèmes que ça va leur poser parce que ce que vous disiez c'est les lois du travail. Je ne sais pas si vous avez vu la fédération française de foot par rapport à l'entraîneur qu'ils ont licencié, ils leur demandent de sacrés sommes d'argent et le prud'homme. En sachant, qu'au prud'homme - comme je suis conseillé au prud'homme - je peux vous dire qu'ils auront tort. Parce qu'avoir des mauvais résultats, ce n'est pas un motif de licenciement. Parce que quand même les résultats c'est aléatoire : il suffit qu'il y ait quatre blessés, il ne peut pas. On ne peut pas licencier sur un tel motif. Donc, la lettre de licenciement est en fait dans ce sens là, la fédération... parce qu'ils auront tort. Mais je pense que la fédération était dans l'obligation de faire ça par rapport au monde médiatique. Je pense que le monde médiatique a beaucoup plus de pouvoir que l'Etat. Je pense que même en Allemagne ça serait exactement la même chose. Si dans toutes les télévisions on dit un tel c'est.... Ça tourne dans la tête des gens et ça finit par devenir une affaire d'Etat, comment on dit en France une affaire d'Etat, c'est parce que tout le monde est concerné. Et ce championnat du monde de foot 2010 c'était devenu une affaire d'Etat, surtout aussi par rapport à l'hymne national et compagnie. Ça devient très grave. Le football n'a pas été bon du tout. Donc, je ne sais pas si vous avez vu la première des choses qui a été faite, c'est le président de la fédération qui a démissionné. Je pense que c'est de sa responsabilité de toute manière de démissionner... c'est du salariés c'est lui le patron. Et si ça ne marche pas, c'est le patron qui est mauvais. Donc, s'est le siège éjectable quand on fait des choses comme ça. Et je pense que c'est beaucoup plus dans la logique des choses. Donc, moi je ne pense pas que c'est une question de pays. Dans tous les pays on connaît ce genre. Mais, c'est vrai que si vous prenez le sport au Qatar, c'est les émirs qui décident de tout, vu qu'ils ont tout. Ils ont l'argent. Dans les pays démocratique, quand il y a la démocratie, ben, il y a aussi beaucoup de communication et avec le média qui fait bien souvent les politiques s'ils pensent quelque chose d'autre, ils finissent par changer l'idée comme par hasard. C'est par rapport aux futures élections si on veut être élu, il faut tenir plus dans, c'est un petit peu le système Sarkozy qui se passe en France actuellement. Il va promulguer une loi et puis après dit: ça ne passe pas au niveau de sondage, bouf, on descend. On ne fait pas ça avec tout. Mais, il y a certaines choses où ça c'est passé quand même comme ça et c'est vrai que la politique c'est pour ça que le sport n'est pas dans les politiques politiciennes, mais bien dans sa politique du sport. On a rappelé - parce que même au niveau régional - nous on se fait un peu attaquer par les gens qui n'aime pas forcément le sport. En disant: regardez le sport parce que c'est tellement médiatisé quand on annonce qu'un joueur a eu 75 millions d'euros pour son transfert, ils disent: vous n'avez pas d'argent pour le sport, regardez là 75 millions d'euros. Parce que ça c'est bien proclamé. Et donc c'est un peu les dérives et c'est ce qu'on discutait justement ici tout à l'heure. C'est que le sport à l'origine c'était quand même, ici en France surtout moins, mais en Allemagne - aussi parce que j'avais été aux congrès en Allemagne - le sport était quand même déçu. C'était des dirigeants bénévoles qui

menaient le sport et donc, c'est le bénévolat qui a fait que le sport est de ce que le sport est devenu. C'est-à-dire que maintenant on a le sport professionnel et c'est vrai qu'on appelle ça l'évolution, a fait aussi que, bien, on a ces risques qui arrivent parce que l'argent ça change un peu la donne au niveau sportive. Et avec l'argent c'est là qu'on arrive aux dérives dopages et compagnies. Et l'argent ce n'est pas forcément quelque chose de bon pour le sport. [00:17:50-8](#)

**Christoph Fischer:** Maintenant, on finit les zones de conflits.

#### J.V. Evaluation des structures

**Christoph Fischer:** Pour l'évaluation des structures. Quel est la qualité des relations entre la politique sportive gouvernementale et la politique sportive du mouvement sportif? La collaboration en directe... [00:00:13-0](#)

**Pierre Coisne:** En définitive tout ce qui est l'Etat et ces représentants même au niveau régional ne se mêlent pas trop de la politique sportive tant qu'elle reste dans les clous de la loi sport. C'est-à-dire que chacun mène sa politique. On retransmet à l'Etat, voilà nous ambitions, voilà ce qu'on veut faire et on donne au représentant de l'Etat au niveau régional. Et puis lui dit bon, bien on suit, on verra. Ça se passe comme ça. Ce n'est pas l'Etat qui décide. Par contre, c'est vrai qu'il y a autre chose dont on parle moins. C'est ce qui se passe par exemple: on a des CREPS qui viennent de changer le nom d'ailleurs. Ça devient les Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive qui sont consacrés désormais depuis le 5 juin (le décret est paru le 5 juin). Vous voyez on est tout dans les lois et les décrets. Et qui sont consacrés pour le sport de haut niveau. Donc, c'est consacré au sport de haut niveau avec des pôles d'espoir, des pôles France. Tout est bien défini dans les décrets. Là, au haut niveau c'est le cas de le dire, l'Etat donne quand même certaines directives pour le fonctionnement. C'est-à-dire le fonctionnement de ces centres de haut niveau. C'est plus sous forme de contrôle. Parce qu'en définitive le sportif et sa fédération travaillent sur une discipline quel qu'elle soit. S'ils font de l'athlétisme, du hockey sur gazon, du volley, du basket,... Ils travaillent sur leur discipline et l'Etat, lui vérifie par rapport à l'éthique sportive qui est aussi dans les lois, que par rapport au médicale, le sportif n'a pas des risques. Donc, tout ça c'est de vérifier l'athlète, on vérifie bien aussi qu'au niveau de ses études, il continue ses études et qu'on ne lui supprime pas ses libertés à la tête. Donc, le dopage c'est pareil, c'est sous contrôle d'Etat. Ce n'est pas le mouvement sportif qui s'occupe du contrôle anti-dopage, c'est bien l'Etat. L'Etat est sur cette partie là. Il contrôle plus

pour éviter des dérives du sport. Parce que les dérives du sport arrivent surtout au haut niveau et en professionnalisme. L'Etat assume surtout cette fonction de contrôle. Il nous laisse libre de faire notre sport à l'xy, à la condition qu'on ne met pas en danger la personne et qu'on ne met pas en danger d'autres personnes. 00:03:27-6

**Christoph Fischer:** Et à votre avis est-ce que l'Etat doit il se charger plus au moins des affaires relatives aux questions du développement du sport? 00:03:40-6

**Pierre Coisne:** Ici en France l'Etat plus ou moins c'est lui qui est au dessus de la mêlé. Et puis il observe ce qui se passe. En sachant que - je vous l'ai dis toujours - l'Etat au plus haut niveau, au niveau du ministère. Eux, ce qui les intéresse, c'est d'avoir des résultats pour montrer que la France existe au niveau mondial dans le sport. Donc, les résultats sont toujours analysés par les services d'Etat pour savoir les progrès et puis voir si la discipline est en acte de pouvoir continuer dans les résultats.

## **J.VI. Comparaison Allemagne –France**

**Christoph Fischer:** J'ai d'abord une question pré-decisive. Connaissez-vous l'organisation et les objectives de la politique sportive en Allemagne? Est-ce que vous connaissez le système allemand? 00:00:13-3

**Pierre Coisne:** Bien, le système allemand que j'avais constaté au niveau du sport, est assimilé dans les régions où il y a un ministère des sports, déjà c'est un autre fonctionnement. Je pense que c'est comme ça que ça fonctionne. Il y a un ministère des sports et chez nous ce qui existe au niveau de l'Etat, au niveau des régions on est tributaires, tandis que chez vous une région peut décider des choses qui sortent habituellement de ce que l'Etat prend. Chez nous c'est très difficile. Disons qu'au niveau de l'Etat, l'Etat descend, c'est jacobin. C'est toujours cette histoire de pyramide, où sans la base de la pyramide qui sont les clubs de base tout s'écroule, donc, et s'il n'y avait pas la tête, l'Etat n'a plus la possibilité de gérer le système. Admettons que la région, nous l'Etat n'existe plus. 00:01:27-4

**Christoph Fischer:** Et, si vous comparez le système allemand et français, où voyez-vous les points forts du système allemand et les points forts du système français? 00:01:40-6

**Pierre Coisne:** C'est-à-dire que le sport en Allemagne - de ce que j'ai vu - on favorise plus le multi-sport dans les clubs. Ce qui permet d'avoir un grand club qui a des moyens justement pour gérer le sport sans être forcément tributaire de l'Etat ou des collectivités. Chez nous on reste très, très individuel dans le système. On appelle ça la politique des clocher. Comme il y en a beaucoup en France. Vous n'avez pas énormément de villes. Il y a un "Kreis"... le "Kreis" qui regroupe un peu les villes, chez nous chaque ville veut son équipe sportive. Par exemple, chez vous je ne pense pas que vous auriez quoi que ça existe, il y a quand même les villes en foot ça existe quand même. Chaque ville, dans une région vous pourriez avoir dix villes qui ont un club au plus haut niveau en foot. 00:02:56-4

**Christoph Fischer:** Ça existe de temps en temps qu'il y a les clubs qui se rejoignent, mais c'est souvent aussi sur le niveau un peu plus bas. Au niveau national ce sont les clubs de grandes villes. 00:03:15-8

**Pierre Coisne:** Parce qu'ici justement, chez nous en France, enfin dans Nord-Pas-de-Calais, on peut excepter des grandes villes. Il y a eu un moment où on a quatre clubs en Ligue I Pro, sans compter les autres disciplines. Parce que derrière, il y a cinq clubs de basket féminin qui étaient aussi en Ligue I Pro. Le volley-ball pareil, il y avait aussi des Pros. Le tennis de table a énormément de clubs en Pro. Pour une région comme la nôtre qui n'est pas forcément très argentée, qui pose des problèmes parce que après ça s'écroule. Et ce n'est jamais bon quand ça s'écroule. C'est pour ça la question que vous posez sur l'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais est mise en rapport à la région de Nord du Rhin Westphalie, le Länder Nord du Rhin Westfalie. Mais je pense que les clubs de base, ils sont un peu comme chez nous. Il y avait des bénévoles et puis ils se déplacent aussi dans le système où il y a du professionnalisme. Alors il y a ceux qui se sont lancés, parce que je ne sais plus en quelle ville j'avais été justement, par exemple un club de gym qui avait eu de l'argent de la région pour créer son équipement gym et en définitive qui devient une entreprise commerciale. 00:04:49-8

**Christoph Fischer:** Au sein du club? 00:04:49-8

**Pierre Coisne:** Au sein du club. Le club de gym est devenu une entreprise commerciale en définitive. Ce qu'ils avaient fait, ils faisaient du fitness, ils occupaient aussi des gens malades qui voulaient se refaire la santé. Des choses comme ça. Chez nous en France ça n'existe pas. C'est terrible, terrible. Parce qu'en France les clubs sont restés souvent dans une discipline. 00:05:15-1

## **Christoph Fischer:** Uni sport? 00:05:16-0

**Pierre Coisne:** Il existe des clubs omnisports. Mais, les sports ils sont quand même cloisonnés. Chacun est dans son sport et on ne s'occupe pas de ce qui se passe ailleurs. Donc, l'omnisport c'est pour essayer de récupérer un peu plus d'argent et puis essayer, par exemple le tennis qui récupère beaucoup d'argent ; ça permet de faire vivre un club pour un sport qui n'a pas d'argent. C'est un peu le système. Par exemple le sport universitaire fonctionne comme ça. Et c'est compréhensif. L'ASPTT par exemple c'était aussi ça, c'était tous les sports. On n'était pas dans la même salle, on était très divisé. Si bien, que moi, je ne savais pas comment ça fonctionnait dans les autres disciplines. Mais je pense que là j'allais faire un certain pas où les clubs ne voulaient pas avoir des professionnels pour diriger le club. Au départ, il y a des bénévoles aussi en Allemagne pour gérer le sport et puis après ce sont des décisions politiques. Ce n'est pas la politique aussi ferme que chez nous. Parce que c'est vrai on n'entend jamais tellement parler de la fédération allemande du sport. On entend plus facilement parler de la région sport et du club. Plus que de l'Etat. En Allemagne on entend moins parler de l'Etat que de la région. Tandis que chez nous on parle plus d'Etat que de la région. A mon avis, c'est la seule chose qui fait que l'Allemagne peut – comment on dit souvent chez nous on voit que l'Allemagne « a gagné la guerre ». Ça lui a permis de se reconstruire formidablement. Quoi que les dernières fois je suis allé en Allemagne par les autoroutes. Ils étaient piqueuses. Mais c'est vrai que ça permet de regrouper les gens chez vous. Chez nous il y a toujours des frontières entre tout. Ce qui est très difficile à gérer et on perd du temps et de l'argent avec ces frontières. Je vous cite un exemple: il y a la communauté urbaine de Lille qui est la plus grosse communauté de la région. Lille c'est la région. Et vingt-deux clubs de handball dans la communauté urbaine de Lille et il y a un club phare de handball féminin qui n'avance pas parce que les vingt-deux autres clubs ne veulent pas donner leurs meilleurs éléments au club phare. Donc, tout le monde garde ces bons athlètes pour soi. Vous voyez, on est vraiment resté. C'est de l'amateurisme et les gens travaillent pour eux. C'est la ville, c'est toujours le clocher, on appelle cela clocher chez nous. Comme il y a beaucoup de clochers c'est très difficile de gérer cette situation. Moi, je sais que quand j'étais président de la ligue de volleyball, les clubs qui venaient chez moi en disant: oui, on m'a piqué un joueur, comme si le joueur lui appartenait. Donc, c'est un comique parce que je disais: Oui, mais toi tu l'as piqué ailleurs. Mais c'est vrai qu'on est dans une situation comme ça que je n'ai pas trop ressenti en Allemagne. Par contre il y avait les mêmes difficultés avec les sports et les immigrés. On me l'a dit souvent. Vous avez vos turques et puis nous on a nos arabes. C'est vrai que c'est une difficulté au niveau du sport parce qu'on le voit. Les femmes arabes n'ont pas le droit de montrer leurs jambes pour faire du sport. Alors, quand on veut faire du sport sans montrer ses jambes, c'est très difficile. Il y a tous ces difficultés là. Ce qui fait des scandales, mais que vous devez

aussi avoir chez vous. Vous, on ferme la piscine pour que les femmes musulmanes puissent aller se baigner. Alors on ferme la piscine. Pas d'hommes surtout. Pas de possibilité de passer la visite médicale du sport, si c'est un homme qui fait la visite médicale. Ça doit être une femme. Même maintenant c'est le monde qui s'éparpille. Parler de nation maintenant c'est un peu délicat. Déjà l'Europe ça a du mal à fonctionner. Alors, moi je rigole tout le temps parce qu'on a un autre fonctionnement dans le sport qui est depuis longtemps. C'est pour ça, le sport est international. J'ai vous le dit si on joue au foot en Allemagne, au Mexique ou en France ce sont les mêmes règles. Et toutes les disciplines sont identiques : elles ont tous les mêmes règles. Les derniers jours, je me suis permis de dire : C'est comme la musique: on a les mêmes notes. C'est sûr que ce qui a fait qu'on a été les premiers à faire un truc mondial, avoir une fédération mondiale, le premier à avoir une fédération européenne et donc c'est la preuve que le sport devrait servir d'exemple aux états. Pour dire: Mais si c'est possible de faire, si on arrête. 00:11:00-3

**Christoph Fischer:** Oui, j'ai quatre questions finales, je veux dire. Très bref. Comment jugez-vous la nomination d'anciens sportifs célèbre aux hautes positions du ministère des sports? Comme ministre ou secrétaire d'Etat? 00:11:17-6

**Pierre Coisne:** Quand ils y arrivent ce n'est pas grâce à la politique. Les anciens sportifs y arrivent médiatisés, c'est-à-dire qu'au niveau de la politique, comme on dit en France, je suis un peu dur. Parce que, quand on ne sait rien faire d'autre chose que du sport, il y a une solution: c'est de faire de la politique. Ce n'est pas forcément parce qu'on a fait du sport qu'on va être un très bon politique. Par contre c'est vrai que j'ai des dirigeants d'entreprise qui sont d'anciens sportifs de haut niveau et les entreprises fonctionnent très bien. Parce que eux ils ont appliqué ce qu'ils ont appris dans le sport de haut niveau. Et c'est vrai que là c'est quelque chose de bien. C'est plus facile en politique. C'est parce qu'on s'est basé sur l'image de la personne. Si vous voulez il y a une personne que j'admets, que je n'aime pas trop, c'est Douillet le judoka, pas parce que lui était politique de droite, mais il a essayé de lancer plusieurs entreprises. A chaque fois, il a fait faillite. Celle qui gère sa carrière actuellement politique, c'est son épouse. Parce que lui, c'est facile d'être ministre. Parce que si on a des bons conseillers on va être un bon ministre. Si on des mauvais conseillers on va être un mauvais ministre. Le problème du sport c'est ça on a eu des ministres des sports qu'on accepte. Mais entre nous, on en rigole. Ça lui fait plaisir d'être ministre. D'ailleurs Douillet est malheureux parce que il n'a pas pu être ministre de sport actuellement. C'est-à-dire qu'un ministre aussi il est bien payé, il a un chauffeur avec beaucoup de monde autour de lui, c'est une belle vie d'être ministre des sports. Et puis s'il veut voir un spectacle, il est invité aux Jeux Olympiques, invité partout. Donc c'est tranquille. Ce n'est pas beaucoup de travail dans le font. Ce n'est pas un travail tel qu'on le conçoit. C'est vrai que pour un ministre c'est bien, pour un sportif c'est

bien. 00:13:51-4

**Christoph Fischer:** Et à quel degré les fédérations sportives en France sont-ils autonomes? 00:13:57-5

**Pierre Coisne:** Ben, c'est la loi sport qui donne l'autonomie au sport. On subit des attaques de tout qui est sport privé. Parce qu'il existe un syndicat, évidemment il existe en France un syndicat des sports. Je ne sais plus comment ça s'appelle. C'est compliqué, mais qui s'occupe du sport et puis qui dit qu'on est des protégés. Bien, effectivement la loi est une certaine protection. De plus comme c'est l'Etat qui est responsable, on a quand même une protection. En sachant qu'avec l'Europe, on se pose des questions actuellement, parce que je ne sais pas ce qui se passe en Allemagne, mais chez nous de plus en plus toutes les directives qui sont faites par l'Etat au niveau du monde associatif, on compare le monde associatif à des entreprises, donc on doit subir les lois des entreprises, donc, les lois de la concurrence. Si on prend quelqu'un au niveau associatif en France: appel d'offre. Sinon pratiquer en justice s'il n'y a pas eu d'appel d'offre. Donc, il y a tout ce système qui se met en place contre ce qui existait avant – pour le système associatif. Je pense que si l'Europe va trop loin dans ce système, elle risque de casser une grosse branche qui n'existe pas seulement en France. Parce qu'en Allemagne ça existe, c'est pareil, on avait été en Espagne, c'est pareil. Il y a des pays c'est moindre. Mais on risque de casser tout un système où tout fonctionnait et c'est le système du sport français qui risque fort de tomber. Alors, bien, je reconnais que tout le monde devrait être sur le même pied d'égalité. Mais c'est vrai que quand on a une certaine protection par la présence de l'Etat, c'est quand même assez satisfaisant, quoi. Ça permet disons d'avoir des préoccupations en moins, qui permettent de s'occuper du sport. Sinon on devrait toujours avoir des juristes et des machins pour se protéger de tout. C'est très compliqué. Au niveau européen, on a un peu peur où on nous emmène. Au niveau du sport professionnel ce n'est pas gênant. Sport professionnel, c'est des salariés, là c'est des entreprises. C'est comme une entreprise fonctionnante. Là ce n'est pas gênant. Par contre pour le sport associatif, c'est assez gênant, si on va appliquer les mêmes règles que dans une entreprise, en sachant que chez nous il y a beaucoup d'associations, en définitive ça représente 60 % d'associations qui n'emploient pas de personnes. Ces associations qu'est-ce qu'elles deviennent si on leur donne les règles, ce n'est pas possible. Alors en plus chez nous l'Etat nous demande d'embaucher, d'embaucher, d'embaucher. Mais embaucher et ne pas être payé, c'est un cercle vicieux, ce n'est pas facile. Il y a tout cette conséquence politique sur laquelle les réflexions du sport de base ne réfléchissent pas forcément et c'est de plus à un autre niveau, au niveau régional, au niveau national que les réflexions seront faites. Au niveau du Comité Régional Olympique et au niveau du Comité National. On se pose des questions en disant:

attention, pourquoi ça et attention si on fait ça, c'est dangereux. Actuellement, si vous voulez, le ministère du budget français va examiner les dossiers du CNDS pour voir où va l'argent du CNDS. Ouf, danger. Parce que s'ils se rendent compte que l'argent du CNDS va dans des choses professionnelles qui viennent s'occuper du sport. Bien, ce n'est pas le but de la chose. C'est, si vous voulez, le CNDS ne peut pas servir aux emplois. Sauf sur le plan "sport emploi". Le CNDS plan "sport emploi" c'est donc un emploi aidé pour quatre ans. D'ailleurs au début on donne une certaine somme pour une année et on descend progressivement et après cela, l'association doit trouver l'argent pour pouvoir payer le salarié. Il y a le plan de "sport emploi" qui mène à l'emploi. Mais dans le CNDS il n'est pas question qu'on paie les salariés. Alors si vous voulez au niveau du Conseil Régional c'est la même chose. Au niveau du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais ils se refusent à payer des emplois. Ça veut dire actuellement que la difficulté de créer des emplois, ça se comprend, parce que si c'est pour faire payer le sport comme les clubs privées payent ce n'est plus le travail des bénévoles. Donc, il y a toutes ces questions à voir et c'est un peu dangereux pour le système français du sport, dont beaucoup nous envient parce que quand on discutait dans les commissions européennes, et c'est pourquoi je disais c'est très bien, mais avec les risques que ça emporte parce que tout système n'est pas parfait. 00:20:00-1

**Christoph Fischer:** Oui, maintenant les deux dernières questions. Est-ce que vous pensez que une législation pour le sport si détaillée est nécessaire. Parce qu'en Allemagne on n'a pas une législation si détaillée, on n'a pas un code du sport par exemple. 00:20:15-3

**Pierre Coisne:** Oui, oui. C'est pour la protection du sport. Comme je l'ai dit dès le début. C'est quand on a créé un ministère des sports avec tout ce qui va vers le sport de haut niveau. Parce que le sport existait avant. Comme de tout ça, était créé par l'Etat, parce que l'Etat français voulait avoir des résultats au niveau sportif et autre. C'est pour ça qu'il s'est mêlé de la question. De ce faite là, ben, il était obligé de faire des lois. Comme c'est l'Etat qui est responsable, l'Etat fait des lois. Chez nous, les régions ne peuvent pas faire des lois. Il n'y a pas de problème au niveau régional. Mais au niveau national, au niveau de l'Etat il est obligé de faire de lois. C'est un peu ce qui est différent de tous les autres pays. Et donc, c'est pour ça qu'il est nécessaire d'avoir tous les textes. Ces textes qui protègent non seulement le sport mais qui protègent aussi l'Etat. 00:21:21-7

**Christoph Fischer:** Oui, et est-ce que vous pensez qu'un ministre exclusif, un ministère exclusif pour le sport est nécessaire? Ou est-ce que le sport pourrait se gérer un peu comme en Allemagne? Parce qu'il n'y a pas de ministère ni sur le niveau Land ni sur le niveau Bund? 00:21:39-6



**Pierre Coisne:** Alors, c'est des questions que je suis en train d'essayer de piquer à droite et à gauche en disant: est-ce que vous savez qu'avant on avait un ministère jeunesse et sport et vie associative, qui a d'ailleurs été dans le passé sous le ministère de la santé. On est revenu au ministère des sports seul. Il n'y a rien que le sport. Alors qu'en France on a tout regroupé. C'est ce que je dis aux gens: quand on laisse un ministère tout seul avec un petit budget comme ça, un jour ou l'autre ce ministère saute. Alors ce qu'il faut savoir c'est qu'à l'époque où il n'y avait pas un ministère des sport, c'était l'éducation nationale qui avait le sport en charge. Actuellement la jeunesse et le monde associatif ça figurent dans le Ministère d'Éducation Nationale. Donc, il n'y a plus qu'un pas à faire pour mettre le sport ou remettre le sport à l'éducation nationale. Et à ce moment là on revient dans un système où l'Etat décidera de continuer sa loi sport. Ou alors on revient à l'ancien système où les disciplines sportives font ce qu'ils faisaient avant. Et ça devient un peu grave parce que ça veut dire que s'il n'y a plus ces lois d'Etat et les disciplines sportives se retrouveront sous la tutelle du sport. Ils n'auront plus à s'occuper des décisions que l'Etat leur implique en ce moment pour vous occuper de ça, tatata... Ils font leurs sport comme ils le faisaient avant. Ils font la compétition et autre avec des licenciés. Et puis ça se gérera comme ça s'est géré avant. Mais le problème ça sera d'avoir ce qui s'est passé avant d'avoir les sélections qui ont fait des sélections dans la base, pour pouvoir monter un niveau dessus, tac, tac, tac... Et puis les meilleurs se retrouvent pour les championnats du Monde, les championnats d'Europe et Jeux Olympiques. On va se retrouver dans la même situation qu'en 1958, au temps du général de Gaulle... Et donc, c'est l'Etat qui décidera. Moi, personnellement, ça ne me gêne pas, parce que je pense que la France on a une mauvaise réputation aux Jeux Olympique. On a mauvaise réputation parce que, toujours on est un pays où on se met toujours en avant et patati. Là, on ne se mettra plus en avant, on aura les résultats qu'on mérite. En fonction de ce qu'on mènera. Parce que c'est vrai que les fédérations sportives, même sans l'Etat, peuvent très bien mener une politique et on peut aller rechercher de l'argent ailleurs. Il y en a aussi ailleurs de l'argent. Et c'est vrai que, moi, ça ne me fait pas peur parce que moi j'ai toujours dit que je ne m'occuperai pas de sport professionnel. Moi, je suis pour le sport de base, sport amateur, le sport pour se faire plaisir. Donc, ça veut dire aussi je ne suis pas pour le sport consommateur ça doit partir dans le privé. De faire le bonheur des gens qui n'ont pas de travail et puis créer leur machin. C'est sûr que si l'on revient à l'origine et vous savez, c'est toujours un perpétuel recommencement. Moi je blague. J'explique, quand j'étais jeune à Lille il y avait des tramways, on a tous regardés en arrière pour laisser la place aux voitures et maintenant on remet des tramways partout. On a détruit des lignes de chemin de fer. Et maintenant on dit, mais comment on fait pour faire rouler les trains ? Donc, c'est un perpétuel recommencement de la vie. Mais ça fait tourner le monde et puis ça fait circuler l'argent. Mais, ce n'est peut-être pas toujours la bonne solution. 00:25:48-4

**Christoph Fischer:** Oui, bon. Je pense qu'on finir là pour la partie officielle. Je vais arrêter l'enregistrement.